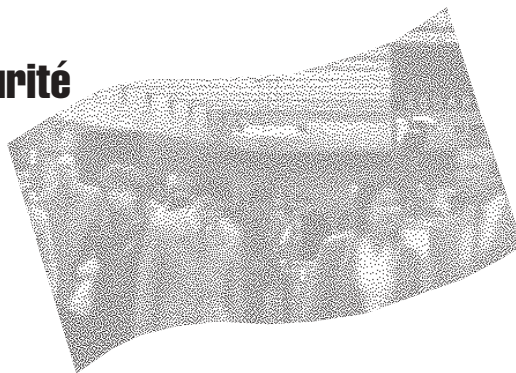


**Les indicateurs de lésions
indemnisées en santé et en sécurité
du travail au Québec :
analyse par secteur d'activité
économique en 1995-1997**



**ÉTUDES ET
RECHERCHES**

François Hébert
Patrice Duguay
Paul Massicotte

Mai 2003

R-333

RAPPORT





Solidement implanté au Québec depuis 1980, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) est un organisme de recherche scientifique reconnu internationalement pour la qualité de ses travaux.

NOS RECHERCHES *travaillent* pour vous !

MISSION

- Contribuer, par la recherche, à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes.
- Offrir les services de laboratoires et l'expertise nécessaires à l'action du réseau public de prévention en santé et en sécurité du travail.
- Assurer la diffusion des connaissances, jouer un rôle de référence scientifique et d'expert.

Doté d'un conseil d'administration paritaire où siègent en nombre égal des représentants des employeurs et des travailleurs, l'IRSST est financé par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Visitez notre site Web ! Vous y trouverez une information complète et à jour.
De plus, toutes les publications éditées par l'IRSST peuvent être téléchargées gratuitement.
www.irsst.qc.ca

Pour connaître l'actualité de la recherche menée ou financée par l'IRSST, abonnez-vous gratuitement au magazine *Prévention au travail*, publié conjointement par l'Institut et la CSST.
Abonnement : 1-817-221-7046

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
2003

IRSST - Direction des communications
505, boul. De Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3C2
Téléphone : (514) 288-1551
Télécopieur : (514) 288-7636
publications@irsst.qc.ca
www.irsst.qc.ca

© Institut de recherche Robert-Sauvé
en santé et en sécurité du travail,
mai 2003.

Les indicateurs de lésions indemnisées en santé et en sécurité du travail au Québec : analyse par secteur d'activité économique en 1995-1997

François Hébert, Patrice Duguay et Paul Massicotte
Organisation du travail, IRSST

**ÉTUDES ET
RECHERCHES**

RAPPORT

Cliquez recherche
www.irsst.qc.ca



Cette publication est disponible
en version PDF
sur le site Web de l'IRSST.

Cette étude a été financée par l'IRSST. Les conclusions et recommandations sont celles des auteurs.

CONFORMÉMENT AUX POLITIQUES DE L'IRSST

Les résultats des travaux de recherche publiés dans ce document
ont fait l'objet d'une évaluation par des pairs.

SOMMAIRE

Ce rapport constitue le quatrième volet d'une série d'études portant sur les indicateurs de lésions professionnelles indemnisées par secteur d'activité économique et par grande catégorie professionnelle au Québec. L'objectif de cette activité est de fournir des mesures statistiques qui distinguent les catégories d'emplois à un niveau de raffinement avec lequel il est possible de tirer des valeurs significatives. Ce portrait statistique, jumelé à celui portant sur les professions, constitue la seule source au Québec pouvant fournir des indicateurs pour l'ensemble des industries et des professions, et ce, à des niveaux relativement désagrégés. Ces renseignements constituent une source de référence pour orienter les activités de recherche et d'intervention en milieu de travail.

Le portrait de la situation réfère à la période 1995-1997. Il présente, pour la première fois, des indicateurs de fréquence et de prévalence des lésions professionnelles indemnisées calculés sur la base du nombre de travailleurs équivalent temps complet (ETC) au lieu des effectifs de travailleurs. Ce changement s'explique par le souci de tenir compte de la réalité du travail atypique, plus particulièrement le travail à temps partiel. De plus, des indicateurs selon le sexe sont présentés pour les groupes de travailleurs (secteur d'activité – catégorie professionnelle) affichant un nombre de lésions indemnisées et de travailleurs qui respecte les critères méthodologiques. Une analyse particulière d'indicateurs de maladies professionnelles indemnisées est effectuée afin de bien documenter la spécificité de ce type de lésion professionnelle. Finalement, pour les groupes de travailleurs affichant les taux de prévalence ETC les plus élevés, une description détaillée des caractéristiques de la main-d'œuvre et des lésions professionnelles indemnisées est présentée. En plus de mettre en contexte les écarts entre les groupes de travailleurs, ce mode de présentation des données s'avère utile pour préciser la nature des interventions ou des recherches à considérer.

Les faits saillants des résultats obtenus sont les suivants :

- Le nombre de lésions professionnelles indemnisées par la CSST est passé, annuellement, de près de 220 000 à la fin des années 80 à 120 000 vers la fin de la décennie 90.
- Durant la période 1995-1997 la population active au Québec se chiffrait à environ 3 millions de travailleurs, mais à 2,5 millions lorsque les effectifs sont exprimés en équivalent temps complet, soit 1 million de femmes et 1,5 million d'hommes.
- Plus de trois lésions indemnisées sur quatre surviennent aux hommes.
- Il y avait, au cours de la période 1995-1997, 7,4 travailleurs absents quotidiennement par 1 000 travailleurs ETC. Ce taux de prévalence ETC est plus élevé chez les hommes (8,8 %) que chez les femmes (5,2 %).
- Ce sont les travailleurs manuels masculins qui affichent les taux de prévalence ETC les plus élevés, et ce peu importe le domaine d'activité. Leurs collègues féminins de la même catégorie professionnelle indiquent des valeurs similaires dans les domaines d'activités secondaires et tertiaires. Il est à noter que les travailleuses mixtes et non manuelles de ces deux domaines d'activité affichent des taux de prévalence ETC supérieurs ou voisins à ceux des hommes.

- En général, les femmes semblent plus concernées par des situations de travail occasionnant des problèmes musculo-squelettiques, tandis que les hommes seraient plus aux prises avec des contextes de travail causant des blessures à la suite de contacts ou de traumatismes.
- Les 21 groupes de travailleurs affichant les taux de prévalence ETC les plus élevés regroupent 2,3% de la main-d'œuvre et près de 12% des lésions indemnisées. Les sous-secteurs qui retiennent le plus l'attention sont, par ordre d'importance, les "Bureaux de placement de personnel", les "Travaux de charpenterie", les "Services forestiers", les "Travaux de génie" et les "Commerces de détail d'articles de quincaillerie".
- Parmi les quelques 367 000 lésions professionnelles indemnisées durant la période 1995-1997, environ 19 000 étaient des maladies professionnelles indemnisées, soit un peu plus de 5 % des cas.
- Par domaine d'activité économique, le taux de fréquence des maladies professionnelles indemnisées le plus élevé se retrouve dans l'activité secondaire (6,6 ‰), en particulier chez les femmes (9,4 ‰).
- Les groupes de travailleurs ayant un taux de fréquence des maladies professionnelles indemnisées quatre fois supérieur à la moyenne provinciale sont au nombre de 17. Ces groupes oeuvrent dans les industries manufacturières et exercent un métier manuel. Pour la majorité de ces groupes, les problèmes musculo-squelettiques constituent, plus de deux fois sur trois, les maladies professionnelles les plus courantes.

Le fait de considérer le nombre de travailleurs ETC dans le calcul des indicateurs de fréquence et de prévalence et de produire des indicateurs selon le sexe constituent les principales nouveautés dans la production des indicateurs quinquennaux. Dorénavant ces règles devront être observées compte tenu des réalités en matière de temps de travail (partiel ou occasionnel) et de la présence de plus en plus importante de la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce au concours de plusieurs personnes. En premier lieu nous voudrions remercier les nombreuses personnes consultées pour leurs conseils et avis judicieux :

- madame Kitty J. Hendricks, messieurs Heinz W. Ahlers et Thomas J. Lentz du National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH), États-Unis;
- messieurs Trevor Benn et Graham V. Stevens du Health and Safety Executive (HSE), Royaume-Uni;
- Dr. Alexandre Berlin, Commission Européenne (Genève, Suisse).

Nous voudrions souligner la précieuse collaboration de Lucie Madden pour la révision des textes et la mise en page de l'édition finale du rapport.

Finalement nous tenons à remercier Denise Granger, directrice du programme Organisation du travail pour son soutien et ses encouragements tout au long de l'activité de recherche, et plus spécialement lors de la rédaction de ce rapport.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
GLOSSAIRE	ix
INTRODUCTION	1
1. MÉTHODOLOGIE	3
1.1 Problématique	3
1.2 La démarche méthodologique	4
1.3 La population statistique à l'étude	4
1.4 Les sources de données	5
1.5 La correspondance entre les systèmes de classifications d'activité économique et des professions de la CSST et de Statistique Canada	5
1.6 Les catégories professionnelles	6
1.7 Définitions des indicateurs socio-sanitaires	7
1.8 Les limites des données et des résultats	9
2. APERÇU GÉNÉRAL	11
2.1 Faits saillants	11
2.2 L'évolution au cours des vingt dernières années	11
2.3 Les lésions professionnelles indemnisées en 1995-1997	12
2.3.1 Les indicateurs de lésions professionnelles indemnisées	13
2.3.2 Les descripteurs de lésions professionnelles indemnisées	15
3. LES INDICATEURS DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES INDEMNISÉES PAR GRAND DOMAINE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET CATÉGORIE PROFESSIONNELLE	19
3.1 Faits saillants	19
3.1.1 Ensemble des lésions professionnelles indemnisées	19
3.1.2 Maladies professionnelles indemnisées	19
3.2 Indicateurs de lésions professionnelles indemnisées par grand domaine d'activité économique	20
3.3 Indicateurs de lésions professionnelles indemnisées par grand domaine d'activité économique et par catégorie professionnelle selon le sexe	23
3.4 Descripteurs des lésions professionnelles indemnisées pour certains groupes de travailleurs	25
3.5 Indicateurs de maladies professionnelles indemnisées	28
3.5.1 Les indicateurs de l'intensité	29
3.5.2 Les indicateurs de conséquences des maladies professionnelles indemnisées	31
3.5.3 Les descripteurs des maladies professionnelles indemnisées	34

4.	PROPOSITION D'AVENUES DE RECHERCHE : IDENTIFICATION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LES PLUS PROBLÉMATIQUES	37
4.1	Les groupes cibles à fort volume de lésions professionnelles indemnisées.....	37
4.2	Les groupes cibles à plus forte fréquence ETC des lésions professionnelles indemnisées.....	39
4.3	Les groupes cibles à plus forte fréquence de maladies professionnelles indemnisées.....	39
4.4	Les groupes cibles à très longue durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles.....	39
4.5	Les groupes cibles à plus forte prévalence	43
4.6	Profil statistique détaillé des sous-secteurs cibles	45
5.	RÉFLEXION SUR DES AVENUES DE RECHERCHE	89
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	91
Annexe A :	Méthodologie	93
Annexe B :	Distribution des lésions professionnelles indemnisées.....	109
Annexe C :	Distribution et caractéristiques des lésions par catégorie professionnelle et domaine d'activité économique selon le sexe	115
Annexe D :	Classement des sous-secteurs par ordre décroissant du nombre de lésions professionnelles, Québec, 1995-1997	127
Annexe E :	Classement des sous-secteurs par ordre décroissant du taux de fréquence des L.P., Québec, 1995-1997	139
Annexe F :	Classement des sous-secteurs par ordre décroissant du taux de fréquence des M.P., Québec, 1995-1997	151
Annexe G :	Classement des sous-secteurs par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation, Québec, 1995-1997	157
Annexe H :	Classement des sous-secteurs par ordre décroissant du taux de prévalence, Québec, 1995-1997.....	169
Annexe I :	Classement des sous-secteurs par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997	181
Annexe J :	Classement des groupes de travailleurs « sous-secteur d'activité et sexe » par ordre décroissant	193
Annexe K :	Classement des groupes de travailleurs « sous-secteur d'activité et sexe » selon l'ordre des codes CAEQ.....	207

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 :	Répartition du nombre annuel moyen d'effectifs de travailleurs et de travailleurs ETC et du nombre annuel moyen de lésions professionnelles indemnisées (accidents et maladies) selon le sexe, Québec, 1995-1997	13
Tableau 2.2 :	Indicateurs de lésions professionnelles indemnisées, selon le sexe, Québec, 1995-1997	14
Tableau 3.1 :	Distribution des effectifs de travailleurs selon les grands domaines d'activité économique et selon le sexe, Québec, 1995-1997.....	21
Tableau 3.2 :	Distribution des effectifs de travailleurs ETC selon les grands domaines d'activité économique et selon le sexe, Québec, 1995-1997.....	21
Tableau 3.3 :	Distribution du nombre annuel moyen de lésions professionnelles indemnisées selon les grands domaines d'activité et selon le sexe, Québec, 1995-1997	22
Tableau 3.4 :	Indicateurs de lésions professionnelles indemnisées par sexe selon le grand domaine d'activité économique, Québec, 1995-1997	22
Tableau 3.5 :	Indicateurs de lésions professionnelles indemnisées par catégorie professionnelle selon le grand domaine d'activité économique, Québec, 1995-1997.....	24
Tableau 3.6 :	Classement des groupes de travailleurs par ordre décroissant du taux de prévalence ETC selon le sexe et la catégorie professionnelle par grand domaine d'activité, Québec, 1995-1997.....	25
Tableau 4.1 :	Les groupes cibles à fort volume de lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997.....	38
Tableau 4.2 :	Les groupes cibles à plus forte fréquence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997	40
Tableau 4.3 :	Les groupes cibles à plus forte fréquence de maladies indemnisées, Québec, 1995-1997	41
Tableau 4.4 :	Les groupes cibles à très longue durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles, Québec, 1995-1997	42
Tableau 4.5 :	Les groupes cibles à plus forte prévalence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997.....	44

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Évolution du nombre de lésions professionnelles indemnisées au Québec et dans les autres provinces canadiennes, 1982 à 2000.....	12
Graphique 2.2 : Taux de prévalence comparé (effectifs de travailleurs VS effectifs en ETC) selon le sexe, Québec, 1995-1997	14
Graphique 2.3 : Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq sièges de lésion les plus fréquemment signalés, Québec, 1995-1997	15
Graphique 2.4 : Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq natures de lésion les plus fréquemment signalées, Québec, 1995-1997	16
Graphique 2.5 : Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq genres d'accident les plus fréquemment signalés, Québec, 1995-1997	17
Graphique 2.6 : Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq agents causaux les plus fréquemment signalés, Québec, 1995-1997	18
Graphique 3.1 : Classement des groupes de travailleurs par ordre décroissant du taux de prévalence ETC, Québec, 1995-1997.....	26
Graphique 3.2 : Importance relative des maladies professionnelles, par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles indemnisées, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997	29
Graphique 3.3 : Taux de fréquence ETC (%) des maladies professionnelles indemnisées selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997	30
Graphique 3.4 : Taux de fréquence (%) des maladies professionnelles indemnisées, selon le sexe et le domaine d'activité économique, Québec, 1995-1997	30
Graphique 3.5 : Durée moyenne d'indemnisation (jours) des maladies professionnelles ayant nécessité des débours en IRR, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997	32
Graphique 3.6 : Importance relative des APIPP parmi les maladies professionnelles indemnisées, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997.....	32
Graphique 3.7 : Taux moyen d'APIPP des maladies professionnelles indemnisées, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997.....	33
Graphique 3.8 : Distribution du nombre relatif de maladies professionnelles indemnisées par siège de maladie professionnelle, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997	34
Graphique 3.9 : Distribution du nombre relatif de maladies professionnelles indemnisées par nature de la maladie, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997	35

GLOSSAIRE

Accident du travail	Un événement imprévu et soudain attribuable à toute cause, survenant à une personne par le fait ou à l'occasion de son travail et qui entraîne pour elle une lésion professionnelle (LATMP, art. 2). Dans le cadre de la présente étude, il s'agit plus spécifiquement de nouveaux cas d'accidents du travail, rapportés à la CSST, dont l'événement d'origine est survenu durant la période 1995 à 1997, ayant une mention autre que refusé dans le dossier de réclamation, et pour lesquels la CSST a versé des indemnités de remplacement de revenu (IRR).
APIPP	Atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychologique. La détermination du taux d'APIPP est basée sur un barème des dommages qui est uniforme pour le Québec.
CAEQ-84	Classification des activités économiques de 1984 créée par le Bureau de la Statistique du Québec
CCDP	Classification canadienne descriptive des professions du Ministère de la main-d'œuvre immigration et de Statistique Canada
CNP	Classification nationale des professions du Ministère emploi et immigration Canada et de Statistique Canada
CTI-80	Classification type des industries de 1980 de Statistique Canada
CSST	Commission de la santé et sécurité du travail du Québec
Débours	Somme de tous les montants versés dans un dossier de réclamation d'un travailleur ayant adressé une demande d'indemnisation à la CSST en raison d'une lésion professionnelle.
EERH	Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail de Statistique Canada
EPA	Enquête sur la population active de Statistique Canada
ETC	Cette abréviation signifie «Équivalent temps complet». Il s'agit soit d'une estimation du nombre de travailleurs en équivalent temps complet (ETC) effectuée à partir des heures travaillées au cours d'une année ou de l'identification d'un indicateur calculé à partir d'un tel effectif de travailleurs (ex. : taux de prévalence ETC)
Événement d'origine	Terme utilisé à la CSST pour désigner l'événement à l'origine de la lésion professionnelle. Les événements subséquents peuvent être des rechutes, des récidives ou des aggravations.
IRR	Indemnité de remplacement de revenu. Ces indemnités sont versés par la CSST pour compenser la perte de revenu lorsqu'il y a une interruption de travail en raison d'une lésion professionnelle.

LATMP	Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles
Lésion professionnelle	Une blessure ou une maladie qui survient par le fait ou à l'occasion d'un accident du travail, ou une maladie professionnelle, y compris la récurrence, la rechute ou l'aggravation (LATMP, art.2). Dans le cadre de la présente étude, les rechutes, récurrences et aggravations ne constituent pas une lésion professionnelle en soi, mais leurs conséquences (jours d'indemnisation, coûts, etc.) sont comptabilisées avec l'événement d'origine lorsqu'elles font l'objet d'une réclamation à la CSST. Il s'agit donc, plus spécifiquement, de l'ensemble des accidents du travail et des maladies professionnelles tel que défini dans le présent glossaire, y inclus les décès faisant suite à de tels accidents ou maladies. Par ailleurs, aux fins de la présente étude les mentions <i>lésion</i> , <i>lésion indemnisée</i> , <i>lésion professionnelle</i> ou <i>lésion professionnelle indemnisée</i> seront utilisées comme des termes équivalents dans l'univers documenté, sauf avis contraire.
Maladie professionnelle	Une maladie contractée par le fait ou à l'occasion du travail et qui est caractéristique de ce travail ou reliée directement aux risques particuliers de ce travail (LATMP, art. 2). Dans le cadre de la présente étude, il s'agit plus spécifiquement de nouveaux cas de maladie professionnelle rapportés à la CSST. Ces cas doivent avoir une mention autre que refusé dans le dossier de réclamation, et compter au moins un débours (indemnités ou frais) effectué par la CSST, qu'il y ait eu versement d'IRR ou non.
n.c.a.	Non classé ailleurs
Professions manuelles	Professions pour lesquelles l'activité physique joue un rôle prédominant (métiers de la construction, manœuvres, ouvriers spécialisés, etc.)
Professions mixtes	Professions qui nécessitent l'exécution d'activités physiques légères et continues, ou intenses mais ponctuelles (personnel infirmier, coiffeurs, techniciens, etc.)
Professions non manuelles	Professions pour lesquelles l'activité physique joue un rôle mineur (personnel administratif, enseignants, etc.)
PIR	Plan individualisé de réadaptation. Le travailleur qui, en raison de la lésion professionnelle dont il a été victime, subit une APIPP a droit à la réadaptation que requiert son état en vue de sa réinsertion sociale et professionnelle. La CSST prépare et met en œuvre, avec la collaboration du travailleur, un PIR qui peut comprendre, selon les besoins du travailleur, un programme de réadaptation physique, sociale ou professionnelle.
SST	Santé et sécurité du travail

INTRODUCTION

L'activité de recherche qui a conduit à la production de ce document s'inscrit dans la poursuite des travaux amorcés il y a plus de 15 ans portant sur les indicateurs en santé et en sécurité du travail par secteur d'activité économique et par grande catégorie professionnelle (Duguay, Gervais et Hébert, 1986; Hébert, 1993; Hébert, 1996). L'objectif de ces études est de fournir des mesures statistiques sur la fréquence et la gravité des lésions indemnisées par secteur d'activité économique en utilisant un niveau de raffinement le plus détaillé possible, tout en respectant les contraintes méthodologiques qui prennent en compte les systèmes de classification industrielle et professionnelle en vigueur. Une telle démarche permet d'identifier des groupes de travailleurs à risque qui autrement, seraient passés inaperçus à l'échelle des secteurs d'activité économique. Ces informations constituent donc une composante pertinente pour l'orientation des activités de recherche et des interventions en milieu de travail.

Tout comme pour les études antérieures, les mesures statistiques proposées dans ce rapport se présentent sous la forme d'indicateurs de fréquence, de gravité et de prévalence des lésions indemnisées. Toutefois, des ajustements d'ordre méthodologique ont été apportés pour que les indicateurs ainsi produits puissent, selon la portée et les limites des informations disponibles, tenir compte des réalités du monde du travail et du contexte de santé et sécurité au Québec. En effet, en raison de la présence de plus en plus importante d'emplois à temps partiel ou occasionnel, le recours au nombre de travailleurs équivalent temps complet (ETC), estimé à partir des heures travaillées, s'avère plus approprié que les effectifs de travailleurs. L'avantage de ce choix est qu'il tient compte du temps de présence au travail des travailleurs dans un contexte de mutation du marché du travail. De plus, la présence de plus en plus importante de la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail rend nécessaire la production d'indicateurs selon le sexe. Finalement, la présente série d'indicateurs réfère à la situation observée durant la période 1995-1997. Le fait de retenir une période de trois ans assure une plus grande stabilité des données, surtout à l'échelle des sous-secteurs d'activité économique, dans un contexte où le nombre total de lésions professionnelles indemnisées au Québec atteint le niveau le plus bas au cours des 20 dernières années.

Le contenu de ce rapport est également bonifié par l'ajout d'indicateurs de gravité (durée médiane et valeurs seuil d'indemnisation) et d'indicateurs de description de la main-d'œuvre et des lésions indemnisées, notamment pour les groupes de travailleurs affichant les taux de prévalence les plus élevés. Du côté de la main-d'œuvre, les caractéristiques ajoutées sont l'importance relative du nombre de travailleurs autonomes et du nombre de femmes. Les descripteurs et les caractéristiques concernant les lésions indemnisées sont le siège, la nature et l'agent causal de la lésion, le genre d'accident, la proportion de cas avec une incapacité permanente et le taux moyen des incapacités ainsi que la proportion de rechutes et de dossiers ayant nécessité un plan individualisé de réadaptation (PIR). Ces informations sont pertinentes pour mettre en contexte les écarts de niveaux de risque et de gravité entre les groupes de travailleurs. L'intégration de tous ces éléments dans les analyses s'avérera utile pour préciser la nature des interventions ou des recherches à effectuer.

Le document se divise en cinq chapitres. Les principaux éléments méthodologiques sont abordés au premier chapitre. Un portrait d'ensemble de la situation en 1995-1997 et une brève analyse de l'évolution du nombre de lésions professionnelles indemnisées sont traités dans le deuxième

chapitre. Le troisième chapitre présente les indicateurs de fréquence, de gravité et de description selon le sexe, par grand domaine d'activité économique et catégorie professionnelle. Le quatrième chapitre propose diverses avenues pouvant être considérées lors d'un exercice de priorisation d'intervention ou de recherche, et ce à un niveau le plus désagrégré. De plus, il illustre de façon très détaillée les caractéristiques de la main-d'œuvre et des lésions professionnelles indemnisées pour les 21 sous-secteurs affichant les taux de prévalence ETC les plus élevés.

Finalement, une réflexion sur les diverses avenues de recherche est présentée en guise de conclusion.

1. MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre aborde les principaux aspects de la méthodologie. Le lecteur qui désire en savoir davantage sur la démarche méthodologique pourra consulter l'annexe A du présent document.

1.1 Problématique

Les bilans dressés pour les années 1981, 1986 et 1991 (Duguay, Gervais, Hébert) confirment les différences de niveau de risque et de gravité des lésions professionnelles indemnisées selon les secteurs d'activité économique et les professions. Ces bilans ont permis de cibler les groupes d'emplois affichant les taux de fréquence et de gravité de lésions indemnisées les plus élevés au Québec. De plus, le fait de distinguer, dans nos analyses, les travailleurs manuels des autres travailleurs, a mené à l'identification de groupes de travailleurs dont le risque était masqué par un effet de structure professionnelle, notamment les travailleurs manuels oeuvrant dans des secteurs d'activité de commerces et de services.

La présente série d'indicateurs réfère à une période durant laquelle on enregistre les plus faibles volumes de lésions professionnelles indemnisées depuis les deux dernières décennies. En effet, depuis le début des années '90, le nombre de lésions professionnelles indemnisées a enregistré une diminution importante, passant de 180 000 en 1991 à moins de 117 000 en 1996. Cette diminution pourrait s'expliquer par l'effet successif ou simultané de différents événements survenus tout au long de cette période :

- les effets négatifs sur l'emploi de la récession économique en début de période;
- l'accroissement du nombre d'emplois atypiques (à temps partiel, occasionnels, autonomes);
- une tendance à une plus forte concentration de la main-d'œuvre dans des industries moins à risque comme les commerces et les services qui comptent une proportion non négligeable d'emplois atypiques;
- la mise en place de mesures de prévention et les interventions en termes de recherche et d'expertise;
- le recours à des stratégies de gestion de dossier de santé et de sécurité dans les milieux de travail. Parmi ces stratégies, l'assignation temporaire constitue une mesure couramment utilisée. Elle permet d'assigner un travailleur à un poste qui ne présente pas de danger d'aggravation de son état de santé en attendant qu'il redevienne capable d'exercer ses tâches habituelles.

Il n'existe pas de mesure de l'impact de tous ces facteurs sur la baisse des lésions professionnelles indemnisées observée au cours des dernières années. Cependant, dans le cadre de la présente étude, l'effet de certaines réalités du marché du travail, sera considéré par le recours au nombre d'heures travaillées en lieu et place du nombre de travailleurs dans le calcul des indicateurs de fréquence et de prévalence des lésions professionnelles indemnisées. Cette considération concerne essentiellement les emplois à temps partiel et occasionnel.

Les changements décrits brièvement ci-haut ont pu modifier les niveaux de risque et de gravité des lésions professionnelles de différents groupes de travailleurs. La présente étude vise donc à présenter le portrait statistique le plus récent disponible pour décrire la situation et identifier des groupes cibles.

1.2 La démarche méthodologique

La réalisation de l'étude a nécessité l'exploitation d'une source de données sur les lésions professionnelles avec indemnités (CSST) et de trois sources sur la main-d'œuvre (Statistique Canada). Le jumelage des sources d'information nous a permis d'effectuer le calcul de différents indicateurs de SST (taux de fréquence, de prévalence, durée moyenne d'indemnisation) afin d'identifier les groupes cibles de travailleurs. Certaines caractéristiques des lésions indemnisées (taux d'APIPP, nature de la lésion, genre d'accident, etc.) ont aussi été analysées dans l'étude.

Comparativement aux études antérieures, la présente étude statistique sur les indicateurs comporte plusieurs changements méthodologiques. Ces modifications visent à améliorer la qualité des indicateurs et à tenir compte des changements du marché du travail qui ont un impact sur les mesures statistiques. Les données analysées correspondent à une période de trois ans plutôt qu'à une seule année, afin de réduire l'effet des variations aléatoires et conjoncturelles des données. L'accroissement de l'importance du travail à temps partiel, occasionnel et précaire, en particulier dans certains secteurs d'activité économique, augmente les imprécisions liées au calcul des indicateurs. Afin de réduire cet effet, l'utilisation des heures travaillées comme dénominateur dans le calcul des indicateurs, plutôt que des effectifs d'individus, a permis de tenir compte à la fois du temps de travail et du nombre de travailleurs exposés. Les évidences qui se dégagent de la littérature (Messing, 2000) quant à la particularité des activités de travail et des problèmes de SST des femmes, comparativement aux hommes, mènent à une présentation des indicateurs selon le sexe.

1.3 La population statistique à l'étude

La population statistique à l'étude est l'ensemble des travailleurs couverts ou susceptibles d'être couverts par le régime de santé et sécurité du travail du Québec. Pour cette population, les lésions professionnelles analysées réfèrent aux accidents du travail et maladies professionnelles dont l'événement d'origine est survenu entre le 1^{er} janvier 1995 et le 31 décembre 1997. Plus spécifiquement, il s'agit de nouveaux cas d'accidents du travail survenus durant cette période et rapportés à la CSST, ayant une mention autre que refusé dans le dossier de réclamation, et pour lesquels la CSST a versé des indemnités de remplacement de revenu (IRR). Il s'agit aussi de nouveaux cas de maladies professionnelles, et des événements ayant occasionné un décès, rapportés à la CSST durant cette période; ces cas doivent avoir une mention autre que refusé dans le dossier de réclamation, et compter au moins un débours (indemnités ou frais) effectué par la CSST, qu'il y ait eu versement d'IRR ou non. Aux fins de la présente étude les mentions *lésion*, *lésion indemnisée*, *lésion professionnelle* ou *lésion professionnelle indemnisée* seront utilisées comme des termes équivalents dans l'univers documenté, sauf avis contraire.

1.4 Les sources de données

Pour effectuer le calcul des indicateurs, de fréquence et de prévalence, il faut disposer de données sur le nombre de lésions indemnisées ainsi que de données sur les effectifs et les heures travaillées pour la main-d'œuvre couverte par le régime de SST du Québec.

Les données sur les lésions professionnelles reflètent l'image des fichiers administratifs de la CSST au 1^{er} août 1999. Le fait de considérer trois années au lieu d'une réduit l'effet aléatoire de la fluctuation annuelle du nombre de lésions indemnisées. En ce qui concerne la population couverte par le régime, aucune source de données ne fournit une mesure exacte de cette population. Il existe toutefois des données qui en constituent des estimations valables. À cette fin, nous avons utilisé les données du recensement de la population du Canada de 1996. À partir des données de l'enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) ainsi que de celles de l'enquête sur la population active (EPA), deux enquêtes produites par Statistique Canada, nous avons ajusté les données du recensement pour qu'elles soient représentatives des effectifs d'individus et d'heures travaillées durant la période 1995-1997.

1.5 La correspondance entre les systèmes de classifications d'activité économique et des professions de la CSST et de Statistique Canada

La mesure du risque relatif de lésions professionnelles indemnisées se définit comme étant le rapport du nombre d'événements accidentels (numérateur) sur la population exposée (dénominateur). Les données exploitées en vue de la production de ce rapport proviennent respectivement du fichier des lésions professionnelles de la CSST et du recensement canadien. Avant 1996, les deux organismes pourvoyeurs de données ont utilisé des systèmes de classification relativement similaires que ce soit pour les secteurs d'activité économique ou pour les professions. L'exercice de correspondance a donc nécessité un investissement mineur en ce qui a trait à l'activité économique, car la CAEQ-84 utilisée à la CSST est, à quelques exceptions près, identique à la CTI-80 de Statistique Canada. Il en était de même pour les systèmes de classification des professions, la CTP-80 de Statistique Canada et la CCDP (CSST) étant très apparentées.

Si, pour l'année de référence de 1996, ces deux organismes ont toujours recours aux systèmes de classification des activités économiques similaires, il en est autrement pour les classifications des professions. Comme il a été mentionné à la section 1.2.2, Statistique Canada diffuse les informations selon la Classification type des professions (CTP-91). Les principes qui ont conduit à cette nouvelle classification sont basés sur le niveau (formation académique) et le genre de compétence (pertinence de la formation dans le genre de travail exécuté), tandis que le principe de la classification de la CTP-80 reposait essentiellement sur le genre de travail accompli (nature du travail, matériau utilisé). Pour rendre compatible la production de données sur le nombre de travailleurs et le nombre d'heures travaillées avec le système de classification des professions en usage à la CSST, il a fallu effectuer un exercice de correspondance à partir d'une matrice qui répartit ces informations selon les deux systèmes de classification de professions à partir des données de 1991, année pour laquelle Statistique Canada a produit des informations pour les deux classifications (CTP-80 et CTP-91). En émettant l'hypothèse que la distribution relative du

nombre de travailleurs et des heures travaillées selon ces deux classifications est demeurée constante de 1991 à 1996, il a été possible, pour 1996, d'estimer la population des travailleurs et des heures travaillées selon la structure de classification CTP-80 car les données de la CSST (au numérateur) sont codées selon la CCDP, soit le système de classification apparenté à la CTP-80.

1.6 Les catégories professionnelles

La production d'indicateurs quinquennaux sectoriels de fréquence et de gravité des lésions professionnelles indemnisées (Hébert, 1996) proposent une approche visant à mieux cibler les groupes de travailleurs les plus affectés par les lésions indemnisées. L'approche ainsi retenue porte sur la distinction entre travailleurs manuels, non manuels et mixtes (Hébert et al., 1996).

Chacune de ces catégories se définit de la façon suivante :

Travailleur manuel

Celui qui exerce un métier exigeant la manipulation de charges lourdes ou moyennes sur une base régulière (*ex : travailleurs forestiers, mineurs et la grande majorité des travailleurs des industries de transformation*). Sont également inclus dans cette catégorie, ceux qui manipulent des charges plus légères mais doivent travailler en utilisant une posture statique continue (*ex. : opératrices de machine à coudre*) OU effectuent un travail répétitif continu (*ex. : travailleurs des abattoirs*).

Travailleur mixte

Celui qui exerce un métier nécessitant la manipulation de charges légères et un travail avec posture statique discontinue OU manipule occasionnellement une charge lourde ou moyenne : *les infirmières auxiliaires, les vétérinaires, les pompiers et l'ensemble des contremaîtres supervisant les travailleurs des industries de transformation*. Sont également compris dans cette catégorie ceux qui effectuent un travail exigeant de nombreux mouvements et manipulations avec une charge légère OU qui effectuent un travail répétitif discontinu (*ex. : coiffeurs, barmen, magasiniers et ordonnanciers*).

La définition des travailleurs mixtes se caractérise donc par la ponctualité ou la discontinuité des efforts physiques à déployer lors de l'exécution des tâches. Par ailleurs, pour certaines professions il fut impossible soit de déterminer l'importance de l'activité physique (*ex. : code 9919 - autres travailleurs non classés ailleurs*), soit d'identifier une dominante parmi la liste des sous-composantes à sept (7) chiffres : *artistes et techniciens de la scène nca (code 3339) et le personnel des services auxiliaires au sol (code 9113)*. Compte tenu de ces considérations techniques nous avons jugé préférable d'assigner la catégorie mixte à ces professions.

Travailleur non manuel

Celui qui exerce un métier où la charge manipulée et l'activité physique sont négligeables. Ce groupe compte notamment les directeurs et administrateurs, les travailleurs des sciences naturelles et sociales, les enseignants et la majorité du personnel administratif.

À partir de ces définitions, les quelques 500 codes CCDP à quatre chiffres et leurs équivalents CTP-80, ont été groupés selon ces trois catégories.

1.7 Définitions des indicateurs socio-sanitaires

Les indicateurs ont comme principal objectif de quantifier les différences entre les niveaux de risque et de gravité de lésions indemnisées par profession et par secteur d'activité économique. La conception de ces indicateurs repose sur des conventions couramment admises, ce qui permet des comparaisons interprovinciales, internationales et même temporelles. De plus, l'emploi de ces mesures s'avère fort utile dans une démarche d'orientation, de priorisation et d'évaluation des interventions en milieu de travail.

Dans la présente étude, les indicateurs de risque (fréquence et prévalence) réfèrent aux populations de travailleurs équivalent temps complet (ETC) calculés à partir des heures travaillées plutôt qu'au nombre de travailleurs exposés. Ce changement par rapport aux études antérieures (1981, 1986 et 1991) s'explique par le souci de tenir compte de la réalité du travail atypique, plus particulièrement le travail à temps partiel. De cette façon, l'intégration du nombre d'heures travaillées dans l'expression de la fréquence et de la prévalence des lésions professionnelles indemnisées vise à obtenir des valeurs plus représentatives en termes de risques associés au temps de travail, en considérant l'effet des emplois à temps partiel et des emplois occasionnels sur ce temps de présence au travail.

Les équivalents en travailleurs à temps complet se calculent de la manière suivante :

$$\frac{\text{Nombre d'heures travaillées} \times 48 \text{ semaines}}{2000 \text{ heures travaillées}}$$

Le calcul des indicateurs s'effectue pour tous les groupes de travailleurs comptant au moins 1 000 travailleurs ou 1 500 000 heures travaillées et au moins 100 lésions indemnisées pour toute la période 1995-1997.

Les nouveaux cas de lésions correspondent aux lésions professionnelles indemnisées dont l'événement d'origine est survenu durant la période 1995-1997. Les formules suivantes présentent la façon dont ont été calculés les principaux indicateurs utilisés dans cette étude.

a) Taux de fréquence ETC

Il s'agit du rapport du nombre annuel moyen de lésions professionnelles indemnisées survenues en 1995-1997 sur le nombre de travailleurs équivalent temps complet (ETC). Le résultat de ce rapport est exprimé en %, et s'apparente au taux de fréquence tel que proposé par les conventions internationales (BIT, 1974).

$$\frac{(\text{Nombre de nouveaux cas de lésions en 1995 – 1997}) / 3}{\text{Nombre annuel moyen de travailleurs en 1995 – 1997}} \times 100$$

b) Durée moyenne d'indemnisation

Cet indice est calculé à partir du nombre total de jours d'indemnisation rapporté sur le nombre total de lésions survenues au cours des années 1995-1997, que ces jours aient été indemnisés durant la même période ou plus tard. Cette valeur est exprimée en jours de calendrier.

$$\frac{\text{Nombre de jours d'indemnisation pour les nouveaux cas de lésions durant la période de 1995 – 1997}}{\text{Nombre de nouveaux cas de lésions durant la période de 1995 – 1997}}$$

Cet indice constitue l'une des mesures de la gravité de l'ensemble des dossiers de lésions professionnelles indemnisées.

c) Durée médiane d'indemnisation

Le fait que la très grande majorité des lésions professionnelles indemnisées se concentre dans de courtes durées et une minorité dans de très longues durées d'indemnisation, la moyenne ne constitue pas la meilleure caractéristique de tendance centrale. Le recours à la médiane permet de mieux caractériser la tendance centrale dans un contexte de distribution asymétrique des lésions indemnisées selon les durées d'indemnisation.

La durée médiane se définit comme étant la valeur exprimée en jours se situant au centre de la distribution des jours d'indemnisation; 50% des dossiers présentent des durées d'indemnisation au-dessus de cette valeur, l'autre 50% des dossiers se situent au-dessous de cette même valeur.

d) Valeurs seuils de durée d'indemnisation

Deux valeurs seuils de durée d'indemnisation ont été retenues, soit les dossiers ayant occasionné des absences entre 1 et 14 jours et ceux occasionnant des durées supérieures à 180 jours (6 mois). Ces informations permettent de compléter l'analyse des indicateurs de gravité que sont les durées moyenne et médiane d'indemnisation.

e) Taux de prévalence ETC (Indicateur synthétique de travailleurs absents quotidiennement)

Cet indicateur est une mesure synthétique qui combine le taux de fréquence ETC et la durée moyenne d'indemnisation. S'apparentant au taux de prévalence des études antérieures, cette mesure estime le nombre de travailleurs qui, à chaque jour de calendrier, sont absents du travail en raison d'une lésion professionnelle indemnisée.

$$\left[\left(\frac{\text{Nombre de jours indemnisés pour les nouveaux cas de lésions en 1995 – 1997} / 3}{\text{Nombre annuel moyen de travailleurs ETC durant la période 1995 – 1997}} \right) \div 365 \text{ jours} \right] \times 1000$$

f) Indicateurs de description

Afin de mieux situer la survenue des lésions professionnelles indemnisées dans le contexte socio-économique et circonstanciel des événements, des indicateurs de nature descriptive sont produits pour l'analyse des groupes cibles affichant les taux de prévalence les plus élevés.

Caractéristiques socio-économiques

- proportion de la main-d'œuvre féminine;
- proportion de la main d'œuvre autonome.

Descripteurs des lésions professionnelles indemnisées :

- nature de la lésion;
- siège de la lésion;
- genre d'accident;
- agent causal de la blessure.

Caractéristiques des lésions professionnelles indemnisées :

- proportion de dossiers avec rechutes;
- proportion de dossiers avec atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychologique (APIPP);
- taux moyen d'APIPP;
- proportion de dossiers inscrits à un plan individualisé de réadaptation (PIR).

1.8 Les limites des données et des résultats

Les sources de données comportent généralement des limites et des biais. L'utilisation de données statistiques nécessite donc une connaissance de ces aspects afin d'en tenir compte lors de l'analyse des résultats, ou dans le choix des analyses à effectuer.

Les données sur la main-d'œuvre incluent l'ensemble des travailleurs (salariés et autonomes), ce qui constitue une surestimation de la population couverte par le régime SST et par conséquent une sous-estimation des taux réels.

Les données sur les lésions professionnelles indemnisées proviennent des fichiers de l'Infocentre de la CSST. La principale limite de ces données est qu'elles ne concernent que les lésions déclarées à la CSST et indemnisées par cette dernière, et non l'ensemble des lésions survenues au travail. En effet, certains changements en matière de gestion des dossiers de santé et sécurité, en particulier l'utilisation de plus en plus fréquente de l'assignation temporaire, implique qu'une partie des lésions professionnelles qui surviennent au travail ne sont pas déclarées à la CSST, ou que les travailleurs reçoivent des indemnités durant une période plus courte. C'est pour cette raison que nous favoriserons l'emploi de l'expression lésions professionnelles indemnisées, ou lésions indemnisées, à la place de lésions professionnelles. Le nombre de lésions indemnisées étant un sous-ensemble du nombre de lésions professionnelles survenue au Québec, ce biais favorise donc une sous-estimation des taux réels de l'ensemble des lésions professionnelles.

Une seconde limite a trait aux objectifs de codification de la CSST et de Statistique Canada qui sont sensiblement différents l'un de l'autre : la CSST colligeant l'information spécialement à des fins administratives cependant que l'organisme fédéral recueille des données pour esquisser un profil de la main-d'œuvre canadienne.

C'est ainsi que même si l'existence — ou l'établissement — de correspondance entre les systèmes de classification des secteurs d'activité économique et des professions de la CSST et de Statistique Canada permet techniquement une plus grande précision dans le calcul des indicateurs, elle induit également des biais dans la valeur de ces mêmes indicateurs. Il est donc possible qu'apparaissent des attributions erronées de lésions professionnelles indemnisées à certains groupes de travailleurs.

2. APERÇU GÉNÉRAL

2.1 Faits saillants

- Le nombre de lésions professionnelles indemnisées par la CSST est passé de près de 220 000 à la fin des années 80 à moins de 120 000 vers la fin de la décennie 90.
- Durant la période 1995-1997 la population active au Québec se chiffrait à environ 3 millions de travailleurs, mais à 2,5 millions lorsque les effectifs sont exprimés en équivalent temps complet, soit 1 million de femmes et 1,5 million d'hommes.
- Plus de trois lésions indemnisées sur quatre surviennent aux hommes.
- Le taux de fréquence ETC, qui est de 4,8 % en 1995-1997, est deux fois plus élevé chez les hommes (6,1 %) que chez les femmes (2,8 %).
- Les durées moyennes et médianes d'indemnisation, durant la période 1995-1997 sont plus courtes chez les hommes (moyenne = 53; médiane = 10 jours) que chez les femmes (moyenne = 67; médiane = 13 jours).
- Il y avait, au cours de la période 1995-1997, 7,4 travailleurs absents quotidiennement par 1 000 travailleurs ETC. Ce taux de prévalence ETC est plus élevé chez les hommes (8,8 ‰) que chez les femmes (5,2 ‰).
- Les principales natures de lésion sont, par ordre décroissant, les entorses-foulures (35 %), les ecchymoses-contusions (14 %), les problèmes musculo-squelettiques (9 %), les plaies ouvertes (9 %) et les fractures (6 %). Chez les femmes, les problèmes musculo-squelettiques occupent le deuxième rang.
- Les sièges de lésion les plus fréquemment atteints sont, par ordre décroissant, le dos (26 %), les doigts (14 %), l'épaule (7 %), l'œil (6 %) et le genou (5 %). La situation chez les femmes se distingue de celle des hommes par des blessures à l'épaule, au poignet et à la cheville plus fréquentes que celles subies aux mains; les blessures aux yeux et aux genoux se retrouvent respectivement aux 16e et 9e rangs chez les femmes.
- Les trois genres d'accident les plus fréquents sont les efforts excessifs en tirant ou poussant (autres efforts excessifs) (14 %), le fait d'être frappé par un objet ou du matériel (13 %) et les efforts excessifs en soulevant des objets ou du matériel (10 %). Il est à noter que chez les femmes, les chutes au même niveau se situent au troisième rang.
- L'agent causal de la lésion le plus fréquent est le mouvement corporel ou la posture (20,4 %), suivi par les contenants tels les sacs, bouteilles, et contenants sous pression atmosphérique (6 %), les machines (6 %), les personnes (client, patient ou collègue de travail) (5 %), ainsi que les boîtes et caisses (5 %). Chez les femmes, les personnes (14 %) se situent au deuxième rang comparativement au 20e rang chez les hommes.

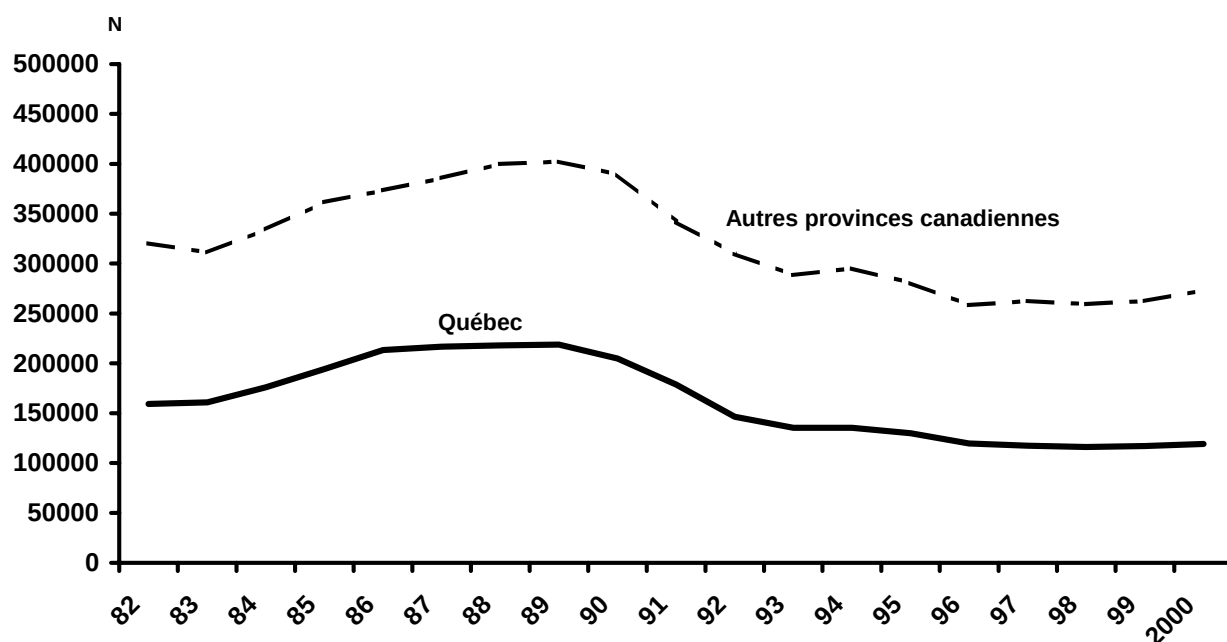
2.2 L'évolution au cours des vingt dernières années

Au cours de la période 1982 à 2000, le nombre de lésions professionnelles indemnisées par la CSST présente des fluctuations importantes (graphique 2.1). Selon les données recueillies dans les rapports annuels de la CSST, le nombre de lésions indemnisées est passé de près de 220 000

vers la fin des années 80 à moins de 120 000 vers la fin de la décennie 90, soit la période pour laquelle est produite la présente série d'indicateurs. Une tendance à la baisse est aussi relevée dans les autres provinces canadiennes au cours de ces dix années, mais elle semble moins prononcée qu'au Québec.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer, à des degrés divers, l'évolution du volume de lésions professionnelles indemnisées au Québec au cours des 20 dernières années. Parmi ceux-ci il y a les changements structurels de la main-d'œuvre (vieillesse, féminisation, tertiarisation), la mise en place de réformes de la tarification au début et à la fin des années 90, l'adoption de mesures du maintien du lien d'emploi ainsi que les retombées de recherche et d'intervention.

Graphique 2.1 : Évolution du nombre de lésions professionnelles indemnisées au Québec et dans les autres provinces canadiennes, 1982 à 2000



Sources : CSST, Rapports annuels, 1982 à 2000
 Association des commissions des accidents du travail du Canada, Programme national de statistiques sur les accidents du travail, Canada 1998-2000

2.3 Les lésions professionnelles indemnisées en 1995-1997

Durant la période 1995-1997, la population active occupée au Québec se chiffrait à environ 3 millions de travailleurs en moyenne annuellement (tableau 2.1). Ces effectifs sont du même ordre de grandeur qu'en 1991. Exprimés en nombre de travailleurs ETC, ces effectifs atteignent 2,5 millions d'individus qui comprennent un million de femmes et 1,5 million d'hommes.

Du côté des lésions professionnelles indemnisées, le nombre annuel moyen s'élève à 122 307. Un peu plus des trois quarts de ces événements survient aux hommes (77 %).

Tableau 2.1 : Répartition du nombre annuel moyen d'effectifs de travailleurs et de travailleurs ETC et du nombre annuel moyen de lésions professionnelles indemnisées (accidents et maladies) selon le sexe, Québec, 1995-1997

Sexe	Effectifs de travailleurs		Travailleurs ETC		Ratio ETC/Effectifs	Lésions professionnelles	
	N	%	N	%		N	%
Femmes	1 397 059	45,3	1 013 939	39,9	0,73	28 626	23,4
Hommes	1 685 072	54,7	1 527 056	60,1	0,91	93 681	76,6
Total	3 082 131	100,0	2 540 994	100,0	0,82	122 307	100,0

2.3.1 Les indicateurs de lésions professionnelles indemnisées

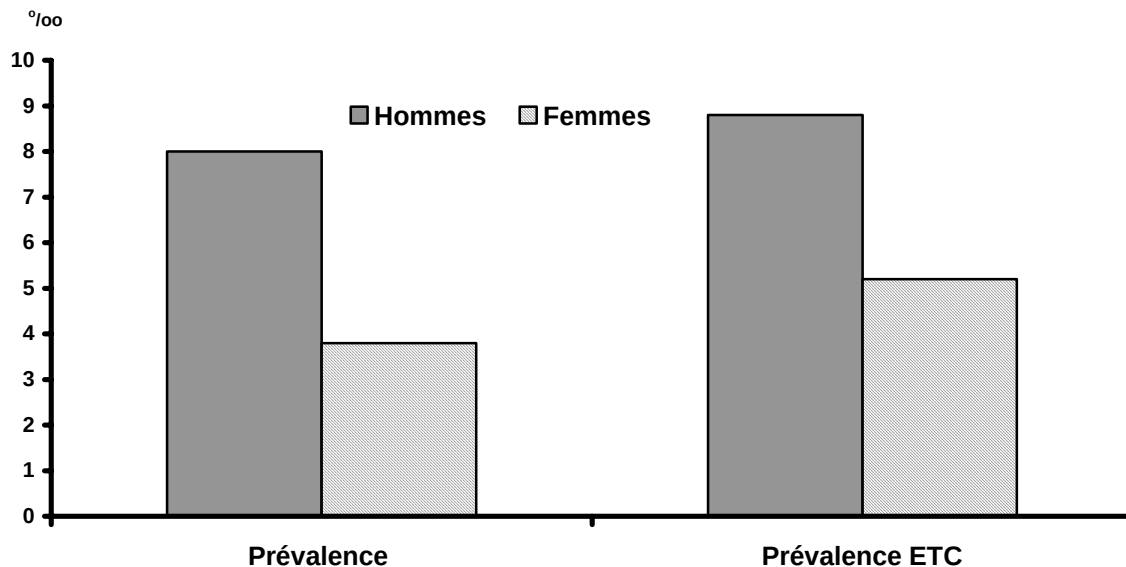
Au Québec, en 1995-1997, le taux d'incidence des lésions professionnelles indemnisées se situe à 4,0 % (tableau 2.2) comparativement à 5,9 % en 1991 (Hébert, 1996). Le taux de fréquence ETC se chiffre quant à lui à 4,8 %. Les durées moyennes et médianes d'indemnisation atteignent 55,9 jours et 11 jours respectivement. Plus de 60% des lésions indemnisées occasionnent des absences de 1 à 14 jours, tandis que des rechutes surviennent dans 5,7% des cas. Une atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychologique (APIPP) est reconnue dans un cas sur dix et la moyenne du pourcentage d'APIPP est de 7,9 %. Près de 4% des dossiers ont nécessité la mise en place d'un plan individualisé de réadaptation (PIR). Le taux de prévalence ETC, soit la mesure synthétique qui combine le taux de fréquence et la durée moyenne d'indemnisation, indique que plus de sept travailleurs sur 1000 en équivalent temps complet (ETC), s'absentent quotidiennement du travail en raison d'une lésion indemnisée.

Si le taux de fréquence est deux fois plus élevé chez les hommes (6,1 %) que chez les femmes (2,8 %), les durées d'indemnisation moyennes et médianes sont plus courtes chez les hommes (moyenne = 53 jours; médiane = 10 jours) que chez les femmes (moyenne = 67 jours; médiane = 13 jours). D'autres indicateurs de gravité comme le pourcentage de dossiers avec des absences de plus de 180 jours, le pourcentage de dossiers avec rechute, et le pourcentage de dossiers avec un PIR laissent entrevoir des atteintes plus graves chez les femmes que chez les hommes, sans doute associées à la nature des blessures ou des maladies (voir section 2.3.2). Finalement, les taux de prévalence ETC affichent 8,8 ‰ chez les hommes et 5,2 ‰ chez les femmes. Le fait de considérer simultanément les effectifs ETC et les durées moyennes d'absence dans le calcul de la prévalence, réduit ainsi l'écart entre les hommes et les femmes en matière de prévalence; au lieu de se situer à 4,4 ‰, cette différence se situe à 3,6 ‰ (graphique 2.2). Ces écarts sont en partie attribuables à des différences dans la distribution de la main-d'œuvre en matière d'activité économique et de profession.

Tableau 2.2 : Indicateurs de lésions professionnelles indemnisées, selon le sexe, Québec, 1995-1997

Indicateurs de lésions indemnisées	Femmes	Hommes	Total
Taux de fréquence ETC (%)	2,8	6,1	4,8
Taux d'incidence (%)	2,0	5,6	4,0
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	66,9	52,5	55,9
Durée médiane d'indemnisation (jours)	13,0	10,0	11,0
% de dossiers de 1 à 14 jours	55,2	62,4	60,7
% de dossiers plus de 6 mois	8,0	5,7	6,3
% de rechutes	7,0	5,4	5,7
% de dossiers avec APIPP	7,3	11,2	10,3
APIPP moyen (%)	6,1	8,3	7,9
% de dossiers avec un PIR	4,4	3,6	3,8
Taux de prévalence (‰)	3,8	8,0	6,1
Taux de prévalence ETC (‰)	5,2	8,8	7,4

Graphique 2.2 : Taux de prévalence comparé (effectifs de travailleurs VS effectifs en ETC) selon le sexe, Québec, 1995-1997



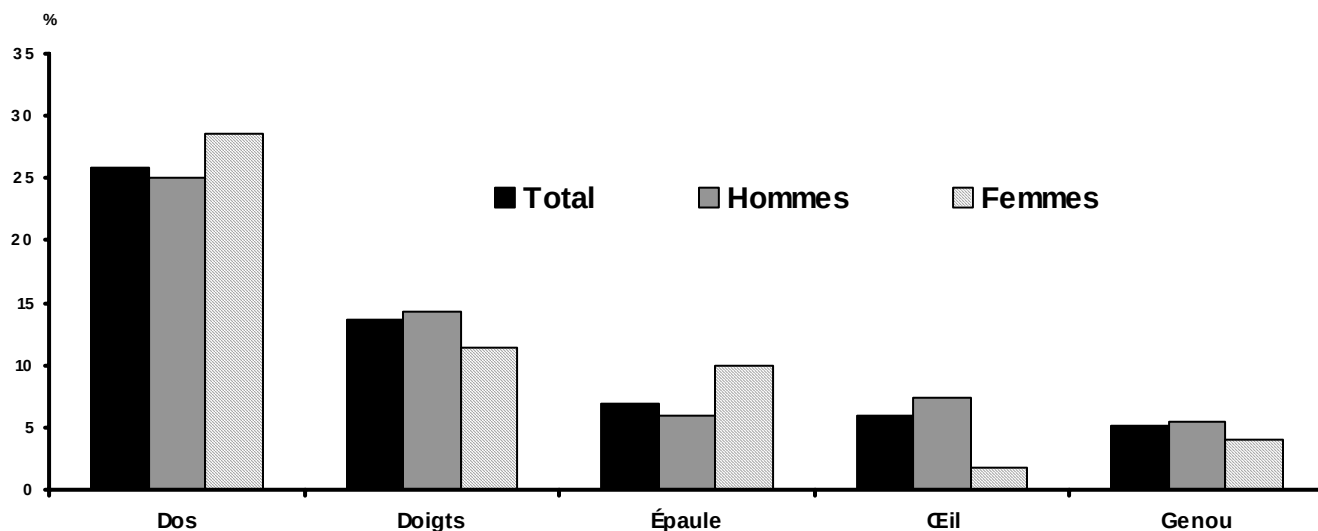
2.3.2 Les descripteurs de lésions professionnelles indemnisées

L'analyse des descripteurs de lésions professionnelles indemnisées vise à indiquer les natures, les sièges, les agents causaux de la lésion ainsi que les genres d'accident présentant les plus fortes fréquences relatives de lésions indemnisées. Des résultats selon le sexe sont également présentés. Il ressort que la distribution des lésions indemnisées présente des différences significatives (khi-deux, $p < 0,05$) selon le sexe, et ce pour les quatre descripteurs.

Siège de la lésion

Les sièges de lésion les plus fréquemment atteints sont, par ordre décroissant *le dos* (26 %), *les doigts* (14 %), *l'épaule* (7 %), *l'œil* (6 %) et *le genou* (5 %) (graphique 2.3). Le *dos* et les *doigts* se situent en tête de liste tant chez les hommes que chez les femmes, et ce avec des durées moyennes et médianes d'indemnisation comparables. La situation chez les femmes se démarque de celle des hommes par des blessures à l'épaule, au poignet et à la cheville plus fréquentes que celles subies aux mains (tableau B.1, Annexe B). Les blessures à l'œil et au genou se retrouvent respectivement aux 16^e et 9^e rangs chez ces dernières.

Graphique 2.3 : Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq sièges de lésion les plus fréquemment signalés, Québec, 1995-1997

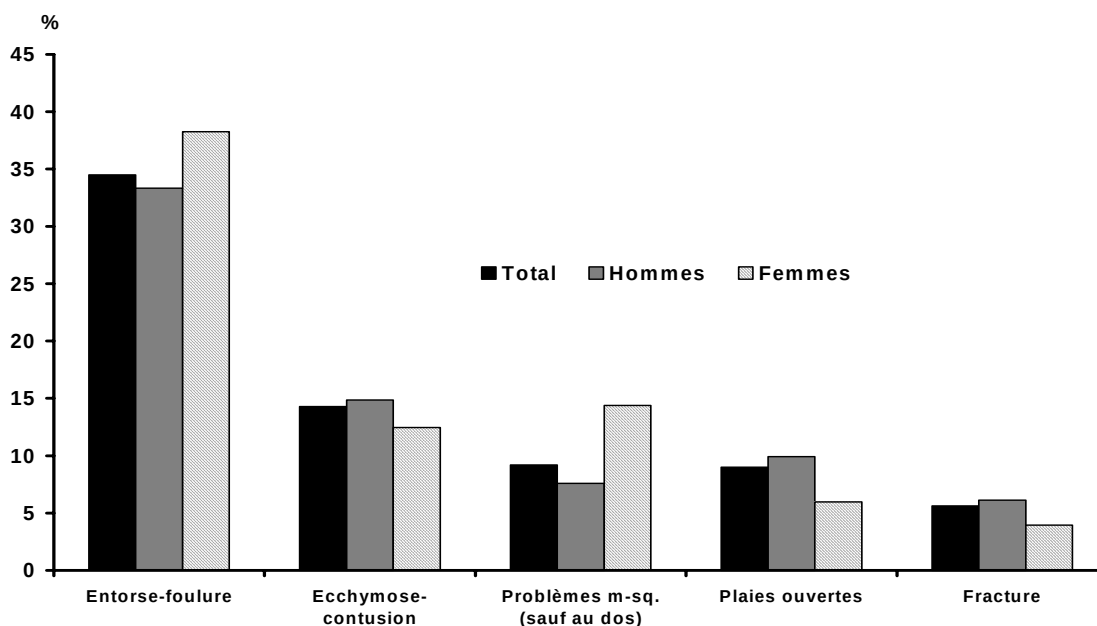


Source : Tableau B.1, Annexe B

Nature de la lésion

Près de trois lésions indemnisées sur quatre se concentrent dans cinq natures de la lésion (graphique 2.4). Il s'agit, par ordre décroissant des *entorses-foulures* (35 %), des *ecchymoses-contusions* (14 %), des *problèmes musculo-squelettiques* (9 %), des *plaies ouvertes* (9 %) et des *fractures* (6 %). Les fractures occasionnent les plus longues durées moyennes (103 jours) et médianes (40 jours) d'indemnisation (tableau B.2, Annexe B).

Graphique 2.4 : Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq natures de lésion les plus fréquemment signalées, Québec, 1995-1997



Source : Tableau B.2, Annexe B

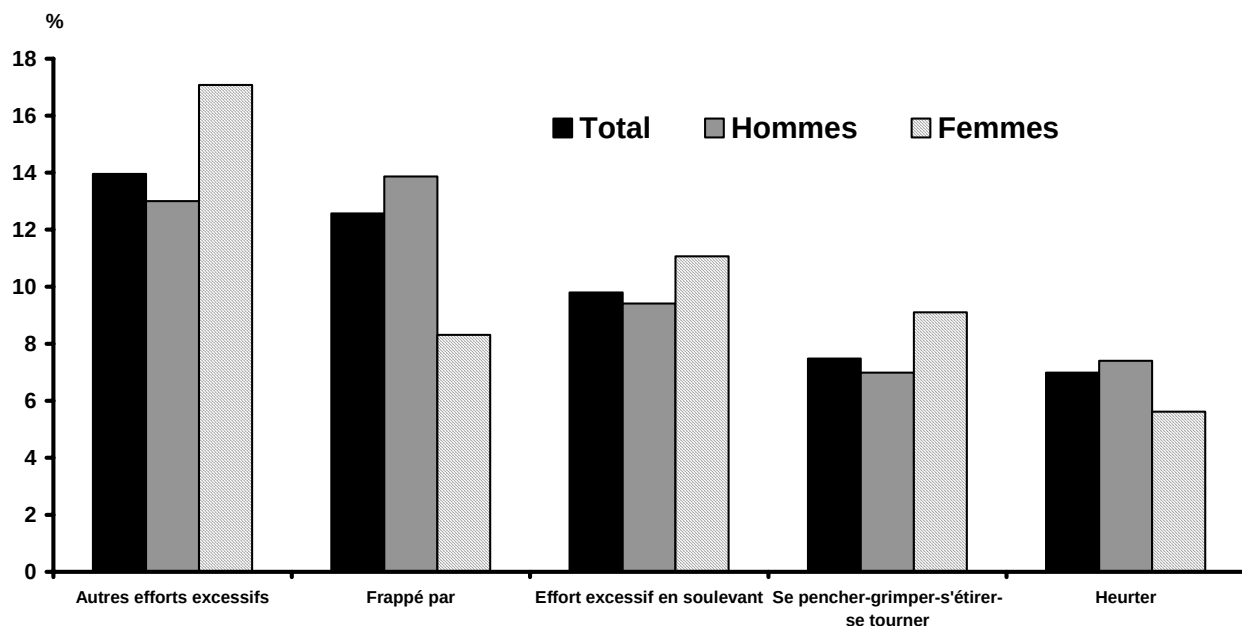
À part les *entorses-foulures* qui occupent le premier rang pour les deux sexes, les *ecchymoses-contusions* et les *plaies ouvertes* sont relativement plus nombreuses chez les hommes. Ce sont toutefois les *problèmes musculo-squelettiques* qui occupent le deuxième rang chez les femmes. Ces problèmes occasionnent des durées moyennes et médianes d'indemnisation nettement plus élevées que chez les hommes. En fait, les différences de durées moyennes associées à cette nature de blessure expliqueraient 64 % de l'écart de la durée moyenne entre les hommes et les femmes, toutes natures confondues.

Genre d'accident

Le genre d'accident ou d'exposition décrit de quelle manière la blessure ou la maladie a été produite ou infligée par l'agent causal de la lésion. Les efforts excessifs en tirant ou en poussant (*autres efforts excessifs*) (14 %), le fait d'être *frappé par un objet ou du matériel* (13 %) et les *efforts excessifs* déployés en soulevant des objets ou du matériel (10 %) constituent les trois

genres d'accident les plus fréquents (graphique 2.5). Si chez les hommes on retrouve en tête de liste ces trois genres d'accident, chez les femmes, les *chutes au même niveau* constituent le troisième genre d'accident en importance (tableau B.3, Annexe B). Par ailleurs, les blessures causées par la présence de *corps étrangers* sont, toute proportion gardée, cinq fois plus élevées chez les hommes que chez les femmes, tandis que les *mouvements répétitifs* ont un poids relatif trois fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Les durées d'indemnisation associées à ce genre d'accident comptent parmi les plus longues, notamment chez les femmes (moyenne = 112 jours; médiane = 28 jours).

Graphique 2.5 : Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq genres d'accident les plus fréquemment signalés, Québec, 1995-1997



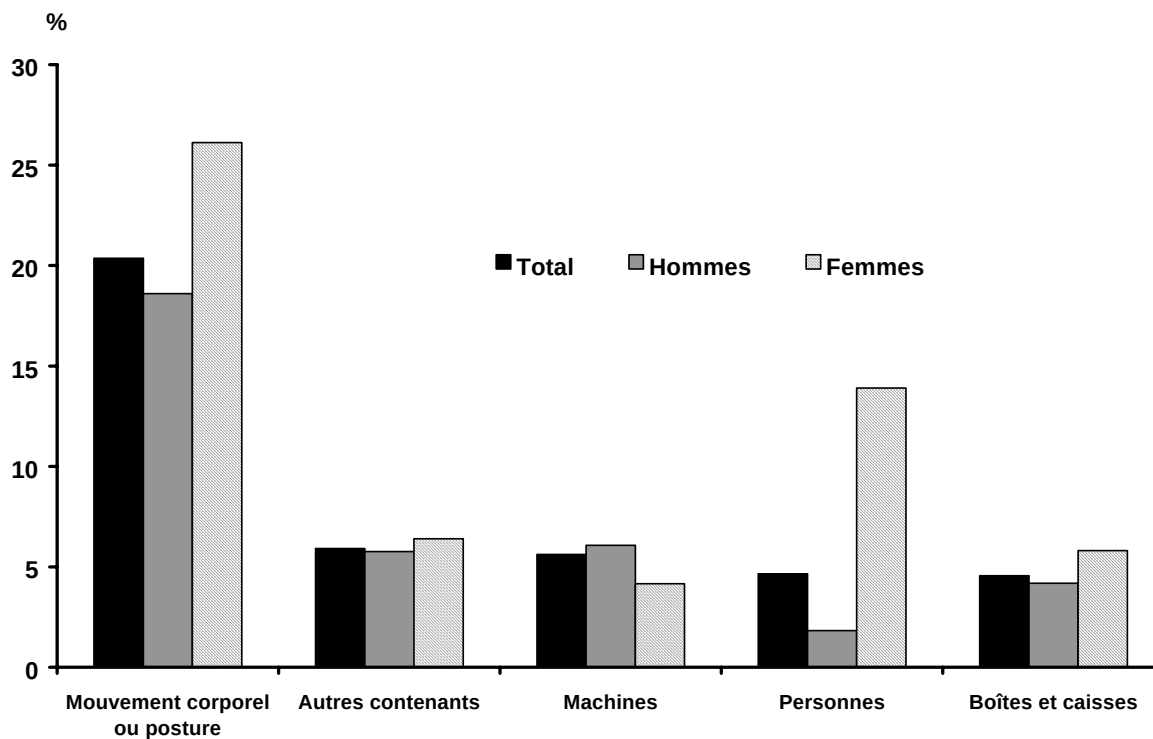
Source : Tableau B.3, Annexe B

Agent causal de la lésion

L'agent causal de la lésion identifie l'objet, la substance, l'exposition ou le mouvement du corps qui a produit ou infligé directement la lésion. Plus d'une fois sur cinq, c'est *le mouvement corporel ou la posture* qui constitue l'agent causal le plus souvent identifié (graphique 2.6). Suivent dans l'ordre, les *autres contenants*, notamment les sacs, bouteilles, et contenants sous pression atmosphérique (6 %), les *machines* (6 %), les *personnes* (client, patient ou collègue de travail) (5 %), ainsi que les *boîtes et caisses* (5 %). Ce descripteur de lésion présente des différences entre les hommes et les femmes qui semblent être associées aux tâches et aux environnements de travail dominants selon le sexe. Chez les hommes cette distinction réfère aux *déchets-rebuts-débris* (5%), aux *autres pièces et matériaux* (5 %) comme les organes d'assemblages, cordes et attaches et aux *éléments de structures métalliques* (4%) qui comptent parmi les dix agents les plus identifiés chez les hommes (tableau B.4, Annexe B). Chez les

femmes, en plus des *personnes* (14 %), qui se loge au deuxième rang comparativement au 20^e rang chez les hommes, les *planchers intérieurs* (5%) constituent le cinquième agent causal le plus fréquemment identifié.

Graphique 2.6 : Distribution du nombre relatif de lésions professionnelles indemnisées selon les cinq agents causaux les plus fréquemment signalés, Québec, 1995-1997



Source : Tableau B.4, Annexe B

3. LES INDICATEURS DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES INDEMNISÉES PAR GRAND DOMAINE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

3.1 Faits saillants

3.1.1 *Ensemble des lésions professionnelles indemnisées*

- Plus de la moitié des lésions professionnelles indemnisées survient aux travailleurs du domaine des activités tertiaires qui comptent pour près des trois quarts de la main-d'œuvre québécoise.
- Les travailleurs du domaine d'activité secondaire affichent les taux de fréquence (9,0 %) et de prévalence ETC (13,1 ‰) les plus élevés. Cette observation s'applique autant chez les hommes que chez les femmes, ces dernières affichant cependant des taux inférieurs à ceux des hommes.
- Peu importe le domaine d'activité, la durée moyenne d'indemnisation est plus longue chez les femmes que chez les hommes, notamment dans les activités secondaires (+22,9 jours).
- L'intégration des catégories professionnelles à l'échelle des domaines d'activité économique démontre que les plus fortes proportions de lésions indemnisées surviennent aux travailleurs manuels.
- Les travailleurs manuels masculins affichent les taux de prévalence les plus élevés, peu importe le domaine d'activité. Leurs collègues féminins de la même catégorie professionnelle affichent des valeurs similaires dans les domaines d'activités secondaires et tertiaires. Les travailleuses mixtes et non manuelles de ces deux domaines d'activité affichent des taux de prévalence ETC supérieurs ou voisins de ceux des hommes.
- Les femmes exerçant un métier manuel dans les domaines des activités secondaires seraient plus concernées par des situations de travail occasionnant des problèmes musculo-squelettiques, tandis que les hommes seraient aux prises avec des contextes de travail causant des blessures à la suite de contacts.
- Les blessures aux hommes et aux femmes exerçant un métier manuel dans les domaines des activités tertiaires se caractérisent en une plus forte proportion de problèmes musculo-squelettiques chez les femmes et de blessures aux yeux chez les hommes.
- Chez les travailleurs mixtes des domaines d'activité secondaire et tertiaire, les entorses-foulures et les ecchymoses et contusions arrivent en tête de liste, autant chez les hommes que chez les femmes, les problèmes musculo-squelettiques affichant toutefois des proportions supérieures chez ces dernières.

3.1.2 *Maladies professionnelles indemnisées*

- Parmi les quelques 360 000 lésions professionnelles indemnisées durant la période 1995-1997, moins de 18 000 étaient des maladies professionnelles, soit un peu plus de 5 % des cas.

- L'importance relative des maladies professionnelles indemnisées est plus élevée chez les femmes (7,4 %) que chez les hommes (4,2 %).
- Par catégorie professionnelle, le taux de fréquence ETC des maladies professionnelles indemnisées le plus élevé se retrouve chez les travailleurs des professions manuelles (5,2 ‰), en particulier chez les femmes (8,0 ‰).
- Par domaine d'activité économique, le taux de fréquence ETC des maladies professionnelles indemnisées le plus élevé se retrouve dans l'activité secondaire (6,6 ‰), en particulier chez les femmes (9,4 ‰).
- Plus de 40 % des maladies professionnelles indemnisées n'ont pas nécessité de jours d'arrêt de travail indemnisés par la CSST. Cette proportion est de 55 % pour les hommes mais uniquement de 15 % pour les femmes.
- Les maladies professionnelles indemnisées occasionnant des jours d'arrêt de travail ont nécessité, en moyenne, une durée d'indemnisation trois fois plus longue (155 jours) que pour l'ensemble des lésions professionnelles indemnisées (56 jours).
- Dans plus d'un cas sur trois, les travailleurs ayant une maladie professionnelle indemnisée avaient une atteinte permanente à leur intégrité physique ou psychologique (APIPP), ce qui est presque quatre fois plus que pour l'ensemble des lésions indemnisées. Chez les hommes, cette proportion est de près d'un cas sur deux alors que chez les femmes, elle est de moins d'un cas sur cinq.
- Le taux moyen de l'APIPP est de plus de 11 %; il est deux fois plus élevé chez les hommes (12,2 %) que chez les femmes (6,3 %).
- Les oreilles (surdit ), les  paules ainsi que diff rentes parties des membres sup rieurs (maladies musculo-squelettiques) sont les si ges de l sion les plus fr quemment atteints.
- Chez les femmes, pr s de 70 % des maladies professionnelles indemn s es sont de nature musculo-squelettique; cette proportion est de pr s de 37 % pour les hommes. Par ailleurs, ces derniers sont fr quemment atteints de troubles de l'oreille (40 %), ce qui n'est pas le cas pour les femmes (1 %).

3.2 Indicateurs de l sions professionnelles indemn s es par grand domaine d'activit   conomique

Les donn es sur le nombre de l sions professionnelles indemn s es, de jours d'indemnisation et d'effectifs de travailleurs  quivalent temps complet (ETC) pr sent es dans ce chapitre et au chapitre 4 ont  t  obtenues   la suite du retranchement de secteurs d'activit   conomique qui ne sont pas assujettis aux lois et r glementations en mati re de pr vention des l sions professionnelles¹. Les totaux ne correspondent donc pas aux r sultats pr sent s au chapitre 2 et   l'annexe B.

La distribution des effectifs de travailleurs selon les trois grands domaines d'activit  confirme la tendance observ e depuis 1981   l'effet que la majorit  des travailleurs, exprim e en nombre de travailleurs ou en  quivalent temps complet, oeuvre dans les domaines des activit s tertiaires

1 Les secteurs exclus sont l'administration publique f d rale (CAEQ 811   817) ainsi que les services de m nages (CAEQ 974)

(tableaux 3.1 et 3.2). Plus de 85 % des femmes et plus de 65 % des hommes sont à l'emploi d'entreprises de commerces et de services. Du côté des lésions indemnisées, les domaines des activités tertiaires groupent plus de la moitié des dossiers (tableau 3.3). Chez les femmes, cette proportion atteint plus de trois lésions indemnisées sur quatre, tandis que chez les hommes le volume de lésions est légèrement inférieur à celui relevé dans les domaines des activités secondaires. Ces inégalités dans la répartition d'effectifs et de lésions indemnisées selon les grands domaines d'activité et le sexe annoncent des écarts en matière d'indicateurs de fréquence et de prévalence.

Tableau 3.1 : Distribution des effectifs de travailleurs selon les grands domaines d'activité économique et selon le sexe, Québec, 1995-1997

Domaine d'activité	Effectifs de travailleurs					
	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Primaire	26 751	2,0	82 340	5,1	109 091	3,7
Secondaire	165 599	12,3	472 657	29,2	638 257	21,5
Tertiaire	1 153 675	85,7	1 063 423	65,7	2 217 098	74,8
Total	1 346 026	100,0	1 618 420	100,0	2 964 446	100,0

Note : Le total des effectifs peut être différent de la somme des effectifs par domaine d'activité en raison des ajustements effectués sur les données du recensement (voir section 1.4)

Tableau 3.2 : Distribution des effectifs de travailleurs ETC selon les grands domaines d'activité économique et selon le sexe, Québec, 1995-1997

Domaine d'activité	Travailleurs ETC					
	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Primaire	19 156	1,9	83 307	5,5	102 463	4,1
Secondaire	127 081	12,8	443 746	29,5	570 827	22,9
Tertiaire	843 802	85,2	977 199	65,0	1 821 001	73,0
Total	990 040	100,0	1 504 252	100,0	2 494 291	100,0

Note : Le total des effectifs peut être différent de la somme des effectifs par domaine d'activité en raison des ajustements effectués sur les données du recensement (voir section 1.4)

Tableau 3.3 : Distribution du nombre annuel moyen de lésions professionnelles indemnisées selon les grands domaines d'activité et selon le sexe, Québec, 1995-1997

Domaine d'activité	Lésions professionnelles indemnisées					
	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Primaire	298	1,1	3 961	4,3	4 259	3,6
Secondaire	6 772	24,2	44 787	48,8	51 559	43,0
Tertiaire	20 962	74,8	42 979	46,8	63 940	53,4
Inconnu	1	-	24	-	25	-
Total	28 033	100,0	91 751	100,0	119 784	100,0

Note : Le total des lésions indemnisées peut être différent de la somme des lésions par domaine d'activité en raison de l'arrondissement occasionné par le calcul de valeurs annuelles moyennes

Selon les informations du tableau 3.4, les travailleurs du domaine d'activité secondaire affichent le taux de fréquence le plus élevé (9,0 %), soit environ le double de la moyenne provinciale. Cette observation s'applique autant chez les hommes que chez les femmes, ces dernières affichant cependant un taux de fréquence inférieur à celui des hommes. Peu importe le domaine d'activité, les conséquences sont plus graves chez les femmes que chez les hommes comme l'indique la durée moyenne d'indemnisation. Les écarts les plus grands sont relevés dans le domaine des activités secondaires avec des différences de plus de trois semaines (22,9 jours). Il est à noter que les durées moyennes d'indemnisation atteignent des valeurs égales ou supérieures à 90 jours chez les hommes et chez les femmes dans les domaines des activités primaires.

Le taux de prévalence ETC affiche la plus forte valeur dans le domaine d'activité secondaire (13,1 ‰), suivi des activités primaires (10,3 ‰). Puisque cet indicateur tient compte à la fois du taux de fréquence et de la durée moyenne d'indemnisation, les écarts entre les hommes et les femmes s'amenuisent par rapport au taux de fréquence, notamment pour les domaines des activités secondaires et tertiaires.

Tableau 3.4 : Indicateurs de lésions professionnelles indemnisées par sexe selon le grand domaine d'activité économique, Québec, 1995-1997

Domaine d'activité	INDICATEURS								
	Fréquence ETC (%)			Durée d'indem. (jours)			Prévalence ETC (‰)		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Primaire	1,6	4,8	4,2	99,3	89,6	90,3	4,2	11,7	10,3
Secondaire	5,3	10,1	9,0	72,8	49,9	52,9	10,6	13,8	13,1
Tertiaire	2,5	4,4	3,5	64,7	52,6	56,6	4,4	6,3	5,4
Inconnu				35,0	54,9	53,9			
Total	2,8	6,1	4,8	67,0	52,9	56,2	5,2	8,8	7,4

3.3 Indicateurs de lésions professionnelles indemnisées par grand domaine d'activité économique et par catégorie professionnelle selon le sexe

L'intégration des catégories professionnelles dans le calcul des indicateurs à l'échelle des domaines d'activité économique permet de préciser les groupes de travailleurs les plus concernés par les lésions indemnisées.

Pour l'ensemble de l'activité économique, près de la moitié des effectifs ETC exercent une profession non manuelle, (tableau C.1, Annexe C). Les effectifs ETC manuels, quant à eux, représentent 34 % de la main-d'œuvre soit une proportion deux fois plus élevée que les effectifs ETC mixtes (17 %).

À l'échelle des domaines d'activités, les travailleurs manuels représentent la majorité des effectifs ETC dans les domaines des activités primaires (62 %) et secondaires (61%) tandis que le quart des effectifs occupent ce type d'emploi dans les activités tertiaires. Dans ce dernier groupe d'activités, près de 57 % de la main-d'œuvre est non-manuelle, les femmes étant relativement plus représentées dans cette catégorie (65 %) que les hommes (49 %). Ce sont dans les domaines des activités tertiaires que l'on compte le plus fort pourcentage de travailleurs mixtes, et ce autant chez les femmes (22 %) que chez les hommes (17 %).

La distribution des lésions indemnisées selon les trois catégories professionnelles indique que les plus fortes proportions surviennent aux travailleurs manuels, et ce peu importe le domaine d'activité. Cette situation est particulièrement dominante chez les hommes où plus du trois quarts des blessures surviennent à ce groupe professionnel. Du côté des femmes, cette concentration est plus atténuée, notamment dans les activités tertiaires, où la proportion des blessures imputables aux travailleuses mixtes (35 %) est voisine de celle observée chez les travailleuses manuelles (37 %).

Les différences de proportion entre les effectifs de travailleurs et les lésions indemnisées selon ces différents regroupements d'emplois laissent entrevoir des niveaux de fréquence de lésions indemnisées différents (tableau 3.5). Les travailleurs manuels effectuant des activités secondaires présentent la fréquence (14 %) et la prévalence (18 ‰) les plus élevées ainsi que la durée moyenne d'indemnisation la moins longue (49 jours). Suivent dans l'ordre, les travailleurs manuels réalisant des activités primaires et tertiaires avec des taux de prévalence respectifs de 13,9 ‰ et 13,0 ‰. Du côté des travailleurs mixtes, bien que ceux oeuvrant dans les domaines des activités tertiaires présentent le plus haut taux de fréquence (4,1 %), ce sont ceux oeuvrant dans le domaine des activités primaires qui affichent le taux de prévalence ETC le plus élevé (8,5 ‰) en raison des longues durées moyennes d'indemnisation (91 jours).

Tableau 3.5 : Indicateurs de lésions professionnelles indemnisées par catégorie professionnelle selon le grand domaine d'activité économique, Québec, 1995-1997

Catégorie professionnelle	Fréquence ETC (%)			
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
Manuelle	6,0	13,6	9,0	10,7
Non manuelle	0,2	0,3	0,9	0,8
Mixte	3,4	3,7	4,1	4,0
Total	4,2	9,0	3,5	4,8

Catégorie professionnelle	Durée moyenne d'indemnisation (jours)			
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
Manuelle	84,8	48,6	52,7	51,9
Non manuelle	65,9	53,1	61,7	61,3
Mixte	91,3	51,3	49,5	50,4
Total	90,3	52,9	56,6	56,2

Catégorie professionnelle	Prévalence ETC (‰)			
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
Manuelle	13,9	18,2	13,0	15,2
Non manuelle	0,4	0,5	1,4	1,3
Mixte	8,5	5,1	5,6	5,6
Total	10,3	13,1	5,4	7,4

Les indicateurs obtenus pour tous les groupes de travailleurs découlant du croisement des deux caractéristiques de main-d'œuvre (domaine d'activité et catégorie professionnelle) recèlent des niveaux de risque et de gravité quelque peu surprenants lorsque l'on situe cette comparaison selon le sexe.

En effet, si les travailleurs manuels masculins affichent les taux de prévalence les plus élevés, peu importe le domaine d'activité, il faut signaler que leurs collègues féminins de la même catégorie professionnelle affichent des valeurs fort similaires dans les domaines d'activités secondaires et tertiaires (tableau 3.6). De plus, dans ces mêmes domaines d'activités, le taux de prévalence ETC des femmes est supérieur ou voisin à celui des hommes pour les catégories professionnelles mixtes et non manuelles (graphique 3.1). Cette similitude selon le sexe, en terme de taux de prévalence ETC, s'explique de la façon suivante : les travailleuses accidentées

s'absentant plus longtemps du travail en raison des lésions indemnisées que leurs collègues masculins semblent compenser les écarts relevés à l'échelle du taux de fréquence qui affiche des valeurs plus élevées chez les hommes.

Tableau 3.6 : Classement des groupes de travailleurs par ordre décroissant du taux de prévalence ETC selon le sexe et la catégorie professionnelle par grand domaine d'activité, Québec, 1995-1997

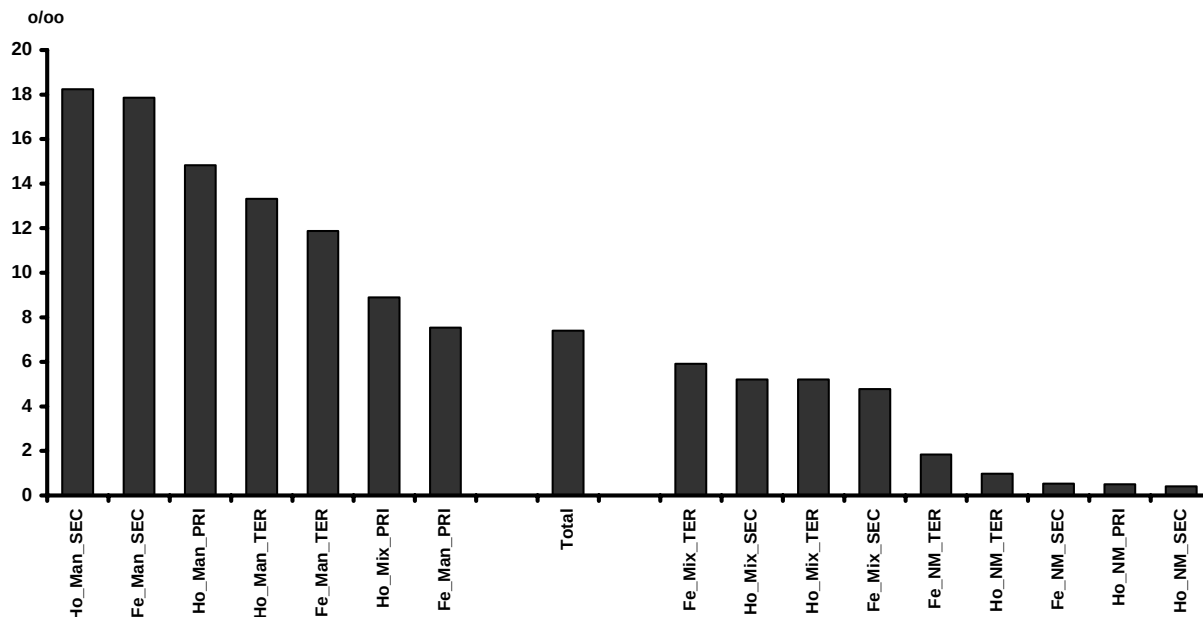
Domaine d'activité	Sexe	Catégorie professionnelle	Taux de fréquence ETC (%)	Durée moy. d'indem. (jours)	Prévalence ETC (‰)
Primaire	Ho	Manuels	6,4	84,1	14,8
	Ho	Mixtes	3,6	90,7	8,9
	Fe	Manuelles	2,9	95,2	7,5
	Ho	Non manuels	0,3	68,7	0,5
Secondaire	Ho	Manuels	14,5	45,8	18,2
	Fe	Manuelles	9,6	67,7	17,9
	Ho	Mixtes	3,8	50,1	5,2
	Fe	Mixtes	2,9	59,3	4,8
	Fe	Non manuelles	0,3	59,7	0,5
	Ho	Non manuels	0,3	49,4	0,4
Tertiaire	Ho	Manuels	9,7	50,4	13,3
	Fe	Manuelles	7,0	62,3	11,9
	Fe	Mixtes	3,9	54,7	5,9
	Ho	Mixtes	4,3	44,2	5,2
	Fe	Non manuelles	1,0	66,9	1,8
	Ho	Non manuels	0,7	53,0	1,0
Total			4,8	56,2	7,4

Note : Les indicateurs des femmes mixtes et non manuelles du domaine d'activité primaire n'ont pas été calculés compte tenu du nombre insuffisant de lésions professionnelles indemnisées

3.4 Descripteurs des lésions professionnelles indemnisées pour certains groupes de travailleurs

Derrière ces taux de prévalence ETC comparables, les descripteurs de lésions professionnelles indemnisées ne sont pas tout à fait les mêmes selon le sexe, en raison de la profession exercée ou des tâches effectuées. Afin d'illustrer ces différences, nous identifierons les descripteurs communs et dominants selon le sexe pour deux groupes de travailleurs, soit les manuels du domaine des activités secondaires et les mixtes du domaine des activités tertiaires. Ces caractéristiques et ces descripteurs sont la profession exercée au moment de l'accident, la nature de la lésion, le siège de la lésion, le genre d'accident et l'agent causal de la lésion.

Graphique 3.1 : Classement des groupes de travailleurs par ordre décroissant du taux de prévalence ETC, Québec, 1995-1997



Source : Tableau 3.6

Travailleurs manuels du domaine des activités secondaires

Exception faite des manœuvres et des manutentionnaires qui regroupent plus d'une lésion indemnisée sur cinq autant chez les hommes que chez les femmes, les professions les plus souvent concernées par les lésions indemnisées sont fort différentes, en raison d'une répartition différenciée de la main-d'œuvre selon le sexe dans les industries secondaires (tableau C.2, Annexe C). Chez les hommes, ce sont des métiers associés à la fabrication de produits manufacturiers durables qui se situent en tête de liste : soudeurs-oxycoupeurs (7 %), manœuvres de la fabrication de produits métalliques (4 %), manœuvres des industries du bois (3 %) et camionneurs (3 %). Du côté des femmes, ce sont des professions plus reliées à la fabrication de produits manufacturiers non durables : tailleuses et couturières (9 %), manœuvres de l'industrie des aliments et boissons (6 %), opératrices de machines à coudre les produits textiles (6 %) et manœuvres à la confection et réparation de produits textiles (4 %). Pour 52 % des femmes blessées, le dos, les doigts ainsi que les épaules sont les plus souvent atteints, à la suite d'efforts excessifs ou de mouvements répétitifs ou de traumatismes. Ces gestes seraient à l'origine de problèmes musculo-squelettiques, d'entorses et de foulures qui comptent pour plus de la moitié des lésions indemnisées.

Le dos, les doigts ainsi que l'œil constituent les trois sièges de lésion les plus atteints chez les hommes. Des entorses-foulures, ecchymoses et contusions et des plaies ouvertes surviennent à la suite d'efforts excessifs, de heurts, de coincements et d'écrasements.

En résumé, dans les métiers manuels du domaine d'activité secondaire, les femmes seraient plus concernées par des situations de travail occasionnant des problèmes musculo-squelettiques, tandis que les hommes seraient plus aux prises avec un contexte de travail causant des blessures à la suite de contacts.

Travailleurs manuels du domaine des activités tertiaires

Si les manœuvres et les manutentionnaires regroupent la plus forte proportion de lésions indemnisées autant chez les hommes (20 %) que chez les femmes (18 %), d'autres professions comptent des volumes de lésions relativement élevés (tableau C.3, Annexe C). Chez les hommes, les camionneurs et vendeurs-livreurs (16 %) et les mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles (12 %) affichent les deux autres proportions les plus élevées. Suivent dans l'ordre les chefs et cuisiniers (5 %) et les préposés à l'entretien (4 %). Du côté des femmes, deux professions des services de l'alimentation et de la restauration semblent être plus concernées par les lésions indemnisées : chefs et cuisinières (17 %) et préposées aux services des aliments et boissons (13 %). Les préposées à l'entretien (13 %) et les travailleurs spécialisés dans la préparation d'aliments et de boissons (6 %) suivent dans l'ordre. En fait près de 67 % des lésions indemnisées chez les femmes se concentrent dans ces cinq (5) professions. Pour la moitié des femmes blessées, le dos, les doigts et les épaules sont les plus souvent atteints à la suite d'efforts excessifs, de heurts et de chutes au même niveau. Ces situations seraient à l'origine d'entorses et de foulures, d'ecchymoses et de contusions et de problèmes musculo-squelettiques.

Le dos, les doigts ainsi que l'œil constituent les trois sièges de lésion les plus atteints chez les hommes. Des entorses-foulures, ecchymoses et contusions et des plaies ouvertes, qui expliquent à elles seules plus de 60 % des blessures, surviendraient à la suite d'efforts excessifs, de heurts ou de mouvements du corps comme se pencher, grimper ou s'étirer.

En résumé, les différences entre les hommes et les femmes exerçant des métiers manuels dans les activités tertiaires sont moins marquées que chez ceux oeuvrant dans les activités secondaires. Une plus forte proportion de problèmes musculo-squelettiques chez les femmes et les blessures aux yeux chez les hommes représentent les atteintes les plus descripteurs pour chacun des sexes.

Travailleurs mixtes du domaine des activités secondaires

La catégorie des « autres travailleurs », soit ceux exerçant une profession mal définie présente les plus fortes proportions de lésions indemnisées autant chez les hommes (41 %) que chez les femmes (33 %) (tableau C.4, Annexe C). Suivent chez ces dernières, les vendeuses et commis-vendeuses (12 %) et les autres opérateurs de matériel électronique (9 %) qui se classent au deuxième rang chez les hommes (11 %). Les principaux descripteurs de lésions professionnelles indemnisées indiquent que les entorses-foulures et les ecchymoses et contusions, notamment au dos et aux doigts, affichent des proportions similaires autant chez les hommes que chez les femmes (48 %). Toutefois, les problèmes musculo-squelettiques (17 %) associés à des mouvements répétitifs (11 %), en particulier à l'épaule (11 %), constituent la principale situation qui distingue le profil des blessures chez les femmes comparativement à celui des hommes. Chez ces derniers, les blessures aux yeux semblent les plus descriptifs.

Travailleurs mixtes du domaine des activités tertiaires

Le personnel infirmier (infirmières diplômées, infirmières auxiliaires et aides-infirmières) subit près de 64 % des lésions indemnisées chez les femmes (tableau C.5, Annexe C). Chez les hommes, les professions qui se démarquent sont, par ordre d'importance, les vendeurs et commis-vendeurs (23 %), les autres travailleurs, nca (13 %) et les conducteurs d'autobus (11 %).

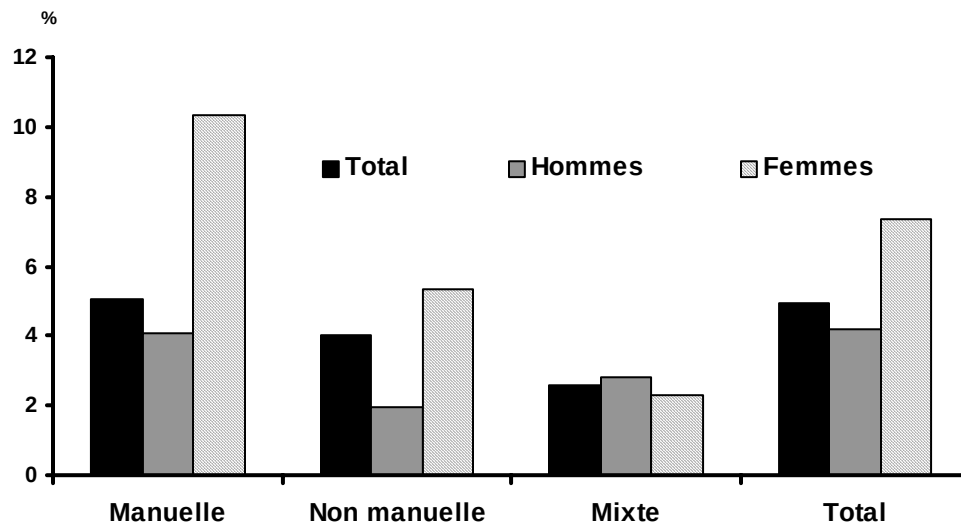
La grande majorité des blessures (60 %) autant chez les hommes que chez les femmes sont des entorses-foulures et des ecchymoses et contusions. Le fait d'être blessé au dos (33 %), aux doigts (9 %) et au genou (7 %) par le fait d'effectuer des efforts excessifs, d'être frappé par des objets, pièces, contenants, ou se pencher ou grimper occasionnent la majorité des blessures chez les hommes (50 %). Ce même regroupement de genre d'accidents compte pour 60 % des lésions indemnisées chez les femmes, les efforts excessif (46 %) en soulevant ou déplaçant une personne étant très probablement à l'origine d'entorse-foulures (51 %), de problèmes musculo-squelettiques (10 %) au dos et à l'épaule. Le poids relatif du personnel infirmier féminin explique dans une bonne mesure ce profil des lésions dans ce groupe de travailleuses.

3.5 Indicateurs de maladies professionnelles indemnisées

Au Québec, durant la période 1995-1997, il y avait en moyenne près de 5 900 nouveaux cas de maladies professionnelles indemnisées par année, ce qui représente environ 5% des lésions indemnisées durant cette période (tableaux C.6 et C.8, Annexe C).

L'importance relative des maladies professionnelles, par rapport à l'ensemble des lésions indemnisées, est supérieure chez les femmes (7,4 %) comparée aux hommes (4,2 %) (graphique 3.2). Par ailleurs, en considérant la catégorie professionnelle, il ressort que le poids relatif des maladies professionnelles indemnisées est beaucoup plus élevé chez les travailleurs exerçant une profession manuelle (5,1 %) que chez les travailleurs mixtes (2,6 %). Cette différence est plus marquée chez les femmes (manuelle = 10 %; mixte = 2 %).

Graphique 3.2 : Importance relative des maladies professionnelles, par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles indemnisées, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997



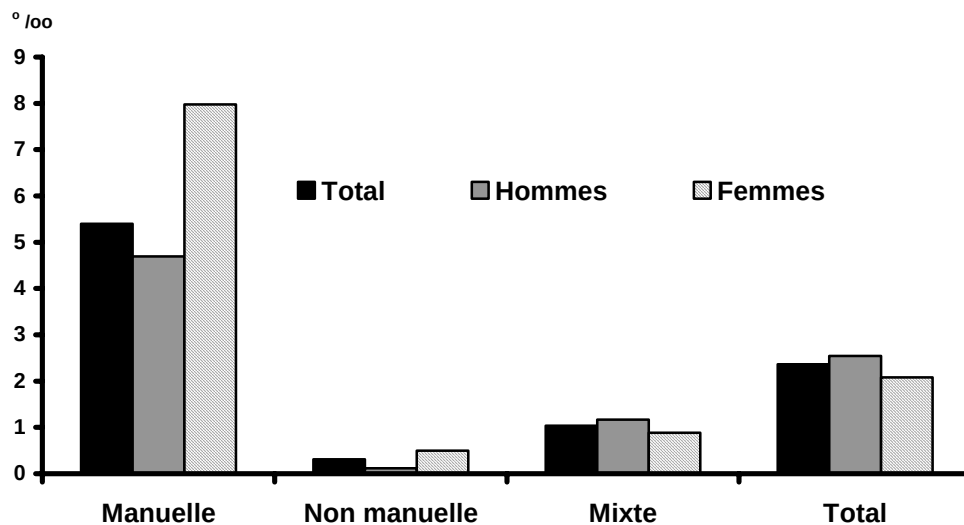
Source : tableau C.8, Annexe C

3.5.1 Les indicateurs de l'intensité

Dans l'ensemble de la main d'œuvre au Québec, le taux de fréquence ETC des maladies professionnelles indemnisées se chiffre à 2,5 ‰ (graphique 3.3). Ce taux est cinq fois plus élevé chez les professions manuelles (5,4 ‰) que chez les professions mixtes (1,0 ‰) et 19 fois plus élevé que chez les professions non manuelles (0,3 ‰). Par ailleurs, ce sont les femmes exerçant des professions manuelles qui ont la fréquence des maladies professionnelles la plus élevée, soit 8,0 ‰. En comparaison, les hommes qui exercent les mêmes professions ont un taux de fréquence de 4,7 ‰.

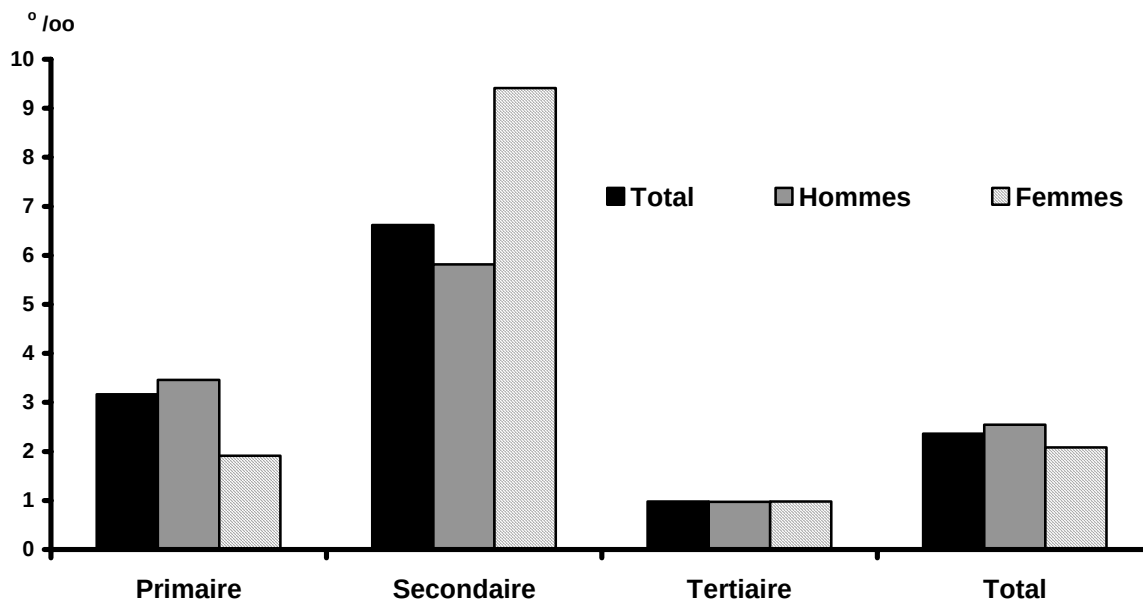
En regard du domaine d'activité économique (graphique 3.4), ce sont les travailleurs oeuvrant dans le domaine des activités secondaires qui présentent le taux de fréquence de maladies professionnelles indemnisées le plus élevé (6,6 ‰). Les femmes de ce domaine enregistrent un taux de fréquence de 9,4 ‰, ce qui se situe bien au-delà du taux des hommes (5,8 ‰). L'ensemble des travailleurs du domaine des activités primaires affiche un taux légèrement supérieur à la moyenne provinciale, tandis que ceux à l'emploi du tertiaire enregistrent les valeurs les plus basses.

Graphique 3.3 : Taux de fréquence ETC (%) des maladies professionnelles indemnisées selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997



Source : tableau C.9, Annexe C

Graphique 3.4 : Taux de fréquence (%) des maladies professionnelles indemnisées, selon le sexe et le domaine d'activité économique, Québec, 1995-1997



Source : tableau C.10, Annexe C

3.5.2 Les indicateurs de conséquences des maladies professionnelles indemnisées

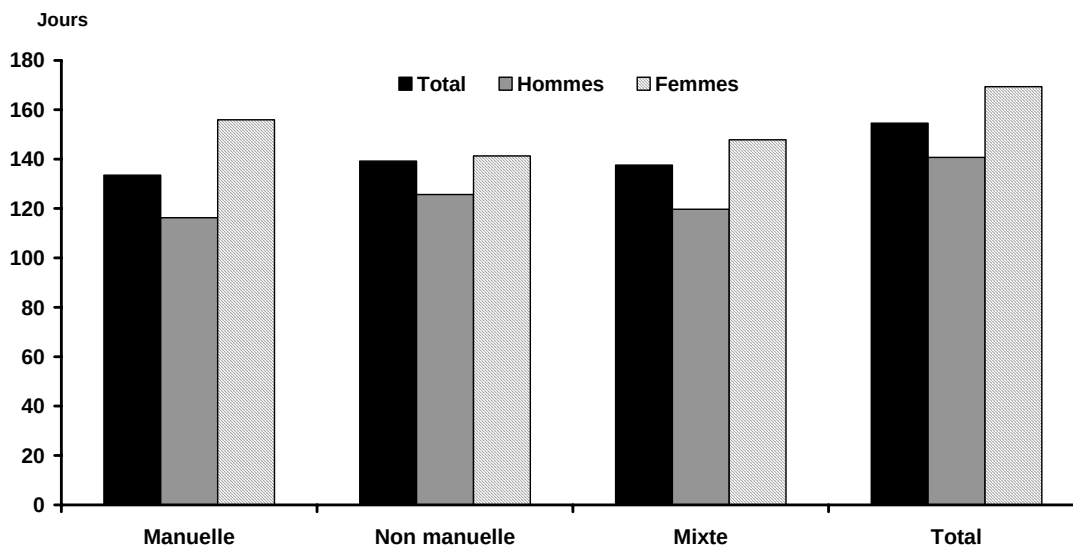
Généralement la durée moyenne d'indemnisation est considérée comme une estimation de la gravité des lésions indemnisées. En ce qui concerne les maladies professionnelles indemnisées, le recours à cet indicateur doit tenir compte de certaines caractéristiques des données. En effet, plus de 40% des maladies indemnisées n'ont pas nécessité de débours en indemnité de remplacement de revenu (IRR), soit de journées d'arrêt de travail (tableau C.11, Annexe C). Certaines maladies professionnelles ont des conséquences physiques sérieuses et permanentes, mais n'empêchent pas la personne d'exercer sa profession. Par exemple, plus de 96 % des cas de surdité professionnelle n'ont pas nécessité de journée d'arrêt de travail, mais tous les travailleurs atteints ont une déficience auditive permanente. En fait, près de 63 % des cas de maladies professionnelles qui n'ont pas nécessité de jours d'indemnisation sont des cas de surdité professionnelle.

En excluant les cas de maladies professionnelles qui n'ont pas nécessité de jours d'indemnisation, il est alors possible de calculer la durée moyenne d'indemnisation d'une façon comparable à ce qui est calculé pour l'ensemble des lésions professionnelles indemnisées². Il apparaît alors que la durée moyenne d'indemnisation par maladie professionnelle est de 155 jours (graphique 3.5), ce qui est près du triple de la moyenne calculée pour l'ensemble des lésions indemnisées (56 jours). Ainsi, une personne ayant une maladie professionnelle avec des indemnités pour des journées de travail perdues aurait, en moyenne, une absence du travail trois fois plus longue que s'il s'agissait d'un accident du travail. Par ailleurs, dans plus d'un cas sur cinq, l'arrêt de travail a été de 180 jours ou plus (données non présentées), ce qui est trois fois supérieur à la proportion correspondante pour l'ensemble des lésions indemnisées (6,3 %). Il est à noter que, tout comme pour l'ensemble des lésions indemnisées, les durées moyennes d'indemnisation sont plus longues chez les femmes que les hommes et ce, quelle que soit la catégorie professionnelle.

Une autre façon d'estimer la gravité des maladies professionnelles indemnisées, est de considérer l'importance des atteintes permanentes à l'intégrité physique ou psychologique (APIPP). Dans plus d'un cas sur trois, la personne ayant une maladie professionnelle indemnisée a une APIPP (graphique 3.6), ce qui est plus du triple de l'ensemble des lésions indemnisées (10,3 %). La proportion des maladies professionnelles ayant une APIPP est trois fois plus élevée chez les hommes (47,2 %) que chez les femmes (16,2 %). Par ailleurs, elle est supérieure pour les professions mixtes (47,2 %) comparativement aux professions manuelles (35,0 %) et aux professions non manuelles (17,4 %).

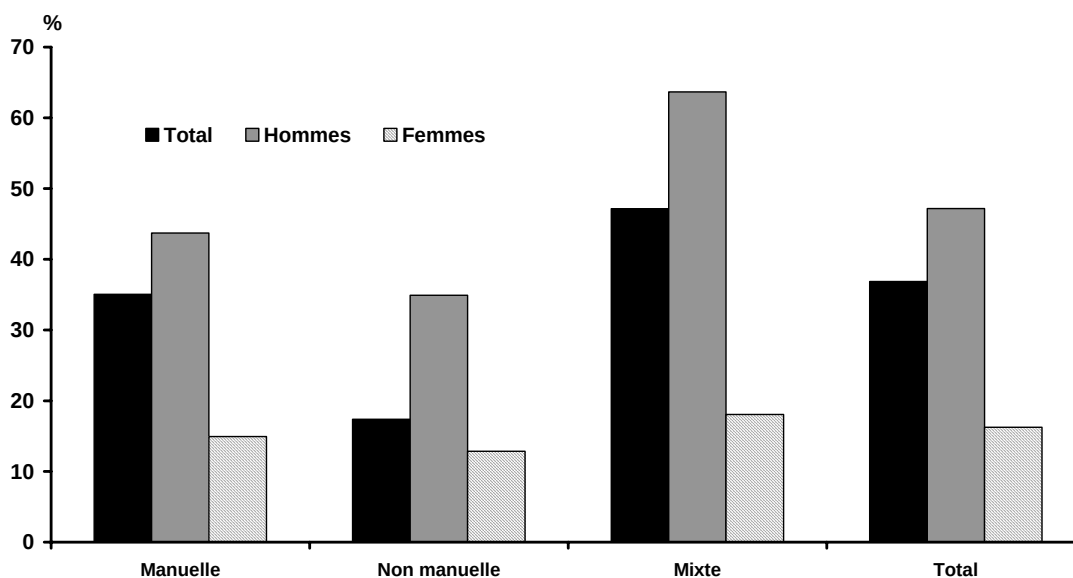
2 Le calcul des durées moyennes d'indemnisation pour l'ensemble des lésions professionnelles inclut les dossiers qui n'ont pas nécessité de jours d'absence, soit environ 2% du total des lésions indemnisées.

Graphique 3.5 : Durée moyenne d'indemnisation (jours) des maladies professionnelles ayant nécessité des débours en IRR, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997



Source : tableau C.12, Annexe C

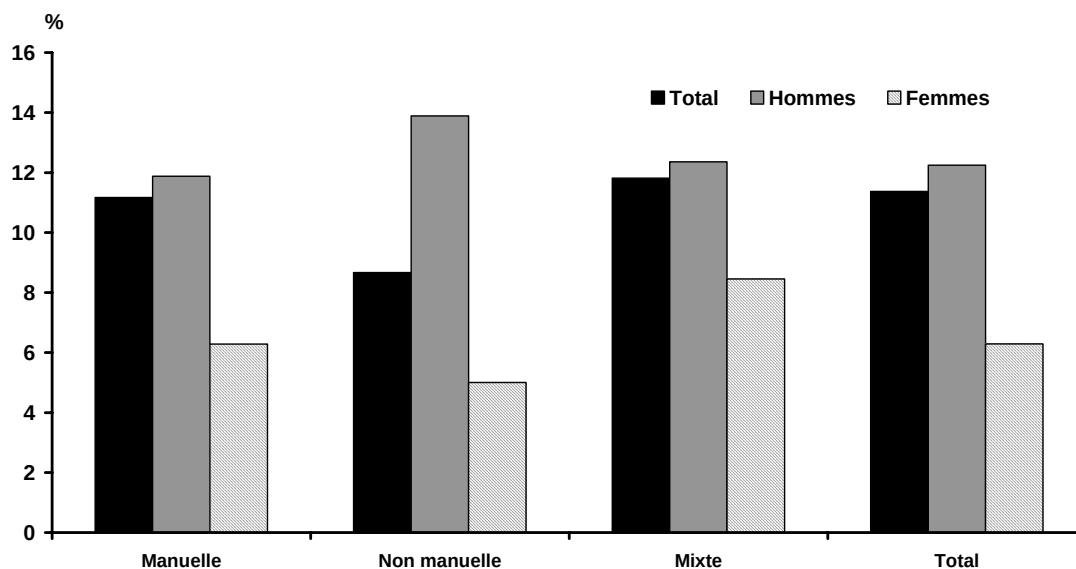
Graphique 3.6 : Importance relative des APIPP parmi les maladies professionnelles indemnisées, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997



Source : tableau C.13, Annexe C

La gravité peut également s'estimer par le taux moyen des atteintes permanentes à l'intégrité physique ou psychologique (APIPP) des maladies professionnelles. Ce taux se situe à 11,4 % (graphique 3.7), ce qui est plus élevé que le taux moyen d'APIPP de l'ensemble des lésions professionnelles indemnisées (7,9 %). Ce taux moyen est deux fois plus élevé chez les hommes (12,2 %) comparé aux femmes (6,3 %). En regard de la catégorie professionnelle, les différences entre les femmes et les hommes se maintiennent. Chez les femmes, le taux moyen d'APIPP le plus élevé se situe chez les professions mixtes (8,5 %). Suivent dans l'ordre, les professions manuelles (6,3 %) et les professions non manuelles (5,0 %). Chez les hommes, ce sont les professions non manuelles qui affichent la valeur moyenne d'APIPP la plus élevée (13,9 %), suivi des professions mixtes (12,4 %) puis des professions manuelles (11,9 %).

Graphique 3.7 : Taux moyen d'APIPP des maladies professionnelles indemnisées, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997



Source : tableau C.14, Annexe C

En résumé, il ressort que même si l'importance relative des maladies professionnelles peut paraître négligeable parmi les lésions professionnelles indemnisées, ces cas ont, en moyenne, des conséquences beaucoup plus importantes que pour l'ensemble des lésions indemnisées que ce soit en terme de jours d'absence, lorsqu'on exclut les cas sans arrêt de travail, mais aussi en terme d'atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychologique.

3.5.3 Les descripteurs des maladies professionnelles indemnisées

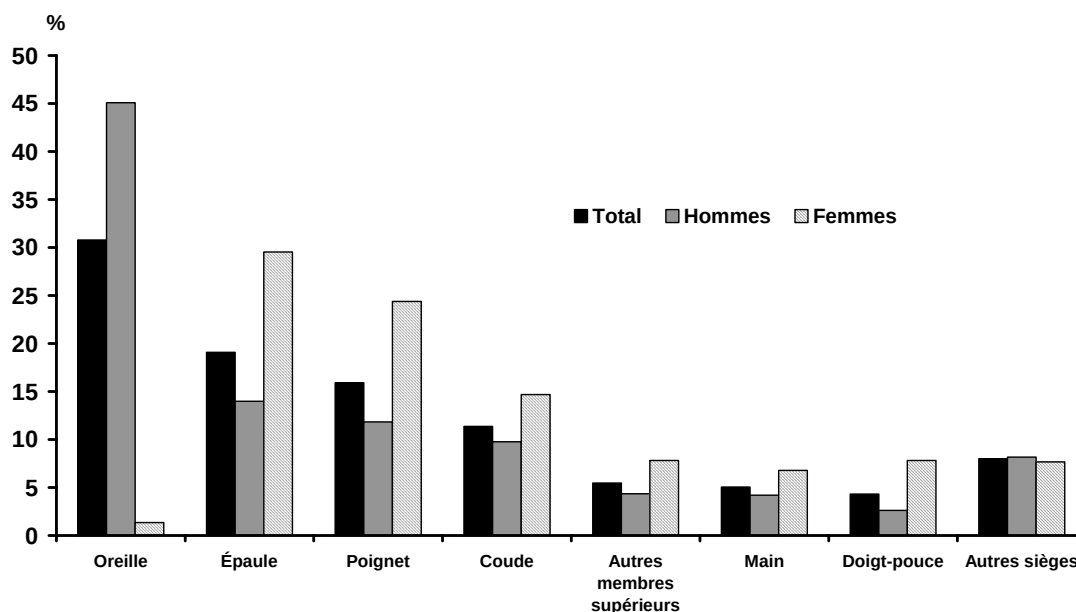
Les données descriptives des maladies professionnelles indemnisées réfèrent aux sièges et aux natures de maladies professionnelles, en distinguant le sexe.

Le siège de la maladie professionnelle

Le siège de maladie professionnelle le plus important est l'oreille (31 %), ce qui est évidemment en lien avec la surdité professionnelle (graphique 3.8). Suivent l'épaule (19 %), et les différentes parties des membres supérieurs (poignet, coude, autres membres supérieurs, main, doigts) qui totalisent 42 % des sièges de maladies professionnelles. Ces sièges de lésion seraient associés aux problèmes musculo-squelettiques. La catégorie « autres sièges » concernent le thorax (incluant les poumons, le cœur), les systèmes corporels (incluant l'appareil circulatoire, digestif, respiratoire et autres), les sièges multiples (lorsque plus d'un siège de lésion est atteint en même temps) et le dos. Ce regroupement de sièges compte pour 8 % des maladies professionnelles indemnisées.

Lorsqu'on examine la situation selon le sexe, 45 % des maladies professionnelles indemnisées chez les hommes concernent l'oreille tandis que chez les femmes ce n'est que 1 %. Chez ces dernières, les sièges les plus importants sont l'épaule (30 %) ainsi que les différentes parties des membres supérieurs (62 %). Ces sièges représentent respectivement 14 % et 33 % pour les hommes.

Graphique 3.8 : Distribution du nombre relatif de maladies professionnelles indemnisées par siège de maladie professionnelle, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997



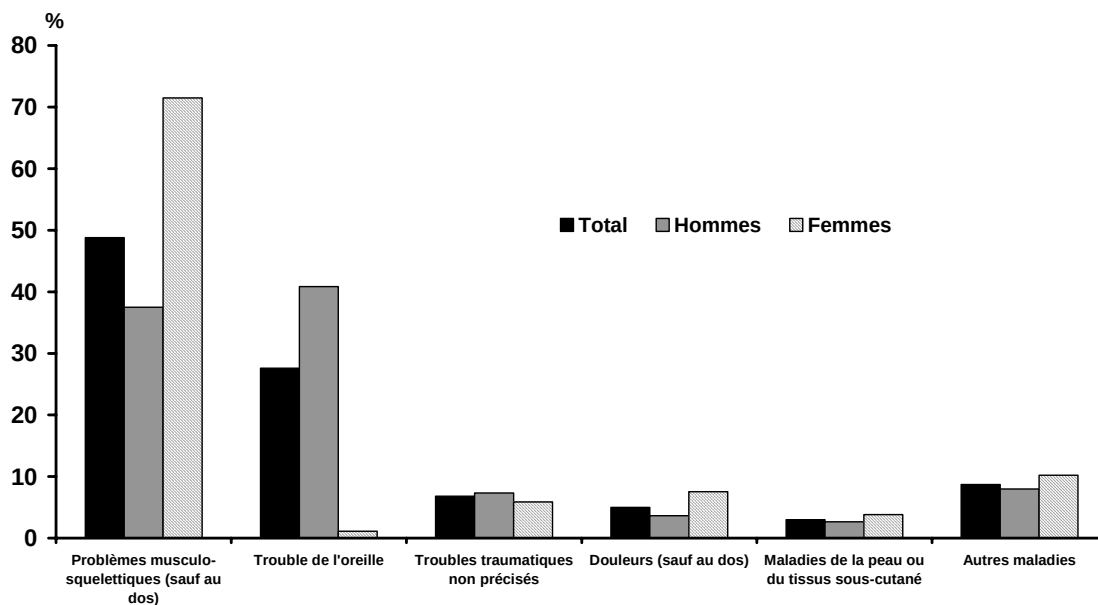
Source : tableau C.15, Annexe C

La nature de la maladie professionnelle

Deux natures de maladies professionnelles regroupent à elles seules plus de 75 % des cas : les problèmes musculo-squelettiques, excluant le dos (49 %) et les troubles de l'oreille (28 %), soit essentiellement la surdité (graphique 3.9). Les maladies de la peau et les maladies de l'appareil respiratoire représentent, chacune, environ 2 % des natures de maladies professionnelles.

Il y a des différences importantes entre les femmes et les hommes. Chez les femmes, les problèmes musculo-squelettiques constituent plus de 70% des cas alors que les troubles de l'oreille ne représentent que 1 % des dossiers. Du côté des hommes, les troubles de l'oreille constituent la nature de maladie professionnelle la plus importante (41 %) suivi de près des problèmes musculo-squelettiques (38 %).

Graphique 3.9 : Distribution du nombre relatif de maladies professionnelles indemnisées par nature de la maladie, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997



Source : tableau C.16, Annexe C

4. PROPOSITION D'AVENUES DE RECHERCHE : IDENTIFICATION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LES PLUS PROBLÉMATIQUES

L'objectif principal de ce document est de fournir des mesures statistiques permettant d'identifier les groupes de travailleurs les plus concernés par les lésions professionnelles indemnisées. Les deux chapitres précédents ont illustré des écarts en matière de prévalence selon le sexe à l'échelle des grands domaines d'activité économiques et des trois catégories professionnelles. Tout comme les documents portant sur les données de 1986 et de 1991 (Duguay, 1997; Hébert, 1996; Hébert, 1993), le présent chapitre propose diverses avenues de ciblage qui accordent une importance, soit en termes d'indicateurs, soit en termes d'impact (nombre absolu de lésions professionnelles indemnisées). De plus, une description détaillée des 21 groupes de travailleurs affichant les taux de prévalence ETC les plus élevés fournit des renseignements fort utiles à la détermination des activités de recherche ou d'intervention. Il est à noter que cet exercice de ciblage s'effectue au niveau le plus raffiné, soit la combinaison du sous-secteur d'activité économique et de la catégorie professionnelle. Le lecteur est invité à consulter les annexes D à K pour connaître le rang occupé par chacune de ces combinaisons selon les divers indicateurs présentés dans cette section.

4.1 Les groupes cibles à fort volume de lésions professionnelles indemnisées

Cette approche propose le volume de lésions professionnelles indemnisées comme information pertinente à l'orientation d'une intervention ou d'une recherche (tableau 4.1). L'origine de cette approche repose sur l'impact d'une intervention qui optimise ses chances lorsque le volume de lésions indemnisées est élevé, sachant toutefois qu'il existe un lien étroit entre une forte concentration d'événements et une présence importante de travailleurs.

Toutes les unités sectorielles comptant un nombre annuel moyen de lésions indemnisées supérieur à 1 500 ont été retenues. Elles concernent près de 28 % des lésions et 12 % de la main d'œuvre ETC. Les taux agrégés de fréquence et de prévalence ETC de ces 15 unités sont environ deux fois supérieurs aux moyennes provinciales.

Sept des dix sous-secteurs à plus fort volume de lésions indemnisées appartiennent aux activités du tertiaire. Les travailleurs manuels des "Services de restauration", des "Services des administrations locales", du "Camionnage" et de l'"Abattage, conditionnement de la viande" ainsi que les travailleurs mixtes des "Centres hospitaliers" représentent les groupes cibles.

Tableau 4.1 : Les groupes cibles à fort volume de lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ CAEQ	CATG PROF	DESCRIPTIF	Travailleurs	Lésions professionnelles			Rang
			en nombre ETC	Nombre annuel moyen	Fréquence ETC (%)	Prévalence ETC (o/oo)	
921	Man.	Services de restauration	70 750	4 002	5,7	7,1	1
861	Mixte	Centres hospitaliers	50 354	3 082	6,1	6,2	2
830	Man.	Services des administrations locales	14 998	2 874	19,2	19,3	3
456	Man.	Camionnage	34 906	2 662	7,6	16,4	4
101	Man.	Abattage, conditionnement de viande	7 684	2 495	32,5	26,5	5
251	Man.	Scieries et usines de bardeaux	16 045	2 352	14,7	17,4	6
319	Man.	Autres industries de la machinerie	7 324	2 332	31,8	29,6	7
862	Mixte	Centres d'accueil	17 505	2 098	12,0	15,5	8
601	Man.	Comm. de détail de produits d'alimentation	22 092	1 875	8,5	11,8	9
631	Man.	Concessionnaires automobiles	10 832	1 718	15,9	17,7	10
521	Man.	Comm. de gros de produits alimentaires	6 803	1 618	23,8	33,3	11
169	Man.	Autres produits en matière plastique	7 457	1 580	21,2	23,5	12
861	Man.	Centres hospitaliers	15 562	1 552	10,0	6,9	13
254	Man.	Portes et châssis	7 455	1 537	20,6	23,7	14
261	Man.	Meubles de maison	8 102	1 534	18,9	21,2	15
Sous-total			297 870	33 312	11,2	13,3	
% Sous-total P/R Total			11,9	27,8			
Total			2 494 291	119 784	4,8	7,4	

4.2 Les groupes cibles à plus forte fréquence ETC des lésions professionnelles indemnisées

Cet indicateur fournit une mesure relative du nombre de nouveaux événements indemnisés survenus au cours de la période 1995-1997 par tranche de 100 travailleurs ETC.

Les 16 sous-secteurs, dont dix proviennent des industries manufacturières, présentent une incidence au moins cinq fois supérieure à la moyenne québécoise (4,8 %); ils comptent pour 2 % de la main-d'oeuvre et plus de 11 % des lésions indemnisées et concernent exclusivement des travailleurs manuels (tableau 4.2). En moyenne, il survient dans ce groupe de sous-secteurs, plus de trois lésions par dix travailleurs ETC. Les travailleurs manuels des “Bureaux de placement de personnel”, des “Autres industries de produits en métal (raccords de plomberie et soupapes en métal)”, des “Carrosseries de camions et autobus”, des “Autres industries du bois (bois façonné, panneaux agglomérés)” et de l’“Abattage, conditionnement de la viande” sont les cinq sous-secteurs à plus forte fréquence des lésions indemnisées.

4.3 Les groupes cibles à plus forte fréquence de maladies professionnelles indemnisées

Pour les fins de ciblage, seuls les groupes de travailleurs “sous-secteur – catégorie professionnelle” affichant 100 maladies professionnelles indemnisées et plus pendant la période 1995-1997, ont été retenus³. Ce critère de sélection fait en sorte que le nombre de sous-secteurs d'activité affichant un taux de prévalence ETC des maladies professionnelles quatre fois plus élevé que la moyenne provinciale s'élève à dix-sept (17) (tableau 4.3). Ces groupes de travailleurs oeuvrent dans les industries manufacturières et exercent un métier manuel. Près de 30 % des dossiers de maladies acceptées en 1995-1997 concernent 4% de la main-d'oeuvre. Les problèmes musculo-squelettiques constituent, plus de deux fois sur trois, les maladies professionnelles les plus courantes, à l'exception des sous-secteurs “Industries sidérurgiques”, “Fonte et affinage de métaux non ferreux” et “Autres industries de la machinerie” où les cas de surdit  professionnelle sont les plus fréquents.

4.4 Les groupes cibles à très longue durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles

Le tableau 4.4 regroupe les 21 sous-secteurs présentant une durée moyenne d'indemnisation supérieure d'un mois à la moyenne provinciale (56 jours). Afin de garder un certain degré de signification, seules les unités économiques comptant au moins 200 lésions indemnisées durant la période 1995-1997 ont été retenues⁴. Plus de 10% de l'ensemble des jours indemnisés sont

3 La liste complète des sous-secteurs respectant les critères retenus pour le calcul du taux de fréquence ETC des maladies professionnelles est présentée à l'annexe F.

4 La liste complète des sous-secteurs respectant les critères retenus pour le calcul de la durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles est présentée à l'annexe G.

Tableau 4.2 : Les groupes cibles à plus forte fréquence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ CAEQ	CATG PROF	DESCRIPTIF	Travailleurs en nombre ETC	Lésions professionnelles		
				Nombre annuel moyen	Fréquence ETC (%)	Rang
771	Man.	Bureaux de placement de personnel	1 363	897	65,8	1
309	Man.	Autres industries de produits en métal	2 306	1 006	43,6	2
324	Man.	Carosseries de camions et autobus	1 730	688	39,8	3
259	Man.	Autres industries du bois	2 113	710	33,6	4
101	Man.	Abattage, conditionnement de viande	7 684	2 495	32,5	5
319	Man.	Autres industries de la machinerie	7 324	2 332	31,8	6
561	Man.	Comm. de gros de produits en métal	995	302	30,4	7
323	Man.	Véhicules automobiles	2 573	759	29,5	8
653	Man.	Comm. de détail d'articles de quincaillerie	1 816	527	29,0	9
562	Man.	Comm. de gros d'articles de quincaillerie	1 148	317	27,6	10
294	Man.	Fonderies de fer	1 135	302	26,6	11
302	Man.	Produits de construction en métal	2 566	655	25,5	12
499	Man.	Autres services publics	2 760	703	25,5	13
109	Man.	Autres produits alimentaires	3 783	956	25,3	14
479	Man.	Autres services d'entreposage	878	213	24,3	15
159	Man.	Autres produits en caoutchouc	1 914	463	24,2	16
Sous-total			42 088	13 325	31,7	
% Sous-total P/R Total			1,7	11,1		
Total			2 494 291	119 784	4,8	

Tableau 4.3 : Les groupes cibles à plus forte fréquence de maladies indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ CAEQ	CATG PROF	DESCRIPTIF	Travailleurs en nombre ETC	Maladies professionnelles		
				Nombre annuel moyen	Fréquence ETC (o/oo)	Rang
101	Man.	Abattage, conditionnement de viande	7 684	477	62,1	1
159	Man.	Autres produits en caoutchouc	1 914	83	43,4	2
171	Man.	Industries du cuir	3 451	75	21,8	4
109	Man.	Autres produits alimentaires	3 783	82	21,8	5
323	Man.	Véhicules automobiles	2 573	55	21,5	6
393	Man.	Articles de sport et jouets	4 771	79	16,5	10
249	Man.	Autres industries de l'habillement	14 475	238	16,5	11
259	Man.	Autres industries du bois	2 113	35	16,4	12
291	Man.	Industries sidérurgiques	3 850	54	14,0	16
61	Man.	Mines de métaux	6 008	80	13,3	17
254	Man.	Portes et châssis	7 455	79	10,6	21
261	Man.	Meubles de maison	8 102	84	10,3	23
295	Man.	Fonte et affinage métaux non ferreux	8 286	82	9,9	26
107	Man.	Produits de boulangerie et pâtisserie	5 653	55	9,8	27
182	Man.	Filés et tissus tissés	5 078	49	9,6	28
319	Man.	Autres industries de la machinerie	7 324	71	9,6	29
169	Man.	Autres produits en matière plastique	7 457	72	9,6	30
Sous-total			99 978	1 750	17,5	
% Sous-total P/R Total			4,0	29,7		
Total			2 494 291	5 891	2,4	

Tableau 4.4 : Les groupes cibles à très longue durée moyenne d'indemnisation des lésions professionnelles, Québec, 1995-1997

UNITÉ CAEQ	CATG PROF	DESCRIPTIF	Travailleurs en nombre ETC	Lésions professionnelles				Fréq. ETC (%)
				Nombre annuel moyen	Nombre de jours	Durée moyenne (jours)	Rang	
865	N-man.	Cabinets de médecins et dentistes	24 954	74	12 098	162,7	2	0,3
92	Man.	Services à l'extraction	1 478	137	21 347	155,4	3	9,3
423	Man.	Finition à l'extérieur	5 998	552	82 579	149,7	4	9,2
971	Mixte	Salons de coiffure et de beauté	22 952	109	15 619	143,3	5	0,5
244	Man.	Vêtements pour femmes	7 657	128	18 078	141,6	6	1,7
427	Man.	Finition à l'intérieur	8 509	375	49 521	132,1	8	4,4
700	N-man.	Intermédiaires financiers (banques)	53 829	300	35 840	119,5	10	0,6
401	Man.	Bâtiments résidentiels	12 015	741	84 456	113,9	11	6,2
422	Man.	Travaux de charpenterie	2 627	422	47 315	112,1	13	16,1
41	Man.	Exploitation forestière	9 606	953	101 920	106,9	15	9,9
531	Man.	Comm.de gros de vêtements, chaussures	1 298	76	8 121	106,9	16	5,9
61	Man.	Mines de métaux	6 008	445	46 470	104,5	17	7,4
421	Man.	Travaux sur chantier (excavation)	10 524	569	57 362	100,8	18	5,4
429	Man.	Autres travaux de construction	1 744	151	14 917	98,6	19	8,7
869	N-man.	Assoc.domaine de la santé	4 326	75	7 389	98,5	20	1,7
864	Mixte	Garderies, centres travail adapté	18 527	96	9 354	97,4	21	0,5
403	Man.	Travaux de génie	5 138	876	84 909	96,9	22	17,1
613	Mixte	Comm. de détail de vêtements pour femmes	5 022	77	7 429	96,5	23	1,5
614	Man.	Comm. de détail vêtements enfants	1 156	74	6 827	91,8	25	6,4
603	N-man.	Pharmacies	11 983	96	8 741	90,7	26	0,8
639	Man.	Comm. de détail autres (lave-autos)	1 455	78	7 075	90,3	29	5,4
Sous-total			216 806	6 406	727 367	113,6		3,0
% Sous-total P/R Total			8,7	5,3	10,8			
Total			2 494 291	119 784	6 730 235	55,9		4,8

imputables aux lésions indemnisées survenues à ces groupes de travailleurs qui comptent pour près de 9 % de la main-d'oeuvre québécoise. L'ensemble de ces 21 groupes affiche une durée moyenne d'indemnisation de 113,6 jours, soit une valeur deux fois supérieure à la moyenne provinciale.

Contrairement aux indicateurs de fréquence ETC, les longues durées d'indemnisation ne sont pas l'exclusivité des industries manufacturières et des travailleurs manuels. En effet, dix unités sont issues des activités de commerces et de services et sept (7) unités sectorielles font référence à des groupes mixtes ou non manuels dont certains se situent en tête de liste : les travailleurs non manuels oeuvrant dans les "Cabinets de médecins et dentistes" (162,7 jours) et les travailleurs mixtes des "Salons de coiffure et de beauté" (143,3 jours). Par ailleurs, le tiers de ces groupes cibles réfèrent à des travailleurs manuels de l'industrie de la construction. Il est à noter que parmi ces sous-secteurs, ceux des "Travaux de génie", des "Travaux de charpenterie" et de "Finition à l'extérieur" affichent des taux de fréquence ETC au moins deux fois supérieurs à la moyenne provinciale.

4.5 Les groupes cibles à plus forte prévalence

La prévalence ETC étant le produit du taux de fréquence ETC et de la durée moyenne d'indemnisation, cet indicateur constitue l'un des indices statistiques de prédilection dans la priorisation des décisions et des actions en matière de recherche en santé et sécurité du travail. Il s'avère également un bon estimateur des coûts directs associés aux absences relevant des lésions professionnelles indemnisées.

Le tableau 4.5 regroupe les 21 sous-secteurs affichant une prévalence des lésions indemnisées au moins quatre fois supérieure à la moyenne québécoise (7,4 ‰), toutes catégories professionnelles confondues. Ils regroupent 2,3 % de la main-d'oeuvre et près de 12 % des lésions indemnisées. Ces groupes cibles, qui concernent exclusivement des travailleurs manuels, affichent un taux de prévalence ETC moyen de 38,2 ‰. On y retrouve sept sous-secteurs des commerces et services, six des industries manufacturières, cinq de l'industrie de la construction et trois des activités primaires. Les sous-secteurs qui retiennent le plus l'attention sont, par ordre d'importance, les "Bureaux de placement de personnel", les "Travaux de charpenterie", les "Services forestiers", les "Travaux de génie" et les "Commerces de détail d'articles de quincaillerie".

La section 4.6 présente un profil détaillé des caractéristiques des travailleurs et des descripteurs de lésions professionnelles indemnisées de ces 21 sous-secteurs cibles.

Tableau 4.5 : Les groupes cibles à plus forte prévalence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ CAEQ	CATG PROF	DESCRIPTIF	Travailleurs en nombre ETC	Lésions professionnelles		
				Nombre annuel moyen	Prévalence ETC (o/oo)	Rang
771	Man.	Bureaux de placement de personnel	1 363	897	81,5	1
422	Man.	Travaux de charpenterie	2 627	422	49,3	2
51	Man.	Services forestiers	1 809	422	46,5	3
403	Man.	Travaux de génie	5 138	876	45,3	4
653	Man.	Comm. de détail d'articles de quincaillerie	1 816	527	44,0	5
562	Man.	Comm. de gros d'articles de quincaillerie	1 148	317	43,3	6
309	Man.	Autres industries de produits en métal	2 306	1 006	40,8	7
499	Man.	Autres services publics	2 760	703	39,7	8
92	Man.	Services à l'extraction minière	1 478	137	39,6	9
425	Man.	Travaux de mécanique spécialisée	2 322	466	39,2	10
423	Man.	Finition à l'extérieur	5 998	552	37,7	11
561	Man.	Comm. de gros de produits en métal	995	302	35,5	12
303	Man.	Produits métalliques d'ornement	2 390	540	35,0	13
479	Man.	Autres services d'entreposage	878	213	34,8	14
402	Man.	Bâtiments non résidentiels	2 917	418	34,7	15
521	Man.	C.G de produits alimentaires	6 803	1 618	33,3	16
259	Man.	Autres industries du bois	2 113	710	33,3	17
109	Man.	Autres produits alimentaires	3 783	956	32,7	18
324	Man.	Carosseries de camions et autobus	1 730	688	31,8	19
81	Man.	Carrières	777	172	31,4	20
319	Man.	Autres industries de la machinerie	7 324	2 332	29,6	21
Sous-total			58 476	14 274	38,2	
% Sous-total P/R Total			2,3	11,9		
Total			2 494 291	119 784	7,4	

4.6 Profil statistique détaillé des sous-secteurs cibles

Pour chacun des 21 sous-secteurs affichant un taux de prévalence ETC au moins quatre (4) fois supérieur à la moyenne provinciale, un profil détaillé est présenté. Il aborde différentes mesures et aspects descriptifs qui permettent de situer chaque groupe de travailleurs par rapport à la situation observée pour l'ensemble de l'activité économique au Québec. Ce contenu est présenté en six sections :

- 1) Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre et des travailleurs victimes de lésions professionnelles indemnisées;
- 2) Indicateurs de lésions professionnelles indemnisées;
- 3) Caractéristiques des lésions professionnelles indemnisées: proportion de dossiers ayant conduit à une rechute, proportion de dossiers avec un programme individualisé de réadaptation; proportion de dossiers et taux moyen des atteintes permanentes;
- 4) Professions comptant le plus de lésions professionnelles indemnisées;
- 5) Distribution en pourcentage (%) des lésions professionnelles indemnisées par descripteur de lésion : nature, siège, agent causal de la lésion et genre d'accident.
- 6) Faits saillants : bref résumé des informations chiffrées qui insiste sur les caractéristiques dominantes du groupe de travailleurs concernés.

Toutes les sections, à l'exception de la quatrième portant sur les professions, comparent les informations du sous-secteur avec la valeur correspondante pour l'ensemble de l'activité économique au Québec, cette valeur constituant la valeur de référence.

Par ailleurs, si les critères du nombre de travailleurs (1 000 et plus), du nombre d'heures travaillées (1,5 million et plus) et du nombre de lésions indemnisées (100 et plus) sont rencontrés, des informations selon le sexe seront fournies.

Sous-secteur 771 - Bureaux de placement de personnel

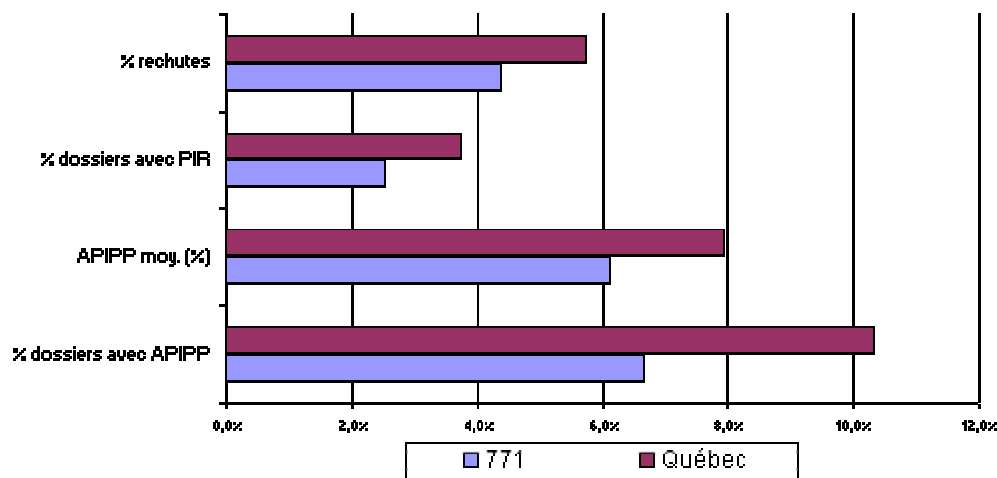
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 771 % du Québec	
Nombre annuel moyen de travailleurs	2070	0,1
% femmes	22,4	
% autonomes	1,2	
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	1363	0,1
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	897	0,7
% maladies professionnelles	1,9	0,3

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 771	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	81,5	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	65,8	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	45,2	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	11,0	11,0
% 1 à 14 jours	63,3	60,7
% plus de 6 mois	5,0	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Manœuvres et manutentionnaires	42,9%
Camionneurs et vendeurs-livreurs	25,3%
Conducteurs de matériel de manutention, dockers, autres manutentionnaires	9,1%
Soudeurs et oxycoupeurs	4,2%
Manœuvres et travailleurs de la fabrication et réparation, n.c.a.	1,6%

Sous-secteur 771 - Bureaux de placement de personnel (suite)

5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion

a) Siègne de la blessure	ss-771	Québec	b) Nature de la blessure	ss-771	Québec
Dos	25,7%	25,9%	Entorse-foulure	36,4%	34,5%
Doigts	14,7%	13,6%	Ecchymose-contusion	20,3%	14,3%
Épaule	6,1%	6,9%	Plaie ouverte	9,7%	9,0%
Main	5,9%	5,1%	Fracture	6,5%	5,6%
Pied-orteil	5,5%	4,5%	Problèmes musculo-squelettiques	6,4%	9,2%

c) Genre d'accident	ss-771	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-771	Québec
Frappé par	17,3%	12,6%	Mouvement corporel ou posture	18,2%	20,4%
Coincé ou écrasé	11,3%	6,5%	Boîtes et caisses	8,5%	4,6%
Autres efforts excessifs	11,2%	14,0%	Machines	8,0%	5,6%
Effort excessif en soulevant	10,1%	9,8%	Autres contenants	7,3%	5,9%
Se pencher-grimper-s'étirer	8,4%	7,5%	Autres pièces et matériaux	5,4%	3,8%

6. Faits saillants

- ✎ Ce groupe de travailleurs affiche un taux de prévalence ETC 11 fois plus élevé (81,5 %) que la moyenne provinciale (7,4 %). Cette situation s'explique par le fait que ces travailleurs affichent le taux de fréquence ETC (65,8 %) le plus élevé de tous les sous-secteurs d'activité économique au Québec. La très grande majorité des lésions indemnisées surviennent aux hommes (93 %) qui comptent pour 78 % de la main-d'oeuvre.
- ✎ Les indicateurs de l'importance relative et du niveau moyen de l'atteinte permanente des lésions ainsi que la proportion de dossiers ayant nécessité une rechute ou un plan individualisé de réadaptation (PIR) sont inférieurs aux moyennes du Québec
- ✎ Dans près de 43 % des cas, les travailleurs accidentés sont des manoeuvres et manutentionnaires. Plus du quart des lésions indemnisées concernent des camionneurs et vendeurs-livreurs.
- ✎ Ce groupe de travailleurs se distingue par le fait d'être frappés, coincés ou écrasés par des contenants, équipements ou machines. Ces genres d'accident les plus fréquents occasionnent des ecchymoses-contusions. Les entorses et foulures occasionnées à la suite d'efforts excessifs expliqueraient, dans une large part, les blessures au dos.

Sous-secteur 422 - Travaux de charpenterie

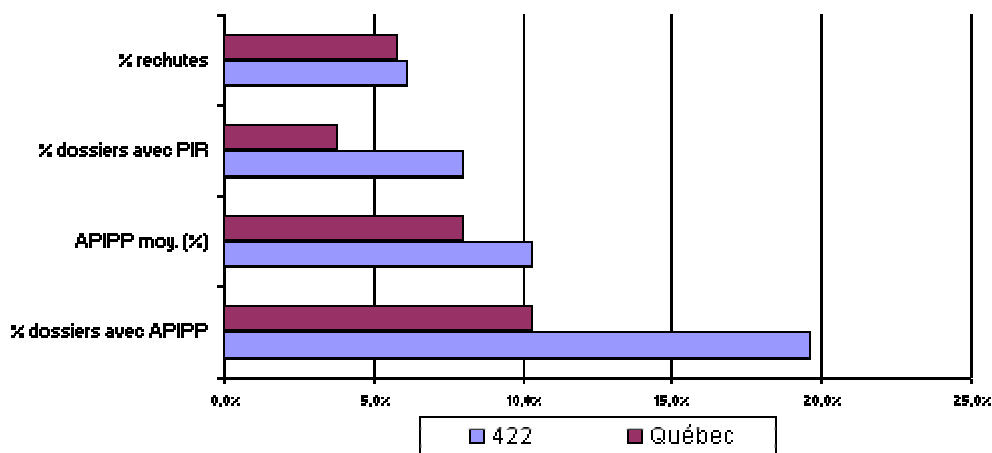
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 422	% du Québec
Nombre annuel moyen de travailleurs	3132	0,1
% femmes	1,2	
% autonomes	7,5	0,1
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	2627	0,1
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	422	0,4
% maladies professionnelles	5,2	0,4

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 422	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	49,3	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	16,1	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	112,1	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	14,0	11,0
% 1 à 14 jours	48,1	60,7
% plus de 6 mois	13,3	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Monteurs de charpentes métalliques	20,4%
Manœuvres et manutentionnaires	18,3%
Manœuvres et travailleurs assimilés du bâtiment	16,7%
Charpentiers en charpentes bois et travailleurs assimilés	15,9%
Lisseurs de béton et travailleurs assimilés	6,2%

Sous-secteur 422 - Travaux de charpenterie (suite)

5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion

a) Siège de la blessure	ss-422	Québec	b) Nature de la blessure	ss-422	Québec
Dos	20,4%	25,9%	Entorse-foulure	29,8%	34,5%
Doigts	11,2%	13,6%	Ecchymose-contusion	17,5%	14,3%
Œil	8,1%	6,0%	Fracture	11,2%	5,6%
Genou	6,9%	5,2%	Plaie ouverte	7,4%	9,0%
Pied-orteil	5,8%	4,5%	Problèmes musculo-squelettiques	6,2%	9,2%

c) Genre d'accident	ss-422	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-422	Québec
Frappé par	17,4%	12,6%	Mouvement corporel ou posture	16,9%	20,4%
Chute niveau inférieur et sauts	14,1%	5,4%	Éléments de structure métallique	11,8%	3,0%
Autres efforts excessifs	8,8%	14,0%	Autres surfaces de travail	9,6%	4,1%
Coincé ou écrasé	7,0%	6,5%	Bois, bois de charpente	6,2%	2,8%
Effort excessif en soulevant	6,7%	9,8%	Autres agents causals	5,8%	5,1%

6. Faits saillants

- ✎ Dans ce groupe de travailleurs, il y a près de sept fois plus de travailleurs absents quotidiennement en raison d'une lésion indemnisée (49,3 ‰) qu'en moyenne au Québec (7,4 ‰). Cette situation s'expliquerait par une durée moyenne d'absence deux fois plus longue (112 jours) que la moyenne provinciale et une proportion deux fois plus élevée de dossiers entraînant des absences de plus de 6 mois (13,3 %).
- ✎ Près d'une lésion indemnisée sur cinq produit une APIPP dont le taux moyen est d'environ 10 %, ce qui est très supérieur à la moyenne provinciale. Plus de 8 % des dossiers ont nécessité un plan individualisé de réadaptation (PIR) comparativement à 3,7 % pour l'ensemble du Québec.
- ✎ Les manoeuvres et manutentionnaires oeuvrant dans cette industrie (35 %), les monteurs de charpentes métalliques (20 %) et les charpentiers (16 %) sont les trois métiers les plus concernés par les lésions indemnisées.
- ✎ Le fait d'être frappé ou de chuter sur des objets (éléments de structure métallique) ou d'autres surfaces de travail (échafaudages, plates-formes) constituent les principaux descripteurs des accidents. Il en découle des ecchymoses-contusions et fractures, notamment au genou.

Sous-secteur 051 - Services forestiers

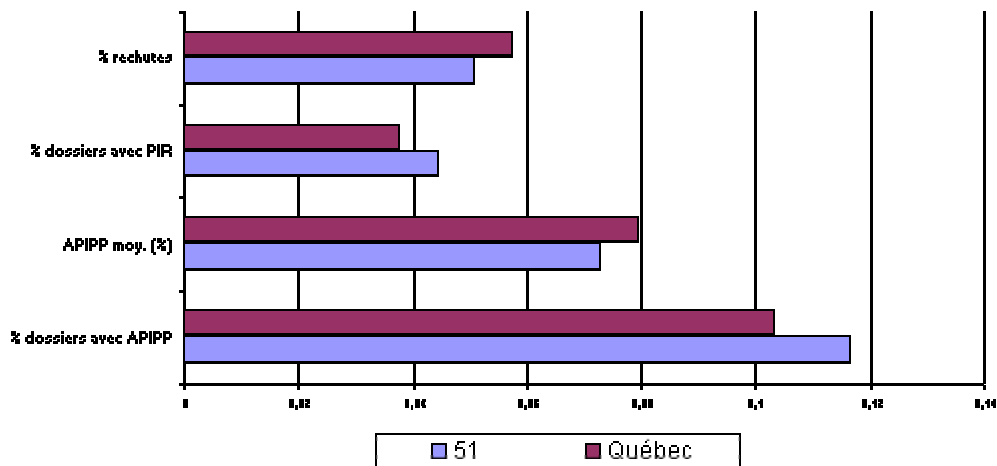
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 051 % du Québec	
Nombre annuel moyen de travailleurs	2248	0,1
% femmes	15,6	
% autonomes	6,9	0,1
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	1809	0,1
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	422	0,4
% maladies professionnelles	3,6	0,3

2. Indicateurs de lésions professionnelles

	Sous-secteur 051	Québec
Taux de prévalence ETC (o/oo)	46,5	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	23,3	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	72,8	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	12,0	11,0
% 1 à 14 jours	57,5	60,7
% plus de 6 mois	8,5	6,3

3. Caractéristiques des lésions professionnelles



4. Professions comptant le plus de lésions professionnelles

Bûcherons et travailleurs assimilés	24,1%
Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts	21,3%
Manœuvres et manutentionnaires	11,3%
Ouvriers pépiniéristes et assimilés	8,8%
Manœuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière	8,2%

Sous-secteur 051 - Services forestiers (suite)

5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion

a) Siège de la blessure	ss-051	Québec	b) Nature de la blessure	ss-051	Québec
Dos	21,5%	25,9%	Entorse-foulure	35,0%	34,5%
Œil	10,0%	6,0%	Ecchymose-contusion	16,7%	14,3%
Genou	9,4%	5,2%	Plaie ouverte	8,9%	9,0%
Autres membres inférieurs	7,0%	2,7%	Problèmes musculo-squelettiques	8,5%	9,2%
Épaule	6,6%	6,9%	Fracture	5,5%	5,6%

c) Genre d'accident	ss-051	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-051	Québec
Frappé par	19,7%	12,6%	Plantes, animaux et minéraux	31,3%	2,7%
Chute au même niveau	19,3%	6,5%	Mouvement corporel ou posture	25,0%	20,4%
Autres efforts excessifs	6,5%	14,0%	Sol	12,8%	3,2%
Se pencher-grimper-s'étirer	6,5%	7,5%	Outils à main mécaniques	7,8%	1,3%
Heurter	5,8%	7,0%	Déchets, rebuts, débris	3,5%	3,9%

6. Faits saillants

- ✎ À chaque jour, il y a six fois plus de travailleurs absents quotidiennement dans ce groupe (46,5 %) qu'en moyenne au Québec. L'effet conjugué d'un taux de fréquence ETC élevé (23%) et d'une durée d'indemnisation plus longue (73 jours) que les indicateurs provinciaux respectifs expliquent cette situation.
- ✎ Les indicateurs de l'importance relative et du niveau moyen de l'atteinte permanente des lésions, la proportion de dossiers entraînant des rechutes ou ayant nécessité un PIR affichent des valeurs voisines des moyennes québécoises.
- ✎ La majorité des lésions (62 %) surviennent aux travailleurs spécialisés de cette industrie (débroussailliers, reboiseurs) ainsi qu'aux manoeuvres et manutentionnaires.
- ✎ Le fait d'être frappé par des arbres, des branches, l'outil manipulé ou de chuter au sol caractérise le plus le type d'événements accidentels. Ces contacts occasionnent des blessures à l'oeil et aux membres inférieurs, particulièrement le genou. Les mouvements corporels ou la posture serait une cause importante des blessures (25 %). Le dos est la partie du corps la plus souvent atteinte (22 %) mais dans une proportion moindre que la moyenne provinciale.

Sous-secteur 403 - Travaux de génie

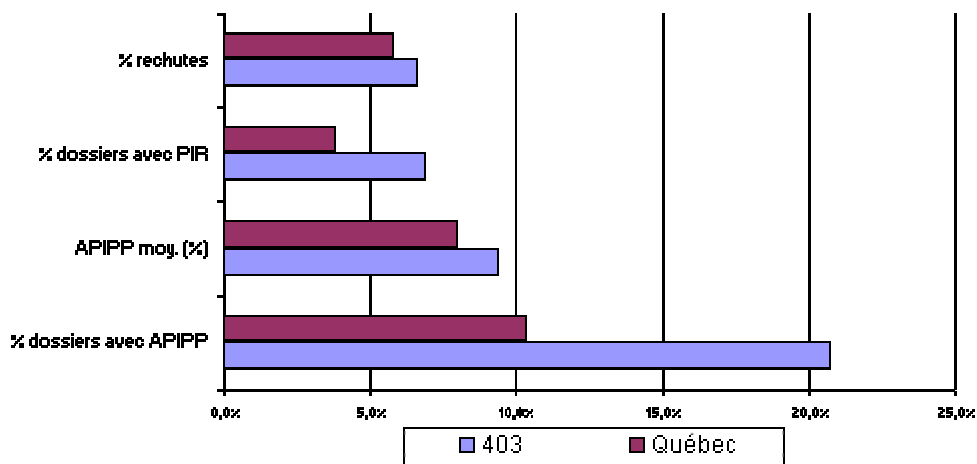
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 403	% du Québec
Nombre annuel moyen de travailleurs	5503	0,2
% femmes	1,3	
% autonomes	1,3	
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	5138	0,2
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	876	0,7
% maladies professionnelles	5,6	0,8

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 403	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	45,3	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	17,1	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	96,9	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	14,0	11,0
% 1 à 14 jours	48,9	60,7
% plus de 6 mois	11,5	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Manœuvres et manutentionnaires	27,1%
Manœuvres et travailleurs assimilés du bâtiment	15,3%
Camionneurs et vendeurs-livreurs	9,6%
Charpentiers en charpentes bois & travailleurs assimilés	5,6%
Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés	5,5%

Sous-secteur 403 - Travaux de génie (suite)

5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion

a) Siègle de la blessure	ss-403	Québec	b) Nature de la blessure	ss-403	Québec
Dos	20,0%	25,9%	Entorse-foulure	30,8%	34,5%
Doigts	10,8%	13,6%	Ecchymose-contusion	17,2%	14,3%
Œil	7,9%	6,0%	Fracture	11,3%	5,6%
Genou	7,7%	5,2%	Plaie ouverte	6,9%	9,0%
Cheville	6,8%	4,6%	Problèmes musculo-squelettiques	5,1%	9,2%

c) Genre d'accident	ss-403	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-403	Québec
Frappé par	17,8%	12,6%	Mouvement corporel ou posture	18,8%	20,4%
Chute niveau inférieur et sauts	10,2%	5,4%	Sol	7,6%	3,2%
Coincé ou écrasé	8,6%	6,5%	Autres pièces et matériaux	6,9%	3,8%
Autres efforts excessifs	7,3%	14,0%	Autres agents causals	6,2%	5,1%
Se pencher-grimper-s'étirer	6,7%	7,5%	Déchets, rebuts, débris	5,9%	3,9%

6. Faits saillants

- ✎ À chaque jour, 45,3 travailleurs sur 1 000 s'absentent en raison d'une lésion indemnisée comparativement à 7,4 % au Québec. C'est essentiellement la gravité élevée des lésions qui explique cette situation : la durée moyenne d'absence est presque deux fois plus longue (97 jours) que la moyenne provinciale et la proportion des dossiers nécessitant des absences de plus de 6 mois est deux fois plus élevée (11,5 % vs 6,2 %).
- ✎ Dans un cas sur cinq la lésion produit une APIPP. Plus de 7 % des dossiers ont nécessité un plan individualisé de réadaptation (PIR), ce qui est supérieur à la moyenne provinciale (4 %).
- ✎ Ce sont les manoeuvres et les manutentionnaires qui regroupent la plus forte proportion des lésions indemnisées (42 %). Suivent dans l'ordre les camionneurs (10 %), les charpentiers (6 %) et les excavateurs-niveleurs (6 %).
- ✎ Il y a environ deux fois plus de fractures (11 %) qu'en moyenne au Québec (6 %), bien que ce soit les entorses-foulures et ecchymoses-contusions qui constituent les natures de lésion indemnisées les plus fréquentes. Les proportions de genres d'accident "frappé par" et "chute à un niveau inférieur et sauts" sont plus élevées que la moyenne.

Sous-secteur 653 - Commerces de détail d'articles de quincaillerie

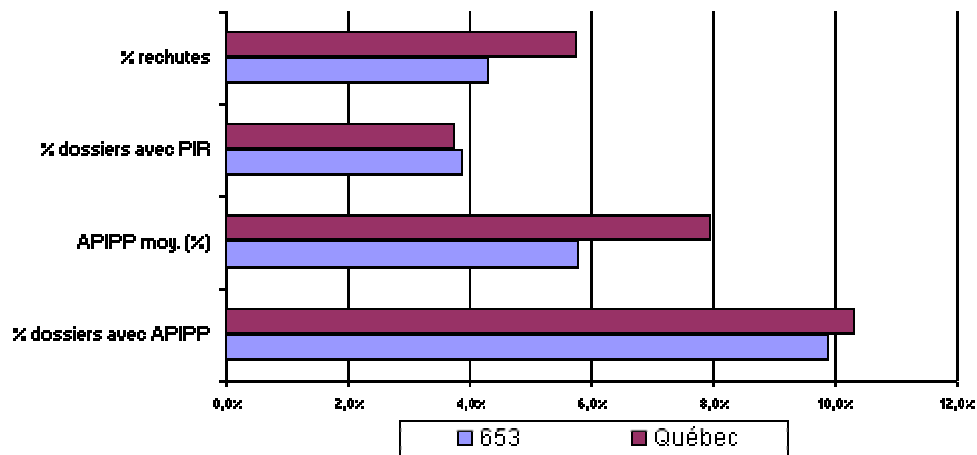
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 653	% du Québec
Nombre annuel moyen de travailleurs	2175	0,1
% femmes	10,7	
% autonomes	4,3	
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	1816	0,1
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	527	0,4
% maladies professionnelles	0,8	0,1

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 653	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	44,0	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	29,0	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	55,3	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	11,0	11,0
% 1 à 14 jours	61,9	60,7
% plus de 6 mois	5,8	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Camionneurs et vendeurs-livreurs	33,2%
Manœuvres et manutentionnaires	27,8%
Commis au stock, à l'expédition et à la réception	11,9%
Dockers et manutentionnaires	7,5%
Manœuvres et travailleurs assimilés - industrie du bois	4,4%

Sous-secteur 653 - Commerces de détail d'articles de quincaillerie (suite)**5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion**

a) Siège de la blessure	ss-653	Québec	b) Nature de la blessure	ss-653	Québec
Dos	31,8%	25,9%	Entorse-foulure	43,1%	34,5%
Doigts	12,1%	13,6%	Ecchymose-contusion	15,5%	14,3%
Cheville	7,7%	4,6%	Plaie ouverte	8,0%	9,0%
Pied-orteil	7,1%	4,5%	Fracture	7,1%	5,6%
Épaule	5,8%	6,9%	Problèmes musculo-squelettiques	6,6%	9,2%

c) Genre d'accident	ss-653	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-653	Québec
Autres efforts excessifs	19,0%	14,0%	Mouvement corporel ou posture	18,4%	20,4%
Frappé par	14,3%	12,6%	Bois, bois de charpente	14,8%	2,8%
Effort excessif en soulevant	12,6%	9,8%	Autres contenants	7,4%	5,9%
Chute niveau inférieur et sauts	8,5%	5,4%	Autres surfaces de travail	6,6%	4,1%
Coincé ou écrasé	7,3%	6,5%	Autres pièces et matériaux	5,9%	3,8%

6. Faits saillants

- ↳ À chaque jour, il y a près de six fois plus de travailleurs absents (44 %) qu'en moyenne au Québec (7,4 %). La fréquence très élevée des lésions indemnisées contribue à cette situation (29 %), puisque les indicateurs de gravité sont du même ordre que les moyennes du Québec. Soulignons que les travailleurs manuels ne constituent que 28 % des effectifs de cette industrie mais accaparent 65 % des lésions indemnisées.
- ↳ Seule la proportion des dossiers ayant nécessité un PIR affiche une valeur identique à la moyenne provinciale, les trois autres indicateurs étant inférieurs à la moyenne québécoise respective.
- ↳ Les trois métiers affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées sont par ordre décroissant les camionneurs et vendeurs-livreurs (33 %), les manoeuvres et manutentionnaires (28 %) et les commis au stock, à l'expédition et à la réception (12 %).
- ↳ Les situations les plus caractéristiques de lésions laissent entendre que les efforts excessifs en tirant-poussant et en soulevant (32 %), particulièrement des planches de bois ou des charpentes de bois (15 %) occasionnent des entorses-foulures (43 %), notamment au dos (32 %).

Sous-secteur 562 - Commerces de gros d'articles de quincaillerie

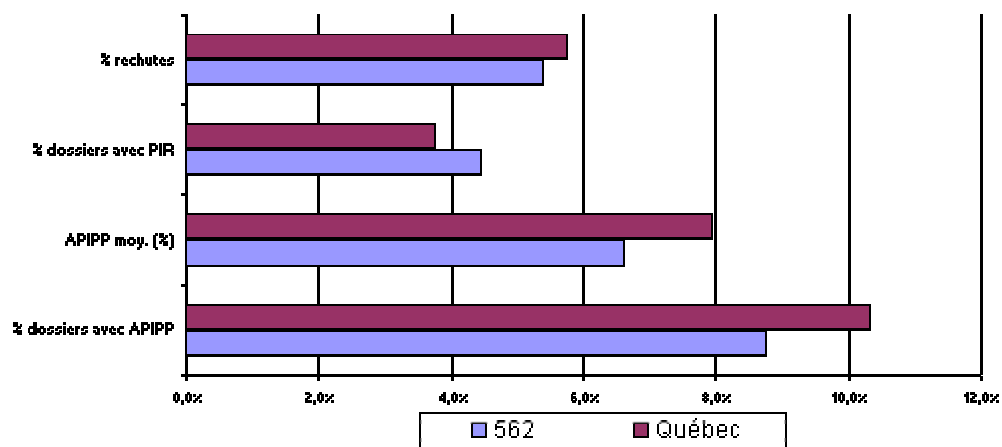
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

Sous-secteur 562% du Québec		
Nombre annuel moyen de travailleurs	1460	
% femmes	7,7	
% autonomes	0,3	
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	1148	
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	317	0,3
% maladies professionnelles	2,3	0,1

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 562	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	43,3	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	27,6	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	57,3	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	11,0	11,0
% 1 à 14 jours	62,4	60,7
% plus de 6 mois	6,0	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Manœuvres et manutentionnaires	23,2%
Commis au stock, à l'expédition et à la réception	15,4%
Camionneurs et vendeurs-livreurs	11,1%
Installateurs et réparateurs d'appareils électriques, matériel connexe	9,8%
Dockers et manutentionnaires	5,3%

Sous-secteur 562 - Commerces de gros d'articles de quincaillerie (suite)

5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion

a) Siège de la blessure	ss-562	Québec	b) Nature de la blessure	ss-562	Québec
Dos	27,6%	25,9%	Entorse-foulure	36,4%	34,5%
Doigts	15,7%	13,6%	Ecchymose-contusion	14,5%	14,3%
Épaule	7,8%	6,9%	Plaie ouverte	10,0%	9,0%
Œil	6,0%	6,0%	Problèmes musculo-squelettiques	8,6%	9,2%
Main	5,4%	5,1%	Fracture	6,2%	5,6%

c) Genre d'accident	ss-562	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-562	Québec
Autres efforts excessifs	14,4%	14,0%	Mouvement corporel ou posture	18,4%	20,4%
Frappé par	13,8%	12,6%	Boîtes et caisses	8,6%	4,6%
Effort excessif en soulevant	12,6%	9,8%	Autres agents causals	7,7%	5,1%
Coincé ou écrasé	8,4%	6,5%	Machines	6,7%	5,6%
Se pencher-grimper-s'étirer	7,2%	7,5%	Autres contenants	5,9%	5,9%

6. Faits saillants

- ↪ Le taux de prévalence ETC s'élève à 43 % comparativement à 7,4 % pour la moyenne québécoise. La fréquence très élevée des lésions indemnisées contribue à cette situation (28 %), puisque les indicateurs de gravité affichent des valeurs voisines des moyennes du Québec. Les travailleurs manuels représentent le tiers des effectifs de cette industrie mais subissent 78 % des lésions indemnisées.
- ↪ À l'exception des dossiers ayant un PIR, la proportion des rechutes, l'importance relative et le niveau moyen de l'atteinte permanente des lésions indemnisées affichent des valeurs inférieures aux moyennes québécoises respectives.
- ↪ Les manoeuvres et manutentionnaires (23 %), les commis au stock à l'expédition et à la réception (15 %) et les camionneurs et vendeurs-livreurs (11 %) subissent près de la moitié des lésions indemnisées dans ce groupe de travailleurs.
- ↪ Les principaux descripteurs de lésions indemnisées affichent des proportions similaires à celles relevées pour l'ensemble du Québec. Notons que les efforts excessifs (24 %) en soulevant, tirant ou poussant des charges comme des boîtes et caisses ainsi que les mouvements corporels (18 %) occasionneraient des entorses et des foulures (36 %). Les sièges les plus souvent atteints sont le dos (28 %), les doigts (16 %) et l'épaule (8 %).

Sous-secteur 309 - Autres industries de produits en métal

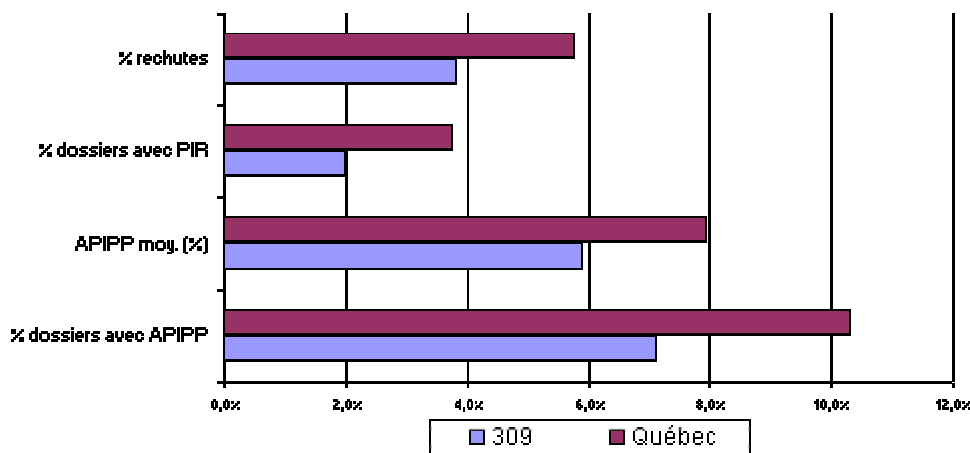
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

Sous-secteur 309% du Québec		
Nombre annuel moyen de travailleurs	2615	0,1
% femmes	5,8	
% autonomes	2,5	
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	2306	0,1
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	1006	0,8
% maladies professionnelles	2,4	0,4

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 309	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	40,8	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	43,6	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	34,1	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	7,0	11,0
% 1 à 14 jours	71,7	60,7
% plus de 6 mois	3,4	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Manœuvres dans la fabrication de produits en métal, n.c.a.	25,2%
Soudeurs et oxycoupeurs	24,1%
Manœuvres et manutentionnaires	14,8%
Autres travailleurs spéc. dans la fabrication de produits en métal, n.c.a.	8,9%
Machinistes et régleurs de machines-outils	5,6%

Sous-secteur 309 - Autres industries de produits en métal (suite)

5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion

a) Siège de la blessure	ss-309	Québec	b) Nature de la blessure	ss-309	Québec
Doigts	21,2%	13,6%	Entorse-foulure	23,8%	34,5%
Dos	19,7%	25,9%	Plaie ouverte	15,1%	9,0%
Œil	17,5%	6,0%	Ecchymose-contusion	13,5%	14,3%
Main	6,3%	5,1%	Trouble de l'œil (conjonctivite)	10,4%	3,2%
Pied-orteil	5,2%	4,5%	Corps étrangers	6,6%	2,3%

c) Genre d'accident	ss-309	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-309	Québec
Frappé par	18,0%	12,6%	Mouvement corporel ou posture	14,2%	20,4%
Coincé ou écrasé	11,3%	6,5%	Éléments de structure métallique	12,4%	3,0%
Corps étrangers	11,3%	4,0%	Déchets, rebuts, débris	11,9%	3,9%
Autres efforts excessifs	9,5%	14,0%	Machines	11,4%	5,6%
Effort excessif en soulevant	8,3%	9,8%	Autres matériaux de construction	6,9%	2,7%

6. Faits saillants

- ✎ Ce groupe de travailleurs affiche le deuxième taux de fréquence le plus élevé au Québec (44 %) ce qui contribue à fixer le taux de prévalence ETC à un niveau 5,5 fois plus élevé (41 ‰) que la moyenne québécoise. Ces travailleurs manuels subissent plus de 95 % des lésions indemnisées survenant dans cette industrie.
- ✎ La proportion des rechutes et des dossiers ayant nécessité un PIR, l'importance relative et le niveau moyen de l'atteinte permanente des lésions (APIPP) sont inférieurs aux moyennes du Québec.
- ✎ Les trois métiers affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées sont par ordre décroissant les manoeuvres de la fabrication de produits métalliques (25 %), les soudeurs-oxycoupeurs (24 %) et les manoeuvres et manutentionnaires (15 %).
- ✎ Le fait d'être frappé, coincé ou écrasé ainsi que recevoir des corps étrangers aux doigts et aux yeux sont les atteintes les plus caractéristiques de ce groupe de travailleurs. Ces contacts se feraient avec des éléments de structure métallique (panneaux, tôle), des déchets-rebuts-débris et des machines (presses), soit des agents causals se présentant trois fois plus souvent (36 %) que dans l'ensemble de l'activité économique au Québec.

Sous-secteur 499 - Autres services publics

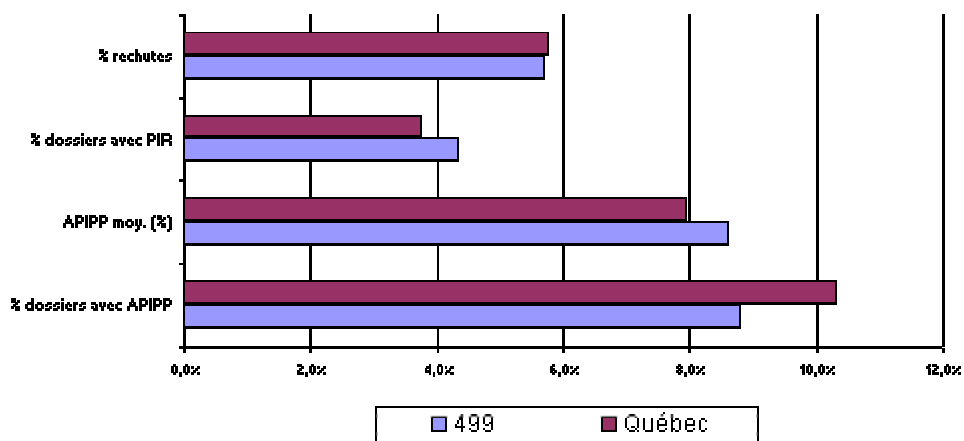
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 499 % du Québec	
Nombre annuel moyen de travailleurs	2939	0,1
% femmes	3,3	
% autonomes	4,0	0,1
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	2760	0,1
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	703	0,6
% maladies professionnelles	1,5	0,2

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 499	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	39,7	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	25,5	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	57,0	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	11,0	11,0
% 1 à 14 jours	60,4	60,7
% plus de 6 mois	6,4	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Manœuvres et manutentionnaires	50,5%
Camionneurs et vendeurs-livreurs	25,7%
Conducteurs-mécaniciens (machines fixes, appareils auxiliaires)	4,8%
Mécaniciens et réparateurs de véhicules et de machines industrielles	4,2%
Manœuvres et travailleurs assimilés des services	3,3%

Sous-secteur 499 - Autres services publics (suite)**5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion**

a) Siège de la blessure	ss-499	Québec	b) Nature de la blessure	ss-499	Québec
Dos	23,7%	25,9%	Entorse-foulure	36,5%	34,5%
Doigts	9,1%	13,6%	Ecchymose-contusion	17,9%	14,3%
Cheville	9,0%	4,6%	Plaie ouverte	10,3%	9,0%
Genou	7,3%	5,2%	Problèmes musculo-squelettiques	6,5%	9,2%
Œil	6,0%	6,0%	Fracture	6,0%	5,6%

c) Genre d'accident	ss-499	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-499	Québec
Frappé par	11,9%	12,6%	Mouvement corporel ou posture	20,4%	20,4%
Effort excessif en soulevant	10,9%	9,8%	Autres contenants	18,4%	5,9%
Autres efforts excessifs	10,3%	14,0%	Véhicules motorisés routiers	10,2%	2,4%
Heurter	8,4%	7,0%	Sol	6,2%	3,2%
Chute niveau inférieur et sauts	7,9%	5,4%	Autres agents causals	5,7%	5,1%

6. Faits saillants

- ↪ Ce groupe de travailleurs affiche un taux de prévalence cinq fois plus élevé (40 %) que celui calculé pour le Québec (7,4 %). C'est essentiellement le taux de fréquence qui contribue à fixer le taux de prévalence ETC car tous les indicateurs de gravité (durées moyenne et médiane) sont similaires aux moyennes provinciales.
- ↪ Le taux moyen d'atteinte permanente (9 %) et la proportion de dossiers ayant nécessité un PIR (4 %) sont légèrement supérieurs aux valeurs provinciales correspondantes.
- ↪ Plus de trois lésions indemnisées sur quatre surviennent aux manoeuvres et manutentionnaires (51 %), qui comptent dans leur rang les éboueurs, et aux camionneurs (26 %).
- ↪ La manipulation de divers contenants (18 %), le contact avec différentes parties de véhicules routiers (10 %) et le sol (6 %) affichent des proportions trois fois plus élevées comparativement aux moyennes québécoises. Les blessures aux chevilles (9 %) et au genou (7 %), notamment des entorses-foulures ou des ecchymoses-contusions, sont les atteintes les plus caractéristiques chez ce groupe de travailleurs. Les blessures au dos sont les plus fréquentes (24 %) mais affichent une proportion légèrement inférieure à la moyenne provinciale (26 %).

Sous-secteur 092 - Services à l'extraction minière

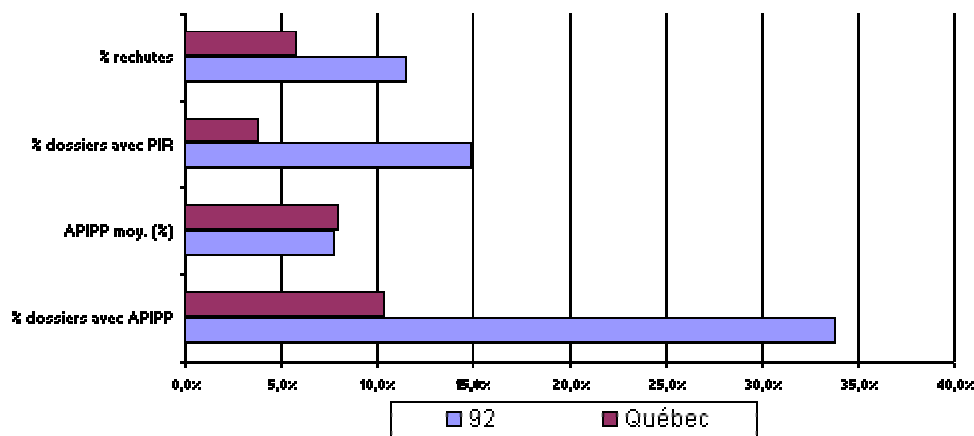
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 092 % du Québec	
Nombre annuel moyen de travailleurs	1552	0,1
% femmes	1,9	
% autonomes	3,5	
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	1478	0,1
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	137	0,1
% maladies professionnelles	7,5	0,2

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 092	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	39,6	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	9,3	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	155,4	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	39,0	11,0
% 1 à 14 jours	28,2	60,7
% plus de 6 mois	16,5	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Autres travailleurs spécialisés dans le forage des roches et du sous-sol	39,6%
Mineurs et carriers spécialisés dans le lavage, transport, chargement	25,2%
Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, n.c.a.	14,8%
Autres professions	12,6%
Manœuvres et manutentionnaires	7,8%

Sous-secteur 092 - Services à l'extraction minière (suite)**5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion**

a) Siège de la blessure	ss-092	Québec	b) Nature de la blessure	ss-092	Québec
Dos	19,2%	25,9%	Entorse-foulure	26,7%	34,5%
Doigts	18,0%	13,6%	Ecchymose-contusion	21,1%	14,3%
Main	8,0%	5,1%	Fracture	18,9%	5,6%
Genou	6,8%	5,2%	Problèmes musculo-squelettiques	10,2%	9,2%
Sièges multiples	6,8%	3,5%	Plaie ouverte	8,3%	9,0%

c) Genre d'accident	ss-092	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-092	Québec
Frappé par	24,5%	12,6%	Mouvement corporel ou posture	11,9%	20,4%
Coincé ou écrasé	14,8%	6,5%	Plantes, animaux et minéraux	11,7%	2,7%
Autres efforts excessifs	10,4%	14,0%	Machines	9,0%	5,6%
Effort excessif en soulevant	7,0%	9,8%	Outils à main mécaniques	7,0%	1,3%
Chute au même niveau	7,0%	6,5%	Éléments de structure métallique	6,1%	3,0%

6. Faits saillants

- ✎ Le taux de prévalence ETC atteint 40 %, essentiellement en raison de la durée moyenne d'indemnisation (155 jours) qui affiche la deuxième valeur la plus longue à l'échelle des sous-secteurs d'activité économique. Une proportion deux fois et demie plus élevée de dossiers (17 %) occasionne plus de six mois d'indemnisation. Les maladies professionnelles indemnisées qui comptent pour 8 % des dossiers sont majoritairement des problèmes musculo-squelettiques.
- ✎ La fraction de dossiers avec rechutes est le double (11 %) de la proportion provinciale. La fraction des lésions indemnisées ayant produit une APIPP est trois fois plus élevée relativement (34 %) que la moyenne québécoise. Cette situation expliquerait la forte proportion de dossiers ayant nécessité un PIR (15 %).
- ✎ Près de 80 % des lésions indemnisées concernent des travailleurs spécialisés dans le forage, le transport et chargement des minéraux.
- ✎ Le fait d'être frappé (25 %) ou d'être coincé ou écrasé (15 %), particulièrement aux doigts et aux mains, entraîneraient des ecchymoses-contusions et une forte proportion de fractures (19 %). Le contact avec des minerais ou la manipulation de machines à creuser les galeries et des outils à mains mécaniques sont les agents causals les plus caractéristiques.

Sous-secteur 425 - Travaux de mécanique spécialisée

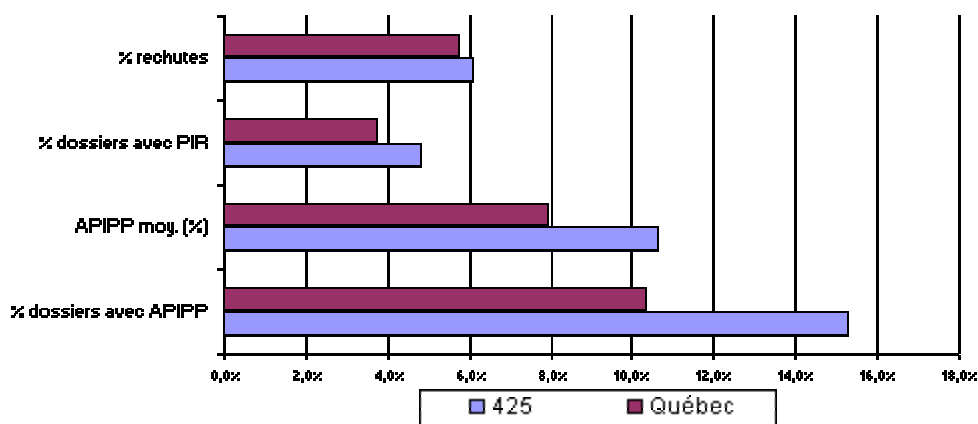
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 425 % du Québec	
Nombre annuel moyen de travailleurs	2519	0,1
% femmes	1,0	
% autonomes	7,1	0,1
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	2322	0,1
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	466	0,4
% maladies professionnelles	4,2	0,3

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 425	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	39,2	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	20,1	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	71,3	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	10,0	11,0
% 1 à 14 jours	58,6	60,7
% plus de 6 mois	7,7	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Tôliers	18,9%
Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et matériel connexe	13,5%
Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés	12,8%
Manœuvres et manutentionnaires	11,9%
Manœuvres et travailleurs assimilés du bâtiment	8,7%

Sous-secteur 425 - Travaux de mécanique spécialisée (suite)

5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion

a) Siège de la blessure	ss-425	Québec	b) Nature de la blessure	ss-425	Québec
Dos	21,3%	25,9%	Entorse-foulure	31,3%	34,5%
Doigts	14,2%	13,6%	Ecchymose-contusion	13,5%	14,3%
Œil	12,5%	6,0%	Plaie ouverte	10,3%	9,0%
Genou	7,2%	5,2%	Fracture	8,4%	5,6%
Main	6,0%	5,1%	Trouble de l'œil (conjonctivite)	7,2%	3,2%
c) Genre d'accident	ss-425	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-425	Québec
Frappé par	13,2%	12,6%	Mouvement corporel ou posture	17,4%	20,4%
Chute niveau inférieur et sauts	10,2%	5,4%	Autres pièces et matériaux	9,6%	3,8%
Autres efforts excessifs	9,7%	14,0%	Déchets, rebuts, débris	9,1%	3,9%
Corps étrangers	9,2%	4,0%	Machines	9,0%	5,6%
Heurter	8,4%	7,0%	Autres surfaces de travail	7,0%	4,1%

6. Faits saillants

- ✚ À chaque jour, il y a cinq fois plus de travailleurs manuels absents dans ce sous-secteur (39,2 %) qu'en moyenne au Québec. L'effet conjugué d'une fréquence ETC élevée (20 %) et d'une longue durée d'indemnisation (71 jours) expliquent cette situation.
- ✚ La proportion des lésions indemnisées ayant produit une APIPP (15 %) et le taux moyen d'atteinte permanente (11 %) sont nettement supérieurs aux moyennes québécoises respectives.
- ✚ Les trois professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées sont par ordre décroissant les tôliers (19 %), les installateurs et réparateurs d'appareils électriques et matériel connexe (14 %) et les tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés (13 %).
- ✚ Le principal descripteur de blessures est la présence deux fois plus élevée d'attaches, de valves, becs et buses (35 %) utilisés pour raccorder des tuyaux (autres pièces et matériaux), de déchets-rebuts-débris, de machines et de structures (portes) ou de surfaces de travail (échaffaudages). Les chutes de hauteur (10 %) et les corps étrangers (9 %), notamment aux yeux constituent les genres d'accident les plus distinctifs.

Sous-secteur 423 - Finition à l'extérieur

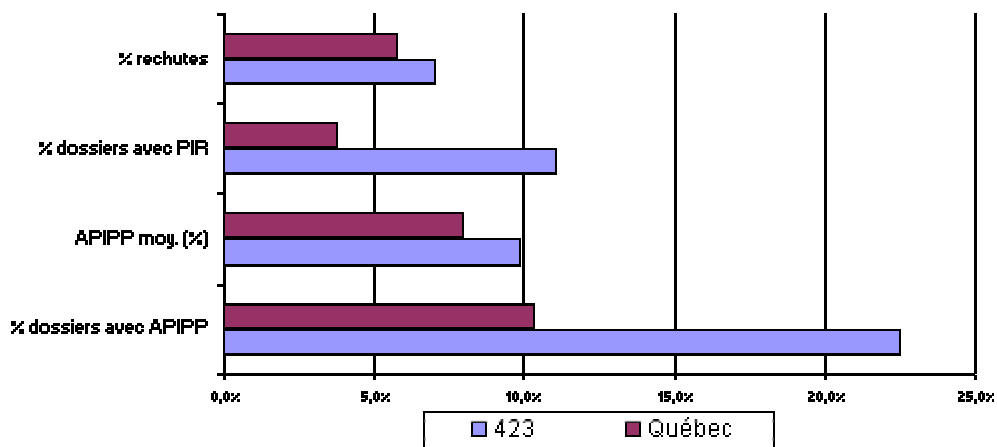
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 423	% du Québec
Nombre annuel moyen de travailleurs	6977	0,2
% femmes	1,9	
% autonomes	11,1	0,4
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	5998	0,2
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	552	0,5
% maladies professionnelles	3,3	0,3

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 423	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	37,7	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	9,2	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	149,7	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	22,0	11,0
% 1 à 14 jours	41,1	60,7
% plus de 6 mois	18,1	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges, travailleurs assimilés	23,1%
Manœuvres et travailleurs assimilés du bâtiment	17,4%
Maçons et carreleurs	16,3%
Manœuvres et manutentionnaires	15,6%
Tôliers	5,3%

Sous-secteur 423 - Finition à l'extérieur (suite)

5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion

a) Sièges de la blessure	ss-423	Québec	b) Nature de la blessure	ss-423	Québec
Dos	23,1%	25,9%	Entorse-foulure	31,7%	34,5%
Doigts	12,0%	13,6%	Ecchymose-contusion	11,8%	14,3%
Sièges multiples	6,3%	3,5%	Fracture	11,5%	5,6%
Genou	6,0%	5,2%	Plaie ouverte	11,2%	9,0%
Main	5,9%	5,1%	Problèmes musculo-squelettiques	8,0%	9,2%

c) Genre d'accident	ss-423	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-423	Québec
Chute niveau inférieur et sauts	18,7%	5,4%	Mouvement corporel ou posture	20,2%	20,4%
Frappé par	13,0%	12,6%	Autres surfaces de travail	12,7%	4,1%
Autres efforts excessifs	8,7%	14,0%	Autres pièces et matériaux	11,2%	3,8%
Effort excessif en soulevant	7,0%	9,8%	Sol	7,1%	3,2%
Se pencher-grimper-s'étirer	6,9%	7,5%	Autres matériaux de construction	4,5%	2,7%

6. Faits saillants

- ✎ Le taux de prévalence ETC atteint 38 %, essentiellement en raison de la très longue durée moyenne d'indemnisation (150 jours). Cette situation est associée à une proportion trois fois plus élevée de dossiers occasionnant plus de six mois d'indemnisation (18 %). Le faible taux de fréquence ETC pourrait être associé, en partie, à la proportion de travailleurs autonomes (11 %) oeuvrant dans cette industrie.
- ✎ Plus de 15 % des lésions ont produit une APIPP dont le taux moyen d'atteinte permanente oscille autour des 10 %. Plus de 11 % des cas ont nécessité un plan individualisé de réadaptation (PIR) ce qui est trois fois supérieur à la moyenne du Québec.
- ✎ Bien que les manoeuvres et manutentionnaires regroupent le tiers des lésions indemnisées, les couvreurs et applicateurs d'enduits hydrofuges (23 %) et les maçons et carreleurs (16 %) sont les métiers spécialisés affichant les plus fortes fréquences de lésions indemnisées.
- ✎ Les chutes de hauteur et les sauts à des niveaux inférieurs constituent le genre d'accident le plus fréquent et le plus caractéristique (19 %). Le fait de frapper le sol ou d'autres surfaces de travail occasionnent des blessures au dos et à des sièges multiples et expliquerait la proportion élevée de fractures (12 %).

Sous-secteur 561 - Commerces de gros de produits en métal

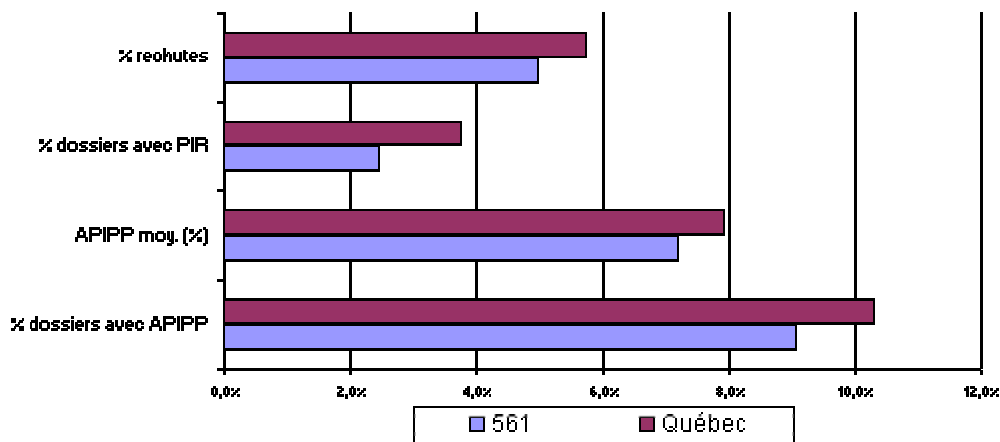
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

Sous-secteur 561 % du Québec		
Nombre annuel moyen de travailleurs	1125	
% femmes	4,6	
% autonomes	1,5	
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	995	
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	302	0,3
% maladies professionnelles	1,5	0,1

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 561	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	35,5	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	30,4	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	42,6	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	10,0	11,0
% 1 à 14 jours	64,5	60,7
% plus de 6 mois	4,1	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Manœuvres et manutentionnaires	34,1%
Camionneurs et vendeurs-livreurs	12,3%
Manœuvres dans la fabrication de produits en métal, n.c.a.	9,9%
Conducteurs d'appareils de levage, dockers et manutentionnaires	7,8%
Manœuvres et travailleurs assimilés de la métallurgie	4,9%

Sous-secteur 561 - Commerces de gros de produits en métal (suite)

5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion

a) Siège de la blessure	ss-561	Québec	b) Nature de la blessure	ss-561	Québec
Dos	24,4%	25,9%	Entorse-foulure	32,0%	34,5%
Doigts	15,7%	13,6%	Ecchymose-contusion	22,8%	14,3%
Pied-orteil	7,7%	4,5%	Fracture	9,0%	5,6%
Genou	6,3%	5,2%	Plaie ouverte	8,4%	9,0%
Cheville	5,6%	4,6%	Problèmes musculo-squelettiques	7,3%	9,2%
c) Genre d'accident	ss-561	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-561	Québec
Frappé par	22,3%	12,6%	Mouvement corporel ou posture	18,1%	20,4%
Autres efforts excessifs	15,1%	14,0%	Éléments de structure métallique	16,0%	3,0%
Coincé ou écrasé	11,1%	6,5%	Autres matériaux de construction	12,1%	2,7%
Effort excessif en soulevant	6,7%	9,8%	Autres pièces et matériaux	7,9%	3,8%
Se pencher-grimper-s'étirer	6,7%	7,5%	Autres agents causals	5,2%	5,1%

6. Faits saillants

- ✚ À chaque jour, 36 travailleurs manuels ETC sur 1 000 s'absentent du travail en raison d'une lésion indemnisée. Ce taux est presque cinq fois plus élevé que la valeur mesurée pour l'ensemble du Québec en raison essentiellement du taux de fréquence ETC des lésions indemnisées (30 %).
- ✚ La proportion des rechutes, l'importance relative et le niveau moyen de l'atteinte permanente des lésions indemnisées ainsi que la proportion de dossiers ayant nécessité un PIR sont inférieurs aux moyennes du Québec.
- ✚ Parmi les cinq professions à forte concentration de lésions indemnisées, trois réfèrent à différentes catégories de manoeuvres : manoeuvres et manutentionnaires (34 %), manoeuvres dans la fabrication de produits métalliques, n.c.a. (10 %), et les manoeuvres de la métallurgie (5 %). Les camionneurs et vendeurs-livreurs se situent au deuxième rang avec une proportion de lésions indemnisées de 12 %.
- ✚ Être frappé (22 %), coincé ou écrasé (11 %) par des éléments de structure métallique (16 %) comme les panneaux métalliques, ou des matériaux de construction (12 %) comme des objets en fer, ou d'autres pièces et matériaux, telles des cordes ou attaches (8 %) sont les principaux descripteurs des lésions indemnisées survenant chez ce groupe de travailleurs. Ces contacts occasionneraient des proportions plus élevées qu'attendu d'ecchymoses-contusions (23 %) et de fractures (9 %) aux doigts et membres inférieurs.

Sous-secteur 303 - Produits métalliques d'ornement

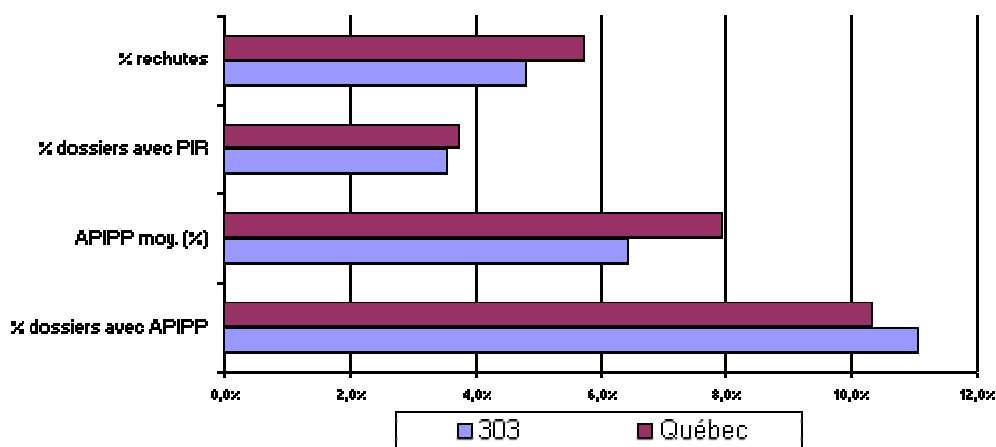
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 303 % du Québec	
Nombre annuel moyen de travailleurs	2682	0,1
% femmes	5,3	
% autonomes	3,0	
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	2390	0,1
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	540	0,5
% maladies professionnelles	3,0	0,3

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 303	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	35,0	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	22,6	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	56,5	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	10,0	11,0
% 1 à 14 jours	62,2	60,7
% plus de 6 mois	6,1	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Manœuvres dans la fabrication de produits en métal, n.c.a.	23,5%
Manœuvres et manutentionnaires	22,3%
Soudeurs et oxycoupeurs	12,7%
Mécaniciens et réparateurs, excepté électriciens, n.c.a.	7,5%
Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication de prod. métal. n.c.a.	5,6%

Sous-secteur 303 - Produits métalliques d'ornement (suite)**5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion**

a) Siège de la blessure	ss-303	Québec	b) Nature de la blessure	ss-303	Québec
Dos	19,6%	25,9%	Entorse-foulure	26,9%	34,5%
Doigts	19,2%	13,6%	Plaie ouverte	14,5%	9,0%
Œil	13,0%	6,0%	Ecchymose-contusion	14,2%	14,3%
Main	6,7%	5,1%	Fracture	7,8%	5,6%
Pied-orteil	5,5%	4,5%	Corps étrangers	6,6%	2,3%

c) Genre d'accident	ss-303	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-303	Québec
Frappé par	20,6%	12,6%	Mouvement corporel ou posture	15,0%	20,4%
Autres efforts excessifs	11,0%	14,0%	Éléments de structure métallique	11,2%	3,0%
Coincé ou écrasé	9,6%	6,5%	Autres matériaux de construction	9,6%	2,7%
Effort excessif en soulevant	9,1%	9,8%	Déchets, rebuts, débris	9,5%	3,9%
Corps étrangers	8,7%	4,0%	Autres surfaces de travail	7,9%	4,1%

6. Faits saillants

- ☞ Les travailleurs manuels de ce sous-secteur, qui comptent pour 75 % de la main-d'oeuvre, subissent près de 93 % des lésions indemnisées. À chaque jour il y a 4,7 fois plus de travailleurs absents en raison d'une lésion indemnisée (35,0 %) que dans l'ensemble du Québec. C'est la fréquence élevée des lésions indemnisées (22,6 %) qui contribue à cette situation, les indicateurs de gravité étant identiques aux valeurs provinciales.
- ☞ À l'exception de la proportion des dossiers avec APIPP, le niveau moyen de l'atteinte permanente, de même que la proportion de dossiers ayant un PIR, sont légèrement inférieurs aux valeurs provinciales.
- ☞ Près de la moitié des lésions indemnisées surviennent à des manoeuvres et manutentionnaires. Les soudeurs-oxycoupeurs (13 %), les mécaniciens et réparateurs (8 %) et les autres travailleurs spécialisés dans la fabrication de produits en métal, n.c.a (6 %) suivent dans l'ordre.
- ☞ Des contacts avec des éléments de structures métalliques (plaques, poutres), des matériaux de construction (ferrures de construction), des déchets-rebuts-débris et d'autres structures (portes, fenêtres) comptent pour près de 40 % des blessures, soit une proportion trois fois plus élevée que la moyenne québécoise. Il en résulte une fraction plus élevée de plaies ouvertes (15 %) aux doigts et mains et de corps étrangers dans les yeux.

Sous-secteur 479 - Autres services d'entreposage

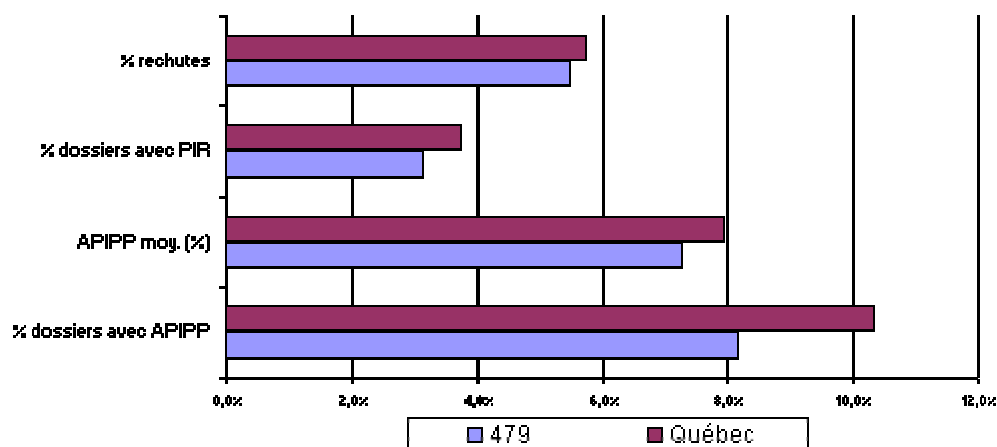
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 479	% du Québec
Nombre annuel moyen de travailleurs	1006	
% femmes	12,6	
% autonomes	0,1	
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	878	
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	213	0,2
% maladies professionnelles	1,7	0,1

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 479	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	34,8	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	24,3	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	52,4	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	11,0	11,0
% 1 à 14 jours	61,5	60,7
% plus de 6 mois	5,5	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Conducteurs d'appareils de levage, dockers et manutentionnaires	42,6%
Manœuvres et manutentionnaires	32,6%
Camionneurs et vendeurs-livreurs	4,7%
Commis au stock et travailleurs assimilés	3,1%

Sous-secteur 479 - Autres services d'entreposage (suite)**5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion**

a) Sièges de la blessure	ss-479	Québec	b) Nature de la blessure	ss-479	Québec
Dos	34,7%	25,9%	Entorse-foulure	42,1%	34,5%
Doigts	9,4%	13,6%	Ecchymose-contusion	19,4%	14,3%
Pied-orteil	7,0%	4,5%	Affection du dos	7,7%	4,6%
Épaule	7,0%	6,9%	Problèmes musculo-squelettiques	6,6%	9,2%
Genou	4,7%	5,2%	Fracture	5,2%	5,6%

c) Genre d'accident	ss-479	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-479	Québec
Effort excessif en soulevant	19,2%	9,8%	Boîtes et caisses	16,7%	4,6%
Autres efforts excessifs	14,2%	14,0%	Mouvement corporel ou posture	14,1%	20,4%
Frappé par	13,5%	12,6%	Autres contenants	8,3%	5,9%
Coincé ou écrasé	10,6%	6,5%	Autres véhicules	7,7%	1,2%
Heurter	6,9%	7,0%	Autres agents causals	6,7%	5,1%

6. Faits saillants

- ✚ Les travailleurs manuels comptent pour 68 % de la main-d'oeuvre de ce sous-secteur et subissent plus de 90 % des lésions indemnisées. La fréquence élevée des lésions indemnisées (24 %) explique le taux de prévalence (35 %) qui est 4,7 fois plus élevée que la moyenne provinciale, la durée moyenne d'indemnisation étant légèrement inférieure à l'indice de référence.
- ✚ Les indicateurs de l'importance relative et du niveau moyen de l'atteinte permanente des lésions indemnisées ainsi que la proportion de dossiers ayant nécessité une rechute ou un plan individualisé de réadaptation (PIR) sont inférieurs aux valeurs québécoises.
- ✚ Plus de 75 % des lésions surviennent à des conducteurs d'appareils de manutention (caristes) et des manoeuvres et manutentionnaires.
- ✚ Les blessures subies par ce groupe de travailleurs se distinguent par l'importance des boîtes, caisses, contenants divers ainsi que des véhicules de manutention (chariots-élévateurs) comme agents causals des lésions (33 %). Le fait d'être frappé ou de déployer des efforts excessifs en manipulant ces objets ou ces appareils, occasionnent des entorses-foulures (42 %) et des ecchymoses-contusions (19 %), notamment au dos (35 %).

Sous-secteur 402 - Bâtiments non résidentiels

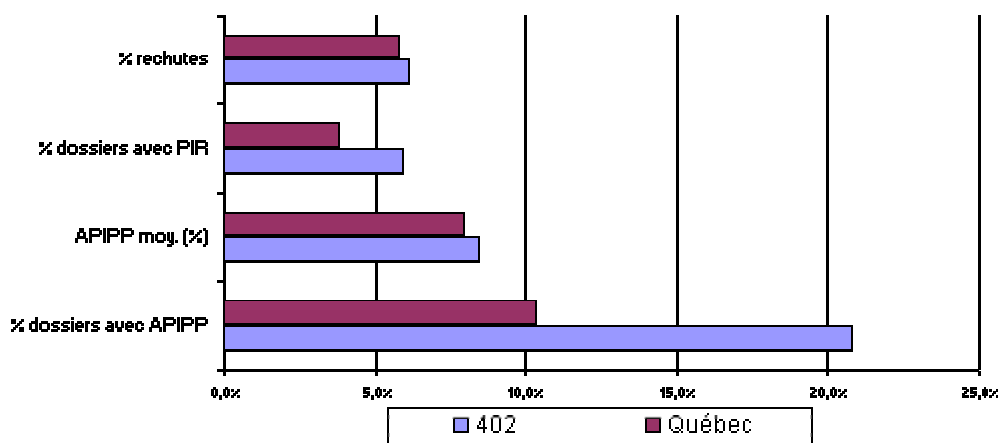
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 402	% du Québec
Nombre annuel moyen de travailleurs	3291	0,1
% femmes	1,9	
% autonomes	3,9	0,1
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	2917	0,1
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	418	0,3
% maladies professionnelles	6,5	0,5

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 402	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	34,7	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	14,3	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	88,5	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	13,0	11,0
% 1 à 14 jours	48,8	60,7
% plus de 6 mois	10,1	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Charpentiers en charpentes bois et travailleurs assimilés	49,6%
Manœuvres et manutentionnaires	17,8%
Manœuvres et travailleurs assimilés du bâtiment	16,0%
Camionneurs et vendeurs-livreurs	2,0%
Ébénistes et menuisiers en meubles	1,8%

Sous-secteur 402 - Bâtiments non résidentiels (suite)

5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion

a) Siège de la blessure	ss-402	Québec	b) Nature de la blessure	ss-402	Québec
Dos	16,9%	25,9%	Entorse-foulure	26,9%	34,5%
Doigts	14,4%	13,6%	Ecchymose-contusion	14,2%	14,3%
Œil	7,7%	6,0%	Fracture	11,7%	5,6%
Genou	7,3%	5,2%	Plaie ouverte	10,3%	9,0%
Cheville	6,5%	4,6%	Problèmes musculo-squelettiques	6,4%	9,2%

c) Genre d'accident	ss-402	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-402	Québec
Frappé par	18,8%	12,6%	Mouvement corporel ou posture	15,3%	20,4%
Chute niveau inférieur et sauts	12,9%	5,4%	Autres surfaces de travail	8,9%	4,1%
Autres efforts excessifs	9,5%	14,0%	Autres pièces et matériaux	8,3%	3,8%
Heurter	7,0%	7,0%	Bois, bois de charpente	7,7%	2,8%
Corps étrangers	5,7%	4,0%	Déchets, rebuts, débris	6,1%	3,9%

6. Faits saillants

- ✚ Dans ce groupe, 34,7 travailleurs sur 1 000 ETC sont absents quotidiennement en raison d'une lésion indemnisée. La gravité élevée des lésions indemnisées contribue à cette situation, la durée moyenne d'absence étant plus longue (89 jours) que la moyenne provinciale et la proportion de dossiers avec des absences de plus de 6 mois se chiffrant à plus de 10 %.
- ✚ La proportion de dossiers avec atteinte permanente (APIPP) affiche une valeur deux fois supérieure (21 %) à la moyenne provinciale (10 %), tandis que la proportion des dossiers nécessitant un plan individualisé de réadaptation (PIR) est supérieure (6 %) à l'indice provincial (3,7 %).
- ✚ Près d'une lésion indemnisée sur deux survient aux charpentiers et menuisiers. Les manoeuvres et manutentionnaires, pour leur part, comptent pour 34 % des lésions indemnisées.
- ✚ Le fait d'être frappé (19 %) ou d'entrer en contact avec des pièces ou matériaux (clous), du bois de charpente ou des déchets-rebuts-débris, ainsi que de chuter au même niveau (13 %), sont les éléments qui caractérisent la survenue de lésions indemnisées chez ce groupe. De plus, la proportion de fractures (12 %) et de plaies ouvertes (10 %) est plus élevée que celle observée pour l'ensemble de l'activité économique. L'oeil, le genou et la cheville sont, toutes proportions gardées, plus souvent atteints chez ce groupe de travailleurs.

Sous-secteur 521 - Commerces de gros de produits alimentaires

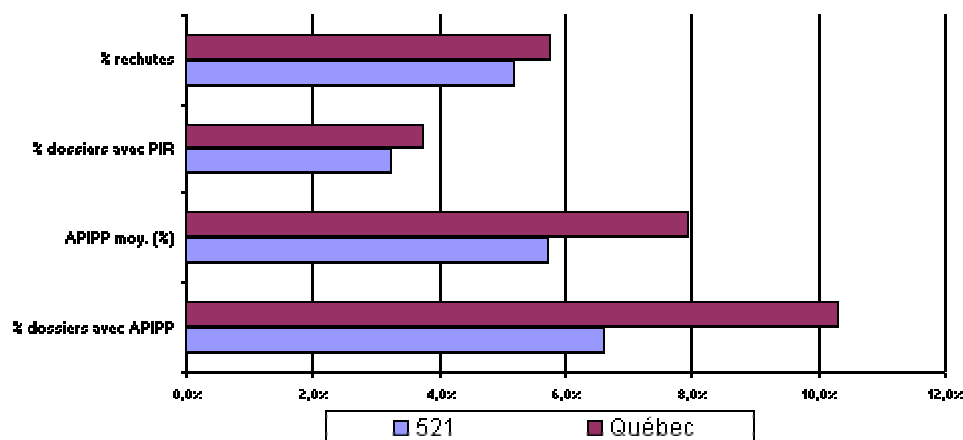
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 521	% Québec
Nombre annuel moyen de travailleurs	7871	0,3
% femmes	15,8	0,1
% autonomes	2,4	0,1
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	6803	0,3
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	1618	1,4
% maladies professionnelles	2,2	0,6

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 521	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	33,3	7,4
Hommes	34,6	8,8
Femmes	24,6	5,2
Taux de fréquence ETC (%)	23,8	4,8
Hommes	26,0	6,1
Femmes	9,6	2,8
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	51,1	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	12,0	11,0
% 1 à 14 jours	63,4	60,7
% plus de 6 mois	5,0	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

	Total	Hommes	Femmes
Camionneurs et vendeurs-livreurs	28,3%	30,7%	2,6%
Manœuvres et manutentionnaires	18,5%	18,4%	20,7%
Commis au stock, à l'expédition et à la réception	12,4%	12,7%	8,4%
Conducteurs d'appareils de levage, dockers et manutentionnaires	10,8%	11,3%	3,1%
Travailleurs des abattoirs, conserveries, usines condition. de la viande	9,0%	8,7%	14,6%
Emballleurs, n.c.a.	2,3%	1,2%	22,2%

Sous-secteur 521 - Commerces de gros de produits alimentaires (suite)

5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion

a) Siège de la blessure	ss-521	Québec	b) Nature de la blessure	ss-521	Québec
Dos	32,8%	25,9%	Entorse-foulure	42,4%	34,5%
Doigts	10,1%	13,6%	Ecchymose-contusion	18,7%	14,3%
Épaule	8,9%	6,9%	Problèmes musculo-squelettiques	9,8%	9,2%
Pied-orteil	6,4%	4,5%	Plaie ouverte	7,1%	9,0%
Cheville	5,4%	4,6%	Affection du dos	6,2%	4,6%
c) Genre d'accident	ss-521	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-521	Québec
Autres efforts excessifs	17,4%	14,0%	Mouvement corporel ou posture	18,3%	20,4%
Effort excessif en soulevant	16,8%	9,8%	Boîtes et caisses	17,5%	4,6%
Frappé par	11,1%	12,6%	Autres contenants	8,8%	5,9%
Coincé ou écrasé	8,7%	6,5%	Bois, bois de charpente	5,3%	2,8%
Heurter	7,5%	7,0%	Plantes, animaux et minéraux	4,6%	2,7%

6. Faits saillants

- ☞ Chaque jour, il y a 33 travailleurs absents du travail en raison d'une lésion indemnisée, par 1 000 travailleurs ETC, cette prévalence étant plus élevée chez les hommes (35 ‰) que chez les femmes (25 ‰). Si, chez les hommes, cette prévalence ETC résulte essentiellement d'une fréquence élevée des lésions indemnisées (26 ‰), c'est la gravité des blessures (93 jours) qui situe la prévalence à un niveau aussi élevé chez les femmes.
- ☞ Toutes les caractéristiques des lésions indemnisées affichent des valeurs inférieures aux moyennes du Québec.
- ☞ Plus de 70 % des lésions indemnisées surviennent aux quatre professions suivantes : camionneurs et vendeurs-livreurs, manoeuvres et manutentionnaires, commis au stock et conducteurs d'appareils de levage (caristes). Si ces professions concernent plus particulièrement les hommes, il est à signaler que plus de 22% des blessures chez les femmes surviennent aux emballeuses, comparativement à 1,2% chez les hommes.
- ☞ Plus de 60 % des blessures occasionnent des entorses-foulures ou des ecchymoses-contusions à la suite d'efforts excessifs effectués en manipulant des boîtes, des caisses et des matériaux de construction. Les blessures au dos (33 ‰) sont relativement plus fréquentes chez ce groupe comparativement à l'ensemble du Québec, et ce autant chez les hommes que chez les femmes. Chez les femmes, les blessures se caractérisent par une proportion plus élevée de problèmes musculo-squelettiques aux membres supérieurs (doigts), associées à des efforts excessifs ou des mouvements répétitifs.

Sous-secteur 259 - Autres industries du bois

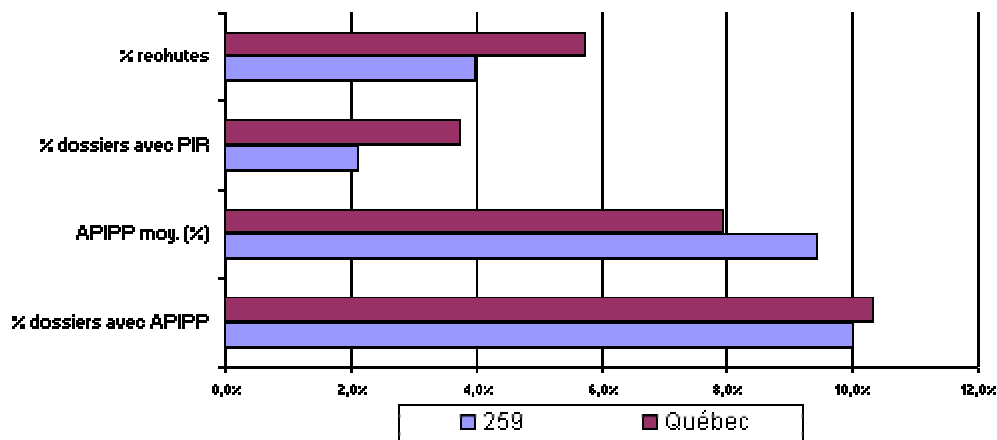
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

Sous-secteur 259 % du Québec		
Nombre annuel moyen de travailleurs	2340	0,1
% femmes	10,1	
% autonomes	3,0	
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	2113	0,1
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	710	0,6
% maladies professionnelles	4,9	0,6

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 259	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	33,3	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	33,6	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	36,2	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	8,0	11,0
% 1 à 14 jours	69,3	60,7
% plus de 6 mois	3,9	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Manœuvres et manutentionnaires	38,1%
Manœuvres trav. ass. industrie bois, exclusion (pâte à papier)	29,8%
Conducteurs-mécaniciens (machines fixes, appareils auxiliaires)	4,0%
Manœuvres et travailleurs assimilés - industrie du bois	3,4%
Mécaniciens & réparateurs de véhicules et machines industrielles	3,4%

Sous-secteur 259 - Autres industries du bois (suite)

5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion

a) Siège de la blessure	ss-259	Québec	b) Nature de la blessure	ss-259	Québec
Doigts	22,9%	13,6%	Entorse-foulure	26,4%	34,5%
Dos	17,9%	25,9%	Ecchymose-contusion	18,1%	14,3%
Œil	7,1%	6,0%	Plaie ouverte	12,8%	9,0%
Main	6,4%	5,1%	Problèmes musculo-squelettiques	11,0%	9,2%
Épaule	6,4%	6,9%	Fracture	6,0%	5,6%

c) Genre d'accident	ss-259	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-259	Québec
Frappé par	15,2%	12,6%	Mouvement corporel ou posture	20,4%	20,4%
Coincé ou écrasé	13,9%	6,5%	Bois, bois de charpente	18,4%	2,8%
Autres efforts excessifs	10,8%	14,0%	Machines	10,5%	5,6%
Heurter	10,0%	7,0%	Déchets, rebuts, débris	7,2%	3,9%
Se pencher-grimper-s'étirer	7,3%	7,5%	Agents causals inconnus	4,3%	4,3%

6. Faits saillants

- ✚ Il y a à chaque jour, 4,5 fois plus de travailleurs absents en raison d'une lésion indemnisée (33 ‰) que dans l'ensemble du Québec (7,4 ‰). C'est la fréquence élevée des lésions (32,4 ‰) qui contribue à cette situation, les indicateurs de durée d'indemnisation étant nettement inférieurs aux moyennes québécoises. Il est à signaler que les travailleurs manuels comptent pour plus de 80 % de la main-d'oeuvre de ce sous-secteur.
- ✚ À l'exception du taux moyen d'atteinte permanente des lésions indemnisées (9,4 ‰), les proportions de dossiers avec incapacité, avec un plan individualisé de réadaptation (PIR) ou avec rechutes sont comparables ou inférieures aux moyennes du Québec.
- ✚ Près de deux lésions indemnisées sur trois concernent des manoeuvres et manutentionnaires.
- ✚ Les contacts, par heurts, coincements, écrasements, avec des objets en bois, des machines ou des déchets-rebuts-débris, constituent les principaux descripteurs d'accidents chez ce groupe de travailleurs. Ces événements occasionneraient des ecchymoses-contusions et plaies ouvertes, notamment aux doigts (23 ‰) et aux mains (6 ‰).

Sous-secteur 109 - Autres produits alimentaires

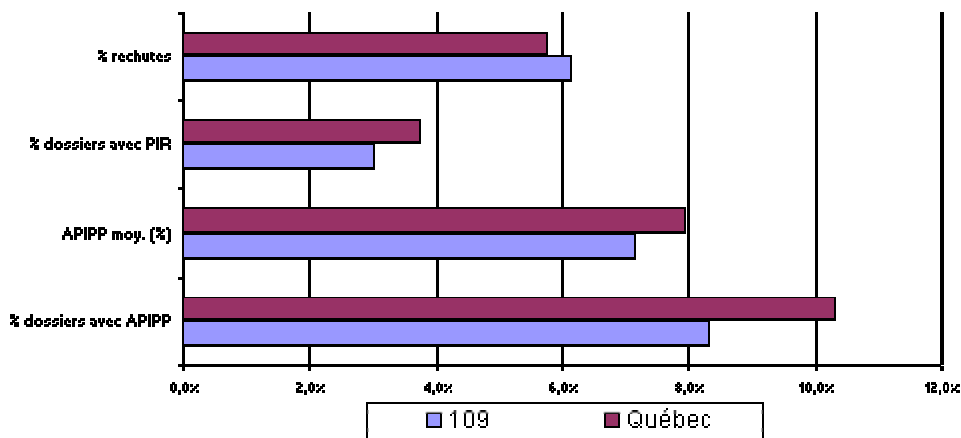
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 109	% Québec
Nombre annuel moyen de travailleurs	4244	0,1
% femmes	37,3	0,1
% autonomes	0,8	
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	3783	0,2
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	956	0,8
% maladies professionnelles	8,6	1,4

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 109	Québec
Taux de prévalence ETC (%)	32,7	7,4
Hommes	29,5	8,8
Femmes	38,8	5,2
Taux de fréquence ETC (%)	25,3	4,8
Hommes	25,3	6,1
Femmes	25,2	2,8
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	47,2	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	10,0	11,0
% 1 à 14 jours	60,9	60,7
% plus de 6 mois	5,1	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

	Total	Hommes	Femmes
Manœuvres et manutentionnaires	31,0%	27,0%	38,8%
Manœuvres et travailleurs assimilés industrie aliments, boissons	22,9%	22,0%	24,6%
Emballers, n.c.a.	8,7%	4,0%	17,7%
Travailleurs de l'industrie aliments et boissons, travailleurs assimilés	7,9%	9,2%	5,4%
Chefs et cuisiniers	3,1%	2,9%	3,7%

Sous-secteur 109 - Autres produits alimentaires (suite)

5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion

a) Siègne de la blessure	ss-109	Québec	b) Nature de la blessure	ss-109	Québec
Dos	25,9%	25,9%	Entorse-foulure	32,0%	34,5%
Doigts	13,8%	13,6%	Ecchymose-contusion	16,3%	14,3%
Épaule	9,1%	6,9%	Problèmes musculo-squelettiques	13,6%	9,2%
Poignet	6,6%	3,8%	Plaie ouverte	8,1%	9,0%
Main	5,7%	5,1%	Affection du dos	5,5%	4,6%

c) Genre d'accident	ss-109	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-109	Québec
Effort excessif en soulevant	13,2%	9,8%	Mouvement corporel ou posture	22,8%	20,4%
Autres efforts excessifs	13,1%	14,0%	Autres contenants	13,9%	5,9%
Frappé par	10,7%	12,6%	Machines	7,9%	5,6%
Coincé ou écrasé	9,2%	6,5%	Boîtes et caisses	7,3%	4,6%
Mouvements répétitifs	8,3%	3,7%	Autres agents causals	5,3%	5,1%

6. Faits saillants

- ↗ Près de 93 % des travailleurs à l'emploi de ce sous-secteur exercent des professions manuelles et plus du tiers de ces effectifs sont des femmes. Le taux de prévalence ETC est de 33 %, les femmes affichant un taux (39 %) supérieur à celui des hommes (30 %). La fréquence élevée des lésions indemnisées contribue à ces niveaux de prévalence, pour les deux sexes.
- ↗ Les caractéristiques des lésions indemnisées affichent des valeurs inférieures aux moyennes du Québec, à l'exception des rechutes (6 %).
- ↗ Plus de la moitié des lésions indemnisées surviennent aux manoeuvres et manutentionnaires; les emballeurs (9 %) et les travailleurs spécialisés de l'industrie (8 %) suivent dans l'ordre. Chez les femmes, 39% des lésions indemnisées concernent les manoeuvres manutentionnaires, comparativement à 27% chez les hommes. Il y a une proportion quatre fois plus élevée de lésions indemnisées chez les emballeuses que chez les emballeurs.
- ↗ Les efforts excessifs en soulevant des objets, les coincements et les écrasements ainsi que les mouvements répétitifs lors de la manipulation de contenants, boîtes et caisses seraient associés au développement de problèmes musculo-squelettiques, plus particulièrement à l'épaule et au poignet. La proportion de blessures au dos présente des différences selon le sexe : elle se situe à 28 % chez les hommes et 22 % chez les femmes.

Sous-secteur 324 - Carrosseries de camions et autobus

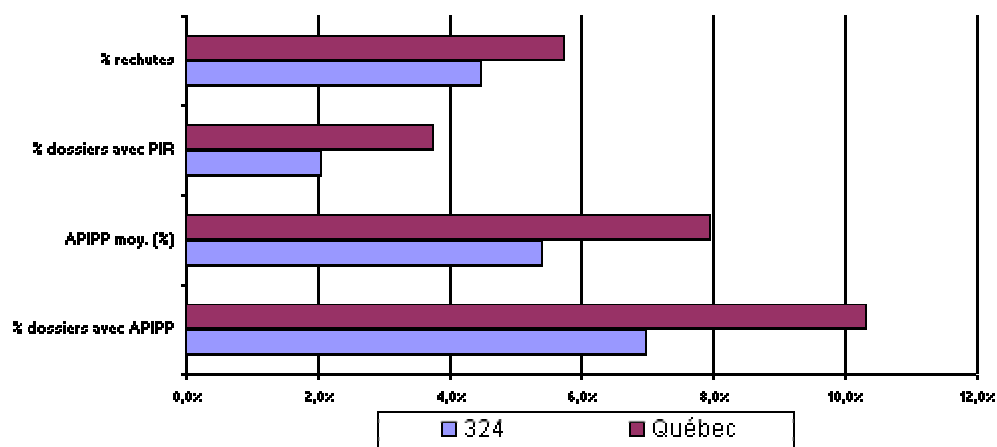
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 324	% du Québec
Nombre annuel moyen de travailleurs	2003	0,1
% femmes	0,9	
% autonomes	1,2	
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	1730	0,1
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	688	0,6
% maladies professionnelles	2,8	0,3

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 324	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	31,8	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	39,8	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	29,2	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	5,0	11,0
% 1 à 14 jours	78,9	60,7
% plus de 6 mois	2,7	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Soudeurs et oxycoupeurs	46,5%
Manœuvres et manutentionnaires	12,3%
Travailleurs spécialisés dans la fabrication de véhicules automobiles	7,0%
Manœuvres dans la fabrication de produits en métal, n.c.a.	6,8%
Mécaniciens et réparateurs de véhicules et de machines industrielles	5,5%

Sous-secteur 324 - Carrosseries de camions et autobus (suite)

5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion

a) Siège de la blessure	ss-324	Québec	b) Nature de la blessure	ss-324	Québec
Œil	26,5%	6,0%	Entorse-foulure	23,4%	34,5%
Dos	18,0%	25,9%	Trouble de l'œil (conjonctivite)	17,7%	3,2%
Doigts	14,5%	13,6%	Ecchymose-contusion	16,5%	14,3%
Pied-orteil	5,4%	4,5%	Plaie ouverte	8,4%	9,0%
Épaule	4,7%	6,9%	Corps étrangers	8,4%	2,3%
c) Genre d'accident	ss-324	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-324	Québec
Frappé par	17,3%	12,6%	Mouvement corporel ou posture	15,8%	20,4%
Corps étrangers	14,5%	4,0%	Déchets, rebuts, débris	14,0%	3,9%
Autres efforts excessifs	10,7%	14,0%	Machines	10,0%	5,6%
Heurter	7,8%	7,0%	Éléments de structure métallique	10,0%	3,0%
Exposition à des substances nocives	6,6%	2,0%	Autres pièces et matériaux	7,0%	3,8%

6. Faits saillants

- ☞ Les travailleurs manuels de ce sous-secteur, qui représentent 72 % de la main-d'oeuvre, subissent 96 % des lésions indemnisées. À chaque jour il y a 31,8 travailleurs manuels absents sur 1 000 en raison d'une lésion indemnisée comparativement à 7,4 % pour l'ensemble du Québec. C'est la fréquence élevée des lésions indemnisées (40 %), qui contribue à cette situation, la durée moyenne d'indemnisation étant inférieure de 27 jours à la valeur provinciale (56 jours).
- ☞ Toutes les caractéristiques des lésions indemnisées affichent des valeurs inférieures aux moyennes du Québec.
- ☞ Près de la moitié des lésions indemnisées de ce sous-secteur sont attribuées à des soudeurs et oxycoupeurs. Les manoeuvres et manutentionnaires (12 %), les travailleurs ou manoeuvres spécialisés dans la fabrication de véhicules ainsi que les mécaniciens et réparateurs de véhicules suivent dans l'ordre.
- ☞ Les blessures aux yeux, qui sont toute proportion gardée quatre fois plus fréquentes chez ce groupe de travailleurs que chez l'ensemble des travailleurs du Québec, constituent le principal descripteur des lésions indemnisées (27 %). La présence de corps étrangers associés notamment à des éclats de métal ou de déchets-rebuts-débris est deux fois et demie plus importante (41 %) chez ce groupe de travailleurs que pour l'ensemble des travailleurs du Québec (16 %).

Sous-secteur 081 - Carrières

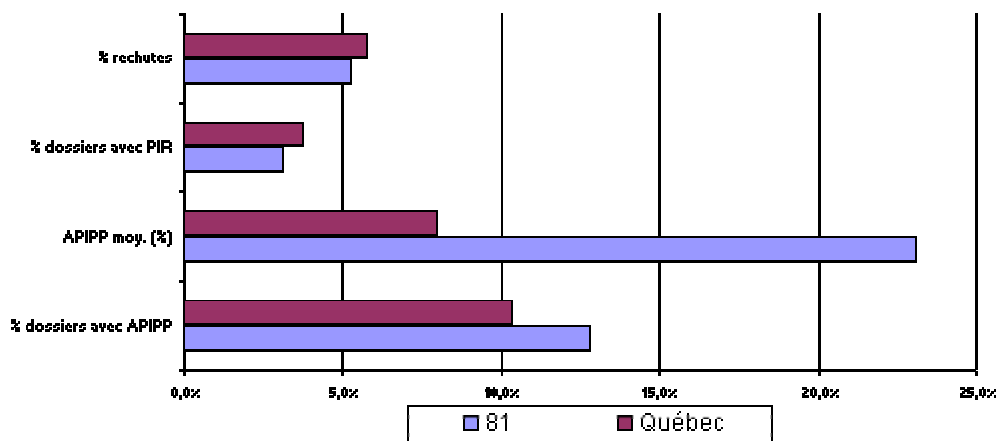
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 081	% du Québec
Nombre annuel moyen de travailleurs	795	
% femmes	1,5	
% autonomes	1,0	
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	777	
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	172	0,1
% maladies professionnelles	4,4	0,1

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 081	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	31,4	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	22,2	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	51,7	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	9,0	11,0
% 1 à 14 jours	63,1	60,7
% plus de 6 mois	5,6	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Manœuvres et manutentionnaires	22,2%
Mécaniciens et réparateurs de véhicules et de machines industrielles	13,5%
Soudeurs et oxycoupeurs	10,3%
Camionneurs et vendeurs-livreurs	8,9%
Manœuvres des mines et carrières	8,1%

Sous-secteur 081 – Carrières (suite)**5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion**

a) Siègne de la blessure	ss-081	Québec	b) Nature de la blessure	ss-081	Québec
Dos	18,6%	25,9%	Entorse-foulure	29,8%	34,5%
Œil	13,3%	6,0%	Ecchymose-contusion	19,9%	14,3%
Doigts	10,1%	13,6%	Fracture	9,9%	5,6%
Genou	7,0%	5,2%	Trouble de l'œil (conjonctivite)	7,4%	3,2%
Pied-orteil	6,2%	4,5%	Problèmes musculo-squelettiques	6,4%	9,2%

c) Genre d'accident	ss-081	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-081	Québec
Frappé par	16,6%	12,6%	Mouvement corporel ou posture	15,7%	20,4%
Corps étrangers	9,9%	4,0%	Déchets, rebuts, débris	9,1%	3,9%
Heurter	8,5%	7,0%	Machines	7,7%	5,6%
Coincé ou écrasé	8,3%	6,5%	Éléments de structure métallique	7,0%	3,0%
Autres efforts excessifs	8,1%	14,0%	Autres agents causaux	6,8%	5,1%

6. Faits saillants

- ✦ Ce groupe compte, à chaque jour, quatre fois plus de travailleurs absents (31,4 %) en raison d'une lésion indemnisée, que dans l'ensemble du Québec. La fréquence des lésions indemnisées (22 %) contribue à cette situation, la durée moyenne d'indemnisation étant légèrement inférieure à la moyenne provinciale.
- ✦ Le taux moyen d'APIPP est trois fois supérieur (23 %) à la moyenne provinciale (8 %), car deux dossiers affichent un taux supérieur à 400 %, soit des situations où il y a un cumul d'incapacités chez un même travailleur. Les autres caractéristiques affichent des proportions comparables à la moyenne au Québec.
- ✦ Les manoeuvres et manutentionnaires (22 %), les mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles (14 %) ainsi que les soudeurs et oxycoupeurs (10 %) sont les trois professions affichant les plus forts pourcentages de lésions indemnisées.
- ✦ Le fait d'être frappé ou coincé par des objets ou de recevoir des corps étrangers dans les yeux constituent les genres d'accident les plus caractéristiques dans ce groupe (35 %). Ces divers contacts avec des déchets-rebuts-débris, machines et éléments de structures métalliques seraient associés à des entorses-foulures, des ecchymoses-contusions et des fractures.

Sous-secteur 319 - Autres industries de la machinerie

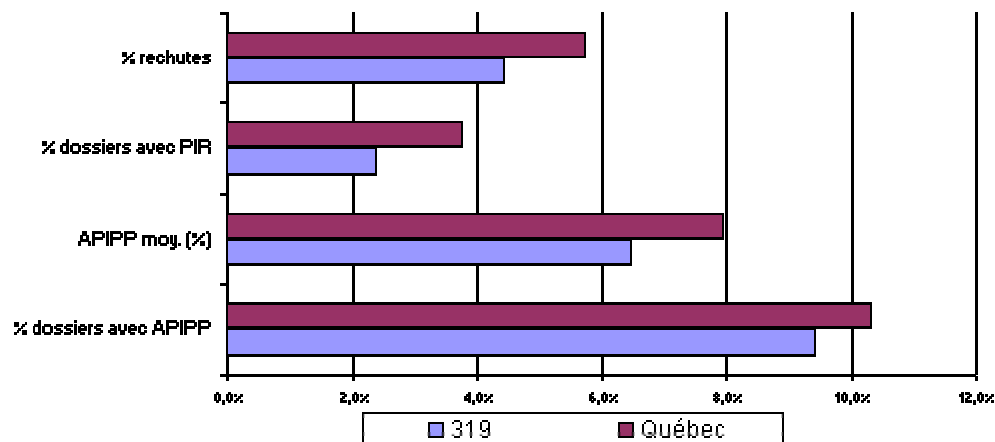
1. Caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre

	Sous-secteur 319	% du Québec
Nombre annuel moyen de travailleurs	7831	0,3
% femmes	5,4	
% autonomes	1,1	
Nombre annuel moyen de travailleurs ETC	7324	0,3
Nombre annuel moyen de lésions professionnelles	2332	1,9
% maladies professionnelles	3,0	1,2

2. Indicateurs de lésions indemnisées

	Sous-secteur 319	Québec
Taux de prévalence ETC (‰)	29,6	7,4
Hommes		
Femmes		
Taux de fréquence ETC (%)	31,8	4,8
Hommes		
Femmes		
Durée moyenne d'indemnisation (jours)	33,9	56,2
Durée médiane d'indemnisation (jours)	6,0	11,0
% 1 à 14 jours	71,1	60,7
% plus de 6 mois	3,2	6,3

3. Caractéristiques des lésions indemnisées



4. Les professions affichant les plus fortes proportions de lésions indemnisées

Soudeurs et oxycoupeurs	36,1%
Manœuvres et manutentionnaires	12,3%
Machinistes et régulateurs de machines-outils	9,9%
Travailleurs spécialisés dans la fabrication de machines industrielles	6,7%
Manœuvres dans la fabrication de produits en métal, n.c.a.	6,3%

Sous-secteur 319 - Autres industries de la machinerie (suite)

5. Distribution en pourcentage des lésions indemnisées par descripteur de lésion

a) Siège de la blessure	ss-319	Québec	b) Nature de la blessure	ss-319	Québec
Dos	18,6%	25,9%	Entorse-foulure	22,8%	34,5%
Œil	13,3%	6,0%	Ecchymose-contusion	15,8%	14,3%
Doigts	10,1%	13,6%	Trouble de l'œil (conjonctivite)	12,1%	3,2%
Genou	7,0%	5,2%	Plaie ouverte	11,3%	9,0%
Pied-orteil	6,2%	4,5%	Corps étrangers	8,4%	2,3%

c) Genre d'accident	ss-319	Québec	d) Agent causal de la blessure	ss-319	Québec
Frappé par	18,4%	12,6%	Déchets, rebuts, débris	14,0%	3,9%
Corps étrangers	14,7%	4,0%	Mouvement corporel ou posture	13,6%	20,4%
Autres efforts excessifs	10,4%	14,0%	Éléments de structure métallique	13,1%	3,0%
Coincé ou écrasé	8,7%	6,5%	Machines	9,5%	5,6%
Heurter	7,8%	7,0%	Autres matériaux de construction	6,8%	2,7%

6. Faits saillants

- ✎ Dans ce sous-secteur, à chaque jour près de 30 travailleurs sur 1 000 s'absentent du travail en raison d'une lésion indemnisée comparativement à 7,4 % dans l'ensemble du Québec. C'est la fréquence élevée des lésions indemnisées (32 %) qui explique cette situation, les durées moyenne et médiane étant inférieures aux moyennes québécoises.
- ✎ Les indicateurs de l'importance relative et du niveau de l'atteinte permanente des lésions ainsi que la proportion de dossiers ayant mené à une rechute ou à un plan individualisé de réadaptation (PIR) sont inférieurs aux moyennes du Québec.
- ✎ Plus du tiers des blessures surviennent aux soudeurs-oxycoupeurs. Suivent dans l'ordre les manoeuvres et manutentionnaires (12 %) et les machinistes et régleurs de machines-outils (7 %).
- ✎ Les contacts avec des déchets-rebuts-débris, des éléments de structure métallique (plaques et panneaux), des machines (polisseuse, soudeuse) et divers matériaux de construction (ferrures) surviennent trois fois plus souvent chez ce groupe de travailleurs (43 %) que dans l'ensemble de l'activité économique au Québec. Ces situations entraînent des plaies ouvertes aux doigts et mains ainsi que des corps étrangers dans les yeux.

5. RÉFLEXION SUR DES AVENUES DE RECHERCHE

La production de la présente série d'indicateurs s'appuie sur des choix méthodologiques qui visent à obtenir les valeurs les plus représentatives possibles. Le fait de considérer une période de trois années (1995-1997) réduit l'effet de la variation annuelle du nombre de lésions professionnelles indemnisées. Par ailleurs, l'intégration du nombre d'heures travaillées dans l'expression de la fréquence et de la prévalence des lésions indemnisées était devenue nécessaire pour tenir compte de la réalité du travail atypique, notamment le travail à temps partiel et occasionnel, et son impact sur le temps d'exposition aux risques. Finalement, il a été jugé pertinent de produire des séries d'indicateurs selon le sexe, en raison de la présence de plus en plus considérable de la main-d'œuvre féminine dans la majorité des groupes sectoriels ou professionnels de travailleurs.

La présente étude démontre que l'intensité et les conséquences des lésions professionnelles indemnisées sont très différentes selon le grand domaine d'activité économique et la catégorie professionnelle. Ces différences sont toutefois moins importantes entre les hommes et les femmes à l'intérieur des groupes de travailleurs jumelant ces deux caractéristiques d'emploi. L'examen des descripteurs de lésions indemnisées dévoile des renseignements intéressants selon le sexe, et ce peu importe les groupes de travailleurs. Il semble, en effet, que ce ne sont pas les mêmes types de lésions qui surviennent dans les différents groupes de travailleurs. De plus, lorsqu'il s'agit des mêmes types de lésions, elles n'ont pas nécessairement la même importance selon la catégorie professionnelle ou le sexe.

Les informations présentées dans ce chapitre visent plus particulièrement à déterminer des groupes cibles à partir des indicateurs produits selon l'approche sectorielle. Plusieurs indicateurs peuvent être utilisés à cette fin, car chacun présente une facette différente, mais tout aussi importante, dans l'évaluation des problèmes de santé et de sécurité du travail. Le choix de retenir uniquement ou simultanément le taux de prévalence, le taux de fréquence, la durée moyenne d'indemnisation ou le volume de lésions indemnisées dépend des objectifs fixés par l'utilisateur de ces renseignements. Cette démarche, qui doit respecter la portée et les limites des données brutes et des indicateurs, s'avère l'un des éléments à considérer dans l'établissement des priorités. En effet, l'ouverture des milieux de travail, la présence de partenaires ou d'associations, l'état des connaissances des problématiques de santé et de sécurité du travail propres aux secteurs ciblés, ainsi que les enjeux politiques comptent parmi les paramètres stratégiques conduisant à la réalisation d'une recherche ou d'une intervention.

Tout au long du document, le taux de prévalence ETC a été retenu comme l'indicateur de prédilection car il s'avère un bon estimateur des coûts directs des absences associées aux lésions professionnelles. Le choix de cet indicateur dans la démarche de priorisation oriente le ciblage vers des groupes de travailleurs très diversifiés. Nous avons présenté au chapitre précédent, un profil statistique détaillé pour chacun des 21 groupes de travailleurs affichant un taux de prévalence au moins quatre fois supérieur à la moyenne du Québec. Parmi ces groupes de travailleurs, le développement ou la poursuite des interventions de recherche dans une perspective de sécurité devrait s'effectuer, à notre avis, dans les sous-secteurs suivants : les *Bureaux de placement de personnel*, les *Travaux de charpenterie*, les *Services forestiers*, les *Travaux de génie* et les *Commerces de détail d'articles de quincaillerie*. Ce dernier sous-secteur

devrait faire l'objet d'une attention particulière car les niveaux de prévalence laissent déjà entrevoir des situations particulièrement à risque en 1986 et en 1991.

La prise en considération de la gravité des lésions pourrait s'avérer une autre avenue à examiner. À ce chapitre les employés accidentés non manuels des *Cabinets de médecins et dentistes*, les travailleurs mixtes des *Salons de coiffure et de beauté* et les travailleurs manuels des *Vêtements pour femmes*, tous majoritairement féminins, s'absentent plus de 140 jours à la suite d'une lésion professionnelle. C'est aussi le cas pour les travailleurs manuels majoritairement masculins des *Services à l'extraction minière* et de la *Finition intérieure*.

Par ailleurs, si la préoccupation des décideurs et des chercheurs porte sur les atteintes à la santé, il semble que les conditions s'avèrent problématiques dans les *Industries de l'abattage et conditionnement de la viande*, des *Autres produits en caoutchouc* et du *Cuir*. Les travailleurs manuels à l'emploi de ces secteurs seraient aux prises avec des problèmes musculo-squelettiques associés au travail répétitif.

L'apport des résultats présentés dans ce document ne se limite pas uniquement au ciblage de groupes de travailleurs les plus concernés par les lésions professionnelles indemnisées. La considération de nouveaux concepts méthodologiques dans le calcul des indicateurs de fréquence et de prévalence (travailleurs ETC) et la production d'indicateurs selon le sexe constituent les principales nouveautés dans la production des indicateurs quinquennaux. Dorénavant ces règles devront être observées compte tenu des réalités en matière de temps de travail (partiel ou occasionnel) et de la présence de plus en plus importante de la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail.

Une autre étude produite à l'IRSST concernant les indicateurs de lésions professionnelles indemnisées permet l'identification de groupes cibles sous l'angle de la profession exercée lors de la survenue de la lésion. Si les indicateurs par secteur d'activité et grande catégorie professionnelle s'apparentent surtout à l'environnement de travail, la production d'indicateurs par profession permet de cibler des groupes de travailleurs présentant une certaine homogénéité de tâches. La réalité du travail étant fort complexe, il est essentiel de tenir compte des résultats des deux approches.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Association des Commissions des accidents du travail du Canada (2001). *Accidents du travail et maladies professionnelles*, Programme national de statistique sur les accidents du travail, Canada 1998-2000.
- Bureau de la statistique du Québec (1984). *Classification des activités économiques du Québec de 1984*, Direction de la consultation et des méthodes, 755 p.
- Bureau international du Travail (1974). *Encyclopédie de médecine, d'hygiène et de sécurité du travail, volume II*, Genève, BIT, 899 p.
- Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (1979 à 2001). *Rapports annuels 1979 à 2000*. Québec, Commission de la santé et de la sécurité du travail.
- Duguay, P. (1997). *Les indicateurs de lésions en santé et sécurité du travail au Québec : analyse par profession en 1991*, Montréal, IRSST, Rapport de recherche R-147, 88 p.
- Duguay, P. et Cloutier, E. (1996). *Taux d'incidence des accidents du travail et vieillissement : l'importance du type de dénominateur*, in Cahiers québécois de démographie, vol 25, no 3.
- Duguay, P., Gervais, M., Hébert, F. (1986). *L'inégalité des risques affectant la sécurité des travailleurs par secteur d'activité économique*, Montréal, IRSST, Études et recherches, R-006, 208 p.
- Emploi et Immigration Canada (1993). *Classification nationale des professions*, Ottawa, no MP53-25/1-1993F au catalogue.
- Hébert, F. (1999). *Évolution des indicateurs de lésions professionnelles indemnisées, par secteur d'activité économique, Québec, 1986-1996*, IRSST, Études et recherches, R-215, 146 p.
- Hébert, F. (1996). *Les indicateurs de lésions en santé et sécurité du travail : analyse par secteur d'activité économique en 1991*, Montréal, IRSST, Rapport de recherche R-135, 201 p.
- Hébert, F. (1993). *L'inégalité des risques affectant la sécurité des travailleurs par secteur d'activité économique en 1986*, Montréal, IRSST, Bilan B-029, 187 p.
- Hébert, F., Duguay, P., Massicotte, P., Levy, M. (1996). *Révision des catégories professionnelles utilisées dans les études de l'IRSST portant sur les indicateurs quinquennaux de lésions professionnelles*, Montréal, IRSST, Guide technique R-137, 52 p.
- Messing, K. (2000). *La santé des travailleuses, la science est-elle aveugle ?* Montréal, Remue-ménage, 306 p.

- Ministère de la main-d'œuvre et de l'immigration du Canada (1979). *Classification canadienne descriptive des professions, 1971- tome 2 normes professionnelles*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, no de catalogue MP53-171/2F, 1 009 p.
- Ministère de la main-d'œuvre et de l'immigration du Canada (1974). *Classification canadienne descriptive des professions, 1971- tome 1 classification et définitions*, Ottawa, Information Canada, 1 493 p.
- Péron, Y., Strohmenger, C. (1985). *Indices démographiques et indicateurs de santé des populations*, Ottawa, Statistique Canada, no. 82-543F au catalogue, 265 p.
- Statistique Canada (2001). *Classification nationale des professions pour statistiques 2001*, Ottawa, no. 12-583 au catalogue, 766 p.
- Statistique Canada (2001). Enquête mensuelle sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, données originales pour le Québec (compilations spéciales).
- Statistique Canada (2001). Enquête mensuelle sur la population active, données originales pour le Québec (compilations spéciales).
- Statistique Canada (1999). Recensement canadien de 1996, Distribution de la population active occupée et des heures travaillées selon le sexe, l'industrie et la profession (tableaux personnalisés).
- Statistique Canada (1995). *Emploi, gains et durée du travail*, Ottawa, Statistique Canada, no. 72-002 au catalogue, 139 p.
- Statistique Canada (1995). *Enquête sur la population active*, Ottawa, Statistique Canada, no. 71-001 au catalogue, 139 p.
- Statistique Canada (1993). *Classification type des professions de 1991*, Ottawa, no. 12-565F au catalogue.
- Statistique Canada (1981). *Classification type des professions de 1980*, Ottawa, no. 12-565F au catalogue, 594 p.
- U.S. Department of Labor (1992). Bureau of Labor Statistics, *Occupational Injury and Illness Classification Structures*.

ANNEXE A : MÉTHODOLOGIE

A. MÉTHODOLOGIE

La présentation et l'analyse des indicateurs de lésions professionnelles commandent au préalable la présentation et la critique des informations traitées. Dans cette annexe, les questions entourant les sources de données et leurs caractéristiques ainsi que les approches méthodologiques sont abordées.

A.1 Période de référence

Les informations traitées et les résultats présentés dans ce rapport font référence à la structure de l'emploi au Québec en 1996 et à la survenue de nouveaux événements déclarés et indemnisés à la CSST au cours de la période 1995-1997. Deux éléments expliquent le recours à des données datant de quelques années pour la production de ce document :

- le premier élément concerne l'accès aux données sur l'emploi; le recensement canadien est la seule source de données pouvant fournir la distribution des travailleurs par profession et par secteur. Selon l'ordre de priorités de diffusion des produits du recensement, il faut compter un délai de trois (3) ans avant d'obtenir des informations à caractère socio-économique.
- le deuxième élément est d'ordre méthodologique; lors des trois études précédentes, un délai de trois (3) ans a été alloué afin de s'assurer que le cumul des jours perdus soit complété pour la majorité des dossiers d'événements survenus durant l'année de référence. Cette question de maturité des dossiers est importante compte tenu du fait que la nature des lésions peut différer d'un groupe de travailleurs à un autre, que ce soit par industrie ou par profession.

A.2 La population statistique à l'étude

La population statistique à l'étude est l'ensemble des travailleurs couverts par le régime de santé et sécurité du Québec. Pour cette population, les événements analysés sont les lésions professionnelles survenues aux travailleurs des entreprises ayant un établissement au Québec. Il s'agit des lésions professionnelles survenues durant les années 1995 à 1997 (nouveaux cas) et pour lesquelles la Commission de santé et sécurité du travail (CSST) a versé des débours en indemnités de remplacement de revenu (IRR) ou pour d'autres frais. Plus spécifiquement, il s'agit des accidents du travail ayant occasionné des versements d'IRR ainsi que les maladies professionnelles et les décès pour lesquels il y a eu au moins un débours fait par la CSST. Par ailleurs, s'il y a eu des rechutes, récidives ou aggravations référant à ces événements d'origine, les jours indemnisés et les débours sont cumulés pour ces dossiers jusqu'à la date de la mise à jour.

A.3 Les sources de données

Les deux sources de données utilisées pour le calcul des indicateurs, sont le fichier des lésions professionnelles de la CSST et le recensement canadien de 1996 de Statistique Canada.

A.3.1 Le fichier des lésions professionnelles de la CSST

Les informations proviennent de la base de données relationnelle de l'Infocentre de la CSST mise à jour le 1^{er} août 1999. Le fait de tenir compte des années encadrantes à l'année de référence (1996) assure une plus grande stabilité et une plus grande fiabilité des données pour le calcul des taux et la description des caractéristiques des lésions. Les informations sur les lésions professionnelles seront exprimées en nombre moyen annuel.

A.3.1.1 Nature de l'information et systèmes de classification

Les informations extraites de cette base de données sont les suivantes :

Lésions professionnelles

Les lésions professionnelles analysées réfèrent aux accidents du travail et maladies professionnelles dont l'événement d'origine est survenu entre le 1^{er} janvier 1995 et le 31 décembre 1997. Plus spécifiquement, il s'agit de nouveaux cas d'accidents du travail survenus durant cette période et rapportés à la CSST, ayant une mention autre que refusé dans le dossier de réclamation, et pour lesquels la CSST a versé des indemnités de remplacement de revenu (IRR). Il s'agit aussi de nouveaux cas de maladies professionnelles, et des événements ayant occasionné un décès, rapportés à la CSST durant cette période. Ces cas doivent avoir une mention autre que refusé dans le dossier de réclamation, et compter au moins un débours (indemnités ou frais) effectué par la CSST, qu'il y ait eu versement d'IRR ou non. Aux fins de la présente étude les mentions *lésion*, *lésion indemnisée*, *lésion professionnelle* ou *lésion professionnelle indemnisée* seront utilisées comme des termes équivalents dans l'univers documenté, sauf avis contraire.

Jours d'indemnisation

Ils représentent pour chacune des lésions professionnelles, la durée de l'interruption du travail en nombre de jours, reliés à l'indemnité de remplacement du revenu (IRR) pour l'événement d'origine, ainsi que pour la rechute, la récurrence ou l'aggravation. La CSST indemnise selon les jours civils.

Activité économique

Pour chacun des dossiers extraits, l'unité CAEQ-1984 (Classification des activités économiques du Québec) assignée au sous-dossier financier (SDF) fut retenue comme identifiant de l'activité économique. Le numéro SDF étant utilisé pour des fins de financement, l'activité économique qui y est rattachée reflète avec un degré d'exactitude fort acceptable, l'activité principale de cette entité comptable. Cette façon de procéder a facilité le jumelage des données de la CSST avec celles de Statistique Canada, la structure de la CAEQ-1984 étant très similaire au découpage sectoriel utilisé pour le recensement 1996 de la population de Statistique Canada (CTI-1980).

Profession

La profession exercée par le travailleur au moment de la déclaration de la lésion est codée selon la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP). Le niveau de précision utilisé

est celui des groupes de base (codé à 4 chiffres) qui compte près de 500 codes de professions. Le recours à cette variable a aussi servi à distinguer les travailleurs selon trois grandes catégories professionnelles (voir section A.4).

Caractéristiques des lésions professionnelles

Des informations sur les caractéristiques des lésions professionnelles indemnisées sont présentées pour la première fois. Elles réfèrent à la nature, au siège et à l'agent causal de la lésion et au genre d'accident. Ces quatre éléments sont codés selon le système de classification des caractéristiques de lésions en vigueur à la CSST, qui s'inspire de l'Occupational Injury and Illness Classification américaine¹. De plus, des renseignements sur les incapacités permanentes, les rechutes et les plans individualisés de réadaptation ont été extraits pour compléter le portrait des caractéristiques des lésions professionnelles.

A.3.1.2 Le volume de dossiers et la qualité des données extraites

Il n'existe pas de publication sur la qualité des données inscrites dans la base de données de la CSST. Il est possible toutefois d'avoir une indication du taux de codage selon les diverses caractéristiques par l'examen de la proportion des dossiers non codés selon différentes variables. Pour les événements survenus en 1995-1997, toutes les variables retenues affichent une proportion de dossiers non codés inférieure à 5 % (tableau A.1) ce qui confère un assez bon degré de fiabilité à ces variables. Les informations colligées dans ce fichier le sont essentiellement pour des fins administratives. Ainsi les variables qui ont une plus grande utilité administrative peuvent avoir un taux de cas non codés inférieur aux autres variables. C'est ce qui explique le faible taux de non codés observé pour l'activité économique (0,02 %) et un taux plus élevé pour la variable agent causal de la blessure (4,33 %).

Ce bilan qui s'avère très satisfaisant s'explique par l'attention et le soin apportés par la CSST dans le processus d'amélioration du contenu de leurs bases de données courantes dédiées notamment à la réparation.

Tableau A 1 : Proportion des dossiers non codés selon différentes variables descriptives des lésions professionnelles indemnisées, Québec, 1995-1997

Variables	Proportion (%)
Activité économique	0,02
Profession	2,11
Nature de blessure	1,16
Siège de la blessure	0,51
Genre d'accident	2,75
Agent causal	4,33

¹ U.S. Department of Labor, Bureau of Labor Statistics, Occupational Injury and Illness Classification Structures, 1992.

Le calcul des indicateurs s'effectue pour tout groupe de travailleurs comptant au moins 100 lésions indemnisées pour toute la période de 1995-1997. Pour la production d'indicateurs spécifiques aux maladies professionnelles, ce nombre doit atteindre au moins 50.

A.3.2 Le recensement canadien

Effectué tous les cinq (5) ans, le recensement canadien a comme principal objectif de fournir une description complète de la population canadienne selon de multiples caractéristiques démographiques et socio-professionnelles. Il est en fait la seule source de données pouvant fournir une répartition détaillée de la main-d'oeuvre par secteur d'activité économique et par profession. Les renseignements portant sur ces deux variables, qui s'appuient sur la déclaration de la population recensée, ont été obtenus par le biais de tableaux personnalisés conçus pour les besoins de cette activité de recherche.

A.3.2.1 Nature de l'information et systèmes de classification

La présente série d'indicateurs utilise le nombre d'heures travaillées par la population active occupée², recensée en 1996 comme base d'estimation du nombre de travailleurs équivalent temps complet (ETC). Ces données sont tirées de la partie échantillon du recensement (20 % des ménages recensés). Le nombre d'heures travaillées, qui a l'avantage de tenir compte à la fois de la durée d'exposition des travailleurs et du nombre de travailleurs (Duguay et Cloutier, 1996), est utilisé pour le calcul des indicateurs de fréquence et de prévalence. Exprimée en nombre de travailleurs équivalent temps complet (ETC), cette information est utilisée comme moyenne annuelle des effectifs de travailleurs exposés aux risques de lésions professionnelles, par secteur d'activité et grandes catégories professionnelles.

Les activités économiques sont classées suivant la Classification type des industries de Statistique Canada de 1980 (CTI-1980) qui, à quelques exceptions près, est la même que celle adoptée par la CSST, soit la Classification des activités économiques du Québec de 1984 (CAEQ-1984). La constitution des catégories professionnelles s'est faite à partir de l'exercice de correspondance entre la Classification type des professions de 1980 (CTP-1980) et la Classification type des professions de 1991 (CTP-91). Cette dernière classification, qui s'inspire de la Classification nationale des professions (CNP), remplace le système de classification professionnelle utilisé précédemment par Statistique Canada, soit la CTP-80 qui est très apparentée avec la CCDP en vigueur à la CSST. La CTP-91 offre une nouvelle structure qui reflète les nouvelles réalités du marché du travail. La section A.5 de la présente annexe décrit la démarche retenue pour assurer la correspondance entre ces deux classifications.

A.3.2.2 Qualité des données

Les données sur les travailleurs sont tirées d'un échantillon représentant le cinquième de toute la population recensée. Tout comme pour les portraits produits pour les années 1981, 1986 et 1991, il a été convenu que les unités sectorielles regroupant moins de 1 000 travailleurs ou moins de

² La population active occupée comprend les personnes qui, au cours de la semaine précédant le recensement, occupaient un emploi. Elle constitue un sous-ensemble de la population active qui compte aussi dans ses rangs les personnes en chômage. Dans le texte, le terme «travailleur» est fréquemment utilisé en lieu et place de la population active occupée.

1 500 000 heures travaillées par année soient écartées des analyses en raison de la marge de variation non négligeable de l'estimé d'effectifs inférieurs à cette taille.

Les données du recensement offrent une image instantanée de l'état de la population à une date précise se situant, pour les variables retenues, à la dernière semaine du mois de mai 1996. Il est fort probable que pour la majorité des secteurs d'activité, les renseignements recensés correspondent assez bien aux effectifs annuels moyens des travailleurs. Afin d'obtenir la meilleure estimation du nombre de travailleurs et des heures travaillées, les valeurs du recensement de 1996 ont été ajustées selon un facteur de correction saisonnier constitué à partir de données sur l'emploi de janvier 1995 à décembre 1997. Ce facteur a pu être calculé à partir des données provenant d'enquêtes de Statistique Canada que sont l'enquête mensuelle sur l'emploi, la rémunération et les heures travaillées (EERH) et l'enquête sur la population active (EPA). Pour chaque niveau d'entité sectorielle (division, secteur et sous-secteur), nous avons calculé un indice de correction saisonnier en rapportant le nombre annuel moyen de travailleurs sur les trois années (1995 à 1997) que nous avons divisé par la valeur du mois de mai 1996, soit la période correspondant à la période de référence du recensement.

$$\frac{(\text{Moyennes annuelles (EMPLOYÉS + SALARIÉS) 1995 + 1996 + 1997}) / 3}{\text{Mois de mai 1996 (EMPLOYÉS + SALARIÉS)}}$$

Par la suite, l'indice de correction a été multiplié par la valeur du recensement de 1996. Cet ajustement permet d'obtenir un dénominateur qui se rapproche le plus du concept de population annuelle moyenne exposée aux lésions professionnelles pour les années 1995 à 1997.

Pour l'ensemble de l'activité économique l'indice de correction se chiffrait à 0,988 pour le nombre d'heures travaillées. Le même indice de saisonnalité a été conservé pour les deux sexes et pour chacune des catégories professionnelles dans le calcul d'indicateurs par secteur d'activité. Le tableau A.2 indique les valeurs des indices de saisonnalité calculés pour le nombre de travailleurs et le nombre d'heures travaillées par division économique.

Les divisions de la forêt et des mines affichent les plus forts indices saisonniers qui amènent une correction à la hausse du nombre de travailleurs et des heures travaillées, tandis que les valeurs du recensement pour les divisions de la chasse et pêche, services aux entreprises, de la construction et de l'agriculture ont dû être ajustées à la baisse d'environ 10 % ou plus. En résumé, les données du recensement présentent des valeurs légèrement supérieures à la moyenne annuelle attendue, ce qui amène à une correction à la baisse du nombre de travailleurs et des heures travaillées pour la majorité des entités sectorielles.

Tableau A.2 : Indice de saisonnalité pour le nombre de travailleurs et le nombre d'heures travaillées, par division économique, Québec, 1996

Divisions économiques	Nombre de Travailleurs	Nombre d'heures travaillées
Agriculture	0,92	0,89
Chasse et pêche	0,85	0,72
Forêt	1,37	1,38
Mines	1,11	1,10
Manufacturiers de biens durables	1,00	1,02
Manufacturiers de biens non durables	0,96	0,98
Construction	0,91	0,90
Transports et entreposage	0,94	0,98
Communications et services	1,01	1,01
Commerces de gros	0,97	0,94
Commerces de détail	0,98	0,99
Intermédiaires financiers	1,02	1,01
Immobiliers et assurances	1,04	0,99
Services aux entreprises	0,90	0,89
Services gouvernementaux	1,02	1,06
Services d'enseignement	0,95	0,97
Santé et services sociaux	0,98	1,02
Hébergement et restauration	0,99	0,98
Autres services	1,01	1,07
Total	0,98	0,99

Sources : Pour les secteurs Agriculture et Chasse et pêche, Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilations spéciales;
 Pour toutes les autres divisions, Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures travaillées, compilations spéciales, Québec 1983 à 1998.

A.4 Les catégories professionnelles

La production d'indicateurs quinquennaux sectoriels de fréquence et de gravité des lésions professionnelles (Hébert, 1996) propose une approche visant à mieux cibler les groupes de travailleurs les plus affectés par les lésions professionnelles. L'approche ainsi retenue porte sur la distinction entre travailleurs manuels, non manuels et mixtes (Hébert et al., 1996).

Chacune de ces catégories se définit de la façon suivante :

Travailleur manuel

Celui qui exerce un métier exigeant la manipulation de charges lourdes ou moyennes sur une base régulière (*ex. : travailleurs forestiers, mineurs et la grande majorité des travailleurs des industries de transformation*). Sont également inclus dans cette catégorie, ceux qui manipulent des charges plus légères mais doivent travailler en utilisant une posture statique continue (*ex. : opératrices de machine à coudre*) OU effectuent un travail répétitif continu (*ex. : travailleurs des abattoirs*).

Travailleur mixte

Celui qui exerce un métier nécessitant la manipulation de charges légères et un travail avec posture statique discontinue OU manipule occasionnellement une charge lourde ou moyenne : *les infirmières auxiliaires, les vétérinaires, les pompiers et l'ensemble des contremaîtres supervisant les travailleurs des industries de transformation*. Sont également compris dans cette catégorie ceux qui effectuent un travail exigeant de nombreux mouvements et manipulations avec une charge légère OU qui effectuent un travail répétitif discontinu (*ex. : coiffeurs, barmen, magasiniers et ordonnanciers*).

La définition des travailleurs mixtes se caractérise donc par la ponctualité ou la discontinuité des efforts physiques à déployer lors de l'exécution des tâches. Par ailleurs, pour certaines professions il fut impossible soit de déterminer l'importance de l'activité physique (*ex. : code 9919 - autres travailleurs non classés ailleurs*), soit d'identifier une dominante parmi la liste des sous-composantes à sept (7) chiffres : *artistes et techniciens de la scène nca (code 3339) et le personnel des services auxiliaires au sol (code 9113)*. Compte tenu de ces considérations techniques nous avons jugé préférable d'assigner la catégorie mixte à ces professions.

Travailleur non manuel

Celui qui exerce un métier où la charge manipulée et l'activité physique sont négligeables. Ce groupe compte notamment les directeurs et administrateurs, les travailleurs des sciences naturelles et sociales, les enseignants et la majorité du personnel administratif.

À partir de ces définitions, les quelques 500 codes CCDP à quatre chiffres et leur équivalent CTP-80 ont été groupés selon ces trois catégories.

A.5 La correspondance entre les systèmes de classification d'activité économique et des professions de la CSST et de Statistique Canada

La mesure du risque relatif de lésions professionnelles se définit comme étant le rapport du nombre d'événements accidentels (numérateur) sur la population exposée (dénominateur). Les données exploitées en vue de la production de ce rapport proviennent respectivement du fichier des lésions professionnelles de la CSST et du recensement canadien. Avant 1996, les deux organismes pourvoyeurs de données ont utilisé des systèmes de classification relativement similaires, que ce soit pour les secteurs d'activité économique ou pour les professions. L'exercice de correspondance a donc nécessité un investissement mineur en ce qui a trait à

l'activité économique car la CAEQ-84 utilisée à la CSST est, à quelques exceptions près, identique à la CTI-80 de Statistique Canada. Il en était de même pour les systèmes de classification des professions, les deux systèmes CTP-80 (Statistique Canada) et CCDP (CSST) étant très apparentés.

Si pour l'année de référence de 1996, ces deux organismes ont toujours recours aux systèmes de classification des activités économiques similaires, il en est autrement pour les classifications des professions. Comme il a été mentionné à la section A.3.2.1, Statistique Canada diffuse les informations selon la Classification type des professions (CTP-91). Les principes qui ont conduit à cette nouvelle classification sont basés sur le niveau (formation académique) et le genre de compétence (pertinence de la formation dans le genre de travail exécuté), tandis que le principe de la classification de la CTP-80 reposait essentiellement sur le genre de travail accompli (nature du travail, matériau utilisé). Pour rendre compatible la production de données sur le nombre de travailleurs et le nombre d'heures travaillées avec le système de classification des professions en usage à la CSST il a fallu effectuer un exercice de correspondance à partir d'une matrice qui répartit ces informations selon les deux systèmes de classification professionnels à partir des données de 1991, année pour laquelle Statistique Canada a produit des informations pour les deux classifications (CTP-80 et CTP-91). En émettant l'hypothèse que la distribution relative du nombre de travailleurs et des heures travaillées selon ces deux classifications est demeurée constante de 1991 à 1996, il a été possible, pour 1996, d'estimer la population des travailleurs et des heures travaillées selon la structure de classification CTP-80 car les données de la CSST (au numérateur) sont codées selon la CCDP, soit le système de classification apparenté à la CTP-80.

A.6 Définitions et limites des indicateurs socio-sanitaires

Les indicateurs ont comme principal objectif de quantifier les différences entre les niveaux de risque et de gravité de lésions par profession et par secteurs d'activité économique. La conception de ces indicateurs repose sur des conventions couramment admises, ce qui permet des comparaisons interprovinciales, internationales et même temporelles. De plus, l'emploi de ces mesures s'avère fort utile dans une démarche d'orientation, de priorisation et d'évaluation des interventions en milieu de travail.

Dans la présente étude, les indicateurs de risque (fréquence) et synthétique (prévalence) réfèrent aux populations de travailleurs équivalent temps complet (ETC) calculées à partir des heures travaillées plutôt qu'au nombre de travailleurs exposés. Ce changement par rapport aux études antérieures (1981, 1986 et 1991) s'explique par le souci de tenir compte de la réalité du travail atypique, plus particulièrement le travail à temps partiel. De cette façon, l'intégration du nombre d'heures travaillées dans l'expression de la fréquence et de la prévalence des lésions professionnelles vise à obtenir des valeurs plus représentatives en termes de risques associés au temps d'exposition, en considérant l'effet des emplois à temps partiel et des emplois occasionnels sur cette durée d'exposition.

Les équivalents en travailleurs à temps complet se calculent de la manière suivante :

$$\frac{\text{Nombre d'heures travaillées} \times 48 \text{ semaines}}{2000 \text{ heures travaillées}}$$

Cette expression émet l'hypothèse que le nombre de semaines d'activité est de 48, après avoir retranché quatre semaines de congés divers (vacances annuelles, congés fériés, etc.). Le produit du nombre de semaines et du nombre d'heures travaillées est par la suite divisé par 2000 heures travaillées, ce qui correspond au standard international d'équivalent à temps complet. Le résultat obtenu, soit le nombre de travailleurs ETC, a été corrigé selon l'indice de correction saisonnier présenté à la section A.3.2.2.

Le recours à une moyenne annuelle du nombre de lésions calculée à partir des valeurs de 1995, 1996 et 1997 assurera une plus grande stabilité des données sur les lésions professionnelles et augmentera la fiabilité des indicateurs. Des séries d'indicateurs propres aux accidents et aux maladies professionnelles ont été produites.

Le calcul des indicateurs s'effectue pour tout groupe de travailleurs comptant au moins 1 000 travailleurs ou 1 500 000 heures travaillées et au moins 100 lésions pour toute la période 1995-1997.

Ces indicateurs se définissent de la façon suivante :

a) Taux de fréquence ETC

Il s'agit du rapport du nombre annuel moyen de lésions professionnelles indemnisées survenues en 1995-1997 sur le nombre de travailleurs équivalent temps complet (ETC). Le résultat de ce rapport est exprimé en %, et s'apparente au taux de fréquence tel que proposé par les conventions internationales (BIT, 1974).

$$\frac{(\text{Nombre de nouveaux cas de lésions en 1995} - 1997) / 3}{\text{Nombre annuel moyen de travailleurs ETC en 1995} - 1997} \times 100$$

b) Durée moyenne d'indemnisation

Cet indice est calculé à partir du nombre total de jours d'indemnisation rapporté sur le nombre total de lésions survenues au cours des années 1995-1997, que ces jours aient été indemnisés durant la même période ou plus tard. Cette valeur est exprimée en jours de calendrier.

$$\frac{(\text{Nombre de jours d'indemnisation pour les nouveaux cas de lésions durant la période 1995} - 1997)}{\text{Nombre de nouveaux cas de lésions durant la période 1995} - 1997}$$

Cet indice constitue l'une des mesures de la gravité de l'ensemble des dossiers de lésions professionnelles.

c) Durée médiane d'indemnisation

Le fait que la très grande majorité des lésions professionnelles se concentre dans de courtes durées et une minorité dans de très longues durées d'indemnisation, la moyenne ne constitue pas une bonne estimation de la tendance centrale. Sa valeur est surtout utile à des fins de comparaison entre différents groupes analysés. Par ailleurs, le recours à la médiane et à des valeurs seuils de durée d'indemnisation permet de bien caractériser la distribution des cas dans

un contexte de distribution asymétrique des lésions professionnelles selon les durées d'indemnisation.

La durée médiane se définit comme étant la valeur exprimée en jours se situant au centre de la distribution des jours d'indemnisation; 50% des dossiers présentent des durées d'indemnisation au-dessus de cette valeur, l'autre 50% des dossiers se situent au-dessous de cette même valeur.

d) Valeurs seuils de durée d'indemnisation

Deux valeurs seuils de durée d'indemnisation ont été retenues, soit les dossiers ayant occasionné des absences entre 1 et 14 jours et ceux occasionnant des durées supérieures à 180 jours (6 mois). Ces informations permettent de compléter l'analyse des indicateurs de gravité que sont les durées moyenne et médiane d'indemnisation.

e) Taux de prévalence ETC (Indicateur synthétique de travailleurs absents quotidiennement)

Cet indicateur est une mesure synthétique qui combine le taux de fréquence ETC et la durée moyenne d'indemnisation. S'apparentant au taux de prévalence des études antérieures, cette mesure estime, par tranche de 1 000 travailleurs ETC, le nombre de travailleurs qui, à chaque jour de calendrier, sont absents du travail en raison d'une lésion professionnelle indemnisée.

$$\left[\left(\frac{(\text{Nombre de jours indemnisés pour les nouveaux cas de lésions en 1995 – 1997}) / 3}{\text{Nombre annuel moyen de travailleurs ETC durant la période 1995 – 1997}} \right) \div 365 \text{ jours} \right] \times 1\,000$$

f) Autres indicateurs

Afin d'illustrer l'impact de l'adoption de nouveaux indicateurs dans l'ordonnancement des professions et des industries, les indicateurs utilisés dans les études antérieures sont également présentés : le taux d'incidence et le taux de prévalence.

Le *taux d'incidence* ou le taux de fréquence calculés sur les effectifs de travailleurs est calculé en rapportant le nombre annuel moyen de lésions indemnisées survenues au cours des années 1995-1997, dans un groupe de travailleurs donné, sur le nombre de travailleurs occupés dans ce même groupe en 1996.

$$\frac{(\text{Nombre de nouveaux cas de lésions en 1995 – 1997}) / 3}{\text{Nombre annuel moyen de travailleurs en 1995 – 1997}} \times 100$$

Le *taux de prévalence* est en fait une estimation, par tranche de 1000 travailleurs, du nombre de travailleurs qui, à chaque jour de calendrier, sont absents du travail en raison d'une lésion professionnelle indemnisée. Il ne constitue pas un taux de prévalence classique, mais une mesure synthétique de la prévalence.

$$\left[\left(\frac{(\text{Nombre total de jours d'indemnisation pour les nouveaux cas de lésions en 1995 – 1997}) / 3}{\text{Nombre annuel moyen de travailleurs en 1995 – 1997}} \right) \div 365 \text{ jours} \right] \times 1\,000$$

g) Indicateurs de description

Afin de situer la survenue des lésions professionnelles dans le contexte socio-économique et circonstanciel des événements, des indicateurs de nature descriptive sont produits lors de l'analyse des groupe-cibles affichant les taux de prévalence les plus élevés.

Caractéristiques socio-économiques

- proportion de la main-d'œuvre féminine;
- proportion de la main-d'œuvre âgée de 45 ans et plus

Descripteurs des lésions professionnelles indemnisées :

- Nature de la lésion;
- Siège de la lésion;
- Genre d'accident;
- Agent causal de la blessure;

Caractéristiques des lésions professionnelles indemnisées :

- Proportion de dossiers avec rechutes;
- Proportion de dossiers avec atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychologique (APIPP);
- Taux moyen d'atteinte permanente;
- Proportion de dossiers inscrits à un Programme individualisé de réadaptation (PIR)

A.7 Impact du recours aux dénominateurs ETC dans le calcul du taux de fréquence

L'utilisation du nombre de travailleurs équivalent temps complet (ETC) permet de tenir compte de la réalité du travail atypique, plus particulièrement le travail à temps partiel ou occasionnel. Sur le plan méthodologique, ces valeurs ajustées considèrent simultanément le nombre d'individus et leur durée d'exposition aux risques d'accidents. Selon l'algorithme de calcul retenu, le nombre de travailleurs en ETC pour l'ensemble des industries au Québec se situe à près de 2,5 millions d'individus, ce qui correspond à un ratio de 84,1 % par rapport aux effectifs de travailleurs ce qui signifie que chaque travailleur aurait travaillé en moyenne 0,84 année. L'examen de ces valeurs à l'échelle des divisions économiques dévoile des différences importantes (tableau A.3). Pour les fins d'illustration, les données sur la population active (effectifs ou ETC) et sur les lésions professionnelles excluent les secteurs d'activité économique qui ne sont pas assujettis aux lois et règlements en matière de prévention, soit l'administration publique fédérale et les services de ménage. À l'exception des divisions de l'agriculture et du transport et entreposage, le ratio se situe en-deça de 0,92, les divisions de l'hébergement et restauration, des services de l'enseignement et de la santé et des services sociaux affichant des valeurs inférieures à 0,80. De plus, l'emploi de ces mesures s'avère fort utile dans une démarche d'orientation, de priorisation et d'évaluation des interventions en milieu de travail.

TABLEAU A.3 : Distribution de la population active occupée (effectifs et ETC), du nombre de lésions professionnelles et taux de fréquence (effectifs et ETC) par division économique, Québec, 1995-1997

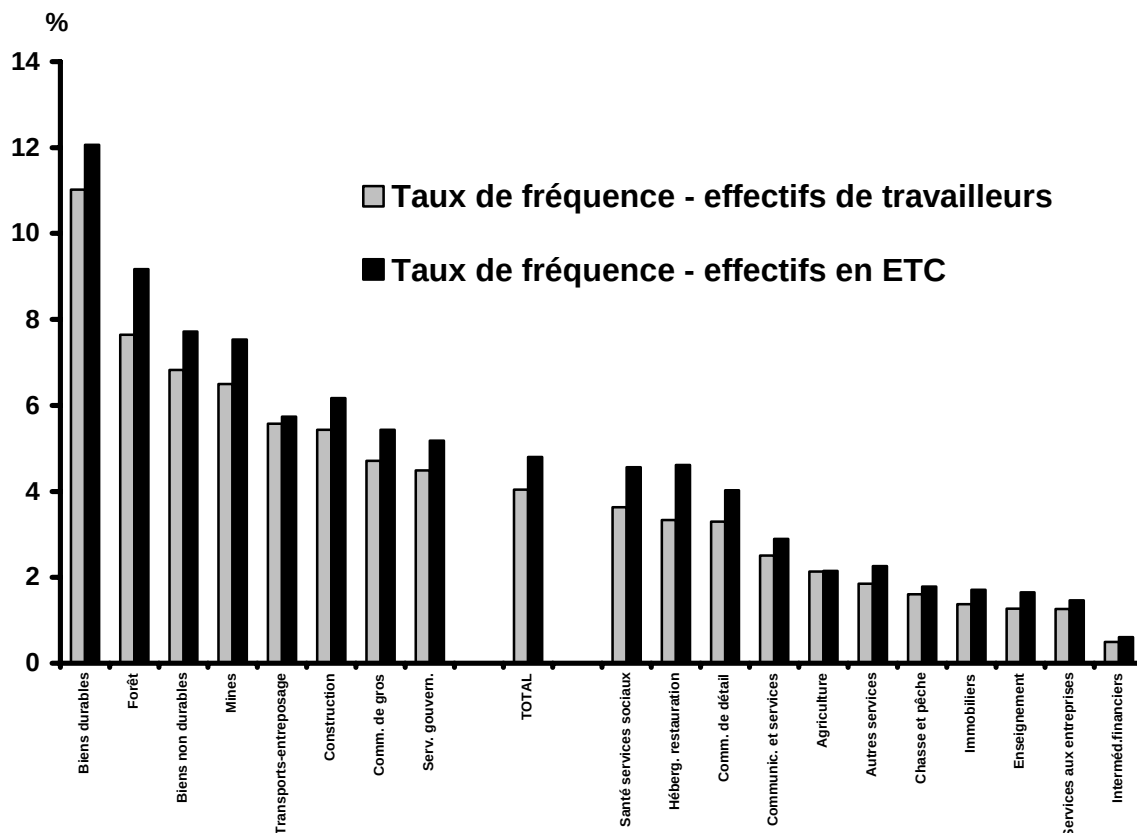
Division économique	Population active occupée (PAO)	Total annuel des heures travaillées ('000)	Population active occupée ETC (PAO ETC)	Ratio PAO ETC / PAO	Nombre annuel moyen de lésions	Taux de fréquence (%)	
						Effectifs	ETC
Agriculture	67 422	134 039,7	67 020	99,4	1 442	2,1	2,2
Chasse et pêche	2 491	4 483,1	2 242	90,0	40	1,6	1,8
Forêt	20 248	33 765,1	16 883	83,4	1 548	7,6	9,2
Mines	18 930	32 638,0	16 319	86,2	1 230	6,5	7,5
Activités primaires	109 091	204 925,9	102 463	93,9	4 259	3,9	4,2
Manufacturiers de biens durables	228 871	418 262,0	209 131	91,4	25 230	11,0	12,1
Manufacturiers de biens non durables	292 762	517 952,0	258 976	88,5	19 990	6,8	7,7
Construction	116 624	205 440,8	102 720	88,1	6 339	5,4	6,2
Activités secondaires	638 257	1 141 654,8	570 827	89,4	51 559	8,1	9,0
Transports et entreposage	117 895	229 230,4	114 615	97,2	6 576	5,6	5,7
Communications et services	102 991	178 621,7	89 311	86,7	2 583	2,5	2,9
Commerces de gros	154 050	267 070,9	133 535	86,7	7 258	4,7	5,4
Commerces de détail	390 033	638 065,2	319 033	81,8	12 857	3,3	4,0
Intermédiaires financiers	126 866	208 276,0	104 138	82,1	636	0,5	0,6
Immobiliers et assurances	47 808	77 011,0	38 506	80,5	659	1,4	1,7
Services aux entreprises	180 418	309 952,8	154 976	85,9	2 277	1,3	1,5
Services gouvernementaux	131 176	227 065,6	113 533	86,5	5 883	4,5	5,2
Services d'enseignement	222 122	341 601,6	170 801	76,9	2 819	1,3	1,7
Santé et services sociaux	324 567	516 937,1	258 469	79,6	11 786	3,6	4,6
Hébergement et restauration	192 224	277 446,4	138 723	72,2	6 405	3,3	4,6
Autres services	226 948	370 723,3	185 362	81,7	4 201	1,9	2,3
Activités tertiaires	2 217 098	3 642 002,1	1 821 001	82,1	63 940	2,9	3,5
Secteurs inconnus					25		
TOTAL	2 964 446	4 988 582,8	2 494 291	84,1	119 784	4,0	4,8

Note : Le total des effectifs peut être différent de la somme des effectifs par division économique en raison de l'arrondissement occasionné par le calcul de valeurs annuelles moyennes.

Dans la présente étude, les indicateurs de risque (fréquence et prévalence) réfèrent aux populations de travailleurs équivalent temps complet (ETC) calculés à partir des heures travaillées plutôt qu'au nombre de travailleurs exposés. Ce changement par rapport aux études antérieures (1981, 1986 et 1991) s'explique par le souci de tenir compte de la réalité du travail atypique, plus particulièrement le travail à temps partiel. De cette façon, l'intégration du nombre d'heures travaillées dans l'expression de la fréquence et de la prévalence des lésions professionnelles vise à obtenir des valeurs plus représentatives en termes de risques associés au temps d'exposition, en considérant l'effet des emplois à temps partiel et des emplois occasionnels sur cette durée d'exposition.

Le graphique A1 illustre le classement des divisions économiques par ordre décroissant du taux de fréquence calculé à partir des effectifs de travailleurs en le comparant au taux de fréquence-effectifs ETC respectif. Les divisions économiques occupent le même rang, peu importe le taux, à l'exception de la division de la construction qui se loge au cinquième rang avec un taux de fréquence supérieur à la division des Transports et entreposage. Par ailleurs, le fait de retenir des effectifs ETC place les divisions de l'hébergement et restauration et de la santé et des services sociaux à un niveau de taux de fréquence comparable à la moyenne provinciale.

Graphique A.1 : Taux de fréquence comparé (effectifs de travailleurs VS effectifs en ETC) selon la division économique, par ordre décroissant du taux d'incidence calculé avec les effectifs de travailleurs, Québec, 1995-1997



**ANNEXE B : DISTRIBUTION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
INDEMNISÉES POUR QUATRE CARACTÉRISTIQUES DE LÉSION
SELON LE SEXE**

Tableau B.1 : Distribution des lésions professionnelles indemnisées par siège de la lésion et selon le sexe, par ordre décroissant du nombre total de lésions; durée moyenne et médiane d'indemnisation, Québec, 1995-1997

Siège de la lésion	Femmes					Hommes					Total				
	N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)	
				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)
Dos	24 550	28,6	1	69	14	70 333	25,0	1	69	13	94 883	25,9	1	69	13
Doigts	9 757	11,4	2	29	8	40 167	14,3	2	29	10	49 924	13,6	2	29	10
Épaule	8 617	10,0	3	97	20	16 736	6,0	4	85	14	25 353	6,9	3	89	14
Œil	1 487	1,7	16	6	3	20 531	7,3	3	7	3	22 018	6,0	4	7	3
Genou	3 480	4,1	9	70	14	15 514	5,5	5	67	14	18 994	5,2	5	68	14
Main	3 664	4,3	7	43	7	14 940	5,3	6	33	8	18 604	5,1	6	35	8
Cheville	3 860	4,5	6	38	12	13 045	4,6	7	39	12	16 905	4,6	7	38	12
Pied-orteil	3 474	4,0	10	24	8	12 922	4,6	8	37	9	16 396	4,5	8	34	9
Poignet	4 905	5,7	4	85	17	9 171	3,3	9	57	13	14 076	3,8	9	67	14
Sièges multiples	3 893	4,5	5	88	16	8 795	3,1	10	116	15	12 688	3,5	10	108	15
Autres membres supérieurs	3 044	3,5	11	75	14	8 316	3,0	11	56	10	11 360	3,1	11	61	11
Coude	2 978	3,5	12	122	30	7 633	2,7	14	72	14	10 611	2,9	12	86	16
Autres membres inférieurs	1 699	2,0	14	45	9	8 271	2,9	12	58	10	9 970	2,7	13	55	10
Thorax	1 530	1,8	15	43	10	7 723	2,7	13	38	10	9 253	2,5	14	39	10
Vertèbres cervicales	3 584	4,2	8	71	16	5 621	2,0	17	58	10	9 205	2,5	15	63	13
Tronc-abdomen-aîne	1 168	1,4	18	67	12	6 124	2,2	15	56	20	7 292	2,0	16	58	18
Tête	1 241	1,4	17	31	5	5 146	1,8	18	34	5	6 387	1,7	17	34	5
Oreille	126	0,1	20	4	-	5 765	2,1	16	2	-	5 891	1,6	18	2	-
Systèmes corporels	2 212	2,6	13	165	25	3 020	1,1	19	94	7	5 232	1,4	19	124	13
Autres sièges (inconnus)	608	0,7	19	105	24	1 270	0,5	20	143	21	1 878	0,5	20	131	21
Total	85 877	100		67	13	281 043	100		53	10	366 920	100		56	11

Tableau B.2 : Distribution des lésions professionnelles indemnisées par nature de la lésion et selon le sexe, par ordre décroissant du nombre total de lésions; durée moyenne et médiane d'indemnisation, Québec, 1995-1997

Nature de la lésion	Femmes					Hommes					Total				
	N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)	
				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)
Entorse-foulure	32 853	38,3	1	57	14	93 720	33,3	1	52	12	126 573	34,5	1	54	13
Ecchymose-contusion	10 693	12,5	3	35	6	41 758	14,9	2	35	7	52 451	14,3	2	35	7
Problèmes mus-squel.(sauf au dos)	12 357	14,4	2	101	24	21 325	7,6	4	68	14	33 682	9,2	3	80	16
Plaies ouvertes	5 126	6,0	4	23	7	27 868	9,9	3	28	9	32 994	9,0	4	27	9
Fracture	3 382	3,9	6	93	40	17 213	6,1	5	105	40	20 595	5,6	5	103	40
Affection du dos	4 809	5,6	5	87	17	12 156	4,3	6	92	14	16 965	4,6	6	90	14
Blessure superficielle	2 142	2,5	9	15	7	10 188	3,6	8	19	7	12 330	3,4	7	19	7
Trouble de l'œil (conjonctivite)	818	1,0	15	6	3	10 968	3,9	7	5	2	11 786	3,2	8	5	2
Douleurs (sauf au dos)	3 382	3,9	7	75	16	7 228	2,6	10	62	13	10 610	2,9	9	66	14
Brûlure	2 439	2,8	8	14	6	6 704	2,4	11	23	7	9 143	2,5	10	21	7
Corps étranger	469	0,5	16	9	3	8 120	2,9	9	6	3	8 589	2,3	11	7	3
Autres blessures	1 710	2,0	10	268	44	4 969	1,8	14	246	14	6 679	1,8	12	252	17
Autres maladies	1 411	1,6	13	71	9	5 055	1,8	13	62	20	6 466	1,8	13	64	15
Blessures multiples	1 456	1,7	12	65	12	4 196	1,5	15	74	10	5 652	1,5	14	72	10
Trouble de l'oreille	79	0,1	17	1	1	5 123	1,8	12	1	1	5 202	1,4	15	1	-
Nature inconnue	1 172	1,4	14	110	28	3 070	1,1	16	112	21	4 242	1,2	16	111	23
Troubles mentaux	1 579	1,8	11	192	46	1 382	0,5	17	107	20	2 961	0,8	17	152	31
Total	85 877	100,0		67	13	281 043	100,0		53	10	366 920	100,0		56	11

Tableau B.3 : Distribution des lésions professionnelles indemnisées par genre d'accident et selon le sexe, par ordre décroissant du nombre total de lésions; durée moyenne et médiane d'indemnisation, Québec, 1995-1997

Genre d'accident	Femmes					Hommes					Total				
	N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)	
				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)
Autres efforts excessifs	14 670	17,1	1	64	14	36 552	13,0	2	59	13	51 222	14,0	1	60	13
Frappé par	7 134	8,3	5	30	7	38 975	13,9	1	37	8	46 109	12,6	2	36	8
Effort excessif en soulevant	9 506	11,1	2	68	14	26 445	9,4	3	59	13	35 951	9,8	3	61	14
Se pencher-grimper-s'étirer	7 821	9,1	4	61	14	19 632	7,0	6	51	12	27 453	7,5	4	54	13
Heurter	4 827	5,6	7	38	8	20 812	7,4	4	34	8	25 639	7,0	5	35	8
Coincé ou écrasé	3 626	4,2	9	38	9	20 348	7,2	5	47	12	23 974	6,5	6	46	12
Chute au même niveau	8 012	9,3	3	69	14	15 960	5,7	8	68	14	23 972	6,5	7	68	14
Chute niveau inférieur et sauts	3 706	4,3	8	71	14	16 224	5,8	7	95	18	19 930	5,4	8	91	18
Corps étrangers	752	0,9	19	4	3	13 967	5,0	9	5	2	14 719	4,0	9	5	2
Mouvements répétitifs	6 472	7,5	6	112	28	7 044	2,5	15	71	14	13 516	3,7	10	90	19
Frottement-abrasion-friction	2 143	2,5	16	25	7	10 462	3,7	10	27	7	12 605	3,4	11	27	7
Autres réactions du corps	3 130	3,6	10	61	14	8 884	3,2	11	55	12	12 014	3,3	12	57	12
Glisser-trébucher	2 435	2,8	13	47	13	8 593	3,1	12	45	13	11 028	3,0	13	46	13
Genres d'accident inconnus	2 498	2,9	11	232	38	7 591	2,7	13	193	14	10 089	2,7	14	203	18
Autres genres nca ou n.p.	2 466	2,9	12	88	14	7 455	2,7	14	53	9	9 921	2,7	15	62	10
Contact températures extrêmes	2 180	2,5	14	14	6	5 072	1,8	17	18	8	7 252	2,0	16	17	7
Exposition substances nocives	1 424	1,7	17	45	5	5 752	2,0	16	28	3	7 176	2,0	17	31	3
Accidents de transport	847	1,0	18	90	18	4 226	1,5	19	86	14	5 073	1,4	18	87	14
Exposition au bruit	74	0,1	20	1	-	4 902	1,7	18	1	-	4 976	1,4	19	1	-
Actes violents	2 154	2,5	15	130	19	2 147	0,8	20	67	12	4 301	1,2	20	98	14
Total	85 877	100,0		67	13	281 043	100,0		53	10	366 920	100,0		56	11

Tableau B.4 : Distribution des lésions professionnelles indemnisées par l'agent causal de la lésion et selon le sexe, par ordre décroissant du nombre total de lésions; durées moyenne et médiane d'indemnisation, Québec, 1995-1997

Agent causal de la lésion	Femmes					Hommes					Total				
	N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)		N	%	Rang	Durée (jours)	
				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)				(moy.)	(méd.)
Mouvement corporel ou posture	22 428	26,1	1	75	16	52 292	18,6	1	53	13	74 720	20,4	1	60	14
Autres contenants	5 490	6,4	3	68	14	16 166	5,8	3	50	11	21 656	5,9	2	54	12
Machines	3 566	4,2	8	45	10	17 044	6,1	2	50	11	20 610	5,6	3	49	11
Autres agents causals	4 200	4,9	6	51	9	14 387	5,1	4	45	9	18 587	5,1	4	46	9
Personnes	11 937	13,9	2	67	14	5 136	1,8	20	52	12	17 073	4,7	5	62	14
Boîtes et caisses	4 989	5,8	4	68	14	11 750	4,2	8	50	12	16 739	4,6	6	55	13
Agents causals inconnus	3 507	4,1	9	184	20	12 392	4,4	7	139	12	15 899	4,3	7	149	14
Autres surfaces de travail	3 648	4,2	7	56	12	11 506	4,1	9	73	14	15 154	4,1	8	69	13
Déchets, rebuts, débris	694	0,8	22	16	3	13 634	4,9	5	7	3	14 328	3,9	9	7	3
Autres pièces et matériaux	894	1,0	19	40	8	12 897	4,6	6	44	10	13 791	3,8	10	44	10
Sol	2 214	2,6	12	77	17	9 450	3,4	12	87	18	11 664	3,2	11	85	18
Planchers intérieurs	4 317	5,0	5	71	14	7 008	2,5	17	78	14	11 325	3,1	12	75	14
Éléments de structure métallique	658	0,8	23	32	7	10 194	3,6	10	42	10	10 852	3,0	13	42	10
Outils à main de coupe	2 430	2,8	11	17	7	7 980	2,8	16	18	8	10 410	2,8	14	18	8
Bois, charpentes de bois	740	0,9	21	49	10	9 535	3,4	11	45	10	10 275	2,8	15	45	10
Autres matériaux de construction	1 053	1,2	18	34	7	8 811	3,1	13	33	8	9 864	2,7	16	33	8
Plantes animaux et minéraux	1 729	2,0	14	37	7	8 056	2,9	14	61	10	9 785	2,7	17	57	9
Mobiliers	3 340	3,9	10	50	11	6 152	2,2	18	49	11	9 492	2,6	18	50	11
Véhicules motorisés routiers	873	1,0	20	84	17	8 016	2,9	15	70	13	8 889	2,4	19	72	14
Produits chimiques	1 105	1,3	17	37	5	5 176	1,8	19	25	4	6 281	1,7	20	27	4
Escaliers	2 046	2,4	13	61	14	3 543	1,3	27	63	14	5 589	1,5	21	62	14
Pièces de machinerie	480	0,6	24	39	9	4 927	1,8	21	50	11	5 407	1,5	22	49	11
Autres outils à main non mécanique	381	0,4	25	56	11	4 804	1,7	22	33	8	5 185	1,4	23	34	9
Chariot manuel, diable	1 294	1,5	15	43	11	3 650	1,3	26	46	10	4 944	1,3	24	46	10
Outils à main mécanique	258	0,3	27	56	11	4 580	1,6	24	48	10	4 838	1,3	25	48	10
Bruit	73	0,1	28	1	-	4 724	1,7	23	1	-	4 797	1,3	26	1	-
Autres véhicules	345	0,4	26	80	16	4 228	1,5	25	64	13	4 573	1,2	27	66	14
Autres instruments et matériels	1 188	1,4	16	47	9	3 005	1,1	28	59	12	4 193	1,1	28	56	11
Total	85 877	100,0		67	13	281 043	100,0		53	10	366 920	100,0		56	11

**ANNEXE C : DISTRIBUTION ET CARACTÉRISTIQUES DES LÉSIONS
INDEMNISÉES PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ET DOMAINE
D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE SELON LE SEXE**

Tableau C.1 : Distribution relative des effectifs de travailleurs ETC et du nombre annuel moyen de lésions professionnelles indemnisées par catégorie professionnelle selon le grand domaine d'activité et le sexe, Québec, 1995-1997

Effectifs de travailleurs ETC					Lésions professionnelles indemnisées				
Catgorie					Total				
professionnelle	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Inc.	Total
Manuelle	62,0	61,1	24,2	34,2	89,1	92,3	61,8	82,7	75,9
Non manuelle	30,1	27,8	56,5	48,8	1,7	1,0	13,7	8,0	7,8
Mixte	7,8	11,1	19,3	17,0	6,4	4,5	22,6	2,7	14,2
Inconnue					2,8	2,3	1,9	6,7	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N	102 463	570 827	1 821 001	2 494 291	4 259	51 559	63 940	25	119 784
Catgorie					Femmes				
professionnelle	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Inc.	Total
Manuelle	43,6	49,8	13,1	18,4	80,9	90,1	36,7	50,0	50,1
Non manuelle	49,4	42,2	64,9	61,7	5,7	2,6	26,3	25,0	20,3
Mixte	7,0	8,0	22,0	19,9	10,9	4,4	34,9	-	27,3
Inconnue					2,5	2,9	2,1	25,0	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N	19 156	127 081	843 802	990 040	298	6 772	20 962	1	28 033
Catgorie					Hommes				
professionnelle	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Inc.	Total
Manuelle	66,3	64,3	33,7	44,6	89,7	92,6	74,0	84,5	83,8
Non manuelle	25,7	23,7	49,2	40,4	1,4	0,7	7,5	1,4	3,9
Mixte	8,0	12,0	17,0	15,0	6,0	4,5	16,6	7,0	10,2
Inconnue					2,8	2,2	1,9	7,0	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N	83 307	443 746	977 199	1 504 252	3 961	44 787	42 979	24	91 751

Tableau C.2 : Caractéristiques de lésions professionnelles indemnisées survenant aux travailleurs manuels du domaine des activités secondaires, selon le sexe, Québec, 1995-1997

Note : Pour les cinq caractéristiques, les pourcentages des trois modalités les plus fréquentes selon le sexe sont affichées en caractère gras

Professions

Communes	Hommes (%)	Femmes (%)
Manœuvres et manutentionnaires	20	22
		%
Hommes		
Soudeurs et oxycoupeurs		7
Manœuvres fabrication produits métalliques		4
Manœuvres industrie du bois		3
Camionneurs et vendeurs-livres		3
Femmes		
Tailleuses et couturières		9
Manœuvres de l'industrie des aliments et boissons		6
Opératrices de machines à coudre les produits textiles		6
Manœuvres à la confection, montage et réparation de produits textiles		4

Nature de la lésion

Hommes				Femmes	
Caractéristiques particulières	Caractéristiques communes			Caractéristiques particulières	
%	%		%	%	
6 Fractures	30	Entorse-foulure	26	Affection au dos	5
	15	Ecchymose et contusion	13		
	9	Problèmes musculo-squelettiques	27		
	12	Plaies ouvertes	8		

Siège de la lésion

Hommes				Femmes	
Caractéristiques particulières	Caractéristiques communes			Caractéristiques particulières	
%	%		%	%	
10 Œil	22	Dos	19	Poignet	10
	17	Doigt et pouce	19		
	6	Épaule	14		
	6	Main	5		

Genre d'accident

Hommes				Femmes	
Caractéristiques particulières	Caractéristiques communes			Caractéristiques particulières	
%	%		%	%	
8 Heurter	21	Efforts excessifs	21	Mouvements répétitifs	19
	15	Frappé par	10		
	9	Coincé, écrasé	9		
	7	Se pencher, grimper, s'étirer	9		

Agent causal de la lésion

Hommes				Femmes	
Caractéristiques particulières	Caractéristiques communes			Caractéristiques particulières	
%	%		%	%	
7 Déchets, rebuts, débris	19	Mouvement corporel ou posture	36	Autres agents causals	5
5 Éléments de structure métallique	8	Machines	9	Planchers intérieurs	3
	6	Autres contenants	7		

Tableau C.3 : Caractéristiques de lésions professionnelles indemnisées survenant aux travailleurs manuels du domaine des activités tertiaires, selon le sexe, Québec, 1995-1997

Note : Pour les cinq caractéristiques, les pourcentages des trois modalités les plus fréquentes selon le sexe sont affichées en caractère gras

Professions

Communes	Hommes (%)	Femmes (%)
Manœuvres et manutentionnaires	20	18
Chefs et cuisiniers	5	17
Préposé à l'entretien, concierge	4	13
		%
Hommes		
Camionneurs et vendeurs-livreurs		16
Mécaniciens-réparateurs de véhicules automobiles et machines industrielles		12
Femmes		
Préposées aux services des aliments et boissons		13
Travailleuses spécialisées dans la préparation d'aliments et de boissons		6

Nature de la lésion

Hommes				Femmes	
Caractéristiques particulières		Caractéristiques communes		Caractéristiques particulières	
%	%		%		%
6	Fractures	36	Entorse-foulure	36	Brûlures
		15	Ecchymose et contusion	13	
		10	Plaies ouvertes	10	
		7	Problèmes musculo-squelettiques	12	

Siège de la lésion

Hommes				Femmes	
Caractéristiques particulières		Caractéristiques communes		Caractéristiques particulières	
%	%		%		%
6	Œil	28	Dos	26	Main
6	Genou	14	Doigt et pouce	16	Poignet
		6	Épaule	9	

Genre d'accident

Hommes				Femmes	
Caractéristiques particulières		Caractéristiques communes		Caractéristiques particulières	
%	%		%		%
7	Chute à un niveau inférieur	25	Efforts excessifs	23	Chute au même niveau
		14	Frappé par	11	
		7	Se pencher, grimper, s'étirer	10	
		7	Heurter	7	

Agent causal de la lésion

Hommes				Femmes	
Caractéristiques particulières		Caractéristiques communes		Caractéristiques particulières	
%	%		%		%
5	Autres pièces et matériaux	18	Mouvement corporel ou posture	24	Planchers intérieurs
		7	Autres contenants	11	
		6	Boîtes et caisses	6	
		5	Autres agents causals	6	

Tableau C.4 : Caractéristiques de lésions professionnelles indemnisées survenant aux travailleurs mixtes du domaine des activités secondaires, selon le sexe, Québec, 1995-1997

Note : Pour les cinq caractéristiques, les pourcentages des trois modalités les plus fréquentes selon le sexe sont affichées en caractère gras

Professions

Communes	Hommes (%)	Femmes (%)
Autres travailleurs, n.c.a	41	33
Vendeurs et commis-vendeurs	7	12
Autres opérateurs matériel électronique	11	9
Techniciens en sciences physiques	6	6
		%
Hommes		
Contremaîtres des manutentionnaires		5
Femmes		
Inspecteurs, vérificateurs de produits textiles		7

Nature de la lésion

Hommes				Femmes			
Caractéristiques particulières		Caractéristiques communes		Caractéristiques particulières			
%	%		%		%		
7 Fractures	33	Entorse-foulure	34	Affection du dos	5		
	15	Ecchymose et contusion	15				
	10	Plaies ouvertes	8				
	7	Problèmes musculo-squelettiques	17				

Siège de la lésion

Hommes				Femmes			
Caractéristiques particulières		Caractéristiques communes		Caractéristiques particulières			
%	%		%		%		
7 Œil	24	Dos	24	Poignet	7		
5 Genou	14	Doigt et pouce	13	Autres membres supérieurs	6		
	6	Épaule	11				

Genre d'accident

Hommes				Femmes			
Caractéristiques particulières		Caractéristiques communes		Caractéristiques particulières			
%	%		%		%		
7 Heurter	23	Efforts excessifs	26	Mouvements répétitifs	11		
6 Chute au même niveau	13	Frappé par	10	Heurter	8		
	9	Coincé, écrasé	8				

Agent causal de la lésion

Hommes				Femmes			
Caractéristiques particulières		Caractéristiques communes		Caractéristiques particulières			
%	%		%		%		
5 Bois, bois de charpente	17	Mouvement corporel ou posture	27	Boîtes et caisses	9		
	7	Machines	8				
	6	Autres contenants	6				
	6	Autres agents	6				

Tableau C.5 : Caractéristiques de lésions professionnelles indemnisées survenant aux travailleurs mixtes du domaine des activités tertiaires, selon le sexe, Québec, 1995-1997

Note : Pour les cinq caractéristiques, les pourcentages des trois modalités les plus fréquentes selon le sexe sont affichées en caractères gras

Professions

Communes	Hommes (%)	Femmes (%)
Infirmiers auxiliaires et aide-infirmiers	11	49
Vendeurs et commis-vendeurs	23	16
Autres travailleurs, n.c.a.	13	3
Conducteurs d'autobus	11	3
		%
Hommes		
Policiers		9
Femmes		
Infirmières diplômées		15

Nature de la lésion

Hommes			Femmes		
Caractéristiques particulières	Caractéristiques communes		Caractéristiques communes		Caractéristiques particulières
%	%		%		%
6 Plaies ouvertes	45	Entorse-foulure	51	Douleurs (sauf au dos)	4
	15	Ecchymose et contusion	11		
	6	Problèmes musculo-squelettiques	10		
	6	Affection du dos	7		

Siège de la lésion

Hommes			Femmes		
Caractéristiques particulières	Caractéristiques communes		Caractéristiques communes		Caractéristiques particulières
%	%		%		%
7 Genou	33	Dos	40	Vertèbres cervicales	6
6 Cheville	6	Épaule	10	Sièges multiples	5
	9	Doigt et pouce	6		

Genre d'accident

Hommes			Femmes		
Caractéristiques particulières	Caractéristiques communes		Caractéristiques communes		Caractéristiques particulières
%	%		%		%
6 Chute à un niveau inférieur	31	Efforts excessifs	46	Heurter	5
	8	Se pencher, grimper, s'étirer	8		
	10	Frappé par	6		
	8	Chute au même niveau	7		

Agent causal de la lésion

Hommes			Femmes		
Caractéristiques particulières	Caractéristiques communes		Caractéristiques communes		Caractéristiques particulières
%	%		%		%
6 Autres contenants	12	Personne	39	Mobiliers	5
5 Véhicules routiers	19	Mouvement corporel ou posture	20	Planchers intérieurs	4
	8	Boîtes et caisses	4		

Tableau C.6 : Distribution du nombre annuel moyen de maladies professionnelles indemnisées selon les catégories professionnelles et selon le sexe, Québec, 1995-1997

Note : Le total des maladies professionnelles peut être différent de la somme des maladies par catégorie professionnelle en raison de l'arrondissement occasionné par le calcul de valeurs annuelles moyennes.

Catégorie professionnelle	Maladies professionnelles					
	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Manuelle	1 454	70,5	3 145	82,2	4 600	78,1
Non manuelle	304	14,7	71	1,9	375	6,4
Mixte	174	8,5	263	6,9	438	7,4
Inconnue	129	6,3	349	9,1	478	8,1
Total	2 062	100,0	3 829	100,0	5 891	100,0

Tableau C.7 : Distribution du nombre annuel moyen de maladies professionnelles indemnisées selon les grands domaines d'activité et selon le sexe, Québec, 1995-1997

Note : Le total des maladies professionnelles peut être différent de la somme des maladies par catégorie professionnelle en raison de l'arrondissement occasionné par le calcul de valeurs annuelles moyennes.

Domaine d'activité	Maladies professionnelles					
	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
Primaire	37	1,8	288	7,5	325	5,5
Secondaire	1 196	58,0	2 580	67,4	3 776	64,1
Tertiaire	829	40,2	953	24,9	1 782	30,2
Inconnue	1	0,0	7	0,2	8	0,1
Total	2 062	100,0	3 829	100,0	5 891	100,0

Tableau C.8 : Importance relative des maladies professionnelles, par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles indemnisées, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997

Catégorie Professionnelle	Importance relative des maladies profess.		
	Femmes	Hommes	Total
	%	%	%
Manuelle	10,4	4,1	5,1
Non manuelle	5,3	2,0	4,0
Mixte	2,3	2,8	2,6
Total	7,4	4,2	4,9

Note : La valeur totale tient compte des professions inconnues

Tableau C.9 : Taux de fréquence ETC (‰) des maladies professionnelles indemnisées selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997

Catégorie Professionnelle	Taux de fréquence (o/oo)		
	Femmes	Hommes	Total
Manuelle	8,0	4,7	5,4
Non manuelle	0,5	0,1	0,3
Mixte	0,9	1,2	1,0
Total	2,1	2,5	2,4

Tableau C. 10 : Taux de fréquence (‰) des maladies professionnelles indemnisées, selon le sexe et la domaine d'activité économique, Québec, 1995-1997

Domaine d'activité	Taux de fréquence (o/oo)		
	Femmes	Hommes	Total
Primaire	1,9	3,5	3,2
Secondaire	9,4	5,8	6,6
Tertiaire	1,0	1,0	1,0
Total	2,1	2,5	2,4

Tableau C.11 : Importance relative des maladies professionnelles n'ayant nécessité aucune journée d'indemnisation, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997

Catégorie Professionnelle	Proportion des maladies prof. sans jours		
	Femmes	Hommes	Total
	%	%	%
Manuelle	13,9	51,8	40,4
Non manuelle	17,1	51,0	24,1
Mixte	14,5	72,0	51,2
Total	14,9	54,7	41,4

Tableau C.12 : Durée moyenne d'indemnisation (jours) des maladies professionnelles ayant nécessité des débours en IRR, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997

Catégorie Professionnelle	Durée moyenne (jours)		
	Femmes	Hommes	Total
Manuelle	155,9	116,3	133,5
Non manuelle	141,3	125,7	139,2
Mixte	147,8	119,8	137,6
Inconnue	433,3	461,1	448,8
Total	169,3	140,7	154,6

Tableau C.13 : Importance relative des APIPP parmi les maladies professionnelles indemnisées, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997

Catégorie Professionnelle	Proportion d'APIPP		
	Femmes	Hommes	Total
	%	%	%
Manuelle	14,9	43,7	35,0
Non manuelle	12,9	34,9	17,4
Mixte	18,1	63,7	47,2
Inconnue	36,6	66,6	59,1
Total	16,2	47,2	36,8

Tableau C.14 : Taux moyen d'APIPP des maladies professionnelles indemnisées, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997

Catégorie Professionnelle	Taux moyen d'APIPP		
	Femmes	Hommes	Total
	%	%	%
Manuelle	6,3	11,9	11,2
Non manuelle	5,0	13,9	8,7
Mixte	8,5	12,4	11,8
Inconnue	6,0	14,0	12,8
Total	6,3	12,2	11,4

Tableau C.15 : Distribution du nombre relatif de maladies professionnelles indemnisées par siège de maladie professionnelle, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997

Siège de la lésion	Femmes	Hommes	Total
	%	%	%
Oreille	1,4	45,1	30,8
Épaule	29,5	14,0	19,1
Poignet	24,4	11,8	15,9
Coude	14,7	9,8	11,4
Autres membres supérieurs	7,8	4,3	5,5
Main	6,8	4,2	5,0
Doigts	7,8	2,6	4,3
Autres sièges	7,7	8,2	8,0
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau C.16 : Distribution du nombre relatif de maladies professionnelles indemnisées par nature de la maladie, selon le sexe et la catégorie professionnelle, Québec, 1995-1997

Nature de la maladie	Femmes	Hommes	Total
	%	%	%
Problèmes musculo-squel. (sauf au dos)	71,5	37,5	48,8
Trouble de l'oreille	1,1	40,9	27,6
Troubles traumatiques non précisés	5,9	7,3	6,8
Douleurs (sauf au dos)	7,5	3,7	5,0
Maladies de la peau / tissus sous-cutané	3,8	2,6	3,0
Autres maladies	10,2	8,0	8,7
Total	100,0	100,0	100,0

**ANNEXE D : CLASSEMENT DES GROUPES DE TRAVAILLEURS
« SOUS-SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE – CATÉGORIES
PROFESSIONNELLES » PAR ORDRE DÉCROISSANT DU NOMBRE DE
LÉSIONS PROFESSIONNELLES INDEMNISÉES, QUÉBEC, 1995-1997**

ANNEXE D — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du nombre annuel moyen de lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITE CAEQ		Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions - Indicateurs				
Code	Description			Nombre annuel moyen N	Rang	Fréq. ETC (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (%)
921	Services de restauration	Manuel	70750	4002	1	5,7	46,0	7,1
861	Centres hospitaliers	Mixte	50354	3082	2	6,1	36,9	6,2
830	Services administrations locales	Manuel	14998	2874	3	19,2	36,8	19,3
456	Camionnage	Manuel	34906	2662	4	7,6	78,6	16,4
101	Abattage, conditionnement de viande	Manuel	7684	2495	5	32,5	29,8	26,5
251	Scieries et usines de bardeaux	Manuel	16045	2352	6	14,7	43,2	17,4
319	Autres industries de la machinerie	Manuel	7324	2332	7	31,8	33,9	29,6
862	Centres d'accueil	Mixte	17505	2098	8	12,0	47,3	15,5
601	C. D. de produits d'alimentation	Manuel	22092	1 875	9	8,5	50,9	11,8
631	Concessionnaires d'automobiles	Manuel	10832	1 718	10	15,9	40,8	17,7
521	C. G. de produits alimentaires	Manuel	6803	1 618	11	23,8	51,1	33,3
169	Autres produits en matière plastique	Manuel	7457	1 580	12	21,2	40,5	23,5
861	Centres hospitaliers	Manuel	15562	1 552	13	10,0	25,4	6,9
254	Portes et châssis	Manuel	7455	1 537	14	20,6	42,0	23,7
261	Meubles de maison	Manuel	8102	1 534	15	18,9	40,8	21,2
635	Ateliers de réparations de véhicules	Manuel	22835	1 494	16	6,5	59,0	10,6
249	Autres industries de l'habillement	Manuel	14475	1 304	17	9,0	75,3	18,6
830	Services administrations locales	Mixte	17362	1 292	18	7,4	34,4	7,0
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Non-manuel	87907	1 212	19	1,4	43,7	1,7
601	C. D. de produits d'alimentation	Mixte	16630	1 155	20	6,9	40,8	7,8
10	Agriculture	Manuel	37190	1 115	21	3,0	69,0	5,7
271	Pâtes et papiers	Manuel	15304	1 096	22	7,2	38,3	7,5
995	Services relatifs aux bâtiments	Manuel	15917	1 085	23	6,8	69,5	13,0
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Manuel	9613	1 034	24	10,8	23,8	7,0
309	Autres industries de produits en métal	Manuel	2306	1 006	25	43,6	34,1	40,8
457	Transports en commun	Mixte	11 833	1 005	26	8,5	49,2	11,4
862	Centres d'accueil	Manuel	7774	995	27	12,8	44,0	15,4
911	Hôtels, motels et camps	Manuel	10695	989	28	9,2	55,3	14,0
281	Impression commerciale	Manuel	8675	985	29	11,4	50,6	15,7
109	Autres produits alimentaires	Manuel	3783	956	30	25,3	47,2	32,7
41	Exploitation forestière	Manuel	9606	953	31	9,9	106,9	29,1

ANNEXE D — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du nombre annuel moyen de lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITE CAEQ		Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions - Indicateurs				
Code	Description			Nombre annuel moyen N	Rang	Fréq. ETC (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (%)
308	Ateliers d'usinage	Manuel	4752	948	32	19,9	35,9	19,6
304	Emboutissage et revêtement	Manuel	3882	900	33	23,2	31,6	20,0
771	Bureaux de placement de personnel	Manuel	1 363	897	34	65,8	45,2	81,5
403	Travaux de génie	Manuel	5138	876	35	17,1	96,9	45,3
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Manuel	5653	785	36	13,9	54,5	20,8
601	C.D. de produits d'alimentation	Non-manuel	39157	780	37	2,0	78,9	4,3
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Manuel	7080	759	38	10,7	45,6	13,4
323	Véhicules automobiles	Manuel	2573	759	39	29,5	35,7	28,9
401	Bâtiments résidentiels	Manuel	12015	741	40	6,2	113,9	19,3
641	C.D. de marchandises diverses	Manuel	4873	731	41	15,0	41,5	17,1
424	Installations mécaniques, plomberie	Manuel	6135	726	42	11,8	75,2	24,4
863	Services de santé hors institutions	Manuel	4032	722	43	17,9	38,8	19,0
259	Autres industries du bois	Manuel	2 113	710	44	33,6	36,2	33,3
484	Services postaux et messagers	Manuel	15104	705	45	4,7	38,8	5,0
499	Autres services publics	Manuel	2760	703	46	25,5	57,0	39,7
324	Carrosseries de camions et autobus	Manuel	1 730	688	47	39,8	29,2	31,8
291	Industries sidérurgiques	Manuel	3850	678	48	17,6	34,0	16,4
302	Produits de construction en métal	Manuel	2566	655	49	25,5	35,8	25,0
862	Centres d'accueil	Non-manuel	11 967	655	50	5,5	54,3	8,1
199	Autres produits textiles	Manuel	6668	647	51	9,7	56,5	15,0
393	Articles de sport et jouets	Manuel	4771	613	52	12,9	53,3	18,8
457	Transports en commun	Manuel	3739	603	53	16,1	45,0	19,9
861	Centres hospitaliers	Non-manuel	48504	583	54	1,2	29,3	1,0
421	Travaux sur chantier	Manuel	10524	569	55	5,4	100,8	14,9
295	Fonte et affinage métaux non ferreux	Manuel	8286	561	56	6,8	37,6	7,0
423	Finition à l'extérieur	Manuel	5998	552	57	9,2	149,7	37,7
269	Autres industries du meuble	Manuel	2803	545	58	19,4	42,4	22,6
426	Travaux d'électricité	Manuel	7027	544	59	7,7	75,6	16,0
303	Produits métalliques d'ornement	Manuel	2390	540	60	22,6	56,5	35,0
653	Quincaillerie	Manuel	1 816	527	61	29,0	55,3	44,0
820	Services administration provinciale	Manuel	2952	527	62	17,8	50,2	24,5

ANNEXE D — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du nombre annuel moyen de lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITE CAEQ		Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions - Indicateurs				
Code	Description			Nombre annuel moyen N	Rang	Fréq. ETC (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (%)
641	C. D. de marchandises diverses	Mixte	8769	503	63	5,7	43,2	6,8
552	C. G. de pièces d'automobile	Manuel	2904	502	64	17,3	46,4	22,0
864	Services sociaux hors institutions	Non-manuel	19407	488	65	2,5	64,6	4,5
425	Travaux de mécanique spécialisée	Manuel	2322	466	66	20,1	71,3	39,2
750	Services immobiliers et de logement	Manuel	5475	463	67	8,5	80,4	18,6
159	Autres produits en caoutchouc	Manuel	1 914	463	68	24,2	37,4	24,8
104	Industries laitières	Manuel	4657	459	69	9,9	31,9	8,6
113	Industrie de la bière	Manuel	2680	454	70	16,9	29,0	13,5
820	Services administration provinciale	Non-manuel	43471	449	71	1,0	54,6	1,5
61	Mines de métaux	Manuel	6008	445	72	7,4	104,5	21,2
591	C. G. de matériaux de récupération	Manuel	3302	444	73	13,4	61,0	22,5
182	Filés et tissus tissés	Manuel	5078	440	74	8,7	33,8	8,0
325	Pièces de véhicules automobiles	Manuel	3782	429	75	11,4	30,0	9,3
422	Travaux de charpenterie	Manuel	2627	422	76	16,1	112,1	49,3
51	Services forestiers	Manuel	1 809	422	77	23,3	72,8	46,5
402	Bâtiments non résidentiels	Manuel	2917	418	78	14,3	88,5	34,7
779	Autres services aux entreprises	Non-manuel	28280	413	79	1,5	58,3	2,3
305	Fil métallique et ses produits	Manuel	2040	410	80	20,1	39,2	21,6
459	Autres services relatifs aux transports	Manuel	5046	402	81	8,0	83,9	18,3
171	Industries du cuir	Manuel	3451	389	82	11,3	56,6	17,5
335	Matériel électronique professionnel	Manuel	7372	387	83	5,3	36,9	5,3
830	Services administrations locales	Non-manuel	28911	379	84	1,3	46,7	1,7
427	Finition à l'intérieur	Manuel	8509	375	85	4,4	132,1	15,9
399	Autres produits manufacturés	Manuel	4551	368	86	8,1	40,8	9,0
864	Services sociaux hors institutions	Manuel	4810	364	87	7,6	54,8	11,4
306	Articles de quincaillerie	Manuel	2581	361	88	14,0	36,6	14,0
563	C. G. de bois et matériaux de constr.	Manuel	4012	360	89	9,0	46,7	11,5
273	Boîtes en carton et sacs de papier	Manuel	2686	350	90	13,0	41,9	14,9
252	Placages et contre-plaqués	Manuel	1 706	338	91	19,8	29,2	15,8
491	Production et distribution d'électricité	Manuel	6907	334	92	4,8	33,7	4,5
633	Stations-service	Manuel	5710	318	93	5,6	74,6	11,4

ANNEXE D — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du nombre annuel moyen de lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITE CAEQ		Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions - Indicateurs				
Code	Description			Nombre annuel moyen N	Rang	Fréq. ETC (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
562	C. G. d'articles de quincaillerie	Manuel	1 148	317	94	27,6	57,3	43,3
972	Services blanchissage et nettoyage à sec	Manuel	5433	312	95	5,7	70,9	11,1
921	Services de restauration	Mixte	12318	311	96	2,5	57,3	4,0
863	Services de santé hors institutions	Non-manuel	12588	305	97	2,4	58,2	3,9
561	C. G. de métaux et produits en métal	Manuel	995	302	98	30,4	42,6	35,5
294	Fonderies de fer	Manuel	1 135	302	99	26,6	20,5	15,0
700	Intermédiaires financiers	Non-manuel	53829	300	100	0,6	119,5	1,8
279	Autres produits en papier	Manuel	2056	291	101	14,2	38,6	15,0
243	Vêtements pour hommes	Manuel	9003	290	102	3,2	81,7	7,2
337	Matériel électrique d'usage industriel	Manuel	1 506	289	103	19,2	38,8	20,4
359	Autres produits minéraux non métal.	Manuel	1 417	284	104	20,1	50,5	27,8
111	Boissons gazeuses	Manuel	1 618	283	105	17,5	36,4	17,5
356	Verre et articles en verre	Manuel	1 539	283	106	18,4	30,3	15,3
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Manuel	5368	279	107	5,2	52,1	7,4
994	Autres services de réparation	Manuel	5079	279	108	5,5	55,8	8,4
354	Produits en béton	Manuel	1 381	279	109	20,2	47,3	26,1
579	Autres C. G. de machines et matériel	Manuel	2311	273	110	11,8	52,5	17,0
921	Services de restauration	Non-manuel	21 018	265	111	1,3	46,6	1,6
981	Organisations religieuses	Manuel	3672	260	112	7,1	56,3	10,9
455	Services relatifs transports par eau	Manuel	1 243	257	113	20,7	44,5	25,2
326	Matériel ferroviaire roulant	Manuel	1 078	256	114	23,7	33,2	21,6
820	Services administration provinciale	Mixte	5700	253	115	4,4	37,6	4,6
621	C. D. de meubles de maison	Manuel	2230	251	116	11,3	77,1	23,8
641	C. D. de marchandises diverses	Non-manuel	13671	249	117	1,8	53,0	2,6
572	C. G. de matériel pour construction	Manuel	1 339	243	118	18,1	42,0	20,9
62	Mines de minerais non métalliques	Manuel	2 135	240	119	11,3	42,4	13,1
863	Services de santé hors institutions	Mixte	5848	231	120	4,0	56,6	6,1
551	C. G. de véhicules automobiles	Manuel	1 638	225	121	13,8	37,8	14,2
192	Tapis et carpettes	Manuel	1 232	224	122	18,1	39,3	19,5
991	Services de location de machines	Manuel	1 645	219	123	13,3	48,9	17,8
521	C. G. de produits alimentaires	Mixte	2347	216	124	9,2	46,3	11,7

ANNEXE D — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du nombre annuel moyen de lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITE CAEQ		Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions - Indicateurs				
Code	Description			Nombre annuel moyen		Fréq. ETC (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (%)
				N	Rang			
479	Autres services d'entreposage	Manuel	878	213	125	24,3	52,4	34,8
653	Quincaillerie	Mixte	3603	212	126	5,9	50,6	8,1
574	C. G. de matériels électriques	Manuel	3 112	211	127	6,8	62,6	11,6
779	Autres services aux entreprises	Manuel	3504	209	128	6,0	67,0	10,9
379	Autres produits chimiques	Manuel	2294	207	129	9,0	53,8	13,3
329	Autres matériels de transport	Manuel	3167	202	130	6,4	25,3	4,4
634	C. D. pièces d'automobiles	Manuel	3657	201	131	5,5	64,7	9,8
264	Meubles de bureau	Manuel	985	197	132	20,0	45,5	24,9
103	Préparation fruits et légumes	Manuel	1 828	196	133	10,7	43,8	12,9
981	Organisations religieuses	Mixte	1 546	196	134	12,7	70,5	24,5
573	C. G. de machines industrielles	Manuel	1 966	193	135	9,8	51,3	13,8
571	C. G. de machines et matériel agricoles	Manuel	1 191	192	136	16,1	44,9	19,8
299	Autres industries de laminage	Manuel	1 198	189	137	15,8	43,7	18,9
328	Construction d'embarcations	Manuel	995	184	138	18,5	38,4	19,4
183	Tissus tricotés	Manuel	1 599	181	139	11,3	60,2	18,7
20	Services agricoles	Manuel	1 967	178	140	9,1	60,6	15,0
108	Sucre et confiserie	Manuel	829	175	141	21,1	32,0	18,5
853	Enseignement universitaire	Manuel	2091	173	142	8,3	37,8	8,6
355	Béton préparé	Manuel	1 362	173	143	12,7	68,1	23,6
81	Carrières	Manuel	777	172	144	22,2	51,7	31,4
282	Clichage, composition et reliure	Manuel	1 408	172	145	12,2	74,1	24,8
523	C. G. de médicaments	Manuel	1 504	168	146	11,2	48,4	14,8
482	Télégraphie et téléphonie	Manuel	4694	166	147	3,5	53,5	5,2
969	Autres services de divertissements	Manuel	2647	166	148	6,3	54,2	9,3
371	Produits d'usage industriels	Manuel	1 402	162	149	11,5	41,0	12,9
251	Scieries et usines de bardeaux	Mixte	2033	160	150	7,9	51,6	11,2
511	C. G. de produits pétroliers	Manuel	1 563	159	151	10,2	61,7	17,2
374	Produits pharmaceutiques	Manuel	1 813	155	152	8,5	40,6	9,5
151	Pneus et chambres à air	Manuel	1 625	154	153	9,5	37,8	9,8
429	Autres travaux spécialisés	Manuel	1 744	151	154	8,7	98,6	23,4
852	Enseignement postsecondaire	Manuel	1 650	150	155	9,1	46,5	11,6

ANNEXE D — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du nombre annuel moyen de lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITE CAEQ		Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions - Indicateurs				
Code	Description			Nombre annuel moyen		Fréq. ETC (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
				N	Rang			
339	Autres produits électriques	Manuel	1 147	147	156	12,8	46,1	16,2
333	Appareils d'éclairage	Manuel	1 270	142	157	11,2	66,9	20,5
599	Autres commerces de gros	Manuel	1 441	140	158	9,7	68,2	18,1
922	Tavernes et bars	Manuel	3308	139	159	4,2	69,9	8,0
92	Services à l'extraction minière	Manuel	1 478	137	160	9,3	155,4	39,6
457	Transports en commun	Non-manuel	3545	136	161	3,8	45,5	4,8
377	Produits de toilette	Manuel	802	133	162	16,6	48,4	22,0
102	Transformation du poisson	Manuel	1 896	133	163	7,0	89,9	17,2
730	Sociétés des assurances	Non-manuel	33299	131	164	0,4	59,1	0,6
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Manuel	1 767	130	165	7,3	54,5	11,0
244	Vêtements pour femmes	Manuel	7657	128	166	1,7	141,6	6,5
296	Laminage et moulage de l'aluminium	Manuel	1 062	127	167	11,9	40,5	13,2
481	Radiodiffusion et télévision	Manuel	1 694	121	168	7,1	47,0	9,2
911	Hôtels, motels et camps	Mixte	2878	118	169	4,1	52,3	5,9
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Mixte	3676	113	170	3,1	59,1	5,0
181	Fibres synthétiques	Manuel	923	113	171	12,2	44,4	14,9
631	Concessionnaires d'automobiles	Mixte	6809	111	172	1,6	40,6	1,8
332	Gros appareils électriques	Manuel	1 269	110	173	8,6	27,8	6,6
971	Salons de coiffure et de beauté	Mixte	22952	109	174	0,5	143,3	1,9
451	Transports aériens	Manuel	3165	108	175	3,4	54,2	5,1
271	Pâtes et papiers	Mixte	3220	106	176	3,3	54,3	4,9
453	Transports et services ferroviaires	Mixte	1 454	103	177	7,1	62,3	12,1
634	C. D. pièces d'automobiles	Mixte	2608	102	178	3,9	33,3	3,6
750	Services immobiliers et de logement	Mixte	1 655	102	179	6,2	85,7	14,5
614	Autres C. D. de vêtements	Mixte	5086	99	180	2,0	66,8	3,6
603	Médicaments sur ordonnance	Mixte	3599	97	181	2,7	57,9	4,3
373	Plastiques et résines synthétiques	Manuel	779	97	182	12,4	50,2	17,1
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Non-manuel	25431	97	183	0,4	46,7	0,5
603	Médicaments sur ordonnance	Non-manuel	11 983	96	184	0,8	90,7	2,0
864	Services sociaux hors institutions	Mixte	18527	96	185	0,5	97,4	1,4
454	Transports par eau	Manuel	1 217	93	186	7,6	47,2	9,9

ANNEXE D — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du nombre annuel moyen de lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITE CAEQ Code	Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions - Indicateurs				
				Nombre annuel moyen		Fréq. ETC	Durée	Prév. ETC
				N	Rang	(%)	(jours)	(%)
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Mixte	2806	89	187	3,2	61,2	5,3
602	Boissons alcooliques	Non-manuel	1 438	88	188	6,1	47,5	7,9
853	Enseignement universitaire	Non-manuel	35242	88	189	0,2	43,4	0,3
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Mixte	1 020	87	190	8,6	39,8	9,3
603	Médicaments sur ordonnance	Manuel	1 855	87	191	4,7	62,0	8,0
552	C. G. de pièces d'automobile	Mixte	1 187	84	192	7,1	38,4	7,4
771	Bureaux de placement de personnel	Mixte	705	83	193	11,7	44,7	14,3
284	Impression et édition	Manuel	1 001	83	194	8,3	28,8	6,5
122	Industries du tabac	Manuel	885	82	195	9,3	26,8	6,8
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Mixte	2671	81	196	3,0	55,8	4,7
451	Transports aériens	Mixte	2860	81	197	2,8	59,3	4,6
652	Fleuristes et centres de jardinage	Manuel	1 085	81	198	7,4	52,6	10,7
995	Services relatifs aux bâtiments	Mixte	2202	80	199	3,6	50,5	5,0
639	Autres C. D. pour automobiles	Manuel	1 455	78	200	5,4	90,3	13,3
659	Autres commerces de détail	Manuel	1 824	78	201	4,3	76,2	8,9
109	Autres produits alimentaires	Mixte	920	77	202	8,4	39,5	9,1
613	C. D. de vêtements pour femmes	Mixte	5022	77	203	1,5	96,5	4,1
531	C. G. de vêtements et chaussures	Manuel	1 298	76	204	5,9	106,9	17,1
456	Camionnage	Mixte	2354	76	205	3,2	63,7	5,6
869	Associations domaines de la santé	Non-manuel	4326	75	206	1,7	98,5	4,7
865	Cabinets médecins et dentistes	Non-manuel	24954	74	207	0,3	162,7	1,3
614	Autres C. D. de vêtements	Manuel	1 156	74	208	6,4	91,8	16,2
456	Camionnage	Non-manuel	9515	74	209	0,8	56,0	1,2
169	Autres produits en matière plastique	Mixte	1 224	73	210	6,0	51,7	8,5
969	Autres services de divertissements	Mixte	2137	72	211	3,4	60,5	5,6
852	Enseignement postsecondaire	Non-manuel	21 039	72	212	0,3	44,2	0,4
635	Ateliers de réparations de véhicules	Mixte	2326	71	213	3,1	47,5	4,0
632	C. D. véhicules de loisir	Manuel	928	70	214	7,6	84,8	17,6
623	C. D. d'accessoires d'ameublement	Manuel	1 144	70	215	6,1	67,4	11,3
319	Autres industries de la machinerie	Mixte	1 208	70	216	5,8	29,4	4,7
245	Vêtements pour enfants	Manuel	2908	69	217	2,4	68,0	4,4

ANNEXE D — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du nombre annuel moyen de lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITE Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions - Indicateurs				
				Nombre N	annuel moyen Rang	Fréq. ETC (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
622	C. D. d'appareils ménagers	Manuel	2088	68	218	3,3	73,3	6,6
999	Autres services, nca	Manuel	1 782	66	219	3,7	68,9	7,0
562	C. G. d'articles de quincaillerie	Mixte	885	66	220	7,5	55,2	11,3
254	Portes et châssis	Mixte	1 245	66	221	5,3	45,1	6,5
611	C. D. de chaussures	Mixte	2 161	65	222	3,0	93,1	7,7
779	Autres services aux entreprises	Mixte	2403	65	223	2,7	90,5	6,7
10	Agriculture	Mixte	2209	63	224	2,9	83,5	6,6
491	Production et distribution d'électricité	Non-manuel	12278	63	225	0,5	33,7	0,5
281	Impression commerciale	Mixte	3292	63	226	1,9	52,7	2,8
491	Production et distribution d'électricité	Mixte	2487	61	227	2,5	37,1	2,5
579	Autres C. G. de machines et matériel	Mixte	1 616	61	228	3,8	80,4	8,3
653	Quincaillerie	Non-manuel	5039	60	229	1,2	41,3	1,3
403	Travaux de génie	Mixte	1 331	59	230	4,5	134,9	16,5
101	Abattage, conditionnement de viande	Mixte	932	58	231	6,3	27,3	4,7
453	Transports et services ferroviaires	Manuel	3346	57	232	1,7	71,4	3,3
692	Entreprises de vente directe	Manuel	1 260	57	233	4,5	66,5	8,2
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Mixte	1 519	57	234	3,8	26,0	2,7
521	C. G. de produits alimentaires	Non-manuel	7 183	54	235	0,7	73,2	1,5
631	Concessionnaires d'automobiles	Non-manuel	11 092	53	236	0,5	55,9	0,7
522	C. G. de boissons	Manuel	1 241	52	237	4,2	74,3	8,5
451	Transports aériens	Non-manuel	6664	51	238	0,8	80,8	1,7
966	Loteries et jeux de hasard	Manuel	1 031	50	239	4,8	16,9	2,2
484	Services postaux et messagers	Mixte	2 111	49	240	2,3	56,2	3,6
911	Hôtels, motels et camps	Non-manuel	7442	48	241	0,6	87,2	1,6
613	C. D. de vêtements pour femmes	Non-manuel	4804	48	242	1,0	86,3	2,4
41	Exploitation forestière	Mixte	1 519	47	243	3,1	112,8	9,6
866	Cabinets autres praticiens	Mixte	842	47	244	5,5	108,3	16,5
249	Autres industries de l'habillement	Mixte	1 866	46	245	2,5	87,6	5,9
105	Farines, céréales et huile	Manuel	1 455	46	246	3,2	76,9	6,7
613	C. D. de vêtements pour femmes	Manuel	1 044	45	247	4,3	78,4	9,2
659	Autres commerces de détail	Mixte	4638	44	248	1,0	77,2	2,0

ANNEXE D — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du nombre annuel moyen de lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITE CAEQ		Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions - Indicateurs				
Code	Description			Nombre annuel moyen N	Rang	Fréq. ETC (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (%)
391	Matériel scientifique et professionnel	Manuel	1 398	42	249	3,0	74,8	6,2
621	C. D. de meubles de maison	Mixte	1 675	41	250	2,5	85,6	5,8
261	Meubles de maison	Mixte	1 223	41	251	3,4	49,5	4,6
986	Organisations civiques et amicales	Manuel	1 062	41	252	3,8	90,4	9,5
750	Services immobiliers et de logement	Non-manuel	7914	41	253	0,5	83,9	1,2
614	Autres C. D. de vêtements	Non-manuel	5200	40	254	0,8	88,8	1,9
482	Télégraphie et téléphonie	Non-manuel	17535	39	255	0,2	67,4	0,4
574	C. G. de matériels électriques	Mixte	2421	39	256	1,6	39,2	1,7
30	Pêche et piégeage	Manuel	1 256	39	257	3,1	194,1	16,4
481	Radiodiffusion et télévision	Mixte	1 302	39	258	3,0	42,8	3,5
634	C. D. pièces d'automobiles	Non-manuel	4515	38	259	0,8	54,6	1,3
199	Autres produits textiles	Mixte	1 333	38	260	2,8	47,5	3,7
922	Tavernes et bars	Mixte	5399	37	261	0,7	121,6	2,3
20	Services agricoles	Mixte	1 309	37	262	2,8	62,4	4,8
51	Services forestiers	Non-manuel	939	35	263	3,8	60,3	6,2
635	Ateliers de réparations de véhicules	Non-manuel	6261	34	264	0,5	64,0	1,0
484	Services postaux et messagers	Non-manuel	5114	34	265	0,7	49,2	0,9
774	Services de publicité	Manuel	808	34	266	4,2	78,1	8,9
Sous-total			1 793 606	107472		6,0	51,8	8,5
Autres sous-secteurs			700 685	12312		1,8	94,6	4,6
TOTAL			2 494 291	119784		4,8	56,2	7,4

**ANNEXE E : CLASSEMENT DES GROUPES DE TRAVAILLEURS « SOUS-
SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - CATÉGORIES
PROFESSIONNELLES » PAR ORDRE DÉCROISSANT DU TAUX DE
FRÉQUENCE ETC DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES INDEMNISÉES,
QUÉBEC, 1995-1997**

ANNEXE E — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles »

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions - Indicateurs				
				Nombre annuel moyen	Fréq. ETC (%)	Rang	Durée (jours)	Prév. ETC (%)
771	Bureaux de placement de personnel	Manuel	1 363	897	65,8	1	45,2	81,5
309	Autres industries de produits en métal	Manuel	2306	1 006	43,6	2	34,1	40,8
324	Carrosseries de camions et autobus	Manuel	1 730	688	39,8	3	29,2	31,8
259	Autres industries du bois	Manuel	2 113	710	33,6	4	36,2	33,3
101	Abattage, conditionnement de viande	Manuel	7684	2495	32,5	5	29,8	26,5
319	Autres industries de la machinerie	Manuel	7324	2332	31,8	6	33,9	29,6
561	C.G. de métaux et produits en métal	Manuel	995	302	30,4	7	42,6	35,5
323	Véhicules automobiles	Manuel	2573	759	29,5	8	35,7	28,9
653	Quincaillerie	Manuel	1 816	527	29,0	9	55,3	44,0
562	C.G. d'articles de quincaillerie	Manuel	1 148	317	27,6	10	57,3	43,3
294	Fonderies de fer	Manuel	1 135	302	26,6	11	20,5	15,0
302	Produits de construction en métal	Manuel	2566	655	25,5	12	35,8	25,0
499	Autres services publics	Manuel	2760	703	25,5	13	57,0	39,7
109	Autres produits alimentaires	Manuel	3783	956	25,3	14	47,2	32,7
479	Autres services d'entreposage	Manuel	878	213	24,3	15	52,4	34,8
159	Autres produits en caoutchouc	Manuel	1 914	463	24,2	16	37,4	24,8
521	C.G. de produits alimentaires	Manuel	6803	1 618	23,8	17	51,1	33,3
326	Matériel ferroviaire roulant	Manuel	1 078	256	23,7	18	33,2	21,6
51	Services forestiers	Manuel	1 809	422	23,3	19	72,8	46,5
304	Emboutissage et revêtement	Manuel	3882	900	23,2	20	31,6	20,0
303	Produits métalliques d'ornement	Manuel	2390	540	22,6	21	56,5	35,0
81	Carrières	Manuel	777	172	22,2	22	51,7	31,4
169	Autres produits en matière plastique	Manuel	7457	1 580	21,2	23	40,5	23,5
108	Sucre et confiserie	Manuel	829	175	21,1	24	32,0	18,5
455	Services relatifs transports par eau	Manuel	1 243	257	20,7	25	44,5	25,2
254	Portes et châssis	Manuel	7455	1 537	20,6	26	42,0	23,7
354	Produits en béton	Manuel	1 381	279	20,2	27	47,3	26,1
305	Fil métallique et ses produits	Manuel	2040	410	20,1	28	39,2	21,6
359	Autres produits minéraux non métal.	Manuel	1 417	284	20,1	29	50,5	27,8
425	Travaux de mécanique spécialisée	Manuel	2322	466	20,1	30	71,3	39,2
264	Meubles de bureau	Manuel	985	197	20,0	31	45,5	24,9

ANNEXE E — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
					Fréq. ETC (%)	Rang		
308	Ateliers d'usinage	Manuel	4752	948	19,9	32	35,9	19,6
252	Placages et contre-plaqués	Manuel	1 706	338	19,8	33	29,2	15,8
269	Autres industries du meuble	Manuel	2803	545	19,4	34	42,4	22,6
337	Matériel électrique d'usage industriel	Manuel	1 506	289	19,2	35	38,8	20,4
830	Services administrations locales	Manuel	14998	2874	19,2	36	36,8	19,3
261	Meubles de maison	Manuel	8 102	1 534	18,9	37	40,8	21,2
328	Construction d'embarcations	Manuel	995	184	18,5	38	38,4	19,4
356	Verre et articles en verre	Manuel	1 539	283	18,4	39	30,3	15,3
192	Tapis et carpettes	Manuel	1 232	224	18,1	40	39,3	19,5
572	C.G. de matériel pour construction	Manuel	1 339	243	18,1	41	42,0	20,9
863	Services de santé hors institutions	Manuel	4032	722	17,9	42	38,8	19,0
820	Services administration provinciale	Manuel	2952	527	17,8	43	50,2	24,5
291	Industries sidérurgiques	Manuel	3850	678	17,6	44	34,0	16,4
111	Boissons gazeuses	Manuel	1 618	283	17,5	45	36,4	17,5
552	C.G. de pièces d'automobile	Manuel	2904	502	17,3	46	46,4	22,0
403	Travaux de génie	Manuel	5138	876	17,1	47	96,9	45,3
113	Industrie de la bière	Manuel	2680	454	16,9	48	29,0	13,5
377	Produits de toilette	Manuel	802	133	16,6	49	48,4	22,0
457	Transports en commun	Manuel	3739	603	16,1	50	45,0	19,9
571	C.G. de machines et matériel agricoles	Manuel	1 191	192	16,1	51	44,9	19,8
422	Travaux de charpenterie	Manuel	2627	422	16,1	52	112,1	49,3
631	Concessionnaires d'automobiles	Manuel	10832	1 718	15,9	53	40,8	17,7
299	Autres industries de laminage	Manuel	1 198	189	15,8	54	43,7	18,9
641	C.D. de marchandises diverses	Manuel	4873	731	15,0	55	41,5	17,1
251	Scieries et usines de bardeaux	Manuel	16045	2352	14,7	56	43,2	17,4
402	Bâtiments non résidentiels	Manuel	2917	418	14,3	57	88,5	34,7
279	Autres produits en papier	Manuel	2056	291	14,2	58	38,6	15,0
306	Articles de quincaillerie	Manuel	2581	361	14,0	59	36,6	14,0
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Manuel	5653	785	13,9	60	54,5	20,8
551	C.G. de véhicules automobiles	Manuel	1 638	225	13,8	61	37,8	14,2
591	C.G. de matériaux de récupération	Manuel	3302	444	13,4	62	61,0	22,5

ANNEXE E — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles »

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			
					Fréq. ETC (%)	Rang	Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
991	Services de location de machines	Manuel	1 645	219	13,3	63	48,9	17,8
273	Boîtes en carton et sacs de papier	Manuel	2686	350	13,0	64	41,9	14,9
393	Articles de sport et jouets	Manuel	4771	613	12,9	65	53,3	18,8
862	Centres d'accueil	Manuel	7774	995	12,8	66	44,0	15,4
339	Autres produits électriques	Manuel	1 147	147	12,8	67	46,1	16,2
355	Béton préparé	Manuel	1 362	173	12,7	68	68,1	23,6
981	Organisations religieuses	Mixte	1 546	196	12,7	69	70,5	24,5
373	Plastiques et résines synthétiques	Manuel	779	97	12,4	70	50,2	17,1
181	Fibres synthétiques	Manuel	923	113	12,2	71	44,4	14,9
282	Clichage, composition et reliure	Manuel	1 408	172	12,2	72	74,1	24,8
862	Centres d'accueil	Mixte	17505	2098	12,0	73	47,3	15,5
296	Laminage et moulage de l'aluminium	Manuel	1 062	127	11,9	74	40,5	13,2
424	Installations mécaniques, plomberie	Manuel	6135	726	11,8	75	75,2	24,4
579	Autres C.G. de machines et matériel	Manuel	2311	273	11,8	76	52,5	17,0
771	Bureaux de placement de personnel	Mixte	705	83	11,7	77	44,7	14,3
371	Produits d'usage industriels	Manuel	1 402	162	11,5	78	41,0	12,9
281	Impression commerciale	Manuel	8675	985	11,4	79	50,6	15,7
325	Pièces de véhicules automobiles	Manuel	3782	429	11,4	80	30,0	9,3
183	Tissus tricotés	Manuel	1 599	181	11,3	81	60,2	18,7
171	Industries du cuir	Manuel	3451	389	11,3	82	56,6	17,5
62	Mines de minerais non métalliques	Manuel	2 135	240	11,3	83	42,4	13,1
621	C. D. de meubles de maison	Manuel	2230	251	11,3	84	77,1	23,8
523	C.G.de médicaments	Manuel	1 504	168	11,2	85	48,4	14,8
333	Appareils d'éclairage	Manuel	1 270	142	11,2	86	66,9	20,5
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Manuel	9613	1 034	10,8	87	23,8	7,0
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Manuel	7080	759	10,7	88	45,6	13,4
103	Préparation fruits et légumes	Manuel	1 828	196	10,7	89	43,8	12,9
511	C.G. de produits pétroliers	Manuel	1 563	159	10,2	90	61,7	17,2
861	Centres hospitaliers	Manuel	15562	1 552	10,0	91	25,4	6,9
41	Exploitation forestière	Manuel	9606	953	9,9	92	106,9	29,1
104	Industries laitières	Manuel	4657	459	9,9	93	31,9	8,6

ANNEXE E — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ CAEQ Code	Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions - Indicateurs				
				Nombre annuel moyen	Fréq. ETC (%)	Rang	Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
573	C.G. de machines industrielles	Manuel	1 966	193	9,8	94	51,3	13,8
199	Autres produits textiles	Manuel	6668	647	9,7	95	56,5	15,0
599	Autres commerces de gros	Manuel	1 441	140	9,7	96	68,2	18,1
151	Pneus et chambres à air	Manuel	1 625	154	9,5	97	37,8	9,8
92	Services à l'extraction minière	Manuel	1 478	137	9,3	98	155,4	39,6
122	Industries du tabac	Manuel	885	82	9,3	99	26,8	6,8
911	Hôtels, motels et camps	Manuel	10695	989	9,2	100	55,3	14,0
521	C.G. de produits alimentaires	Mixte	2347	216	9,2	101	46,3	11,7
423	Finition à l'extérieur	Manuel	5998	552	9,2	102	149,7	37,7
852	Enseignement postsecondaire	Manuel	1 650	150	9,1	103	46,5	11,6
20	Services agricoles	Manuel	1 967	178	9,1	104	60,6	15,0
379	Autres produits chimiques	Manuel	2294	207	9,0	105	53,8	13,3
249	Autres industries de l'habillement	Manuel	14475	1 304	9,0	106	75,3	18,6
563	C.G. de bois et matériaux de constr.	Manuel	4012	360	9,0	107	46,7	11,5
429	Autres travaux spécialisés	Manuel	1 744	151	8,7	108	98,6	23,4
182	Filés et tissus tissés	Manuel	5078	440	8,7	109	33,8	8,0
332	Gros appareils électriques	Manuel	1 269	110	8,6	110	27,8	6,6
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Mixte	1 020	87	8,6	111	39,8	9,3
374	Produits pharmaceutiques	Manuel	1 813	155	8,5	112	40,6	9,5
457	Transports en commun	Mixte	11 833	1 005	8,5	113	49,2	11,4
601	C. D. de produits d'alimentation	Manuel	22092	1 875	8,5	114	50,9	11,8
750	Services immobiliers et de logement	Manuel	5475	463	8,5	115	80,4	18,6
109	Autres produits alimentaires	Mixte	920	77	8,4	116	39,5	9,1
853	Enseignement universitaire	Manuel	2091	173	8,3	117	37,8	8,6
284	Impression et édition	Manuel	1 001	83	8,3	118	28,8	6,5
399	Autres produits manufacturés	Manuel	4551	368	8,1	119	40,8	9,0
459	Autres services relatifs aux transports	Manuel	5046	402	8,0	120	83,9	18,3
251	Scieries et usines de bardeaux	Mixte	2033	160	7,9	121	51,6	11,2
426	Travaux d'électricité	Manuel	7027	544	7,7	122	75,6	16,0
454	Transports par eau	Manuel	1 217	93	7,6	123	47,2	9,9
456	Camionnage	Manuel	34906	2662	7,6	124	78,6	16,4

ANNEXE E — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (%)
					Fréq. ETC (%)	Rang		
632	C.D. véhicules de loisir	Manuel	928	70	7,6	125	84,8	17,6
864	Services sociaux hors institutions	Manuel	4810	364	7,6	126	54,8	11,4
562	C.G. d'articles de quincaillerie	Mixte	885	66	7,5	127	55,2	11,3
830	Services administrations locales	Mixte	17362	1 292	7,4	128	34,4	7,0
652	Fleuristes et centres de jardinage	Manuel	1 085	81	7,4	129	52,6	10,7
61	Mines de métaux	Manuel	6008	445	7,4	130	104,5	21,2
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Manuel	1 767	130	7,3	131	54,5	11,0
271	Pâtes et papiers	Manuel	15304	1 096	7,2	132	38,3	7,5
481	Radiodiffusion et télévision	Manuel	1 694	121	7,1	133	47,0	9,2
453	Transports et services ferroviaires	Mixte	1 454	103	7,1	134	62,3	12,1
981	Organisations religieuses	Manuel	3672	260	7,1	135	56,3	10,9
552	C.G. de pièces d'automobile	Mixte	1 187	84	7,1	136	38,4	7,4
102	Transformation du poisson	Manuel	1 896	133	7,0	137	89,9	17,2
601	C.D. de produits d'alimentation	Mixte	16630	1 155	6,9	138	40,8	7,8
995	Services relatifs aux bâtiments	Manuel	15917	1 085	6,8	139	69,5	13,0
574	C.G. de matériels électriques	Manuel	3 112	211	6,8	140	62,6	11,6
295	Fonte et affinage métaux non ferreux	Manuel	8286	561	6,8	141	37,6	7,0
635	Ateliers de réparations de véhicules	Manuel	22835	1 494	6,5	142	59,0	10,6
614	Autres C.D. de vêtements	Manuel	1 156	74	6,4	143	91,8	16,2
329	Autres matériels de transport	Manuel	3 167	202	6,4	144	25,3	4,4
101	Abattage, conditionnement de viande	Mixte	932	58	6,3	145	27,3	4,7
969	Autres services de divertissements	Manuel	2647	166	6,3	146	54,2	9,3
401	Bâtiments résidentiels	Manuel	12015	741	6,2	147	113,9	19,3
750	Services immobiliers et de logement	Mixte	1 655	102	6,2	148	85,7	14,5
861	Centres hospitaliers	Mixte	50354	3082	6,1	149	36,9	6,2
623	C.D. d'accessoires d'ameublement	Manuel	1 144	70	6,1	150	67,4	11,3
602	Boissons alcooliques	Non-manuel	1 438	88	6,1	151	47,5	7,9
169	Autres produits en matière plastique	Mixte	1 224	73	6,0	152	51,7	8,5
779	Autres services aux entreprises	Manuel	3504	209	6,0	153	67,0	10,9
653	Quincaillerie	Mixte	3603	212	5,9	154	50,6	8,1
531	C.G. de vêtements et chaussures	Manuel	1 298	76	5,9	155	106,9	17,1

ANNEXE E — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
					Fréq. ETC (%)	Rang		
319	Autres industries de la machinerie	Mixte	1 208	70	5,8	156	29,4	4,7
972	Services blanchissage et nettoyage à sec	Manuel	5433	312	5,7	157	70,9	11,1
641	C. D. de marchandises diverses	Mixte	8769	503	5,7	158	43,2	6,8
921	Services de restauration	Manuel	70750	4002	5,7	159	46,0	7,1
633	Stations-service	Manuel	5710	318	5,6	160	74,6	11,4
866	Cabinets autres praticiens	Mixte	842	47	5,5	161	108,3	16,5
634	C. D. pièces d'automobiles	Manuel	3657	201	5,5	162	64,7	9,8
994	Autres services de réparation	Manuel	5079	279	5,5	163	55,8	8,4
862	Centres d'accueil	Non-manuel	11 967	655	5,5	164	54,3	8,1
421	Travaux sur chantier	Manuel	10524	569	5,4	165	100,8	14,9
639	Autres C. D. pour automobiles	Manuel	1 455	78	5,4	166	90,3	13,3
254	Portes et châssis	Mixte	1 245	66	5,3	167	45,1	6,5
335	Matériel électronique professionnel	Manuel	7372	387	5,3	168	36,9	5,3
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Manuel	5368	279	5,2	169	52,1	7,4
491	Production et distribution d'électricité	Manuel	6907	334	4,8	170	33,7	4,5
966	Loteries et jeux de hasard	Manuel	1 031	50	4,8	171	16,9	2,2
603	Médicaments sur ordonnance	Manuel	1 855	87	4,7	172	62,0	8,0
484	Services postaux et messagers	Manuel	15104	705	4,7	173	38,8	5,0
692	Entreprises de vente directe	Manuel	1 260	57	4,5	174	66,5	8,2
403	Travaux de génie	Mixte	1 331	59	4,5	175	134,9	16,5
820	Services administration provinciale	Mixte	5700	253	4,4	176	37,6	4,6
427	Finition à l'intérieur	Manuel	8509	375	4,4	177	132,1	15,9
613	C. D. de vêtements pour femmes	Manuel	1 044	45	4,3	178	78,4	9,2
659	Autres commerces de détail	Manuel	1 824	78	4,3	179	76,2	8,9
922	Tavernes et bars	Manuel	3308	139	4,2	180	69,9	8,0
774	Services de publicité	Manuel	808	34	4,2	181	78,1	8,9
522	C. G. de boissons	Manuel	1 241	52	4,2	182	74,3	8,5
911	Hôtels, motels et camps	Mixte	2878	118	4,1	183	52,3	5,9
863	Services de santé hors institutions	Mixte	5848	231	4,0	184	56,6	6,1
634	C. D. pièces d'automobiles	Mixte	2608	102	3,9	185	33,3	3,6
457	Transports en commun	Non-manuel	3545	136	3,8	186	45,5	4,8

ANNEXE E — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
					Fréq. ETC (%)	Rang		
986	Organisations civiques et amicales	Manuel	1 062	41	3,8	187	90,4	9,5
579	Autres C.G. de machines et matériel	Mixte	1 616	61	3,8	188	80,4	8,3
51	Services forestiers	Non-manuel	939	35	3,8	189	60,3	6,2
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Mixte	1 519	57	3,8	190	26,0	2,7
999	Autres services, nca	Manuel	1 782	66	3,7	191	68,9	7,0
995	Services relatifs aux bâtiments	Mixte	2 202	80	3,6	192	50,5	5,0
482	Télégraphie et téléphonie	Manuel	4 694	166	3,5	193	53,5	5,2
451	Transports aériens	Manuel	3 165	108	3,4	194	54,2	5,1
261	Meubles de maison	Mixte	1 223	41	3,4	195	49,5	4,6
969	Autres services de divertissements	Mixte	2 137	72	3,4	196	60,5	5,6
271	Pâtes et papiers	Mixte	3 220	106	3,3	197	54,3	4,9
622	C. D. d'appareils ménagers	Manuel	2 088	68	3,3	198	73,3	6,6
243	Vêtements pour hommes	Manuel	9 003	290	3,2	199	81,7	7,2
456	Camionnage	Mixte	2 354	76	3,2	200	63,7	5,6
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Mixte	2 806	89	3,2	201	61,2	5,3
105	Farines, céréales et huile	Manuel	1 455	46	3,2	202	76,9	6,7
41	Exploitation forestière	Mixte	1 519	47	3,1	203	112,8	9,6
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Mixte	3 676	113	3,1	204	59,1	5,0
30	Pêche et piégeage	Manuel	1 256	39	3,1	205	194,1	16,4
635	Ateliers de réparations de véhicules	Mixte	2 326	71	3,1	206	47,5	4,0
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Mixte	2 671	81	3,0	207	55,8	4,7
391	Matériel scientifique et professionnel	Manuel	1 398	42	3,0	208	74,8	6,2
611	C. D. de chaussures	Mixte	2 161	65	3,0	209	93,1	7,7
10	Agriculture	Manuel	37 190	1 115	3,0	210	69,0	5,7
481	Radiodiffusion et télévision	Mixte	1 302	39	3,0	211	42,8	3,5
10	Agriculture	Mixte	2 209	63	2,9	212	83,5	6,6
199	Autres produits textiles	Mixte	1 333	38	2,8	213	47,5	3,7
451	Transports aériens	Mixte	2 860	81	2,8	214	59,3	4,6
20	Services agricoles	Mixte	1 309	37	2,8	215	62,4	4,8
779	Autres services aux entreprises	Mixte	2 403	65	2,7	216	90,5	6,7
603	Médicaments sur ordonnance	Mixte	3 599	97	2,7	217	57,9	4,3

ANNEXE E — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles »

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
					Fréq. ETC (%)	Rang		
921	Services de restauration	Mixte	12318	311	2,5	218	57,3	4,0
864	Services sociaux hors institutions	Non-manuel	19407	488	2,5	219	64,6	4,5
621	C. D. de meubles de maison	Mixte	1 675	41	2,5	220	85,6	5,8
491	Production et distribution d'électricité	Mixte	2487	61	2,5	221	37,1	2,5
249	Autres industries de l'habillement	Mixte	1 866	46	2,5	222	87,6	5,9
863	Services de santé hors institutions	Non-manuel	12588	305	2,4	223	58,2	3,9
245	Vêtements pour enfants	Manuel	2908	69	2,4	224	68,0	4,4
484	Services postaux et messagers	Mixte	2 111	49	2,3	225	56,2	3,6
601	C. D. de produits d'alimentation	Non-manuel	39 157	780	2,0	226	78,9	4,3
614	Autres C. D. de vêtements	Mixte	5086	99	2,0	227	66,8	3,6
281	Impression commerciale	Mixte	3292	63	1,9	228	52,7	2,8
641	C. D. de marchandises diverses	Non-manuel	13671	249	1,8	229	53,0	2,6
869	Associations domaines de la santé	Non-manuel	4326	75	1,7	230	98,5	4,7
453	Transports et services ferroviaires	Manuel	3346	57	1,7	231	71,4	3,3
244	Vêtements pour femmes	Manuel	7657	128	1,7	232	141,6	6,5
631	Concessionnaires d'automobiles	Mixte	6809	111	1,6	233	40,6	1,8
574	C.G. de matériels électriques	Mixte	2421	39	1,6	234	39,2	1,7
613	C. D. de vêtements pour femmes	Mixte	5022	77	1,5	235	96,5	4,1
779	Autres services aux entreprises	Non-manuel	28280	413	1,5	236	58,3	2,3
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Non-manuel	87907	1 212	1,4	237	43,7	1,7
830	Services administrations locales	Non-manuel	28911	379	1,3	238	46,7	1,7
921	Services de restauration	Non-manuel	21 018	265	1,3	239	46,6	1,6
861	Centres hospitaliers	Non-manuel	48504	583	1,2	240	29,3	1,0
653	Quincaillerie	Non-manuel	5039	60	1,2	241	41,3	1,3
820	Services administration provinciale	Non-manuel	43471	449	1,0	242	54,6	1,5
613	C. D. de vêtements pour femmes	Non-manuel	4804	48	1,0	243	86,3	2,4
659	Autres commerces de détail	Mixte	4638	44	1,0	244	77,2	2,0
634	C. D. pièces d'automobiles	Non-manuel	4515	38	0,8	245	54,6	1,3
603	Médicaments sur ordonnance	Non-manuel	11 983	96	0,8	246	90,7	2,0
456	Camionnage	Non-manuel	9515	74	0,8	247	56,0	1,2
451	Transports aériens	Non-manuel	6664	51	0,8	248	80,8	1,7

ANNEXE E — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (%)
					Fréq. ETC (%)	Rang		
614	Autres C. D. de vêtements	Non-manuel	5200	40	0,8	249	88,8	1,9
521	C. G. de produits alimentaires	Non-manuel	7183	54	0,7	250	73,2	1,5
922	Tavernes et bars	Mixte	5399	37	0,7	251	121,6	2,3
484	Services postaux et messagers	Non-manuel	5114	34	0,7	252	49,2	0,9
911	Hôtels, motels et camps	Non-manuel	7442	48	0,6	253	87,2	1,6
700	Intermédiaires financiers	Non-manuel	53829	300	0,6	254	119,5	1,8
635	Ateliers de réparations de véhicules	Non-manuel	6261	34	0,5	255	64,0	1,0
864	Services sociaux hors institutions	Mixte	18527	96	0,5	256	97,4	1,4
491	Production et distribution d'électricité	Non-manuel	12278	63	0,5	257	33,7	0,5
750	Services immobiliers et de logement	Non-manuel	7914	41	0,5	258	83,9	1,2
971	Salons de coiffure et de beauté	Mixte	22952	109	0,5	259	143,3	1,9
631	Concessionnaires d'automobiles	Non-manuel	11 092	53	0,5	260	55,9	0,7
730	Sociétés des assurances	Non-manuel	33299	131	0,4	261	59,1	0,6
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Non-manuel	25431	97	0,4	262	46,7	0,5
852	Enseignement postsecondaire	Non-manuel	21 039	72	0,3	263	44,2	0,4
865	Cabinets médecins et dentistes	Non-manuel	24954	74	0,3	264	162,7	1,3
853	Enseignement universitaire	Non-manuel	35242	88	0,2	265	43,4	0,3
482	Télégraphie et téléphonie	Non-manuel	17535	39	0,2	266	67,4	0,4
Sous-total			1 793 606	107472	6,0		51,8	8,5
Autres sous-secteurs			700 685	12312	1,8		94,6	4,6
TOTAL			2 494 291	119784	4,8		56,2	7,4

**ANNEXE F : CLASSEMENT DES GROUPES DE TRAVAILLEURS « SOUS-
SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - CATÉGORIES
PROFESSIONNELLES » PAR ORDRE DÉCROISSANT DU TAUX DE
FRÉQUENCE ETC DES MALADIES PROFESSIONNELLES INDEMNISÉES,
QUÉBEC, 1995-1997**

ANNEXE F — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégorie professionnelle » par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des maladies indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel Lésions N	moyen		Indicateurs		
					N	% MP /Lés.	Fréq. Lésions (%)	ETC Maladies (‰)	Rang
101	Abattage, conditionnement de viande	Manuel	7684	2495	477	19,1	32,5	62,1	1
159	Autres produits en caoutchouc	Manuel	1 914	463	83	17,9	24,2	43,4	2
328	Construction d'embarcations	Manuel	995	184	26	14,3	18,5	26,5	3
171	Industries du cuir	Manuel	3451	389	75	19,3	11,3	21,8	4
109	Autres produits alimentaires	Manuel	3783	956	82	8,6	25,3	21,8	5
323	Véhicules automobiles	Manuel	2573	759	55	7,3	29,5	21,5	6
326	Matériel ferroviaire roulant	Manuel	1 078	256	19	7,3	23,7	17,3	7
339	Autres produits électriques	Manuel	1 147	147	19	13,0	12,8	16,6	8
192	Tapis et carpettes	Manuel	1 232	224	20	9,1	18,1	16,5	9
393	Articles de sport et jouets	Manuel	4771	613	79	12,8	12,9	16,5	10
249	Autres industries de l'habillement	Manuel	14475	1 304	238	18,3	9,0	16,5	11
259	Autres industries du bois	Manuel	2 113	710	35	4,9	33,6	16,4	12
332	Gros appareils électriques	Manuel	1 269	110	19	17,3	8,6	15,0	13
455	Services relatifs transports par eau	Manuel	1 243	257	18	7,1	20,7	14,8	14
62	Mines de minerais non métalliques	Manuel	2 135	240	31	13,0	11,3	14,7	15
291	Industries sidérurgiques	Manuel	3850	678	54	8,0	17,6	14,0	16
61	Mines de métaux	Manuel	6008	445	80	18,0	7,4	13,3	17
359	Autres produits minéraux non métal.	Manuel	1 417	284	17	6,1	20,1	12,2	18
771	Bureaux de placement de personnel	Manuel	1 363	897	17	1,9	65,8	12,2	19
324	Carrosseries de camions et autobus	Manuel	1 730	688	19	2,8	39,8	11,2	20
254	Portes et châssis	Manuel	7455	1 537	79	5,1	20,6	10,6	21
252	Placages et contre-plaqués	Manuel	1 706	338	18	5,2	19,8	10,4	22
261	Meubles de maison	Manuel	8102	1 534	84	5,5	18,9	10,3	23
309	Autres industries de produits en métal	Manuel	2306	1 006	24	2,4	43,6	10,3	24
269	Autres industries du meuble	Manuel	2803	545	28	5,1	19,4	10,0	25
295	Fonte et affinage métaux non ferreux	Manuel	8286	561	82	14,6	6,8	9,9	26
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Manuel	5653	785	55	7,0	13,9	9,8	27
182	Filés et tissus tissés	Manuel	5078	440	49	11,1	8,7	9,6	28
319	Autres industries de la machinerie	Manuel	7324	2332	71	3,0	31,8	9,6	29

ANNEXE F — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégorie professionnelle » par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des maladies indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre Lésions N	moyen		Indicateurs		
					N	% MP /Lés.	Fréq. Lésions (%)	ETC Maladies (%)	Rang
169	Autres produits en matière plastique	Manuel	7457	1 580	72	4,5	21,2	9,6	30
403	Travaux de génie	Manuel	5 138	876	49	5,6	17,1	9,5	31
402	Bâtiments non résidentiels	Manuel	2917	418	27	6,5	14,3	9,3	32
251	Scieries et usines de bardeaux	Manuel	16045	2352	148	6,3	14,7	9,2	33
243	Vêtements pour hommes	Manuel	9003	290	80	27,7	3,2	8,9	34
20	Services agricoles	Manuel	1 967	178	17	9,7	9,1	8,8	35
820	Services administration provinciale	Manuel	2952	527	26	4,9	17,8	8,7	36
305	Fil métallique et ses produits	Manuel	2040	410	17	4,2	20,1	8,5	37
425	Travaux de mécanique spécialisée	Manuel	2322	466	20	4,2	20,1	8,5	38
422	Travaux de charpenterie	Manuel	2627	422	22	5,2	16,1	8,4	39
304	Emboutissage et revêtement	Manuel	3882	900	32	3,5	23,2	8,2	40
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Manuel	9613	1 034	75	7,3	10,8	7,8	41
273	Boîtes en carton et sacs de papier	Manuel	2686	350	20	5,8	13,0	7,6	42
325	Pièces de véhicules automobiles	Manuel	3782	429	24	5,7	11,4	6,4	43
457	Transports en commun	Manuel	3739	603	23	3,9	16,1	6,2	44
271	Pâtes et papiers	Manuel	15304	1 096	95	8,7	7,2	6,2	45
104	Industries laitières	Manuel	4657	459	28	6,2	9,9	6,1	46
281	Impression commerciale	Manuel	8675	985	52	5,2	11,4	6,0	47
399	Autres produits manufacturés	Manuel	4551	368	25	6,8	8,1	5,5	48
459	Autres services relatifs aux transports	Manuel	5046	402	27	6,8	8,0	5,4	49
521	C. G. de produits alimentaires	Manuel	6803	1 618	36	2,2	23,8	5,3	50
199	Autres produits textiles	Manuel	6668	647	35	5,5	9,7	5,3	51
424	Installations mécaniques, plomberie	Manuel	6135	726	32	4,4	11,8	5,2	52
335	Matériel électronique professionnel	Manuel	7372	387	36	9,2	5,3	4,8	53
830	Services administrations locales	Manuel	14998	2874	71	2,5	19,2	4,8	54
41	Exploitation forestière	Manuel	9606	953	44	4,6	9,9	4,5	55
631	Concessionnaires d'automobiles	Manuel	10832	1 718	48	2,8	15,9	4,4	56
308	Ateliers d'usinage	Manuel	4752	948	21	2,2	19,9	4,3	57
601	C. D. de produits d'alimentation	Manuel	22092	1 875	83	4,4	8,5	3,8	58

ANNEXE F — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégorie professionnelle » par ordre décroissant du taux de fréquence ETC des maladies indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen			Indicateurs Fréq. ETC		
				Lésions N	N	% MP /Lés.	Lésions (%)	Maladies (‰)	Rang
972	Services blanchissage et nettoyage à sec	Manuel	5433	312	20	6,4	5,7	3,7	59
862	Centres d'accueil	Manuel	7774	995	26	2,6	12,8	3,3	60
427	Finition à l'intérieur	Manuel	8509	375	27	7,2	4,4	3,2	61
244	Vêtements pour femmes	Manuel	7657	128	24	18,8	1,7	3,1	62
423	Finition à l'extérieur	Manuel	5998	552	18	3,3	9,2	3,0	63
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Manuel	7080	759	20	2,6	10,7	2,8	64
491	Production et distribution d'électricité	Manuel	6907	334	19	5,7	4,8	2,8	65
401	Bâtiments résidentiels	Manuel	12015	741	29	4,0	6,2	2,4	66
861	Centres hospitaliers	Manuel	15562	1 552	37	2,4	10,0	2,4	67
911	Hôtels, motels et camps	Manuel	10695	989	23	2,3	9,2	2,2	68
635	Ateliers de réparations de véhicules	Manuel	22835	1 494	46	3,1	6,5	2,0	69
601	C.D. de produits d'alimentation	Mixte	16630	1 155	33	2,9	6,9	2,0	70
601	C.D. de produits d'alimentation	Non-manuel	39 157	780	74	9,4	2,0	1,9	71
921	Services de restauration	Manuel	70750	4002	117	2,9	5,7	1,7	72
971	Salons de coiffure et de beauté	Mixte	22952	109	38	34,9	0,5	1,7	73
995	Services relatifs aux bâtiments	Manuel	15917	1 085	26	2,4	6,8	1,6	74
456	Camionnage	Manuel	34906	2662	42	1,6	7,6	1,2	75
10	Agriculture	Manuel	37190	1 115	43	3,8	3,0	1,1	76
865	Cabinets médecins et dentistes	Non-manuel	24954	74	19	25,6	0,3	0,8	77
861	Centres hospitaliers	Mixte	50354	3082	24	0,8	6,1	0,5	78
861	Centres hospitaliers	Non-manuel	48504	583	20	3,5	1,2	0,4	79
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Non-manuel	87907	1 212	22	1,8	1,4	0,3	80
Sous-total			876 293	71 157	3987	5,6	8,1	4,5	
Autres sous-secteurs			1 617 998	48 627	1 904	3,9	3,0	1,2	
Total			2 494 291	119 784	5891	4,9	4,8	2,4	

**ANNEXE G : CLASSEMENT DES GROUPES DE TRAVAILLEURS « SOUS-
SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - CATÉGORIES
PROFESSIONNELLES » PAR ORDRE DÉCROISSANT DE LA DURÉE
MOYENNE D'INDEMNISATION, QUÉBEC, 1995-1997**

ANNEXE G — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions - Indicateurs				
				Nombre annuel moyen	Freq. ETC (%)	Durée (jours)	Rang	Prév. ETC (‰)
30	Pêche et piégeage	Manuel	1 256	39	3,1	194,1	1	16,4
865	Cabinets médecins et dentistes	Non-manuel	24954	74	0,3	162,7	2	1,3
92	Services à l'extraction minière	Manuel	1 478	137	9,3	155,4	3	39,6
423	Finition à l'extérieur	Manuel	5998	552	9,2	149,7	4	37,7
971	Salons de coiffure et de beauté	Mixte	22952	109	0,5	143,3	5	1,9
244	Vêtements pour femmes	Manuel	7657	128	1,7	141,6	6	6,5
403	Travaux de génie	Mixte	1 331	59	4,5	134,9	7	16,5
427	Finition à l'intérieur	Manuel	8509	375	4,4	132,1	8	15,9
922	Tavernes et bars	Mixte	5399	37	0,7	121,6	9	2,3
700	Intermédiaires financiers	Non-manuel	53829	300	0,6	119,5	10	1,8
401	Bâtiments résidentiels	Manuel	12015	741	6,2	113,9	11	19,3
41	Exploitation forestière	Mixte	1 519	47	3,1	112,8	12	9,6
422	Travaux de charpenterie	Manuel	2627	422	16,1	112,1	13	49,3
866	Cabinets autres praticiens	Mixte	842	47	5,5	108,3	14	16,5
41	Exploitation forestière	Manuel	9606	953	9,9	106,9	15	29,1
531	C. G. de vêtements et chaussures	Manuel	1 298	76	5,9	106,9	16	17,1
61	Mines de métaux	Manuel	6008	445	7,4	104,5	17	21,2
421	Travaux sur chantier	Manuel	10524	569	5,4	100,8	18	14,9
429	Autres travaux spécialisés	Manuel	1 744	151	8,7	98,6	19	23,4
869	Associations domaines de la santé	Non-manuel	4326	75	1,7	98,5	20	4,7
864	Services sociaux hors institutions	Mixte	18527	96	0,5	97,4	21	1,4
403	Travaux de génie	Manuel	5138	876	17,1	96,9	22	45,3
613	C. D. de vêtements pour femmes	Mixte	5022	77	1,5	96,5	23	4,1
611	C. D. de chaussures	Mixte	2 161	65	3,0	93,1	24	7,7
614	Autres C.D. de vêtements	Manuel	1 156	74	6,4	91,8	25	16,2
603	Médicaments sur ordonnance	Non-manuel	11 983	96	0,8	90,7	26	2,0
779	Autres services aux entreprises	Mixte	2403	65	2,7	90,5	27	6,7
986	Organisations civiques et amicales	Manuel	1 062	41	3,8	90,4	28	9,5
639	Autres C.D. pour automobiles	Manuel	1 455	78	5,4	90,3	29	13,3
102	Transformation du poisson	Manuel	1 896	133	7,0	89,9	30	17,2

ANNEXE G — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			Prév. ETC (%)
					Freq. ETC (%)	Durée (jours)	Rang	
614	Autres C. D. de vêtements	Non-manuel	5200	40	0,8	88,8	31	1,9
402	Bâtiments non résidentiels	Manuel	2917	418	14,3	88,5	32	34,7
249	Autres industries de l'habillement	Mixte	1 866	46	2,5	87,6	33	5,9
911	Hôtels, motels et camps	Non-manuel	7442	48	0,6	87,2	34	1,6
613	C. D. de vêtements pour femmes	Non-manuel	4804	48	1,0	86,3	35	2,4
750	Services immobiliers et de logement	Mixte	1 655	102	6,2	85,7	36	14,5
621	C. D. de meubles de maison	Mixte	1 675	41	2,5	85,6	37	5,8
632	C. D. véhicules de loisir	Manuel	928	70	7,6	84,8	38	17,6
459	Autres services relatifs aux transports	Manuel	5046	402	8,0	83,9	39	18,3
750	Services immobiliers et de logement	Non-manuel	7914	41	0,5	83,9	40	1,2
10	Agriculture	Mixte	2209	63	2,9	83,5	41	6,6
243	Vêtements pour hommes	Manuel	9003	290	3,2	81,7	42	7,2
451	Transports aériens	Non-manuel	6664	51	0,8	80,8	43	1,7
750	Services immobiliers et de logement	Manuel	5475	463	8,5	80,4	44	18,6
579	Autres C. G. de machines et matériel	Mixte	1 616	61	3,8	80,4	45	8,3
601	C. D. de produits d'alimentation	Non-manuel	39 157	780	2,0	78,9	46	4,3
456	Camionnage	Manuel	34906	2662	7,6	78,6	47	16,4
613	C. D. de vêtements pour femmes	Manuel	1 044	45	4,3	78,4	48	9,2
774	Services de publicité	Manuel	808	34	4,2	78,1	49	8,9
659	Autres commerces de détail	Mixte	4638	44	1,0	77,2	50	2,0
621	C. D. de meubles de maison	Manuel	2230	251	11,3	77,1	51	23,8
105	Farines, céréales et huile	Manuel	1 455	46	3,2	76,9	52	6,7
659	Autres commerces de détail	Manuel	1 824	78	4,3	76,2	53	8,9
426	Travaux d'électricité	Manuel	7027	544	7,7	75,6	54	16,0
249	Autres industries de l'habillement	Manuel	14475	1 304	9,0	75,3	55	18,6
424	Installations mécaniques, plomberie	Manuel	6 135	726	11,8	75,2	56	24,4
391	Matériel scientifique et professionnel	Manuel	1 398	42	3,0	74,8	57	6,2
633	Stations-service	Manuel	5710	318	5,6	74,6	58	11,4
522	C. G. de boissons	Manuel	1 241	52	4,2	74,3	59	8,5
282	Clichage, composition et reliure	Manuel	1 408	172	12,2	74,1	60	24,8

ANNEXE G — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			
					Freq. ETC (%)	Durée (jours)	Rang	Prév. ETC (‰)
622	C. D. d'appareils ménagers	Manuel	2088	68	3,3	73,3	61	6,6
521	C. G. de produits alimentaires	Non-manuel	7183	54	0,7	73,2	62	1,5
51	Services forestiers	Manuel	1 809	422	23,3	72,8	63	46,5
453	Transports et services ferroviaires	Manuel	3346	57	1,7	71,4	64	3,3
425	Travaux de mécanique spécialisée	Manuel	2322	466	20,1	71,3	65	39,2
972	Services blanchissage et nettoyage à sec	Manuel	5433	312	5,7	70,9	66	11,1
981	Organisations religieuses	Mixte	1 546	196	12,7	70,5	67	24,5
922	Tavernes et bars	Manuel	3308	139	4,2	69,9	68	8,0
995	Services relatifs aux bâtiments	Manuel	15917	1 085	6,8	69,5	69	13,0
10	Agriculture	Manuel	37190	1 115	3,0	69,0	70	5,7
999	Autres services, nca	Manuel	1 782	66	3,7	68,9	71	7,0
599	Autres commerces de gros	Manuel	1 441	140	9,7	68,2	72	18,1
355	Béton préparé	Manuel	1 362	173	12,7	68,1	73	23,6
245	Vêtements pour enfants	Manuel	2908	69	2,4	68,0	74	4,4
482	Télégraphie et téléphonie	Non-manuel	17535	39	0,2	67,4	75	0,4
623	C. D. d'accessoires d'ameublement	Manuel	1 144	70	6,1	67,4	76	11,3
779	Autres services aux entreprises	Manuel	3504	209	6,0	67,0	77	10,9
333	Appareils d'éclairage	Manuel	1 270	142	11,2	66,9	78	20,5
614	Autres C.D. de vêtements	Mixte	5086	99	2,0	66,8	79	3,6
692	Entreprises de vente directe	Manuel	1 260	57	4,5	66,5	80	8,2
634	C. D. pièces d'automobiles	Manuel	3657	201	5,5	64,7	81	9,8
864	Services sociaux hors institutions	Non-manuel	19407	488	2,5	64,6	82	4,5
635	Ateliers de réparations de véhicules	Non-manuel	6261	34	0,5	64,0	83	1,0
456	Camionnage	Mixte	2354	76	3,2	63,7	84	5,6
574	C. G. de matériels électriques	Manuel	3 112	211	6,8	62,6	85	11,6
20	Services agricoles	Mixte	1 309	37	2,8	62,4	86	4,8
453	Transports et services ferroviaires	Mixte	1 454	103	7,1	62,3	87	12,1
603	Médicaments sur ordonnance	Manuel	1 855	87	4,7	62,0	88	8,0
511	C. G. de produits pétroliers	Manuel	1 563	159	10,2	61,7	89	17,2
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Mixte	2806	89	3,2	61,2	90	5,3

ANNEXE G — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions - Indicateurs				
				Nombre annuel moyen	Freq. ETC (%)	Durée (jours)	Rang	Prév. ETC (‰)
591	C. G. de matériaux de récupération	Manuel	3302	444	13,4	61,0	91	22,5
20	Services agricoles	Manuel	1 967	178	9,1	60,6	92	15,0
969	Autres services de divertissements	Mixte	2 137	72	3,4	60,5	93	5,6
51	Services forestiers	Non-manuel	939	35	3,8	60,3	94	6,2
183	Tissus tricotés	Manuel	1 599	181	11,3	60,2	95	18,7
451	Transports aériens	Mixte	2860	81	2,8	59,3	96	4,6
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Mixte	3676	113	3,1	59,1	97	5,0
730	Sociétés des assurances	Non-manuel	33299	131	0,4	59,1	98	0,6
635	Ateliers de réparations de véhicules	Manuel	22835	1 494	6,5	59,0	99	10,6
779	Autres services aux entreprises	Non-manuel	28280	413	1,5	58,3	100	2,3
863	Services de santé hors institutions	Non-manuel	12588	305	2,4	58,2	101	3,9
603	Médicaments sur ordonnance	Mixte	3599	97	2,7	57,9	102	4,3
921	Services de restauration	Mixte	12318	311	2,5	57,3	103	4,0
562	C. G. d'articles de quincaillerie	Manuel	1 148	317	27,6	57,3	104	43,3
499	Autres services publics	Manuel	2760	703	25,5	57,0	105	39,7
863	Services de santé hors institutions	Mixte	5848	231	4,0	56,6	106	6,1
171	Industries du cuir	Manuel	3451	389	11,3	56,6	107	17,5
199	Autres produits textiles	Manuel	6668	647	9,7	56,5	108	15,0
303	Produits métalliques d'ornement	Manuel	2390	540	22,6	56,5	109	35,0
981	Organisations religieuses	Manuel	3672	260	7,1	56,3	110	10,9
484	Services postaux et messagers	Mixte	2 111	49	2,3	56,2	111	3,6
456	Camionnage	Non-manuel	9515	74	0,8	56,0	112	1,2
631	Concessionnaires d'automobiles	Non-manuel	11 092	53	0,5	55,9	113	0,7
994	Autres services de réparation	Manuel	5079	279	5,5	55,8	114	8,4
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Mixte	2671	81	3,0	55,8	115	4,7
911	Hôtels, motels et camps	Manuel	10695	989	9,2	55,3	116	14,0
653	Quincaillerie	Manuel	1 816	527	29,0	55,3	117	44,0
562	C. G. d'articles de quincaillerie	Mixte	885	66	7,5	55,2	118	11,3
864	Services sociaux hors institutions	Manuel	4810	364	7,6	54,8	119	11,4
634	C. D. pièces d'automobiles	Non-manuel	4515	38	0,8	54,6	120	1,3

ANNEXE G — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			
					Freq. ETC (%)	Durée (jours)	Rang	Prév. ETC (‰)
820	Services administration provinciale	Non-manuel	43471	449	1,0	54,6	121	1,5
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Manuel	5653	785	13,9	54,5	122	20,8
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Manuel	1 767	130	7,3	54,5	123	11,0
271	Pâtes et papiers	Mixte	3220	106	3,3	54,3	124	4,9
862	Centres d'accueil	Non-manuel	11 967	655	5,5	54,3	125	8,1
969	Autres services de divertissements	Manuel	2647	166	6,3	54,2	126	9,3
451	Transports aériens	Manuel	3 165	108	3,4	54,2	127	5,1
379	Autres produits chimiques	Manuel	2294	207	9,0	53,8	128	13,3
482	Télégraphie et téléphonie	Manuel	4694	166	3,5	53,5	129	5,2
393	Articles de sport et jouets	Manuel	4771	613	12,9	53,3	130	18,8
641	C. D. de marchandises diverses	Non-manuel	13671	249	1,8	53,0	131	2,6
281	Impression commerciale	Mixte	3292	63	1,9	52,7	132	2,8
652	Fleuristes et centres de jardinage	Manuel	1 085	81	7,4	52,6	133	10,7
579	Autres C. G. de machines et matériel	Manuel	2311	273	11,8	52,5	134	17,0
479	Autres services d'entreposage	Manuel	878	213	24,3	52,4	135	34,8
911	Hôtels, motels et camps	Mixte	2878	118	4,1	52,3	136	5,9
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Manuel	5368	279	5,2	52,1	137	7,4
169	Autres produits en matière plastique	Mixte	1 224	73	6,0	51,7	138	8,5
81	Carrières	Manuel	777	172	22,2	51,7	139	31,4
251	Scieries et usines de bardeaux	Mixte	2033	160	7,9	51,6	140	11,2
573	C. G. de machines industrielles	Manuel	1 966	193	9,8	51,3	141	13,8
521	C. G. de produits alimentaires	Manuel	6803	1 618	23,8	51,1	142	33,3
601	C. D. de produits d'alimentation	Manuel	22092	1 875	8,5	50,9	143	11,8
281	Impression commerciale	Manuel	8675	985	11,4	50,6	144	15,7
653	Quincaillerie	Mixte	3603	212	5,9	50,6	145	8,1
359	Autres produits minéraux non métal.	Manuel	1 417	284	20,1	50,5	146	27,8
995	Services relatifs aux bâtiments	Mixte	2202	80	3,6	50,5	147	5,0
373	Plastiques et résines synthétiques	Manuel	779	97	12,4	50,2	148	17,1
820	Services administration provinciale	Manuel	2952	527	17,8	50,2	149	24,5
261	Meubles de maison	Mixte	1 223	41	3,4	49,5	150	4,6

ANNEXE G — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs Freq. ETC (%)	Durée		Prév. ETC (‰)
						(jours)	Rang	
484	Services postaux et messagers	Non-manuel	5 114	34	0,7	49,2	151	0,9
457	Transports en commun	Mixte	11 833	1 005	8,5	49,2	152	11,4
991	Services de location de machines	Manuel	1 645	219	13,3	48,9	153	17,8
377	Produits de toilette	Manuel	802	133	16,6	48,4	154	22,0
523	C. G. de médicaments	Manuel	1 504	168	11,2	48,4	155	14,8
635	Ateliers de réparations de véhicules	Mixte	2326	71	3,1	47,5	156	4,0
199	Autres produits textiles	Mixte	1 333	38	2,8	47,5	157	3,7
602	Boissons alcooliques	Non-manuel	1 438	88	6,1	47,5	158	7,9
354	Produits en béton	Manuel	1 381	279	20,2	47,3	159	26,1
862	Centres d'accueil	Mixte	17505	2098	12,0	47,3	160	15,5
454	Transports par eau	Manuel	1 217	93	7,6	47,2	161	9,9
109	Autres produits alimentaires	Manuel	3783	956	25,3	47,2	162	32,7
481	Radiodiffusion et télévision	Manuel	1 694	121	7,1	47,0	163	9,2
830	Services administrations locales	Non-manuel	28911	379	1,3	46,7	164	1,7
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Non-manuel	25431	97	0,4	46,7	165	0,5
563	C. G. de bois et matériaux de constr.	Manuel	4012	360	9,0	46,7	166	11,5
921	Services de restauration	Non-manuel	21 018	265	1,3	46,6	167	1,6
852	Enseignement postsecondaire	Manuel	1 650	150	9,1	46,5	168	11,6
552	C. G. de pièces d'automobile	Manuel	2904	502	17,3	46,4	169	22,0
521	C. G. de produits alimentaires	Mixte	2347	216	9,2	46,3	170	11,7
339	Autres produits électriques	Manuel	1 147	147	12,8	46,1	171	16,2
921	Services de restauration	Manuel	70750	4002	5,7	46,0	172	7,1
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Manuel	7080	759	10,7	45,6	173	13,4
457	Transports en commun	Non-manuel	3545	136	3,8	45,5	174	4,8
264	Meubles de bureau	Manuel	985	197	20,0	45,5	175	24,9
771	Bureaux de placement de personnel	Manuel	1 363	897	65,8	45,2	176	81,5
254	Portes et châssis	Mixte	1 245	66	5,3	45,1	177	6,5
457	Transports en commun	Manuel	3739	603	16,1	45,0	178	19,9
571	C. G. de machines et matériel agricoles	Manuel	1 191	192	16,1	44,9	179	19,8
771	Bureaux de placement de personnel	Mixte	705	83	11,7	44,7	180	14,3

ANNEXE G — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions - Indicateurs				
				Nombre annuel moyen	Freq. ETC (%)	Durée (jours)	Rang	Prév. ETC (‰)
455	Services relatifs transports par eau	Manuel	1 243	257	20,7	44,5	181	25,2
181	Fibres synthétiques	Manuel	923	113	12,2	44,4	182	14,9
852	Enseignement postsecondaire	Non-manuel	21 039	72	0,3	44,2	183	0,4
862	Centres d'accueil	Manuel	7774	995	12,8	44,0	184	15,4
103	Préparation fruits et légumes	Manuel	1 828	196	10,7	43,8	185	12,9
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Non-manuel	87907	1 212	1,4	43,7	186	1,7
299	Autres industries de laminage	Manuel	1 198	189	15,8	43,7	187	18,9
853	Enseignement universitaire	Non-manuel	35242	88	0,2	43,4	188	0,3
251	Scieries et usines de bardeaux	Manuel	16045	2352	14,7	43,2	189	17,4
641	C. D. de marchandises diverses	Mixte	8769	503	5,7	43,2	190	6,8
481	Radiodiffusion et télévision	Mixte	1 302	39	3,0	42,8	191	3,5
561	C. G. de métaux et produits en métal	Manuel	995	302	30,4	42,6	192	35,5
269	Autres industries du meuble	Manuel	2803	545	19,4	42,4	193	22,6
62	Mines de minerais non métalliques	Manuel	2 135	240	11,3	42,4	194	13,1
572	C. G. de matériel pour construction	Manuel	1 339	243	18,1	42,0	195	20,9
254	Portes et châssis	Manuel	7455	1 537	20,6	42,0	196	23,7
273	Boîtes en carton et sacs de papier	Manuel	2686	350	13,0	41,9	197	14,9
641	C. D. de marchandises diverses	Manuel	4873	731	15,0	41,5	198	17,1
653	Quincaillerie	Non-manuel	5039	60	1,2	41,3	199	1,3
371	Produits d'usage industriels	Manuel	1 402	162	11,5	41,0	200	12,9
261	Meubles de maison	Manuel	8 102	1 534	18,9	40,8	201	21,2
601	C. D. de produits d'alimentation	Mixte	16630	1 155	6,9	40,8	202	7,8
399	Autres produits manufacturés	Manuel	4551	368	8,1	40,8	203	9,0
631	Concessionnaires d'automobiles	Manuel	10832	1 718	15,9	40,8	204	17,7
374	Produits pharmaceutiques	Manuel	1 813	155	8,5	40,6	205	9,5
631	Concessionnaires d'automobiles	Mixte	6809	111	1,6	40,6	206	1,8
169	Autres produits en matière plastique	Manuel	7457	1 580	21,2	40,5	207	23,5
296	Laminage et moulage de l'aluminium	Manuel	1 062	127	11,9	40,5	208	13,2
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Mixte	1 020	87	8,6	39,8	209	9,3
109	Autres produits alimentaires	Mixte	920	77	8,4	39,5	210	9,1

ANNEXE G — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			
					Freq. ETC (%)	Durée (jours)	Rang	Prév. ETC (‰)
192	Tapis et carpettes	Manuel	1 232	224	18,1	39,3	211	19,5
305	Fil métallique et ses produits	Manuel	2040	410	20,1	39,2	212	21,6
574	C. G. de matériels électriques	Mixte	2421	39	1,6	39,2	213	1,7
337	Matériel électrique d'usage industriel	Manuel	1 506	289	19,2	38,8	214	20,4
484	Services postaux et messagers	Manuel	15104	705	4,7	38,8	215	5,0
863	Services de santé hors institutions	Manuel	4032	722	17,9	38,8	216	19,0
279	Autres produits en papier	Manuel	2056	291	14,2	38,6	217	15,0
328	Construction d'embarcations	Manuel	995	184	18,5	38,4	218	19,4
552	C. G. de pièces d'automobile	Mixte	1 187	84	7,1	38,4	219	7,4
271	Pâtes et papiers	Manuel	15304	1 096	7,2	38,3	220	7,5
853	Enseignement universitaire	Manuel	2091	173	8,3	37,8	221	8,6
151	Pneus et chambres à air	Manuel	1 625	154	9,5	37,8	222	9,8
551	C. G. de véhicules automobiles	Manuel	1 638	225	13,8	37,8	223	14,2
820	Services administration provinciale	Mixte	5700	253	4,4	37,6	224	4,6
295	Fonte et affinage métaux non ferreux	Manuel	8286	561	6,8	37,6	225	7,0
159	Autres produits en caoutchouc	Manuel	1 914	463	24,2	37,4	226	24,8
491	Production et distribution d'électricité	Mixte	2487	61	2,5	37,1	227	2,5
335	Matériel électronique professionnel	Manuel	7372	387	5,3	36,9	228	5,3
861	Centres hospitaliers	Mixte	50354	3082	6,1	36,9	229	6,2
830	Services administrations locales	Manuel	14998	2874	19,2	36,8	230	19,3
306	Articles de quincaillerie	Manuel	2581	361	14,0	36,6	231	14,0
111	Boissons gazeuses	Manuel	1 618	283	17,5	36,4	232	17,5
259	Autres industries du bois	Manuel	2 113	710	33,6	36,2	233	33,3
308	Ateliers d'usinage	Manuel	4752	948	19,9	35,9	234	19,6
302	Produits de construction en métal	Manuel	2566	655	25,5	35,8	235	25,0
323	Véhicules automobiles	Manuel	2573	759	29,5	35,7	236	28,9
830	Services administrations locales	Mixte	17362	1 292	7,4	34,4	237	7,0
309	Autres industries de produits en métal	Manuel	2306	1 006	43,6	34,1	238	40,8
291	Industries sidérurgiques	Manuel	3850	678	17,6	34,0	239	16,4
319	Autres industries de la machinerie	Manuel	7324	2332	31,8	33,9	240	29,6

ANNEXE G — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant de la durée moyenne d'indemnisation, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			
					Freq. ETC (%)	Durée (jours)	Rang	Prév. ETC (%)
182	Filés et tissus tissés	Manuel	5078	440	8,7	33,8	241	8,0
491	Production et distribution d'électricité	Manuel	6907	334	4,8	33,7	242	4,5
491	Production et distribution d'électricité	Non-manuel	12278	63	0,5	33,7	243	0,5
634	C. D. pièces d'automobiles	Mixte	2608	102	3,9	33,3	244	3,6
326	Matériel ferroviaire roulant	Manuel	1 078	256	23,7	33,2	245	21,6
108	Sucre et confiserie	Manuel	829	175	21,1	32,0	246	18,5
104	Industries laitières	Manuel	4657	459	9,9	31,9	247	8,6
304	Emboutissage et revêtement	Manuel	3882	900	23,2	31,6	248	20,0
356	Verre et articles en verre	Manuel	1 539	283	18,4	30,3	249	15,3
325	Pièces de véhicules automobiles	Manuel	3782	429	11,4	30,0	250	9,3
101	Abattage, conditionnement de viande	Manuel	7684	2495	32,5	29,8	251	26,5
319	Autres industries de la machinerie	Mixte	1 208	70	5,8	29,4	252	4,7
861	Centres hospitaliers	Non-manuel	48504	583	1,2	29,3	253	1,0
252	Placages et contre-plaqués	Manuel	1 706	338	19,8	29,2	254	15,8
324	Carrosseries de camions et autobus	Manuel	1 730	688	39,8	29,2	255	31,8
113	Industrie de la bière	Manuel	2680	454	16,9	29,0	256	13,5
284	Impression et édition	Manuel	1 001	83	8,3	28,8	257	6,5
332	Gros appareils électriques	Manuel	1 269	110	8,6	27,8	258	6,6
101	Abattage, conditionnement de viande	Mixte	932	58	6,3	27,3	259	4,7
122	Industries du tabac	Manuel	885	82	9,3	26,8	260	6,8
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Mixte	1 519	57	3,8	26,0	261	2,7
861	Centres hospitaliers	Manuel	15562	1 552	10,0	25,4	262	6,9
329	Autres matériels de transport	Manuel	3 167	202	6,4	25,3	263	4,4
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Manuel	9613	1 034	10,8	23,8	264	7,0
294	Fonderies de fer	Manuel	1 135	302	26,6	20,5	265	15,0
966	Loteries et jeux de hasard	Manuel	1 031	50	4,8	16,9	266	2,2
Sous-total			1 793 606	107472	6,0	51,8		8,5
Autres sous-secteurs			700 685	12312	1,8	94,6		4,6
TOTAL			2 494 291	119784	4,8	56,2		7,4

**ANNEXE H : CLASSEMENT DES GROUPES DE TRAVAILLEURS « SOUS-
SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - CATÉGORIES
PROFESSIONNELLES » PAR ORDRE DÉCROISSANT DU TAUX DE
PRÉVALENCE ETC, QUÉBEC, 1995-1997**

ANNEXE H — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			
					Freq. ETC (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (‰)	Rang
771	Bureaux de placement de personnel	Manuel	1 363	897	65,8	45,2	81,5	1
422	Travaux de charpenterie	Manuel	2627	422	16,1	112,1	49,3	2
51	Services forestiers	Manuel	1 809	422	23,3	72,8	46,5	3
403	Travaux de génie	Manuel	5138	876	17,1	96,9	45,3	4
653	Quincaillerie	Manuel	1 816	527	29,0	55,3	44,0	5
562	C. G. d'articles de quincaillerie	Manuel	1 148	317	27,6	57,3	43,3	6
309	Autres industries de produits en métal	Manuel	2306	1 006	43,6	34,1	40,8	7
499	Autres services publics	Manuel	2760	703	25,5	57,0	39,7	8
92	Services à l'extraction minière	Manuel	1 478	137	9,3	155,4	39,6	9
425	Travaux de mécanique spécialisée	Manuel	2322	466	20,1	71,3	39,2	10
423	Finition à l'extérieur	Manuel	5998	552	9,2	149,7	37,7	11
561	C. G. de métaux et produits en métal	Manuel	995	302	30,4	42,6	35,5	12
303	Produits métalliques d'ornement	Manuel	2390	540	22,6	56,5	35,0	13
479	Autres services d'entreposage	Manuel	878	213	24,3	52,4	34,8	14
402	Bâtiments non résidentiels	Manuel	2917	418	14,3	88,5	34,7	15
521	C. G. de produits alimentaires	Manuel	6803	1 618	23,8	51,1	33,3	16
259	Autres industries du bois	Manuel	2113	710	33,6	36,2	33,3	17
109	Autres produits alimentaires	Manuel	3783	956	25,3	47,2	32,7	18
324	Carrosseries de camions et autobus	Manuel	1 730	688	39,8	29,2	31,8	19
81	Carrières	Manuel	111	172	22,2	51,7	31,4	20
319	Autres industries de la machinerie	Manuel	7324	2332	31,8	33,9	29,6	21
41	Exploitation forestière	Manuel	9606	953	9,9	106,9	29,1	22
323	Véhicules automobiles	Manuel	2573	759	29,5	35,7	28,9	23
359	Autres produits minéraux non métal.	Manuel	1 417	284	20,1	50,5	27,8	24
101	Abattage, conditionnement de viande	Manuel	7684	2495	32,5	29,8	26,5	25
354	Produits en béton	Manuel	1 381	279	20,2	47,3	26,1	26
455	Services relatifs transports par eau	Manuel	1 243	257	20,7	44,5	25,2	27
302	Produits de construction en métal	Manuel	2566	655	25,5	35,8	25,0	28
264	Meubles de bureau	Manuel	985	197	20,0	45,5	24,9	29

ANNEXE H — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			
					Freq. ETC (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (‰)	Rang
282	Clichage, composition et reliure	Manuel	1 408	172	12,2	74,1	24,8	30
159	Autres produits en caoutchouc	Manuel	1 914	463	24,2	37,4	24,8	31
820	Services administration provinciale	Manuel	2952	527	17,8	50,2	24,5	32
981	Organisations religieuses	Mixte	1 546	196	12,7	70,5	24,5	33
424	Installations mécaniques, plomberie	Manuel	6135	726	11,8	75,2	24,4	34
621	C. D. de meubles de maison	Manuel	2230	251	11,3	77,1	23,8	35
254	Portes et châssis	Manuel	7455	1 537	20,6	42,0	23,7	36
355	Béton préparé	Manuel	1 362	173	12,7	68,1	23,6	37
169	Autres produits en matière plastique	Manuel	7457	1 580	21,2	40,5	23,5	38
429	Autres travaux spécialisés	Manuel	1 744	151	8,7	98,6	23,4	39
269	Autres industries du meuble	Manuel	2803	545	19,4	42,4	22,6	40
591	C. G. de matériaux de récupération	Manuel	3302	444	13,4	61,0	22,5	41
377	Produits de toilette	Manuel	802	133	16,6	48,4	22,0	42
552	C. G. de pièces d'automobile	Manuel	2904	502	17,3	46,4	22,0	43
305	Fil métallique et ses produits	Manuel	2040	410	20,1	39,2	21,6	44
326	Matériel ferroviaire roulant	Manuel	1 078	256	23,7	33,2	21,6	45
61	Mines de métaux	Manuel	6008	445	7,4	104,5	21,2	46
261	Meubles de maison	Manuel	8102	1 534	18,9	40,8	21,2	47
572	C. G. de matériel pour construction	Manuel	1 339	243	18,1	42,0	20,9	48
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Manuel	5653	785	13,9	54,5	20,8	49
333	Appareils d'éclairage	Manuel	1 270	142	11,2	66,9	20,5	50
337	Matériel électrique d'usage industriel	Manuel	1 506	289	19,2	38,8	20,4	51
304	Emboutissage et revêtement	Manuel	3882	900	23,2	31,6	20,0	52
457	Transports en commun	Manuel	3739	603	16,1	45,0	19,9	53
571	C. G. de machines et matériel agricoles	Manuel	1 191	192	16,1	44,9	19,8	54
308	Ateliers d'usinage	Manuel	4752	948	19,9	35,9	19,6	55
192	Tapis et carpettes	Manuel	1 232	224	18,1	39,3	19,5	56
328	Construction d'embarcations	Manuel	995	184	18,5	38,4	19,4	57
830	Services administrations locales	Manuel	14998	2874	19,2	36,8	19,3	58

ANNEXE H — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			
					Freq. ETC (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (%)	Rang
401	Bâtiments résidentiels	Manuel	12015	741	6,2	113,9	19,3	59
863	Services de santé hors institutions	Manuel	4032	722	17,9	38,8	19,0	60
299	Autres industries de laminage	Manuel	1 198	189	15,8	43,7	18,9	61
393	Articles de sport et jouets	Manuel	4771	613	12,9	53,3	18,8	62
183	Tissus tricotés	Manuel	1 599	181	11,3	60,2	18,7	63
750	Services immobiliers et de logement	Manuel	5475	463	8,5	80,4	18,6	64
249	Autres industries de l'habillement	Manuel	14475	1 304	9,0	75,3	18,6	65
108	Sucre et confiserie	Manuel	829	175	21,1	32,0	18,5	66
459	Autres services relatifs aux transports	Manuel	5046	402	8,0	83,9	18,3	67
599	Autres commerces de gros	Manuel	1 441	140	9,7	68,2	18,1	68
991	Services de location de machines	Manuel	1 645	219	13,3	48,9	17,8	69
631	Concessionnaires d'automobiles	Manuel	10832	1 718	15,9	40,8	17,7	70
632	C. D. véhicules de loisir	Manuel	928	70	7,6	84,8	17,6	71
171	Industries du cuir	Manuel	3451	389	11,3	56,6	17,5	72
111	Boissons gazeuses	Manuel	1 618	283	17,5	36,4	17,5	73
251	Scieries et usines de bardeaux	Manuel	16045	2352	14,7	43,2	17,4	74
511	C. G. de produits pétroliers	Manuel	1 563	159	10,2	61,7	17,2	75
102	Transformation du poisson	Manuel	1 896	133	7,0	89,9	17,2	76
531	C. G. de vêtements et chaussures	Manuel	1 298	76	5,9	106,9	17,1	77
373	Plastiques et résines synthétiques	Manuel	779	97	12,4	50,2	17,1	78
641	C. D. de marchandises diverses	Manuel	4873	731	15,0	41,5	17,1	79
579	Autres C. G. de machines et matériel	Manuel	2311	273	11,8	52,5	17,0	80
403	Travaux de génie	Mixte	1 331	59	4,5	134,9	16,5	81
866	Cabinets autres praticiens	Mixte	842	47	5,5	108,3	16,5	82
456	Camionnage	Manuel	34906	2662	7,6	78,6	16,4	83
291	Industries sidérurgiques	Manuel	3850	678	17,6	34,0	16,4	84
30	Pêche et piégeage	Manuel	1 256	39	3,1	194,1	16,4	85
614	Autres C. D. de vêtements	Manuel	1 156	74	6,4	91,8	16,2	86
339	Autres produits électriques	Manuel	1 147	147	12,8	46,1	16,2	87

ANNEXE H — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs		Prév. ETC	
					Freq. ETC (%)	Durée (jours)	(%)	Rang
426	Travaux d'électricité	Manuel	7027	544	7,7	75,6	16,0	88
427	Finition à l'intérieur	Manuel	8509	375	4,4	132,1	15,9	89
252	Placages et contre-plaqués	Manuel	1 706	338	19,8	29,2	15,8	90
281	Impression commerciale	Manuel	8675	985	11,4	50,6	15,7	91
862	Centres d'accueil	Mixte	17505	2098	12,0	47,3	15,5	92
862	Centres d'accueil	Manuel	7774	995	12,8	44,0	15,4	93
356	Verre et articles en verre	Manuel	1 539	283	18,4	30,3	15,3	94
20	Services agricoles	Manuel	1 967	178	9,1	60,6	15,0	95
199	Autres produits textiles	Manuel	6668	647	9,7	56,5	15,0	96
279	Autres produits en papier	Manuel	2056	291	14,2	38,6	15,0	97
294	Fonderies de fer	Manuel	1 135	302	26,6	20,5	15,0	98
273	Boîtes en carton et sacs de papier	Manuel	2686	350	13,0	41,9	14,9	99
421	Travaux sur chantier	Manuel	10524	569	5,4	100,8	14,9	100
181	Fibres synthétiques	Manuel	923	113	12,2	44,4	14,9	101
523	C. G. de médicaments	Manuel	1 504	168	11,2	48,4	14,8	102
750	Services immobiliers et de logement	Mixte	1 655	102	6,2	85,7	14,5	103
771	Bureaux de placement de personnel	Mixte	705	83	11,7	44,7	14,3	104
551	C. G. de véhicules automobiles	Manuel	1 638	225	13,8	37,8	14,2	105
306	Articles de quincaillerie	Manuel	2581	361	14,0	36,6	14,0	106
911	Hôtels, motels et camps	Manuel	10695	989	9,2	55,3	14,0	107
573	C. G. de machines industrielles	Manuel	1 966	193	9,8	51,3	13,8	108
113	Industrie de la bière	Manuel	2680	454	16,9	29,0	13,5	109
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Manuel	7080	759	10,7	45,6	13,4	110
639	Autres C. D. pour automobiles	Manuel	1 455	78	5,4	90,3	13,3	111
379	Autres produits chimiques	Manuel	2294	207	9,0	53,8	13,3	112
296	Laminage et moulage de l'aluminium	Manuel	1 062	127	11,9	40,5	13,2	113
62	Mines de minerais non métalliques	Manuel	2135	240	11,3	42,4	13,1	114
995	Services relatifs aux bâtiments	Manuel	15917	1 085	6,8	69,5	13,0	115
371	Produits d'usage industriels	Manuel	1 402	162	11,5	41,0	12,9	116

ANNEXE H — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ	CAEQ	Catégorie	Pop. active	Lésions - Indicateurs				
Code	Description	profess.	occupée ETC	Nombre annuel moyen	Freq. ETC (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (%)	Rang
103	Préparation fruits et légumes	Manuel	1 828	196	10,7	43,8	12,9	117
453	Transports et services ferroviaires	Mixte	1 454	103	7,1	62,3	12,1	118
601	C. D. de produits d'alimentation	Manuel	22092	1 875	8,5	50,9	11,8	119
521	C. G. de produits alimentaires	Mixte	2347	216	9,2	46,3	11,7	120
574	C. G. de matériels électriques	Manuel	3 112	211	6,8	62,6	11,6	121
852	Enseignement postsecondaire	Manuel	1 650	150	9,1	46,5	11,6	122
563	C. G. de bois et matériaux de constr.	Manuel	4012	360	9,0	46,7	11,5	123
457	Transports en commun	Mixte	11 833	1 005	8,5	49,2	11,4	124
864	Services sociaux hors institutions	Manuel	4810	364	7,6	54,8	11,4	125
633	Stations-service	Manuel	5710	318	5,6	74,6	11,4	126
562	C. G. d'articles de quincaillerie	Mixte	885	66	7,5	55,2	11,3	127
623	C. D. d'accessoires d'ameublement	Manuel	1 144	70	6,1	67,4	11,3	128
251	Scieries et usines de bardeaux	Mixte	2033	160	7,9	51,6	11,2	129
972	Services blanchissage et nettoyage à sec	Manuel	5433	312	5,7	70,9	11,1	130
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Manuel	1 767	130	7,3	54,5	11,0	131
779	Autres services aux entreprises	Manuel	3504	209	6,0	67,0	10,9	132
981	Organisations religieuses	Manuel	3672	260	7,1	56,3	10,9	133
652	Fleuristes et centres de jardinage	Manuel	1 085	81	7,4	52,6	10,7	134
635	Ateliers de réparations de véhicules	Manuel	22835	1 494	6,5	59,0	10,6	135
454	Transports par eau	Manuel	1 217	93	7,6	47,2	9,9	136
151	Pneus et chambres à air	Manuel	1 625	154	9,5	37,8	9,8	137
634	C. D. pièces d'automobiles	Manuel	3657	201	5,5	64,7	9,8	138
41	Exploitation forestière	Mixte	1 519	47	3,1	112,8	9,6	139
374	Produits pharmaceutiques	Manuel	1 813	155	8,5	40,6	9,5	140
986	Organisations civiques et amicales	Manuel	1 062	41	3,8	90,4	9,5	141
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Mixte	1 020	87	8,6	39,8	9,3	142
325	Pièces de véhicules automobiles	Manuel	3782	429	11,4	30,0	9,3	143
969	Autres services de divertissements	Manuel	2647	166	6,3	54,2	9,3	144
613	C. D. de vêtements pour femmes	Manuel	1 044	45	4,3	78,4	9,2	145

ANNEXE H — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			
					Freq. ETC (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (%)	Rang
481	Radiodiffusion et télévision	Manuel	1 694	121	7,1	47,0	9,2	146
109	Autres produits alimentaires	Mixte	920	77	8,4	39,5	9,1	147
399	Autres produits manufacturés	Manuel	4551	368	8,1	40,8	9,0	148
659	Autres commerces de détail	Manuel	1 824	78	4,3	76,2	8,9	149
774	Services de publicité	Manuel	808	34	4,2	78,1	8,9	150
104	Industries laitières	Manuel	4657	459	9,9	31,9	8,6	151
853	Enseignement universitaire	Manuel	2091	173	8,3	37,8	8,6	152
169	Autres produits en matière plastique	Mixte	1 224	73	6,0	51,7	8,5	153
522	C. G. de boissons	Manuel	1 241	52	4,2	74,3	8,5	154
994	Autres services de réparation	Manuel	5079	279	5,5	55,8	8,4	155
579	Autres C. G. de machines et matériel	Mixte	1 616	61	3,8	80,4	8,3	156
692	Entreprises de vente directe	Manuel	1 260	57	4,5	66,5	8,2	157
862	Centres d'accueil	Non-manuel	11 967	655	5,5	54,3	8,1	158
653	Quincaillerie	Mixte	3603	212	5,9	50,6	8,1	159
182	Filés et tissus tissés	Manuel	5078	440	8,7	33,8	8,0	160
922	Tavernes et bars	Manuel	3308	139	4,2	69,9	8,0	161
603	Médicaments sur ordonnance	Manuel	1 855	87	4,7	62,0	8,0	162
602	Boissons alcooliques	Non-manuel	1 438	88	6,1	47,5	7,9	163
601	C. D. de produits d'alimentation	Mixte	16630	1 155	6,9	40,8	7,8	164
611	C. D. de chaussures	Mixte	2161	65	3,0	93,1	7,7	165
271	Pâtes et papiers	Manuel	15304	1 096	7,2	38,3	7,5	166
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Manuel	5368	279	5,2	52,1	7,4	167
552	C. G. de pièces d'automobile	Mixte	1 187	84	7,1	38,4	7,4	168
243	Vêtements pour hommes	Manuel	9003	290	3,2	81,7	7,2	169
921	Services de restauration	Manuel	70750	4002	5,7	46,0	7,1	170
999	Autres services, nca	Manuel	1 782	66	3,7	68,9	7,0	171
830	Services administrations locales	Mixte	17362	1 292	7,4	34,4	7,0	172
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Manuel	9613	1 034	10,8	23,8	7,0	173
295	Fonte et affinage métaux non ferreux	Manuel	8286	561	6,8	37,6	7,0	174

ANNEXE H — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ	CAEQ	Catégorie	Pop. active	Lésions - Indicateurs				
Code	Description	profess.	occupée ETC	Nombre annuel moyen	Freq. ETC (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (‰)	Rang
861	Centres hospitaliers	Manuel	15562	1 552	10,0	25,4	6,9	175
122	Industries du tabac	Manuel	885	82	9,3	26,8	6,8	176
641	C. D. de marchandises diverses	Mixte	8769	503	5,7	43,2	6,8	177
779	Autres services aux entreprises	Mixte	2403	65	2,7	90,5	6,7	178
105	Farines, céréales et huile	Manuel	1 455	46	3,2	76,9	6,7	179
332	Gros appareils électriques	Manuel	1 269	110	8,6	27,8	6,6	180
622	C. D. d'appareils ménagers	Manuel	2088	68	3,3	73,3	6,6	181
10	Agriculture	Mixte	2209	63	2,9	83,5	6,6	182
284	Impression et édition	Manuel	1 001	83	8,3	28,8	6,5	183
254	Portes et châssis	Mixte	1 245	66	5,3	45,1	6,5	184
244	Vêtements pour femmes	Manuel	7657	128	1,7	141,6	6,5	185
51	Services forestiers	Non-manuel	939	35	3,8	60,3	6,2	186
391	Matériel scientifique et professionnel	Manuel	1 398	42	3,0	74,8	6,2	187
861	Centres hospitaliers	Mixte	50354	3082	6,1	36,9	6,2	188
863	Services de santé hors institutions	Mixte	5848	231	4,0	56,6	6,1	189
249	Autres industries de l'habillement	Mixte	1 866	46	2,5	87,6	5,9	190
911	Hôtels, motels et camps	Mixte	2878	118	4,1	52,3	5,9	191
621	C. D. de meubles de maison	Mixte	1 675	41	2,5	85,6	5,8	192
10	Agriculture	Manuel	37190	1 115	3,0	69,0	5,7	193
456	Camionnage	Mixte	2354	76	3,2	63,7	5,6	194
969	Autres services de divertissements	Mixte	2137	72	3,4	60,5	5,6	195
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Mixte	2806	89	3,2	61,2	5,3	196
335	Matériel électronique professionnel	Manuel	7372	387	5,3	36,9	5,3	197
482	Télégraphie et téléphonie	Manuel	4694	166	3,5	53,5	5,2	198
451	Transports aériens	Manuel	3 165	108	3,4	54,2	5,1	199
995	Services relatifs aux bâtiments	Mixte	2202	80	3,6	50,5	5,0	200
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Mixte	3676	113	3,1	59,1	5,0	201
484	Services postaux et messagers	Manuel	15104	705	4,7	38,8	5,0	202
271	Pâtes et papiers	Mixte	3220	106	3,3	54,3	4,9	203

ANNEXE H — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - indicateurs		Prév. ETC (‰)	Rang
					Freq. ETC (%)	Durée (jours)		
457	Transports en commun	Non-manuel	3545	136	3,8	45,5	4,8	204
20	Services agricoles	Mixte	1 309	37	2,8	62,4	4,8	205
869	Associations domaines de la santé	Non-manuel	4326	75	1,7	98,5	4,7	206
101	Abattage, conditionnement de viande	Mixte	932	58	6,3	27,3	4,7	207
319	Autres industries de la machinerie	Mixte	1 208	70	5,8	29,4	4,7	208
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Mixte	2671	81	3,0	55,8	4,7	209
261	Meubles de maison	Mixte	1 223	41	3,4	49,5	4,6	210
451	Transports aériens	Mixte	2860	81	2,8	59,3	4,6	211
820	Services administration provinciale	Mixte	5700	253	4,4	37,6	4,6	212
491	Production et distribution d'électricité	Manuel	6907	334	4,8	33,7	4,5	213
864	Services sociaux hors institutions	Non-manuel	19407	488	2,5	64,6	4,5	214
329	Autres matériels de transport	Manuel	3167	202	6,4	25,3	4,4	215
245	Vêtements pour enfants	Manuel	2908	69	2,4	68,0	4,4	216
601	C. D. de produits d'alimentation	Non-manuel	39157	780	2,0	78,9	4,3	217
603	Médicaments sur ordonnance	Mixte	3599	97	2,7	57,9	4,3	218
613	C. D. de vêtements pour femmes	Mixte	5022	77	1,5	96,5	4,1	219
635	Ateliers de réparations de véhicules	Mixte	2326	71	3,1	47,5	4,0	220
921	Services de restauration	Mixte	12318	311	2,5	57,3	4,0	221
863	Services de santé hors institutions	Non-manuel	12588	305	2,4	58,2	3,9	222
199	Autres produits textiles	Mixte	1 333	38	2,8	47,5	3,7	223
634	C. D. pièces d'automobiles	Mixte	2608	102	3,9	33,3	3,6	224
614	Autres C. D. de vêtements	Mixte	5086	99	2,0	66,8	3,6	225
484	Services postaux et messagers	Mixte	2111	49	2,3	56,2	3,6	226
481	Radiodiffusion et télévision	Mixte	1 302	39	3,0	42,8	3,5	227
453	Transports et services ferroviaires	Manuel	3346	57	1,7	71,4	3,3	228
281	Impression commerciale	Mixte	3292	63	1,9	52,7	2,8	229
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Mixte	1 519	57	3,8	26,0	2,7	230
641	C. D. de marchandises diverses	Non-manuel	13671	249	1,8	53,0	2,6	231
491	Production et distribution d'électricité	Mixte	2487	61	2,5	37,1	2,5	232

ANNEXE H — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs		Prév. ETC (‰)	Rang
					Freq. ETC (%)	Durée (jours)		
613	C. D. de vêtements pour femmes	Non-manuel	4804	48	1,0	86,3	2,4	233
779	Autres services aux entreprises	Non-manuel	28280	413	1,5	58,3	2,3	234
922	Tavernes et bars	Mixte	5399	37	0,7	121,6	2,3	235
966	Loteries et jeux de hasard	Manuel	1 031	50	4,8	16,9	2,2	236
659	Autres commerces de détail	Mixte	4638	44	1,0	77,2	2,0	237
603	Médicaments sur ordonnance	Non-manuel	11 983	96	0,8	90,7	2,0	238
971	Salons de coiffure et de beauté	Mixte	22952	109	0,5	143,3	1,9	239
614	Autres C. D. de vêtements	Non-manuel	5200	40	0,8	88,8	1,9	240
700	Intermédiaires financiers	Non-manuel	53829	300	0,6	119,5	1,8	241
631	Concessionnaires d'automobiles	Mixte	6809	111	1,6	40,6	1,8	242
574	C. G. de matériels électriques	Mixte	2421	39	1,6	39,2	1,7	243
451	Transports aériens	Non-manuel	6664	51	0,8	80,8	1,7	244
830	Services administrations locales	Non-manuel	28911	379	1,3	46,7	1,7	245
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Non-manuel	87907	1 212	1,4	43,7	1,7	246
921	Services de restauration	Non-manuel	21 018	265	1,3	46,6	1,6	247
911	Hôtels, motels et camps	Non-manuel	7442	48	0,6	87,2	1,6	248
820	Services administration provinciale	Non-manuel	43471	449	1,0	54,6	1,5	249
521	C. G. de produits alimentaires	Non-manuel	7183	54	0,7	73,2	1,5	250
864	Services sociaux hors institutions	Mixte	18527	96	0,5	97,4	1,4	251
653	Quincaillerie	Non-manuel	5039	60	1,2	41,3	1,3	252
865	Cabinets médecins et dentistes	Non-manuel	24954	74	0,3	162,7	1,3	253
634	C. D. pièces d'automobiles	Non-manuel	4515	38	0,8	54,6	1,3	254
456	Camionnage	Non-manuel	9515	74	0,8	56,0	1,2	255
750	Services immobiliers et de logement	Non-manuel	7914	41	0,5	83,9	1,2	256
861	Centres hospitaliers	Non-manuel	48504	583	1,2	29,3	1,0	257
635	Ateliers de réparations de véhicules	Non-manuel	6261	34	0,5	64,0	1,0	258
484	Services postaux et messagers	Non-manuel	5114	34	0,7	49,2	0,9	259
631	Concessionnaires d'automobiles	Non-manuel	11 092	53	0,5	55,9	0,7	260
730	Sociétés des assurances	Non-manuel	33299	131	0,4	59,1	0,6	261

ANNEXE H — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC des lésions indemnisées, Québec, 1995-1997

UNITÉ CAEQ		Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions - indicateurs				Rang
Code	Description			Nombre annuel moyen	Freq. ETC (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (‰)	
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Non-manuel	25431	97	0,4	46,7	0,5	262
491	Production et distribution d'électricité	Non-manuel	12278	63	0,5	33,7	0,5	263
852	Enseignement postsecondaire	Non-manuel	21 039	72	0,3	44,2	0,4	264
482	Télégraphie et téléphonie	Non-manuel	17535	39	0,2	67,4	0,4	265
853	Enseignement universitaire	Non-manuel	35242	88	0,2	43,4	0,3	266
Sous-total			1 793 606	107472	6,0	51,8	8,5	
Autres sous-secteurs			700 685	12312	1,8	94,6	4,6	
Total			2 494 291	119784	4,8	56,2	7,4	

**ANNEXE I : CLASSEMENT DES GROUPES^{1Q} DE TRAVAILLEURS « SOUS-
SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - CATÉGORIES
PROFESSIONNELLES » PAR ORDRE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE,
QUÉBEC, 1995-1997**

ANNEXE I — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITE Code	CAEQ Description	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions professionnelles			Indicateurs			
				Nombre annuel moyen			Freq. ETC		Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
				Total	Maladies	Jours indem.	Lésions (%)	MP (‰)		
10	Agriculture	Mixte	2209	63		5288	2,9		83,5	6,6
10	Agriculture	Manuel	37190	1 115	43	77010	3,0	1,1	69,0	5,7
20	Services agricoles	Manuel	1 967	178	17	10799	9,1	8,8	60,6	15,0
20	Services agricoles	Mixte	1 309	37		2288	2,8		62,4	4,8
30	Pêche et piégeage	Manuel	1 256	39		7506	3,1		194,1	16,4
41	Exploitation forestière	Manuel	9606	953	44	101 920	9,9	4,5	106,9	29,1
41	Exploitation forestière	Mixte	1 519	47		5301	3,1		112,8	9,6
51	Services forestiers	Manuel	1 809	422		30685	23,3		72,8	46,5
51	Services forestiers	Non-manuel	939	35		2 130	3,8		60,3	6,2
61	Mines de métaux	Manuel	6008	445	80	46470	7,4	13,3	104,5	21,2
62	Mines de minerais non métalliques	Manuel	2135	240	31	10178	11,3	14,7	42,4	13,1
81	Carrières	Manuel	777	172		8906	22,2		51,7	31,4
92	Services à l'extraction minière	Manuel	1 478	137		21 347	9,3		155,4	39,6
101	Abattage, conditionnement de viande	Manuel	7684	2 495	477	74244	32,5	62,1	29,8	26,5
101	Abattage, conditionnement de viande	Mixte	932	58		1 592	6,3		27,3	4,7
102	Transformation du poisson	Manuel	1 896	133		11 927	7,0		89,9	17,2
103	Préparation fruits et légumes	Manuel	1 828	196		8585	10,7		43,8	12,9
104	Industries laitières	Manuel	4657	459	28	14624	9,9	6,1	31,9	8,6
105	Farines, céréales et huile	Manuel	1 455	46		3540	3,2		76,9	6,7
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Manuel	5653	785	55	42817	13,9	9,8	54,5	20,8
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Mixte	1 020	87		3476	8,6		39,8	9,3
108	Sucre et confiserie	Manuel	829	175		5606	21,1		32,0	18,5
109	Autres produits alimentaires	Manuel	3783	956	82	45135	25,3	21,8	47,2	32,7
109	Autres produits alimentaires	Mixte	920	77		3057	8,4		39,5	9,1
111	Boissons gazeuses	Manuel	1 618	283		10318	17,5		36,4	17,5
113	Industrie de la bière	Manuel	2680	454		13 178	16,9		29,0	13,5
122	Industries du tabac	Manuel	885	82		2 195	9,3		26,8	6,8
151	Pneus et chambres à air	Manuel	1 625	154		5810	9,5		37,8	9,8
159	Autres produits en caoutchouc	Manuel	1 914	463	83	17292	24,2	43,4	37,4	24,8
169	Autres produits en matière plastique	Manuel	7457	1 580	72	63953	21,2	9,6	40,5	23,5
169	Autres produits en matière plastique	Mixte	1 224	73		3791	6,0		51,7	8,5

ANNEXE I — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITE Code	CAEQ Description	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions professionnelles			Indicateurs			
				Nombre annuel moyen			Freq. ETC		Durée	Prév. ETC
				Total	Maladies	Jours indem.	Lésions (%)	MP (‰)	(jours)	(‰)
171	Industries du cuir	Manuel	3451	389	75	22033	11,3	21,8	56,6	17,5
181	Fibres synthétiques	Manuel	923	113		5016	12,2		44,4	14,9
182	Filés et tissus tissés	Manuel	5078	440	49	14902	8,7	9,6	33,8	8,0
183	Tissus tricotés	Manuel	1 599	181		10897	11,3		60,2	18,7
192	Tapis et carpettes	Manuel	1 232	224	20	8783	18,1	16,5	39,3	19,5
199	Autres produits textiles	Manuel	6668	647	35	36580	9,7	5,3	56,5	15,0
199	Autres produits textiles	Mixte	1 333	38		1 790	2,8		47,5	3,7
243	Vêtements pour hommes	Manuel	9003	290	80	23668	3,2	8,9	81,7	7,2
244	Vêtements pour femmes	Manuel	7657	128	24	18078	1,7	3,1	141,6	6,5
245	Vêtements pour enfants	Manuel	2908	69		4666	2,4		68,0	4,4
249	Autres industries de l'habillement	Manuel	14475	1 304	238	98206	9,0	16,5	75,3	18,6
249	Autres industries de l'habillement	Mixte	1 866	46		4028	2,5		87,6	5,9
251	Scieries et usines de bardeaux	Manuel	16045	2352	148	101 611	14,7	9,2	43,2	17,4
251	Scieries et usines de bardeaux	Mixte	2033	160		8279	7,9		51,6	11,2
252	Placages et contre-plaqués	Manuel	1 706	338	18	9864	19,8	10,4	29,2	15,8
254	Portes et châssis	Manuel	7455	1 537	79	64539	20,6	10,6	42,0	23,7
254	Portes et châssis	Mixte	1 245	66		2959	5,3		45,1	6,5
259	Autres industries du bois	Manuel	2113	710	35	25688	33,6	16,4	36,2	33,3
261	Meubles de maison	Manuel	8102	1 534	84	62627	18,9	10,3	40,8	21,2
261	Meubles de maison	Mixte	1 223	41		2047	3,4		49,5	4,6
264	Meubles de bureau	Manuel	985	197		8943	20,0		45,5	24,9
269	Autres industries du meuble	Manuel	2803	545	28	23 110	19,4	10,0	42,4	22,6
271	Pâtes et papiers	Manuel	15304	1 096	95	41 951	7,2	6,2	38,3	7,5
271	Pâtes et papiers	Mixte	3220	106		5758	3,3		54,3	4,9
273	Boîtes en carton et sacs de papier	Manuel	2686	350	20	14650	13,0	7,6	41,9	14,9
279	Autres produits en papier	Manuel	2056	291		11 247	14,2		38,6	15,0
281	Impression commerciale	Manuel	8675	985	52	49824	11,4	6,0	50,6	15,7
281	Impression commerciale	Mixte	3292	63		3318	1,9		52,7	2,8
282	Clichage, composition et reliure	Manuel	1 408	172		12728	12,2		74,1	24,8
284	Impression et édition	Manuel	1 001	83		2383	8,3		28,8	6,5
291	Industries sidérurgiques	Manuel	3850	678	54	23057	17,6	14,0	34,0	16,4

ANNEXE I — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITE Code	CAEQ Description	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions professionnelles			Indicateurs			
				Nombre annuel moyen			Freq. ETC		Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
				Total	Maladies	Jours indem.	Lésions (%)	MP (‰)		
294	Fonderies de fer	Manuel	1 135	302		6 197	26,6		20,5	15,0
295	Fonte et affinage métaux non ferreux	Manuel	8286	561	82	21 073	6,8	9,9	37,6	7,0
296	Laminage et moulage de l'aluminium	Manuel	1 062	127		5 124	11,9		40,5	13,2
299	Autres industries de laminage	Manuel	1 198	189		8265	15,8		43,7	18,9
302	Produits de construction en métal	Manuel	2566	655		23450	25,5		35,8	25,0
303	Produits métalliques d'ornement	Manuel	2390	540		30510	22,6		56,5	35,0
304	Emboutissage et revêtement	Manuel	3882	900	32	28399	23,2	8,2	31,6	20,0
305	Fil métallique et ses produits	Manuel	2040	410	17	16090	20,1	8,5	39,2	21,6
306	Articles de quincaillerie	Manuel	2581	361		13203	14,0		36,6	14,0
308	Ateliers d'usinage	Manuel	4752	948	21	34055	19,9	4,3	35,9	19,6
309	Autres industries de produits en métal	Manuel	2306	1 006	24	34295	43,6	10,3	34,1	40,8
319	Autres industries de la machinerie	Manuel	7324	2332	71	79059	31,8	9,6	33,9	29,6
319	Autres industries de la machinerie	Mixte	1 208	70		2060	5,8		29,4	4,7
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Manuel	9613	1 034	75	24569	10,8	7,8	23,8	7,0
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Mixte	1 519	57		1 484	3,8		26,0	2,7
323	Véhicules automobiles	Manuel	2573	759	55	27108	29,5	21,5	35,7	28,9
324	Carrosseries de camions et autobus	Manuel	1 730	688	19	20078	39,8	11,2	29,2	31,8
325	Pièces de véhicules automobiles	Manuel	3782	429	24	12875	11,4	6,4	30,0	9,3
326	Matériel ferroviaire roulant	Manuel	1 078	256	19	8491	23,7	17,3	33,2	21,6
328	Construction d'embarcations	Manuel	995	184	26	7051	18,5	26,5	38,4	19,4
329	Autres matériels de transport	Manuel	3167	202		5106	6,4		25,3	4,4
332	Gros appareils électriques	Manuel	1 269	110	19	3045	8,6	15,0	27,8	6,6
333	Appareils d'éclairage	Manuel	1 270	142		9498	11,2		66,9	20,5
335	Matériel électronique professionnel	Manuel	7372	387	36	14286	5,3	4,8	36,9	5,3
337	Matériel électrique d'usage industriel	Manuel	1 506	289		11 226	19,2		38,8	20,4
339	Autres produits électriques	Manuel	1 147	147	19	6768	12,8	16,6	46,1	16,2
354	Produits en béton	Manuel	1 381	279		13 176	20,2		47,3	26,1
355	Béton préparé	Manuel	1 362	173		11 751	12,7		68,1	23,6
356	Verre et articles en verre	Manuel	1 539	283		8571	18,4		30,3	15,3
359	Autres produits minéraux non métal.	Manuel	1 417	284	17	14370	20,1	12,2	50,5	27,8
371	Produits d'usage industriels	Manuel	1 402	162		6623	11,5		41,0	12,9

ANNEXE I — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITE Code	CAEQ Description	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions professionnelles			Indicateurs			
				Nombre annuel moyen			Freq. ETC		Durée	Prév. ETC
				Total	Maladies	Jours indem.	Lésions (%)	MP (%)	(jours)	(‰)
373	Plastiques et résines synthétiques	Manuel	779	97		4874	12,4		50,2	17,1
374	Produits pharmaceutiques	Manuel	1 813	155		6285	8,5		40,6	9,5
377	Produits de toilette	Manuel	802	133		6441	16,6		48,4	22,0
379	Autres produits chimiques	Manuel	2294	207		11 124	9,0		53,8	13,3
391	Matériel scientifique et professionnel	Manuel	1 398	42		3 165	3,0		74,8	6,2
393	Articles de sport et jouets	Manuel	4771	613	79	32663	12,9	16,5	53,3	18,8
399	Autres produits manufacturés	Manuel	4551	368	25	15011	8,1	5,5	40,8	9,0
401	Bâtiments résidentiels	Manuel	12015	741	29	84456	6,2	2,4	113,9	19,3
402	Bâtiments non résidentiels	Manuel	2917	418	27	36959	14,3	9,3	88,5	34,7
403	Travaux de génie	Manuel	5138	876	49	84909	17,1	9,5	96,9	45,3
403	Travaux de génie	Mixte	1 331	59		8003	4,5		134,9	16,5
421	Travaux sur chantier	Manuel	10524	569		57362	5,4		100,8	14,9
422	Travaux de charpenterie	Manuel	2627	422	22	47315	16,1	8,4	112,1	49,3
423	Finition à l'extérieur	Manuel	5998	552	18	82579	9,2	3,0	149,7	37,7
424	Installations mécaniques, plomberie	Manuel	6135	726	32	54602	11,8	5,2	75,2	24,4
425	Travaux de mécanique spécialisée	Manuel	2322	466	20	33216	20,1	8,5	71,3	39,2
426	Travaux d'électricité	Manuel	7027	544		41 099	7,7		75,6	16,0
427	Finition à l'intérieur	Manuel	8509	375	27	49521	4,4	3,2	132,1	15,9
429	Autres travaux spécialisés	Manuel	1 744	151		14917	8,7		98,6	23,4
451	Transports aériens	Manuel	3 165	108		5870	3,4		54,2	5,1
451	Transports aériens	Mixte	2860	81		4782	2,8		59,3	4,6
451	Transports aériens	Non-manuel	6664	51		4150	0,8		80,8	1,7
453	Transports et services ferroviaires	Mixte	1 454	103		6413	7,1		62,3	12,1
453	Transports et services ferroviaires	Manuel	3346	57		4069	1,7		71,4	3,3
454	Transports par eau	Manuel	1 217	93		4393	7,6		47,2	9,9
455	Services relatifs transports par eau	Manuel	1 243	257	18	11 436	20,7	14,8	44,5	25,2
456	Camionnage	Manuel	34906	2 662	42	209 184	7,6	1,2	78,6	16,4
456	Camionnage	Mixte	2354	76		4820	3,2		63,7	5,6
456	Camionnage	Non-manuel	9515	74		4143	0,8		56,0	1,2
457	Transports en commun	Manuel	3739	603	23	27100	16,1	6,2	45,0	19,9
457	Transports en commun	Mixte	11 833	1 005		49413	8,5		49,2	11,4

ANNEXE I — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITE Code	CAEQ Description	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions professionnelles			Indicateurs			
				Nombre annuel moyen			Freq. ETC		Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
				Total	Maladies	Jours indem.	Lésions (%)	MP (‰)		
457	Transports en commun	Non-manuel	3545	136		6207	3,8		45,5	4,8
459	Autres services relatifs aux transports	Manuel	5046	402	27	33720	8,0	5,4	83,9	18,3
479	Autres services d'entreposage	Manuel	878	213		11 153	24,3		52,4	34,8
481	Radiodiffusion et télévision	Manuel	1 694	121		5668	7,1		47,0	9,2
481	Radiodiffusion et télévision	Mixte	1 302	39		1 657	3,0		42,8	3,5
482	Télégraphie et téléphonie	Manuel	4694	166		8881	3,5		53,5	5,2
482	Télégraphie et téléphonie	Non-manuel	17535	39		2652	0,2		67,4	0,4
484	Services postaux et messagers	Manuel	15104	705		27378	4,7		38,8	5,0
484	Services postaux et messagers	Mixte	2111	49		2736	2,3		56,2	3,6
484	Services postaux et messagers	Non-manuel	5114	34		1 691	0,7		49,2	0,9
491	Production et distribution d'électricité	Manuel	6907	334	19	11 273	4,8	2,8	33,7	4,5
491	Production et distribution d'électricité	Mixte	2487	61		2274	2,5		37,1	2,5
491	Production et distribution d'électricité	Non-manuel	12278	63		2 135	0,5		33,7	0,5
499	Autres services publics	Manuel	2760	703		40043	25,5		57,0	39,7
511	C. G. de produits pétroliers	Manuel	1 563	159		9832	10,2		61,7	17,2
521	C. G. de produits alimentaires	Manuel	6803	1 618	36	82730	23,8	5,3	51,1	33,3
521	C. G. de produits alimentaires	Mixte	2347	216		9990	9,2		46,3	11,7
521	C. G. de produits alimentaires	Non-manuel	7183	54		3931	0,7		73,2	1,5
522	C. G. de boissons	Manuel	1 241	52		3840	4,2		74,3	8,5
523	C. G. de médicaments	Manuel	1 504	168		8 141	11,2		48,4	14,8
531	C. G. de vêtements et chaussures	Manuel	1 298	76		8121	5,9		106,9	17,1
551	C. G. de véhicules automobiles	Manuel	1 638	225		8517	13,8		37,8	14,2
552	C. G. de pièces d'automobile	Manuel	2904	502		23294	17,3		46,4	22,0
552	C. G. de pièces d'automobile	Mixte	1 187	84		3209	7,1		38,4	7,4
561	C. G. de métaux et produits en métal	Manuel	995	302		12890	30,4		42,6	35,5
562	C. G. d'articles de quincaillerie	Manuel	1 148	317		18136	27,6		57,3	43,3
562	C. G. d'articles de quincaillerie	Mixte	885	66		3658	7,5		55,2	11,3
563	C. G. de bois et matériaux de constr.	Manuel	4012	360		16818	9,0		46,7	11,5
571	C. G. de machines et matériel agricoles	Manuel	1 191	192		8623	16,1		44,9	19,8
572	C. G. de matériel pour construction	Manuel	1 339	243		10213	18,1		42,0	20,9
573	C. G. de machines industrielles	Manuel	1 966	193		9897	9,8		51,3	13,8

ANNEXE I — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITE Code	CAEQ Description	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions professionnelles			Indicateurs			
				Nombre annuel moyen			Freq. ETC		Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
				Total	Maladies	Jours indem.	Lésions (%)	MP (%)		
574	C. G. de matériels électriques	Manuel	3 112	211		13 189	6,8		62,6	11,6
574	C. G. de matériels électriques	Mixte	2421	39		1 542	1,6		39,2	1,7
579	Autres C. G. de machines et matériel	Manuel	2311	273		14324	11,8		52,5	17,0
579	Autres C. G. de machines et matériel	Mixte	1 616	61		4906	3,8		80,4	8,3
591	C. G. de matériaux de récupération	Manuel	3302	444		27072	13,4		61,0	22,5
599	Autres commerces de gros	Manuel	1 441	140		9522	9,7		68,2	18,1
601	C. D. de produits d'alimentation	Manuel	22092	1 875	83	95491	8,5	3,8	50,9	11,8
601	C. D. de produits d'alimentation	Mixte	16630	1 155	33	47142	6,9	2,0	40,8	7,8
601	C. D. de produits d'alimentation	Non-manuel	39 157	780	74	61 486	2,0	1,9	78,9	4,3
602	Boissons alcooliques	Non-manuel	1 438	88		4164	6,1		47,5	7,9
603	Médicaments sur ordonnance	Manuel	1 855	87		5394	4,7		62,0	8,0
603	Médicaments sur ordonnance	Mixte	3599	97		5617	2,7		57,9	4,3
603	Médicaments sur ordonnance	Non-manuel	11 983	96		8741	0,8		90,7	2,0
611	C. D. de chaussures	Mixte	2161	65		6082	3,0		93,1	7,7
613	C. D. de vêtements pour femmes	Manuel	1 044	45		3500	4,3		78,4	9,2
613	C. D. de vêtements pour femmes	Mixte	5022	77		7429	1,5		96,5	4,1
613	C. D. de vêtements pour femmes	Non-manuel	4804	48		4145	1,0		86,3	2,4
614	Autres C. D. de vêtements	Manuel	1 156	74		6827	6,4		91,8	16,2
614	Autres C. D. de vêtements	Mixte	5086	99		6639	2,0		66,8	3,6
614	Autres C. D. de vêtements	Non-manuel	5200	40		3524	0,8		88,8	1,9
621	C. D. de meubles de maison	Manuel	2230	251		19351	11,3		77,1	23,8
621	C. D. de meubles de maison	Mixte	1 675	41		3538	2,5		85,6	5,8
622	C. D. d'appareils ménagers	Manuel	2088	68		5011	3,3		73,3	6,6
623	C. D. d'accessoires d'ameublement	Manuel	1 144	70		4716	6,1		67,4	11,3
631	Concessionnaires d'automobiles	Manuel	10832	1 718	48	70035	15,9	4,4	40,8	17,7
631	Concessionnaires d'automobiles	Mixte	6809	111		4521	1,6		40,6	1,8
631	Concessionnaires d'automobiles	Non-manuel	11 092	53		2946	0,5		55,9	0,7
632	C. D. véhicules de loisir	Manuel	928	70		5964	7,6		84,8	17,6
633	Stations-service	Manuel	5710	318		23695	5,6		74,6	11,4
634	C. D. pièces d'automobiles	Manuel	3657	201		13017	5,5		64,7	9,8
634	C. D. pièces d'automobiles	Mixte	2608	102		3411	3,9		33,3	3,6

ANNEXE I — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITE Code	CAEQ Description	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions professionnelles Nombre annuel moyen			Indicateurs			
				Total	Maladies	Jours indem.	Freq. ETC Lésions (%)	MP (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
634	C. D. pièces d'automobiles	Non-manuel	4515	38		2092	0,8		54,6	1,3
635	Ateliers de réparations de véhicules	Manuel	22835	1 494	46	88186	6,5	2,0	59,0	10,6
635	Ateliers de réparations de véhicules	Mixte	2326	71		3391	3,1		47,5	4,0
635	Ateliers de réparations de véhicules	Non-manuel	6261	34		2 197	0,5		64,0	1,0
639	Autres C. D. pour automobiles	Manuel	1 455	78		7075	5,4		90,3	13,3
641	C. D. de marchandises diverses	Manuel	4873	731		30327	15,0		41,5	17,1
641	C. D. de marchandises diverses	Mixte	8769	503		21 698	5,7		43,2	6,8
641	C. D. de marchandises diverses	Non-manuel	13671	249		13 184	1,8		53,0	2,6
652	Fleuristes et centres de jardinage	Manuel	1 085	81		4240	7,4		52,6	10,7
653	Quincaillerie	Manuel	1 816	527		29 150	29,0		55,3	44,0
653	Quincaillerie	Mixte	3603	212		10700	5,9		50,6	8,1
653	Quincaillerie	Non-manuel	5039	60		2480	1,2		41,3	1,3
659	Autres commerces de détail	Manuel	1 824	78		5945	4,3		76,2	8,9
659	Autres commerces de détail	Mixte	4638	44		3421	1,0		77,2	2,0
692	Entreprises de vente directe	Manuel	1 260	57		3789	4,5		66,5	8,2
700	Intermédiaires financiers	Non-manuel	53829	300		35840	0,6		119,5	1,8
730	Sociétés des assurances	Non-manuel	33299	131		7756	0,4		59,1	0,6
750	Services immobiliers et de logement	Manuel	5475	463		37238	8,5		80,4	18,6
750	Services immobiliers et de logement	Mixte	1 655	102		8744	6,2		85,7	14,5
750	Services immobiliers et de logement	Non-manuel	7914	41		3410	0,5		83,9	1,2
771	Bureaux de placement de personnel	Manuel	1 363	897	17	40572	65,8	12,2	45,2	81,5
771	Bureaux de placement de personnel	Mixte	705	83		3693	11,7		44,7	14,3
774	Services de publicité	Manuel	808	34		2630	4,2		78,1	8,9
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Manuel	1 767	130		7066	7,3		54,5	11,0
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Mixte	2671	81		4540	3,0		55,8	4,7
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Non-manuel	25431	97		4516	0,4		46,7	0,5
779	Autres services aux entreprises	Manuel	3504	209		13990	6,0		67,0	10,9
779	Autres services aux entreprises	Mixte	2403	65		5883	2,7		90,5	6,7
779	Autres services aux entreprises	Non-manuel	28280	413		24054	1,5		58,3	2,3
820	Services administration provinciale	Manuel	2952	527	26	26425	17,8	8,7	50,2	24,5
820	Services administration provinciale	Mixte	5700	253		9524	4,4		37,6	4,6

ANNEXE I — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITE Code	CAEQ Description	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions professionnelles Nombre annuel moyen			Indicateurs			
				Total	Maladies	Jours indem.	Freq. ETC Lésions (%)	MP (%)	Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
820	Services administration provinciale	Non-manuel	43471	449		24483	1,0		54,6	1,5
830	Services administrations locales	Manuel	14998	2 874	71	105741	19,2	4,8	36,8	19,3
830	Services administrations locales	Mixte	17362	1 292		44403	7,4		34,4	7,0
830	Services administrations locales	Non-manuel	28911	379		17724	1,3		46,7	1,7
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Manuel	7080	759	20	34601	10,7	2,8	45,6	13,4
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Mixte	3676	113		6702	3,1		59,1	5,0
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Non-manuel	87907	1 212	22	53014	1,4	0,3	43,7	1,7
852	Enseignement postsecondaire	Manuel	1 650	150		6989	9,1		46,5	11,6
852	Enseignement postsecondaire	Non-manuel	21 039	72		3 186	0,3		44,2	0,4
853	Enseignement universitaire	Manuel	2091	173		6542	8,3		37,8	8,6
853	Enseignement universitaire	Non-manuel	35242	88		3801	0,2		43,4	0,3
861	Centres hospitaliers	Manuel	15562	1 552	37	39373	10,0	2,4	25,4	6,9
861	Centres hospitaliers	Mixte	50354	3 082	24	113634	6,1	0,5	36,9	6,2
861	Centres hospitaliers	Non-manuel	48504	583	20	17067	1,2	0,4	29,3	1,0
862	Centres d'accueil	Mixte	17505	2098		99 183	12,0		47,3	15,5
862	Centres d'accueil	Manuel	7 774	995	26	43784	12,8	3,3	44,0	15,4
862	Centres d'accueil	Non-manuel	11 967	655		35553	5,5		54,3	8,1
863	Services de santé hors institutions	Manuel	4032	722		27981	17,9		38,8	19,0
863	Services de santé hors institutions	Mixte	5848	231		13092	4,0		56,6	6,1
863	Services de santé hors institutions	Non-manuel	12588	305		17743	2,4		58,2	3,9
864	Services sociaux hors institutions	Manuel	4810	364		19973	7,6		54,8	11,4
864	Services sociaux hors institutions	Non-manuel	19407	488		31 536	2,5		64,6	4,5
864	Services sociaux hors institutions	Mixte	18527	96		9354	0,5		97,4	1,4
865	Cabinets médecins et dentistes	Non-manuel	24954	74	19	12098	0,3	0,8	162,7	1,3
866	Cabinets autres praticiens	Mixte	842	47		5053	5,5		108,3	16,5
869	Associations domaines de la santé	Non-manuel	4326	75		7389	1,7		98,5	4,7
911	Hôtels, motels et camps	Manuel	10695	989	23	54690	9,2	2,2	55,3	14,0
911	Hôtels, motels et camps	Mixte	2878	118		6 153	4,1		52,3	5,9
911	Hôtels, motels et camps	Non-manuel	7442	48		4214	0,6		87,2	1,6
921	Services de restauration	Manuel	70750	4 002	117	183919	5,7	1,7	46,0	7,1
921	Services de restauration	Mixte	12318	311		17851	2,5		57,3	4,0

ANNEXE I — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité économique - catégories professionnelles » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITE Code	CAEQ Description	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Lésions professionnelles			Indicateurs			
				Nombre annuel moyen			Freq. ETC		Durée	Prév. ETC
				Total	Maladies	Jours indem.	Lésions (%)	MP (‰)	(jours)	(‰)
921	Services de restauration	Non-manuel	21 018	265		12371	1,3		46,6	1,6
922	Tavernes et bars	Manuel	3308	139		9697	4,2		69,9	8,0
922	Tavernes et bars	Mixte	5399	37		4501	0,7		121,6	2,3
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Manuel	5368	279		14537	5,2		52,1	7,4
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Mixte	2806	89		5466	3,2		61,2	5,3
966	Loteries et jeux de hasard	Manuel	1 031	50		837	4,8		16,9	2,2
969	Autres services de divertissements	Manuel	2647	166		8978	6,3		54,2	9,3
969	Autres services de divertissements	Mixte	2137	72		4358	3,4		60,5	5,6
971	Salons de coiffure et de beauté	Mixte	22952	109	38	15619	0,5	1,7	143,3	1,9
972	Services blanchissage et nettoyage à sec	Manuel	5433	312	20	22096	5,7	3,7	70,9	11,1
981	Organisations religieuses	Mixte	1 546	196		13802	12,7		70,5	24,5
981	Organisations religieuses	Manuel	3672	260		14614	7,1		56,3	10,9
986	Organisations civiques et amicales	Manuel	1 062	41		3674	3,8		90,4	9,5
991	Services de location de machines	Manuel	1 645	219		10713	13,3		48,9	17,8
994	Autres services de réparation	Manuel	5079	279		15561	5,5		55,8	8,4
995	Services relatifs aux bâtiments	Manuel	15917	1 085	26	75401	6,8	1,6	69,5	13,0
995	Services relatifs aux bâtiments	Mixte	2202	80		4040	3,6		50,5	5,0
999	Autres services, nca	Manuel	1 782	66		4572	3,7		68,9	7,0
Sous-total			1 793 606	107472	3987	5 565 997	6,0	2,2	51,8	8,5
Autres sous-secteurs			700 685	12312	1904	1 164 238	1,8	2,7	94,6	4,6
TOTAL			2 494 291	119784	5891	6 730 235	4,8	2,4	56,2	7,4

**ANNEXE J : CLASSEMENT DES GROUPES DE TRAVAILLEURS « SOUS-
SECTEURS D'ACTIVITÉ - CATÉGORIES PROFESSIONNELLES - SEXE » PAR
ORDRE DÉCROISSANT DU TAUX DE PRÉVALENCE ETC DES LÉSIONS
PROFESSIONNELLES INDEMNISÉES, QUÉBEC, 1995-1997**

ANNEXE J — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité - catégories professionnelles - sexe » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			
						Freq. ETC Lésions (%)	MP (‰)	Durée (jours)	Prév. ETC (‰) Rang
771	Bureaux de placement de personnel	Hommes	Manuel	1 119	832	74,4		44,3	90,4 1
50	Services forestiers	Hommes	Manuel	1 533	413	26,9		71,5	52,7 2
422	Travaux de charpenterie	Hommes	Manuel	2621	422	16,1	8,4	112,1	49,5 3
653	Quincaillerie	Hommes	Manuel	1 657	510	30,8		55,0	46,4 4
403	Travaux de génie	Hommes	Manuel	5115	872	17,1	9,5	96,9	45,3 5
499	Autres services publics	Hommes	Manuel	2708	700	25,9		57,0	40,4 6
92	Services à l'extraction minière	Hommes	Manuel	1 477	137	9,3		155,8	39,6 7
425	Travaux de mécanique spécialisée	Hommes	Manuel	2311	465	20,1	8,5	71,4	39,3 8
562	C. G. d'articles de quincaillerie	Hommes	Manuel	1 081	292	27,0		52,9	39,2 9
109	Autres produits alimentaires	Femmes	Manuel	1 298	327	25,2	38,3	56,2	38,8 10
423	Finition à l'extérieur	Hommes	Manuel	5932	550	9,3	3,0	149,0	37,8 11
309	Autres industries de produits en métal	Hommes	Manuel	2213	952	43,0	9,0	32,0	37,7 12
479	Autres services d'entreposage	Hommes	Manuel	763	206	27,0		50,9	37,6 13
561	C. G. de métaux et produits en métal	Hommes	Manuel	982	301	30,6		42,3	35,5 14
303	Produits métalliques d'ornement	Hommes	Manuel	2328	533	22,9		56,1	35,2 15
402	Bâtiments non résidentiels	Hommes	Manuel	2903	417	14,4	9,3	88,5	34,9 16
521	C. G. de produits alimentaires	Hommes	Manuel	5901	1 531	26,0	4,2	48,7	34,6 17
324	Carrosseries de camions et autobus	Hommes	Manuel	1 729	684	39,5	10,8	29,3	31,7 18
81	Carrières	Hommes	Manuel	111	171	22,1		51,9	31,4 19
259	Autres industries du bois	Hommes	Manuel	1 967	635	32,3	10,8	34,2	30,2 20
101	Abattage, conditionnement de viande	Femmes	Manuel	1 790	459	25,7	62,4	42,7	30,0 21
319	Autres industries de la machinerie	Hommes	Manuel	7072	2296	32,5	9,5	33,4	29,7 22
109	Autres produits alimentaires	Hommes	Manuel	2485	629	25,3	13,1	42,6	29,5 23
40	Exploitation forestière	Hommes	Manuel	9418	946	10,0	4,6	105,2	29,0 24
169	Autres produits en matière plastique	Femmes	Manuel	1 941	334	17,2	21,8	60,7	28,7 25
359	Autres produits minéraux non métal.	Hommes	Manuel	1 400	269	19,2	11,9	52,5	27,6 26
323	Véhicules automobiles	Hommes	Manuel	2534	729	28,8	20,7	34,3	27,0 27
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Femmes	Manuel	1 488	208	14,0	20,6	68,5	26,3 28
354	Produits en béton	Hommes	Manuel	1 375	278	20,2		47,4	26,2 29

ANNEXE J — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité - catégories professionnelles - sexe » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC	
						Freq. ETC Lésions (%)	MP (%)		(%)	Rang
830	Services administrations locales	Femmes	Manuel	1 346	287	21,3		44,2	25,8	30
264	Meubles de bureau	Hommes	Manuel	917	187	20,4		45,9	25,7	31
101	Abattage, conditionnement de viande	Hommes	Manuel	5894	2036	34,5	62,0	26,8	25,4	32
302	Produits de construction en métal	Hommes	Manuel	2565	651	25,4		35,9	25,0	33
455	Services relatifs transports par eau	Hommes	Manuel	1 207	249	20,6	15,2	43,7	24,7	34
521	C. G. de produits alimentaires	Femmes	Manuel	903	87	9,6		93,3	24,6	35
424	Installations mécaniques, plomberie	Hommes	Manuel	6100	726	11,9	5,2	75,2	24,5	36
981	Organisations religieuses	Femmes	Mixte	1 276	173	13,6		65,5	24,3	37
254	Portes et châssis	Hommes	Manuel	7043	1 475	20,9	9,9	42,1	24,2	38
820	Services administration provinciale	Hommes	Manuel	2429	451	18,6	8,8	47,4	24,1	39
355	Béton préparé	Hommes	Manuel	1 350	172	12,8		68,2	23,8	40
621	C. D. de meubles de maison	Hommes	Manuel	1 979	238	12,0		71,6	23,6	41
429	Autres travaux spécialisés	Hommes	Manuel	1 734	151	8,7		98,5	23,5	42
641	C. D. de marchandises diverses	Femmes	Manuel	1 685	240	14,2		59,4	23,2	43
591	C. G. de matériaux de récupération	Hommes	Manuel	3016	430	14,3		58,9	23,0	44
159	Autres produits en caoutchouc	Hommes	Manuel	1 317	340	25,8	29,6	31,6	22,3	45
552	C. G. de pièces d'automobile	Hommes	Manuel	2791	482	17,3		46,8	22,1	46
105	Farines, céréales et huile	Hommes	Manuel	1 470	259	17,6		45,1	21,8	47
169	Autres produits en matière plastique	Hommes	Manuel	5516	1 246	22,6	5,3	35,0	21,7	48
261	Meubles de maison	Hommes	Manuel	7097	1 414	19,9	9,3	39,4	21,5	49
61	Mines de métaux	Hommes	Manuel	5946	440	7,4	13,3	105,3	21,4	50
572	C. G. de matériel pour construction	Hommes	Manuel	1 310	241	18,4		42,3	21,3	51
393	Articles de sport et jouets	Femmes	Manuel	1 956	211	10,8	23,5	71,5	21,2	52
750	Services immobiliers et de logement	Femmes	Manuel	1 016	88	8,6		88,2	20,9	53
326	Matériel ferroviaire roulant	Hommes	Manuel	1 078	248	23,0	16,7	33,0	20,8	54
281	Impression commerciale	Femmes	Manuel	1 927	209	10,9	15,1	67,6	20,1	55
571	C. G. de machines et matériel agricoles	Hommes	Manuel	1 173	190	16,2		44,6	19,8	56
308	Ateliers d'usinage	Hommes	Manuel	4551	928	20,4	4,4	35,3	19,7	57
304	Emboutissage et revêtement	Hommes	Manuel	3696	860	23,3	7,4	30,9	19,7	58

ANNEXE J — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité - catégories professionnelles - sexe » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			Prév. ETC (%)	Rang
						Freq. ETC Lésions (%)	MP (%)	Durée (jours)		
337	Matériel électrique d'usage industriel	Hommes	Manuel	1 258	264	21,0		34,0	19,5	59
863	Services de santé hors institutions	Hommes	Manuel	2812	576	20,5		34,8	19,5	60
401	Bâtiments résidentiels	Hommes	Manuel	11 866	738	6,2	2,5	113,6	19,4	61
305	Fil métallique et ses produits	Hommes	Manuel	1 883	390	20,7		33,7	19,1	62
269	Autres industries du meuble	Hommes	Manuel	2530	462	18,3	8,7	38,0	19,0	63
457	Transports en commun	Femmes	Mixte	2277	237	10,4		66,5	19,0	64
171	Industries du cuir	Femmes	Manuel	2020	200	9,9	28,4	70,0	18,9	65
249	Autres industries de l'habillement	Femmes	Manuel	10735	855	8,0	20,2	86,7	18,9	66
261	Meubles de maison	Femmes	Manuel	1 005	120	11,9	17,6	57,7	18,8	67
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Hommes	Manuel	4164	577	13,8	5,9	49,5	18,8	68
830	Services administrations locales	Hommes	Manuel	13652	2588	19,0	4,9	36,0	18,7	69
991	Services de location de machines	Hommes	Manuel	1 555	215	13,8		49,1	18,6	70
750	Services immobiliers et de logement	Hommes	Manuel	4459	375	8,4		78,6	18,1	71
632	C. D. véhicules de loisir	Hommes	Manuel	894	70	7,8		84,9	18,1	72
863	Services de santé hors institutions	Femmes	Manuel	1 220	146	11,9		54,5	17,8	73
457	Transports en commun	Hommes	Manuel	3538	553	15,6	6,4	41,5	17,8	74
601	C. D. de produits d'alimentation	Femmes	Manuel	5724	581	10,2	7,2	63,7	17,7	75
631	Concessionnaires d'automobiles	Hommes	Manuel	10654	1 705	16,0	4,4	40,4	17,7	76
249	Autres industries de l'habillement	Hommes	Manuel	3740	449	12,0	5,8	53,5	17,6	77
511	C. G. de produits pétroliers	Hommes	Manuel	1 540	158	10,3		62,0	17,4	78
911	Hôtels, motels et camps	Femmes	Manuel	5969	586	9,8	3,4	64,7	17,4	79
183	Tissus tricotés	Hommes	Manuel	1 345	151	11,3		56,2	17,3	80
459	Autres services relatifs aux transports	Hommes	Manuel	4900	361	7,4		85,6	17,3	81
251	Scieries et usines de bardeaux	Hommes	Manuel	15667	2307	14,7	9,2	42,5	17,2	82
393	Articles de sport et jouets	Hommes	Manuel	2815	402	14,3	11,6	43,6	17,1	83
282	Clichage, composition et reliure	Hommes	Manuel	821	96	11,7		53,1	16,9	84
523	C. G. de médicaments	Hommes	Manuel	1 031	136	13,2		46,7	16,8	85
299	Autres industries de laminage	Hommes	Manuel	1 181	177	15,0		40,7	16,7	86
291	Industries sidérurgiques	Hommes	Manuel	3794	675	17,8	14,1	34,1	16,6	87

ANNEXE J — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité - catégories professionnelles - sexe » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC	
						Freq. ETC Lésions (%)	MP (%)		(%)	Rang
111	Boissons gazeuses	Hommes	Manuel	1 568	270	17,2		35,1	16,6	88
456	Camionnage	Hommes	Manuel	34218	2636	7,7	1,2	78,2	16,5	89
862	Centres d'accueil	Femmes	Mixte	14705	1 795	12,2		48,8	16,3	90
403	Travaux de génie	Hommes	Mixte	1 319	59	4,4		133,8	16,3	91
427	Finition à l'intérieur	Hommes	Manuel	8276	372	4,5	3,2	131,5	16,2	92
426	Travaux d'électricité	Hommes	Manuel	6965	542	7,8		75,7	16,2	93
20	Services agricoles	Hommes	Manuel	1 450	148	10,2		57,6	16,1	94
328	Construction d'embarcations	Hommes	Manuel	973	170	17,5	21,9	33,6	16,1	95
579	Autres C.G. de machines et matériel	Hommes	Manuel	2 156	248	11,5		50,0	15,8	96
599	Autres commerces de gros	Hommes	Manuel	1 253	109	8,7		65,8	15,7	97
199	Autres produits textiles	Femmes	Manuel	2652	207	7,8	9,2	73,2	15,7	98
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Femmes	Manuel	1 312	138	10,5		54,1	15,6	99
862	Centres d'accueil	Hommes	Manuel	2695	405	15,0		37,6	15,5	100
252	Placages et contre-plaqués	Hommes	Manuel	1 459	288	19,7		28,6	15,5	101
171	Industries du cuir	Hommes	Manuel	1 431	190	13,3	12,6	42,5	15,4	102
862	Centres d'accueil	Femmes	Manuel	5079	589	11,6	3,7	48,4	15,4	103
421	Travaux sur chantier	Hommes	Manuel	10308	561	5,4		101,2	15,1	104
356	Verre et articles en verre	Hommes	Manuel	1 347	260	19,3		28,3	15,0	105
339	Autres produits électriques	Hommes	Manuel	880	105	11,9		45,8	14,9	106
333	Appareils d'éclairage	Hommes	Manuel	869	106	12,2		44,5	14,9	107
294	Fonderies de fer	Hommes	Manuel	1 134	299	26,4		20,4	14,8	108
864	Services sociaux hors institutions	Hommes	Manuel	1 782	227	12,7		42,3	14,7	109
199	Autres produits textiles	Hommes	Manuel	4016	440	10,9		48,7	14,6	110
603	Médicaments sur ordonnance	Femmes	Manuel	672	37	5,6		95,2	14,5	111
281	Impression commerciale	Hommes	Manuel	6748	776	11,5	3,4	46,0	14,5	112
551	C.G. de véhicules automobiles	Hommes	Manuel	1 627	225	13,8		37,8	14,3	113
573	C.G. de machines industrielles	Hommes	Manuel	1 893	189	10,0		51,8	14,2	114
641	C.D. de marchandises diverses	Hommes	Manuel	3 188	491	15,4		32,8	13,8	115
995	Services relatifs aux bâtiments	Femmes	Manuel	4113	271	6,6		75,9	13,7	116

ANNEXE J — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité - catégories professionnelles - sexe » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC	
						Freq. ETC Lésions (%)	MP (%)		(%)	Rang
750	Services immobiliers et de logement	Hommes	Mixte	1 250	77	6,2		80,2	13,5	117
273	Boîtes en carton et sacs de papier	Hommes	Manuel	2400	318	13,3	7,2	36,9	13,4	118
192	Tapis et carpettes	Hommes	Manuel	945	151	16,0		30,3	13,3	119
399	Autres produits manufacturés	Femmes	Manuel	1 423	107	7,5		64,0	13,2	120
62	Mines de minerais non métalliques	Hommes	Manuel	2 111	239	11,3	14,7	42,5	13,2	121
623	C.D. d'accessoires d'ameublement	Hommes	Manuel	971	64	6,6		71,2	12,9	122
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Hommes	Manuel	5768	621	10,8	2,9	43,7	12,9	123
371	Produits d'usage industriels	Hommes	Manuel	1 372	158	11,5		40,7	12,9	124
639	Autres C.D. pour automobiles	Hommes	Manuel	1 373	74	5,4		86,6	12,8	125
574	C.G. de matériels électriques	Hommes	Manuel	2686	198	7,4		63,1	12,8	126
995	Services relatifs aux bâtiments	Hommes	Manuel	11 804	813	6,9	1 ,5	67,4	12,7	127
972	Services blanchissage et nettoyage à sec	Femmes	Manuel	2647	141	5,3		86,9	12,7	128
113	Industrie de la bière	Hommes	Manuel	2642	446	16,9		27,4	12,7	129
981	Organisations religieuses	Hommes	Manuel	1 520	133	8,8		52,6	12,6	130
563	C.G. de bois et matériaux de constr.	Hommes	Manuel	3809	356	9,4		47,0	12,1	131
521	C.G. de produits alimentaires	Hommes	Mixte	1 876	196	10,5		41,8	12,0	132
379	Autres produits chimiques	Hommes	Manuel	1 977	181	9,1		46,9	11,7	133
633	Stations-service	Hommes	Manuel	4932	292	5,9		72,1	11,7	134
852	Enseignement postsecondaire	Hommes	Manuel	1 328	126	9,5		44,9	11,7	135
306	Articles de quincaillerie	Hommes	Manuel	2305	314	13,6		31,3	11,7	136
653	Quincaillerie	Femmes	Mixte	778	34	4,4		96,2	11,6	137
279	Autres produits en papier	Hommes	Manuel	1 637	229	14,0		29,9	11,5	138
862	Centres d'accueil	Hommes	Mixte	2800	303	10,8		38,2	11,3	139
562	C.G. d'articles de quincaillerie	Hommes	Mixte	790	64	8,1		50,9	11,3	140
30	Pêche et piégeage	Hommes	Manuel	1 759	36	2,0		200,6	11,3	141
251	Scieries et usines de bardeaux	Hommes	Mixte	1 983	155	7,8		51,5	11,1	142
779	Autres services aux entreprises	Hommes	Manuel	2437	154	6,3		63,6	11,0	143
969	Autres services de divertissements	Hommes	Manuel	1 722	121	7,0		55,8	10,8	144
779	Autres services aux entreprises	Femmes	Manuel	1 068	55	5,1		76,6	10,8	145

ANNEXE J — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité - catégories professionnelles - sexe » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			Prév. ETC	
						Freq. ETC Lésions (%)	MP (%)	Durée (jours)	(‰)	Rang
453	Transports et services ferroviaires	Hommes	Mixte	1 351	92	6,8		56,5	10,6	146
635	Ateliers de réparations de véhicules	Hommes	Manuel	22565	1 485	6,6	2,0	58,5	10,5	147
296	Laminage et moulage de l'aluminium	Hommes	Manuel	1 030	117	11,4		33,7	10,5	148
182	Filés et tissus tissés	Femmes	Manuel	1 358	137	10,1	21,1	37,9	10,5	149
40	Exploitation forestière	Hommes	Mixte	1 452	47	3,2		113,5	10,0	150
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Hommes	Manuel	1 627	112	6,9		53,0	10,0	151
454	Transports par eau	Hommes	Manuel	1 162	87	7,5		47,8	9,8	152
481	Radiodiffusion et télévision	Hommes	Manuel	1 536	115	7,5		47,9	9,8	153
601	C. D. de produits d'alimentation	Femmes	Mixte	5949	412	6,9	3,5	51,6	9,8	154
601	C. D. de produits d'alimentation	Hommes	Manuel	16368	1 293	7,9	2,6	45,2	9,8	155
103	Préparation fruits et légumes	Hommes	Manuel	1 186	121	10,2		35,0	9,8	156
911	Hôtels, motels et camps	Hommes	Manuel	4726	403	8,5		41,7	9,7	157
981	Organisations religieuses	Femmes	Manuel	2 152	127	5,9		60,1	9,7	158
972	Services blanchissage et nettoyage à sec	Hommes	Manuel	2786	170	6,1		57,6	9,7	159
457	Transports en commun	Hommes	Mixte	9556	768	8,0		43,8	9,6	160
169	Autres produits en matière plastique	Hommes	Mixte	991	59	6,0		59,0	9,6	161
151	Pneus et chambres à air	Hommes	Manuel	1 605	151	9,4		37,3	9,6	162
102	Transformation du poisson	Hommes	Manuel	1 237	66	5,3		65,7	9,6	163
922	Tavernes et bars	Hommes	Manuel	1 404	82	5,8		59,1	9,5	164
864	Services sociaux hors institutions	Femmes	Manuel	3028	138	4,5		75,5	9,4	165
692	Entreprises de vente directe	Hommes	Manuel	1 097	56	5,1		66,6	9,3	166
853	Enseignement universitaire	Hommes	Manuel	1 755	151	8,6		39,1	9,2	167
579	Autres C. G. de machines et matériel	Hommes	Mixte	1 226	51	4,2		79,9	9,1	168
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Femmes	Manuel	821	89	10,9		30,6	9,1	169
325	Pièces de véhicules automobiles	Hommes	Manuel	3 129	382	12,2		26,9	9,0	170
659	Autres commerces de détail	Hommes	Manuel	1 471	64	4,4		74,1	8,8	171
243	Vêtements pour hommes	Femmes	Manuel	6663	221	3,3	11,5	96,5	8,8	172
522	C. G. de boissons	Hommes	Manuel	1 201	52	4,3		74,3	8,8	173
862	Centres d'accueil	Hommes	Non manuel	3368	244	7,2		43,7	8,7	174

ANNEXE J — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité - catégories professionnelles - sexe » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			Prév. ETC	
						Freq. ETC Lésions (%)	MP (%)	Durée (jours)	(‰)	Rang
969	Autres services de divertissements	Hommes	Mixte	1 174	46	3,9		80,6	8,6	175
104	Industries laitières	Hommes	Manuel	4218	422	10,0	5,6	31,4	8,6	176
921	Services de restauration	Femmes	Manuel	37132	1 878	5,1	2,3	60,6	8,4	177
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Hommes	Mixte	754	69	9,1		33,4	8,3	178
994	Autres services de réparation	Hommes	Manuel	4970	272	5,5		55,4	8,3	179
374	Produits pharmaceutiques	Hommes	Manuel	1 086	90	8,3		36,5	8,3	180
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Femmes	Manuel	1 429	64	4,5		66,0	8,1	181
862	Centres d'accueil	Femmes	Non manuel	8598	411	4,8		60,6	7,9	182
861	Centres hospitaliers	Femmes	Manuel	6821	701	10,3	2,5	28,1	7,9	183
335	Matériel électronique professionnel	Femmes	Manuel	2869	144	5,0	10,3	56,2	7,7	184
634	C. D. pièces d'automobiles	Hommes	Manuel	3401	164	4,8		57,9	7,6	185
641	C. D. de marchandises diverses	Femmes	Mixte	6396	309	4,8		57,2	7,6	186
552	C. G. de pièces d'automobile	Hommes	Mixte	1 121	79	7,0		38,6	7,4	187
10	Agriculture	Hommes	Mixte	1 582	50	3,2		83,9	7,3	188
271	Pâtes et papiers	Hommes	Manuel	14971	1 059	7,1	6,1	37,6	7,3	189
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Hommes	Mixte	1 888	72	3,8		68,5	7,2	190
653	Quincaillerie	Hommes	Mixte	2825	177	6,3		41,7	7,2	191
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Hommes	Manuel	3939	215	5,4		47,9	7,2	192
244	Vêtements pour femmes	Femmes	Manuel	5696	81	1,4	4,0	183,7	7,2	193
182	Filés et tissus tissés	Hommes	Manuel	3721	303	8,2	5,5	32,0	7,1	194
399	Autres produits manufacturés	Hommes	Manuel	3128	261	8,3		31,2	7,1	195
830	Services administrations locales	Hommes	Mixte	15513	1 153	7,4		34,7	7,1	196
922	Tavernes et bars	Femmes	Manuel	1 904	57	3,0		85,6	7,0	197
254	Portes et châssis	Hommes	Mixte	1 163	64	5,5		45,9	7,0	198
999	Autres services, nca	Hommes	Manuel	1 407	57	4,0		62,9	6,9	199
295	Fonte et affinage métaux non ferreux	Hommes	Manuel	8139	541	6,6	10,0	37,9	6,9	200
457	Transports en commun	Femmes	Non manuel	1 221	41	3,3		75,0	6,8	201
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Hommes	Manuel	8792	945	10,7	7,1	23,1	6,8	202
601	C. D. de produits d'alimentation	Hommes	Mixte	10680	743	7,0		34,8	6,6	203

ANNEXE J — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité - catégories professionnelles - sexe » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			Prév. ETC	
						Freq. ETC Lésions (%)	MP (%)	Durée (jours)	(‰)	Rang
861	Centres hospitaliers	Femmes	Mixte	40411	2440	6,0	0,5	39,9	6,6	204
10	Agriculture	Femmes	Manuel	6983	185	2,6	2,9	90,5	6,6	205
969	Autres services de divertissements	Femmes	Manuel	926	44	4,8		49,7	6,5	206
622	C. D. d'appareils ménagers	Hommes	Manuel	1 988	66	3,3		71,8	6,5	207
830	Services administrations locales	Femmes	Mixte	1 849	140	7,6		31,3	6,5	208
911	Hôtels, motels et camps	Hommes	Mixte	1 499	76	5,1		45,3	6,3	209
863	Services de santé hors institutions	Femmes	Mixte	5120	201	3,9		57,8	6,2	210
861	Centres hospitaliers	Hommes	Manuel	8741	851	9,7	2,2	23,1	6,2	211
284	Impression et édition	Hommes	Manuel	827	75	9,0		23,4	5,8	212
921	Services de restauration	Hommes	Manuel	33617	2 124	6,3	1,0	33,0	5,7	213
601	C. D. de produits d'alimentation	Femmes	Non manuel	22941	519	2,3	3,1	92,0	5,7	214
451	Transports aériens	Hommes	Mixte	1 361	55	4,1		50,2	5,6	215
484	Services postaux et messagers	Hommes	Manuel	12 153	674	5,5		36,6	5,6	216
779	Autres services aux entreprises	Hommes	Mixte	1 520	42	2,8		72,8	5,6	217
456	Camionnage	Hommes	Mixte	2 162	74	3,4		59,1	5,5	218
864	Services sociaux hors institutions	Femmes	Non manuel	14443	447	3,1		64,9	5,5	219
10	Agriculture	Hommes	Manuel	30207	930	3,1	0,8	64,8	5,5	220
602	Boissons alcooliques	Hommes	Non manuel	1 077	56	5,2		38,1	5,4	221
911	Hôtels, motels et camps	Femmes	Mixte	1 379	41	3,0		65,1	5,4	222
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Hommes	Mixte	1 596	62	3,9		49,2	5,3	223
995	Services relatifs aux bâtiments	Hommes	Mixte	1 836	68	3,7		51,6	5,3	224
332	Gros appareils électriques	Hommes	Manuel	1 207	97	8,0	13,8	23,9	5,2	225
869	Associations domaines de la santé	Femmes	Non manuel	3026	57	1,9		101,9	5,2	226
482	Télégraphie et téléphonie	Hommes	Manuel	4153	156	3,8		49,6	5,1	227
261	Meubles de maison	Hommes	Mixte	1 077	37	3,5		53,4	5,1	228
921	Services de restauration	Femmes	Mixte	5516	182	3,3		55,9	5,0	229
611	C. D. de chaussures	Femmes	Mixte	1 303	41	3,1		58,9	5,0	230
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Femmes	Mixte	2080	51	2,5		71,2	4,8	231
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Hommes	Mixte	2234	68	3,0		57,4	4,8	232

ANNEXE J — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité - catégories professionnelles - sexe » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			
						Freq. ETC Lésions (%)	MP (‰)	Durée (jours)	Prév. ETC (‰) Rang
319	Autres industries de la machinerie	Hommes	Mixte	1 149	67	5,8		29,7	4,7 233
245	Vêtements pour enfants	Femmes	Manuel	2214	46	2,1		83,8	4,7 234
451	Transports aériens	Hommes	Manuel	2922	90	3,1		55,7	4,7 235
641	C. D. de marchandises diverses	Hommes	Mixte	2373	194	8,2		20,8	4,7 236
603	Médicaments sur ordonnance	Femmes	Mixte	2714	65	2,4		70,2	4,6 237
271	Pâtes et papiers	Hommes	Mixte	3049	98	3,2		52,1	4,6 238
481	Radiodiffusion et télévision	Hommes	Mixte	851	35	4,2		40,3	4,6 239
820	Services administration provinciale	Hommes	Mixte	4806	224	4,7		35,9	4,6 240
861	Centres hospitaliers	Hommes	Mixte	9943	642	6,5		25,6	4,5 241
244	Vêtements pour femmes	Hommes	Manuel	1 961	47	2,4		68,6	4,5 242
863	Services de santé hors institutions	Femmes	Non manuel	9115	245	2,7		59,5	4,4 243
329	Autres matériels de transport	Hommes	Manuel	2691	165	6,1		25,5	4,3 244
603	Médicaments sur ordonnance	Hommes	Manuel	1 183	50	4,2		37,0	4,3 245
613	C. D. de vêtements pour femmes	Femmes	Mixte	4798	72	1,5		101,8	4,2 246
484	Services postaux et messagers	Hommes	Mixte	1 721	41	2,4		62,3	4,1 247
635	Ateliers de réparations de véhicules	Hommes	Mixte	2234	67	3,0		49,2	4,0 248
491	Production et distribution d'électricité	Hommes	Manuel	6682	310	4,6	2,6	31,2	4,0 249
335	Matériel électronique professionnel	Hommes	Manuel	4503	243	5,4		25,4	3,8 250
614	Autres C. D. de vêtements	Femmes	Mixte	4179	81	1,9		70,2	3,7 251
457	Transports en commun	Hommes	Non manuel	2324	96	4,1		33,0	3,7 252
453	Transports et services ferroviaires	Hommes	Manuel	3271	51	1,6		72,3	3,1 253
921	Services de restauration	Hommes	Mixte	6802	130	1,9		59,3	3,1 254
641	C. D. de marchandises diverses	Femmes	Non manuel	9773	188	1,9		57,2	3,0 255
779	Autres services aux entreprises	Hommes	Non manuel	16035	296	1,8		56,0	2,8 256
243	Vêtements pour hommes	Hommes	Manuel	2340	69	2,9		34,0	2,7 257
603	Médicaments sur ordonnance	Femmes	Non manuel	8530	81	0,9		103,5	2,7 258
281	Impression commerciale	Hommes	Mixte	2462	49	2,0		48,7	2,7 259
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Hommes	Mixte	1 415	53	3,7		25,9	2,6 260
634	C. D. pièces d'automobiles	Hommes	Mixte	2045	68	3,3		28,8	2,6 261

ANNEXE J — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité - catégories professionnelles - sexe » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC	
						Freq. ETC Lésions (%)	MP (‰)		(%)	Rang
863	Services de santé hors institutions	Hommes	Non manuel	3 474	60	1,7		53,1	2,5	262
613	C. D. de vêtements pour femmes	Femmes	Non manuel	4 083	46	1,1		80,3	2,5	263
921	Services de restauration	Femmes	Non manuel	11 754	244	2,1		43,1	2,5	264
614	Autres C. D. de vêtements	Femmes	Non manuel	3 614	35	1,0		91,2	2,4	265
911	Hôtels, motels et camps	Femmes	Non manuel	4 162	38	0,9		96,6	2,4	266
601	C. D. de produits d'alimentation	Hommes	Non manuel	16 216	261	1,6		52,7	2,3	267
700	Intermédiaires financiers	Femmes	Non manuel	40 564	283	0,7		120,4	2,3	268
971	Salons de coiffure et de beauté	Femmes	Mixte	18 551	96	0,5	1,9	144,3	2,0	269
574	C. G. de matériels électriques	Hommes	Mixte	1 976	37	1,9		38,1	1,9	270
865	Cabinets médecins et dentistes	Femmes	Non manuel	15 864	72	0,5	1,2	155,4	1,9	271
820	Services administration provinciale	Hommes	Non manuel	20 781	243	1,2		56,9	1,8	272
830	Services administrations locales	Hommes	Non manuel	14 428	222	1,5		42,3	1,8	273
456	Camionnage	Hommes	Non manuel	5 849	65	1,1		58,6	1,8	274
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Femmes	Non manuel	58 266	832	1,4		44,5	1,7	275
631	Concessionnaires d'automobiles	Hommes	Mixte	6 317	105	1,7		38,3	1,7	276
641	C. D. de marchandises diverses	Hommes	Non manuel	3 898	61	1,6		40,0	1,7	277
491	Production et distribution d'électricité	Hommes	Mixte	2 329	53	2,3		27,1	1,7	278
779	Autres services aux entreprises	Femmes	Non manuel	12 244	117	1,0		64,0	1,7	279
830	Services administrations locales	Femmes	Non manuel	14 484	157	1,1		52,9	1,6	280
451	Transports aériens	Hommes	Non manuel	4 484	36	0,8		69,0	1,5	281
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Hommes	Non manuel	29 642	380	1,3		42,1	1,5	282
864	Services sociaux hors institutions	Hommes	Non manuel	4 963	41	0,8		60,8	1,4	283
820	Services administration provinciale	Femmes	Non manuel	22 690	206	0,9		51,8	1,3	284
864	Services sociaux hors institutions	Femmes	Mixte	17 215	77	0,4		104,1	1,3	285
521	C. G. de produits alimentaires	Hommes	Non manuel	4 530	36	0,8		56,6	1,2	286
861	Centres hospitaliers	Femmes	Non manuel	33 736	437	1,3	0,6	29,4	1,0	287
491	Production et distribution d'électricité	Femmes	Non manuel	4 531	35	0,8		43,2	0,9	288
730	Sociétés des assurances	Femmes	Non manuel	18 781	83	0,4		69,3	0,8	289
861	Centres hospitaliers	Hommes	Non manuel	14 768	146	1,0		29,0	0,8	290

ANNEXE J — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité - catégories professionnelles - sexe » par ordre décroissant du taux de prévalence ETC, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Lésions - Indicateurs			Prév. ETC	
						Freq. ETC Lésions (%)	MP (%)	Durée (jours)	(%)	Rang
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Femmes	Non manuel	6710	37	0,6		49,6	0,8	291
631	Concessionnaires d'automobiles	Hommes	Non manuel	7 493	35	0,5		46,0	0,6	292
852	Enseignement postsecondaire	Femmes	Non manuel	10367	37	0,4		47,7	0,5	293
853	Enseignement universitaire	Femmes	Non manuel	16124	57	0,4		46,1	0,4	294
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Hommes	Non manuel	18721	59	0,3		44,9	0,4	295
730	Sociétés des assurances	Hommes	Non manuel	14518	48	0,3		41,5	0,4	296
852	Enseignement postsecondaire	Hommes	Non manuel	10672	35	0,3		40,6	0,4	297
Sous-total				1 583 906	102558	6,5	2,2	51,1	9,1	
Autres sous-secteurs				910385	17226	1,9	2,6	86,7	4,5	
Total				2 494 291	119784	4,8	2,4	56,2	7,4	

**ANNEXE K : CLASSEMENT DES GROUPES DE TRAVAILLEURS « SOUS-
SECTEURS D'ACTIVITÉ - CATÉGORIES PROFESSIONNELLES - SEXE »
SELON L'ORDRE DES CODES CAEQ PAR ORDRE DE L'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE, QUÉBEC, 1995-1997**

ANNEXE K — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité- catégories professionnelles - sexe » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
						Freq. ETC Lésions(%)	MP (‰)		
10	Agriculture	Hommes	Mixte	1 582	50	3,2		83,9	7,3
10	Agriculture	Femmes	Manuel	6983	185	2,6	2,9	90,5	6,6
10	Agriculture	Hommes	Manuel	30207	930	3,1	0,8	64,8	5,5
20	Services agricoles	Hommes	Manuel	1 450	148	10,2		57,6	16,1
30	Pêche et piégeage	Hommes	Manuel	1 759	36	2,0		200,6	11,3
40	Exploitation forestière	Hommes	Manuel	9418	946	10,0	4,6	105,2	29,0
40	Exploitation forestière	Hommes	Mixte	1 452	47	3,2		113,5	10,0
50	Services forestiers	Hommes	Manuel	1 533	413	26,9		71,5	52,7
61	Mines de métaux	Hommes	Manuel	5946	440	7,4	13,3	105,3	21,4
62	Mines de minerais non métalliques	Hommes	Manuel	2111	239	11,3	14,7	42,5	13,2
81	Carrières	Hommes	Manuel	111	171	22,1		51,9	31,4
92	Services à l'extraction minière	Hommes	Manuel	1 477	137	9,3		155,8	39,6
101	Abattage, conditionnement de viande	Femmes	Manuel	1 790	459	25,7	62,4	42,7	30,0
101	Abattage, conditionnement de viande	Hommes	Manuel	5894	2036	34,5	62,0	26,8	25,4
102	Transformation du poisson	Hommes	Manuel	1 237	66	5,3		65,7	9,6
103	Préparation fruits et légumes	Hommes	Manuel	1 186	121	10,2		35,0	9,8
104	Industries laitières	Hommes	Manuel	4218	422	10,0	5,6	31,4	8,6
105	Farines, céréales et huile	Hommes	Manuel	1 470	259	17,6		45,1	21,8
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Femmes	Manuel	1 488	208	14,0	20,6	68,5	26,3
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Hommes	Manuel	4164	577	13,8	5,9	49,5	18,8
107	Produits boulangerie-pâtisserie	Hommes	Mixte	754	69	9,1		33,4	8,3
109	Autres produits alimentaires	Femmes	Manuel	1 298	327	25,2	38,3	56,2	38,8
109	Autres produits alimentaires	Hommes	Manuel	2485	629	25,3	13,1	42,6	29,5
111	Boissons gazeuses	Hommes	Manuel	1 568	270	17,2		35,1	16,6
113	Industrie de la bière	Hommes	Manuel	2642	446	16,9		27,4	12,7
151	Pneus et chambres à air	Hommes	Manuel	1 605	151	9,4		37,3	9,6
159	Autres produits en caoutchouc	Hommes	Manuel	1 317	340	25,8	29,6	31,6	22,3
169	Autres produits en matière plastique	Femmes	Manuel	1 941	334	17,2	21,8	60,7	28,7
169	Autres produits en matière plastique	Hommes	Manuel	5516	1 246	22,6	5,3	35,0	21,7

ANNEXE K — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité- catégories professionnelles - sexe » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
						Freq. ETC Lésions(%)	MP (‰)		
169	Autres produits en matière plastique	Hommes	Mixte	991	59	6,0		59,0	9,6
171	Industries du cuir	Femmes	Manuel	2020	200	9,9	28,4	70,0	18,9
171	Industries du cuir	Hommes	Manuel	1 431	190	13,3	12,6	42,5	15,4
182	Filés et tissus tissés	Femmes	Manuel	1 358	137	10,1	21,1	37,9	10,5
182	Filés et tissus tissés	Hommes	Manuel	3721	303	8,2	5,5	32,0	7,1
183	Tissus tricotés	Hommes	Manuel	1 345	151	11,3		56,2	17,3
192	Tapis et carpettes	Hommes	Manuel	945	151	16,0		30,3	13,3
199	Autres produits textiles	Femmes	Manuel	2652	207	7,8	9,2	73,2	15,7
199	Autres produits textiles	Hommes	Manuel	4016	440	10,9		48,7	14,6
243	Vêtements pour hommes	Femmes	Manuel	6663	221	3,3	11,5	96,5	8,8
243	Vêtements pour hommes	Hommes	Manuel	2340	69	2,9		34,0	2,7
244	Vêtements pour femmes	Femmes	Manuel	5696	81	1,4	4,0	183,7	7,2
244	Vêtements pour femmes	Hommes	Manuel	1 961	47	2,4		68,6	4,5
245	Vêtements pour enfants	Femmes	Manuel	2214	46	2,1		83,8	4,7
249	Autres industries de l'habillement	Femmes	Manuel	10735	855	8,0	20,2	86,7	18,9
249	Autres industries de l'habillement	Hommes	Manuel	3740	449	12,0	5,8	53,5	17,6
251	Scieries et usines de bardeaux	Hommes	Manuel	15667	2307	14,7	9,2	42,5	17,2
251	Scieries et usines de bardeaux	Hommes	Mixte	1 983	155	7,8		51,5	11,1
252	Placages et contre-plaqués	Hommes	Manuel	1 459	288	19,7		28,6	15,5
254	Portes et châssis	Hommes	Manuel	7043	1 475	20,9	9,9	42,1	24,2
254	Portes et châssis	Hommes	Mixte	1 163	64	5,5		45,9	7,0
259	Autres industries du bois	Hommes	Manuel	1 967	635	32,3	10,8	34,2	30,2
261	Meubles de maison	Hommes	Manuel	7097	1 414	19,9	9,3	39,4	21,5
261	Meubles de maison	Femmes	Manuel	1 005	120	11,9	17,6	57,7	18,8
261	Meubles de maison	Hommes	Mixte	1 077	37	3,5		53,4	5,1
264	Meubles de bureau	Hommes	Manuel	917	187	20,4		45,9	25,7
269	Autres industries du meuble	Hommes	Manuel	2530	462	18,3	8,7	38,0	19,0
271	Pâtes et papiers	Hommes	Manuel	14971	1 059	7,1	6,1	37,6	7,3
271	Pâtes et papiers	Hommes	Mixte	3049	98	3,2		52,1	4,6

ANNEXE K — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité- catégories professionnelles - sexe » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (%)
						Freq. ETC Lésions(%)	MP(%)		
273	Boîtes en carton et sacs de papier	Hommes	Manuel	2400	318	13,3	7,2	36,9	13,4
279	Autres produits en papier	Hommes	Manuel	1 637	229	14,0		29,9	11,5
281	Impression commerciale	Femmes	Manuel	1 927	209	10,9	15,1	67,6	20,1
281	Impression commerciale	Hommes	Manuel	6748	776	11,5	3,4	46,0	14,5
281	Impression commerciale	Hommes	Mixte	2462	49	2,0		48,7	2,7
282	Clichage, composition et reliure	Hommes	Manuel	821	96	11,7		53,1	16,9
284	Impression et édition	Hommes	Manuel	827	75	9,0		23,4	5,8
291	Industries sidérurgiques	Hommes	Manuel	3794	675	17,8	14,1	34,1	16,6
294	Fonderies de fer	Hommes	Manuel	1 134	299	26,4		20,4	14,8
295	Fonte et affinage métaux non ferreux	Hommes	Manuel	8139	541	6,6	10,0	37,9	6,9
296	Laminage et moulage de l'aluminium	Hommes	Manuel	1 030	117	11,4		33,7	10,5
299	Autres industries de laminage	Hommes	Manuel	1 181	177	15,0		40,7	16,7
302	Produits de construction en métal	Hommes	Manuel	2565	651	25,4		35,9	25,0
303	Produits métalliques d'ornement	Hommes	Manuel	2328	533	22,9		56,1	35,2
304	Emboutissage et revêtement	Hommes	Manuel	3696	860	23,3	7,4	30,9	19,7
305	Fil métallique et ses produits	Hommes	Manuel	1 883	390	20,7		33,7	19,1
306	Articles de quincaillerie	Hommes	Manuel	2305	314	13,6		31,3	11,7
308	Ateliers d'usinage	Hommes	Manuel	4551	928	20,4	4,4	35,3	19,7
309	Autres industries de produits en métal	Hommes	Manuel	2213	952	43,0	9,0	32,0	37,7
319	Autres industries de la machinerie	Hommes	Manuel	7072	2296	32,5	9,5	33,4	29,7
319	Autres industries de la machinerie	Hommes	Mixte	1 149	67	5,8		29,7	4,7
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Femmes	Manuel	821	89	10,9		30,6	9,1
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Hommes	Manuel	8792	945	10,7	7,1	23,1	6,8
321	Aéronefs et pièces d'aéronefs	Hommes	Mixte	1 415	53	3,7		25,9	2,6
323	Véhicules automobiles	Hommes	Manuel	2534	729	28,8	20,7	34,3	27,0
324	Carrosseries de camions et autobus	Hommes	Manuel	1 729	684	39,5	10,8	29,3	31,7
325	Pièces de véhicules automobiles	Hommes	Manuel	3129	382	12,2		26,9	9,0
326	Matériel ferroviaire roulant	Hommes	Manuel	1 078	248	23,0	16,7	33,0	20,8
328	Construction d'embarcations	Hommes	Manuel	973	170	17,5	21,9	33,6	16,1

ANNEXE K — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité- catégories professionnelles - sexe » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Indicateurs				Prév. ETC (%)
					Nombre annuel moyen	Freq. ETC Lésions(%)	MP(‰)	Durée (jours)	
329	Autres matériels de transport	Hommes	Manuel	2691	165	6,1		25,5	4,3
332	Gros appareils électriques	Hommes	Manuel	1 207	97	8,0	13,8	23,9	5,2
333	Appareils d'éclairage	Hommes	Manuel	869	106	12,2		44,5	14,9
335	Matériel électronique professionnel	Femmes	Manuel	2869	144	5,0	10,3	56,2	7,7
335	Matériel électronique professionnel	Hommes	Manuel	4503	243	5,4		25,4	3,8
337	Matériel électrique d'usage industriel	Hommes	Manuel	1 258	264	21,0		34,0	19,5
339	Autres produits électriques	Hommes	Manuel	880	105	11,9		45,8	14,9
354	Produits en béton	Hommes	Manuel	1 375	278	20,2		47,4	26,2
355	Béton préparé	Hommes	Manuel	1 350	172	12,8		68,2	23,8
356	Verre et articles en verre	Hommes	Manuel	1 347	260	19,3		28,3	15,0
359	Autres produits minéraux non métal.	Hommes	Manuel	1 400	269	19,2	11,9	52,5	27,6
371	Produits d'usage industriels	Hommes	Manuel	1 372	158	11,5		40,7	12,9
374	Produits pharmaceutiques	Hommes	Manuel	1 086	90	8,3		36,5	8,3
379	Autres produits chimiques	Hommes	Manuel	1 977	181	9,1		46,9	11,7
393	Articles de sport et jouets	Femmes	Manuel	1 956	211	10,8	23,5	71,5	21,2
393	Articles de sport et jouets	Hommes	Manuel	2815	402	14,3	11,6	43,6	17,1
399	Autres produits manufacturés	Femmes	Manuel	1 423	107	7,5		64,0	13,2
399	Autres produits manufacturés	Hommes	Manuel	3 128	261	8,3		31,2	7,1
401	Bâtiments résidentiels	Hommes	Manuel	11 866	738	6,2	2,5	113,6	19,4
402	Bâtiments non résidentiels	Hommes	Manuel	2903	417	14,4	9,3	88,5	34,9
403	Travaux de génie	Hommes	Manuel	5115	872	17,1	9,5	96,9	45,3
403	Travaux de génie	Hommes	Mixte	1 319	59	4,4		133,8	16,3
421	Travaux sur chantier	Hommes	Manuel	10308	561	5,4		101,2	15,1
422	Travaux de charpenterie	Hommes	Manuel	2621	422	16,1	8,4	112,1	49,5
423	Finition à l'extérieur	Hommes	Manuel	5932	550	9,3	3,0	149,0	37,8
424	Installations mécaniques, plomberie	Hommes	Manuel	6100	726	11,9	5,2	75,2	24,5
425	Travaux de mécanique spécialisée	Hommes	Manuel	2311	465	20,1	8,5	71,4	39,3
426	Travaux d'électricité	Hommes	Manuel	6965	542	7,8		75,7	16,2
427	Finition à l'intérieur	Hommes	Manuel	8276	372	4,5	3,2	131,5	16,2

ANNEXE K — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité- catégories professionnelles - sexe » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (‰)
						Freq. ETC Lésions(%)	MP(‰)		
429	Autres travaux spécialisés	Hommes	Manuel	1 734	151	8,7		98,5	23,5
451	Transports aériens	Hommes	Mixte	1 361	55	4,1		50,2	5,6
451	Transports aériens	Hommes	Manuel	2922	90	3,1		55,7	4,7
451	Transports aériens	Hommes	Non manuel	4484	36	0,8		69,0	1,5
453	Transports et services ferroviaires	Hommes	Mixte	1 351	92	6,8		56,5	10,6
453	Transports et services ferroviaires	Hommes	Manuel	3271	51	1,6		72,3	3,1
454	Transports par eau	Hommes	Manuel	1 162	87	7,5		47,8	9,8
455	Services relatifs transports par eau	Hommes	Manuel	1 207	249	20,6	15,2	43,7	24,7
456	Camionnage	Hommes	Manuel	34218	2636	7,7	1,2	78,2	16,5
456	Camionnage	Hommes	Mixte	2162	74	3,4		59,1	5,5
456	Camionnage	Hommes	Non manuel	5849	65	1,1		58,6	1,8
457	Transports en commun	Femmes	Mixte	2277	237	10,4		66,5	19,0
457	Transports en commun	Hommes	Manuel	3538	553	15,6	6,4	41,5	17,8
457	Transports en commun	Hommes	Mixte	9556	768	8,0		43,8	9,6
457	Transports en commun	Femmes	Non manuel	1 221	41	3,3		75,0	6,8
457	Transports en commun	Hommes	Non manuel	2324	96	4,1		33,0	3,7
459	Autres services relatifs aux transports	Hommes	Manuel	4900	361	7,4		85,6	17,3
479	Autres services d'entreposage	Hommes	Manuel	763	206	27,0		50,9	37,6
481	Radiodiffusion et télévision	Hommes	Manuel	1 536	115	7,5		47,9	9,8
481	Radiodiffusion et télévision	Hommes	Mixte	851	35	4,2		40,3	4,6
482	Télégraphie et téléphonie	Hommes	Manuel	4153	156	3,8		49,6	5,1
484	Services postaux et messagers	Hommes	Manuel	12 153	674	5,5		36,6	5,6
484	Services postaux et messagers	Hommes	Mixte	1 721	41	2,4		62,3	4,1
491	Production et distribution d'électricité	Hommes	Manuel	6682	310	4,6	2,6	31,2	4,0
491	Production et distribution d'électricité	Hommes	Mixte	2329	53	2,3		27,1	1,7
491	Production et distribution d'électricité	Femmes	Non manuel	4531	35	0,8		43,2	0,9
499	Autres services publics	Hommes	Manuel	2708	700	25,9		57,0	40,4
511	C. G. de produits pétroliers	Hommes	Manuel	1 540	158	10,3		62,0	17,4
521	C. G. de produits alimentaires	Hommes	Manuel	5901	1 531	26,0	4,2	48,7	34,6

ANNEXE K — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité- catégories professionnelles - sexe » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (%)
						Freq. ETC Lésions(%)	MP(‰)		
521	C. G. de produits alimentaires	Femmes	Manuel	903	87	9,6		93,3	24,6
521	C. G. de produits alimentaires	Hommes	Mixte	1 876	196	10,5		41,8	12,0
521	C. G. de produits alimentaires	Hommes	Non manuel	4530	36	0,8		56,6	1,2
522	C. G. de boissons	Hommes	Manuel	1 201	52	4,3		74,3	8,8
523	C. G. de médicaments	Hommes	Manuel	1 031	136	13,2		46,7	16,8
551	C. G. de véhicules automobiles	Hommes	Manuel	1 627	225	13,8		37,8	14,3
552	C. G. de pièces d'automobile	Hommes	Manuel	2791	482	17,3		46,8	22,1
552	C. G. de pièces d'automobile	Hommes	Mixte	1 121	79	7,0		38,6	7,4
561	C. G. de métaux et produits en métal	Hommes	Manuel	982	301	30,6		42,3	35,5
562	C. G. d'articles de quincaillerie	Hommes	Manuel	1 081	292	27,0		52,9	39,2
562	C. G. d'articles de quincaillerie	Hommes	Mixte	790	64	8,1		50,9	11,3
563	C. G. de bois et matériaux de constr.	Hommes	Manuel	3809	356	9,4		47,0	12,1
571	C. G. de machines et matériel agricoles	Hommes	Manuel	1 173	190	16,2		44,6	19,8
572	C. G. de matériel pour construction	Hommes	Manuel	1 310	241	18,4		42,3	21,3
573	C. G. de machines industrielles	Hommes	Manuel	1 893	189	10,0		51,8	14,2
574	C. G. de matériels électriques	Hommes	Manuel	2686	198	7,4		63,1	12,8
574	C. G. de matériels électriques	Hommes	Mixte	1 976	37	1,9		38,1	1,9
579	Autres C. G. de machines et matériel	Hommes	Manuel	2 156	248	11,5		50,0	15,8
579	Autres C. G. de machines et matériel	Hommes	Mixte	1 226	51	4,2		79,9	9,1
591	C. G. de matériaux de récupération	Hommes	Manuel	3016	430	14,3		58,9	23,0
599	Autres commerces de gros	Hommes	Manuel	1 253	109	8,7		65,8	15,7
601	C. D. de produits d'alimentation	Femmes	Manuel	5724	581	10,2	7,2	63,7	17,7
601	C. D. de produits d'alimentation	Femmes	Mixte	5949	412	6,9	3,5	51,6	9,8
601	C. D. de produits d'alimentation	Hommes	Manuel	16368	1 293	7,9	2,6	45,2	9,8
601	C. D. de produits d'alimentation	Hommes	Mixte	10680	743	7,0		34,8	6,6
601	C. D. de produits d'alimentation	Femmes	Non manuel	22941	519	2,3	3,1	92,0	5,7
601	C. D. de produits d'alimentation	Hommes	Non manuel	16216	261	1,6		52,7	2,3
602	Boissons alcooliques	Hommes	Non manuel	1 077	56	5,2		38,1	5,4
603	Médicaments sur ordonnance	Femmes	Manuel	672	37	5,6		95,2	14,5

ANNEXE K — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité- catégories professionnelles - sexe » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (%)
						Freq. ETC Lésions(%)	MP(%)		
603	Médicaments sur ordonnance	Femmes	Mixte	2 714	65	2,4		70,2	4,6
603	Médicaments sur ordonnance	Hommes	Manuel	1 183	50	4,2		37,0	4,3
603	Médicaments sur ordonnance	Femmes	Non manuel	8 530	81	0,9		103,5	2,7
611	C.D. de chaussures	Femmes	Mixte	1 303	41	3,1		58,9	5,0
613	C.D. de vêtements pour femmes	Femmes	Mixte	4 798	72	1,5		101,8	4,2
613	C.D. de vêtements pour femmes	Femmes	Non manuel	4 083	46	1,1		80,3	2,5
614	Autres C.D. de vêtements	Femmes	Mixte	4 179	81	1,9		70,2	3,7
614	Autres C.D. de vêtements	Femmes	Non manuel	3 614	35	1,0		91,2	2,4
621	C.D. de meubles de maison	Hommes	Manuel	1 979	238	12,0		71,6	23,6
622	C.D. d'appareils ménagers	Hommes	Manuel	1 988	66	3,3		71,8	6,5
623	C.D. d'accessoires d'ameublement	Hommes	Manuel	971	64	6,6		71,2	12,9
631	Concessionnaires d'automobiles	Hommes	Manuel	10 654	1 705	16,0	4,4	40,4	17,7
631	Concessionnaires d'automobiles	Hommes	Mixte	6 317	105	1,7		38,3	1,7
631	Concessionnaires d'automobiles	Hommes	Non manuel	7 493	35	0,5		46,0	0,6
632	C.D. véhicules de loisir	Hommes	Manuel	894	70	7,8		84,9	18,1
633	Stations-service	Hommes	Manuel	4 932	292	5,9		72,1	11,7
634	C.D. pièces d'automobiles	Hommes	Manuel	3 401	164	4,8		57,9	7,6
634	C.D. pièces d'automobiles	Hommes	Mixte	2 045	68	3,3		28,8	2,6
635	Ateliers de réparations de véhicules	Hommes	Manuel	22 565	1 485	6,6	2,0	58,5	10,5
635	Ateliers de réparations de véhicules	Hommes	Mixte	2 234	67	3,0		49,2	4,0
639	Autres C.D. pour automobiles	Hommes	Manuel	1 373	74	5,4		86,6	12,8
641	C.D. de marchandises diverses	Femmes	Manuel	1 685	240	14,2		59,4	23,2
641	C.D. de marchandises diverses	Hommes	Manuel	3 188	491	15,4		32,8	13,8
641	C.D. de marchandises diverses	Femmes	Mixte	6 396	309	4,8		57,2	7,6
641	C.D. de marchandises diverses	Hommes	Mixte	2 373	194	8,2		20,8	4,7
641	C.D. de marchandises diverses	Femmes	Non manuel	9 773	188	1,9		57,2	3,0
641	C.D. de marchandises diverses	Hommes	Non manuel	3 898	61	1,6		40,0	1,7
653	Quincaillerie	Hommes	Manuel	1 657	510	30,8		55,0	46,4
653	Quincaillerie	Femmes	Mixte	778	34	4,4		96,2	11,6

ANNEXE K — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité- catégories professionnelles - sexe » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (%)
						Freq. ETC Lésions(%)	MP(%)		
653	Quincaillerie	Hommes	Mixte	2825	177	6,3		41,7	7,2
659	Autres commerces de détail	Hommes	Manuel	1 471	64	4,4		74,1	8,8
692	Entreprises de vente directe	Hommes	Manuel	1 097	56	5,1		66,6	9,3
700	Intermédiaires financiers	Femmes	Non manuel	40564	283	0,7		120,4	2,3
730	Sociétés des assurances	Femmes	Non manuel	18781	83	0,4		69,3	0,8
730	Sociétés des assurances	Hommes	Non manuel	14518	48	0,3		41,5	0,4
750	Services immobiliers et de logement	Femmes	Manuel	1 016	88	8,6		88,2	20,9
750	Services immobiliers et de logement	Hommes	Manuel	4459	375	8,4		78,6	18,1
750	Services immobiliers et de logement	Hommes	Mixte	1 250	77	6,2		80,2	13,5
771	Bureaux de placement de personnel	Hommes	Manuel	1 119	832	74,4		44,3	90,4
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Hommes	Manuel	1 627	112	6,9		53,0	10,0
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Hommes	Mixte	2234	68	3,0		57,4	4,8
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Femmes	Non manuel	6710	37	0,6		49,6	0,8
775	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs	Hommes	Non manuel	18721	59	0,3		44,9	0,4
779	Autres services aux entreprises	Hommes	Manuel	2437	154	6,3		63,6	11,0
779	Autres services aux entreprises	Femmes	Manuel	1 068	55	5,1		76,6	10,8
779	Autres services aux entreprises	Hommes	Mixte	1 520	42	2,8		72,8	5,6
779	Autres services aux entreprises	Hommes	Non manuel	16035	296	1,8		56,0	2,8
779	Autres services aux entreprises	Femmes	Non manuel	12244	117	1,0		64,0	1,7
820	Services administration provinciale	Hommes	Manuel	2429	451	18,6	8,8	47,4	24,1
820	Services administration provinciale	Hommes	Mixte	4806	224	4,7		35,9	4,6
820	Services administration provinciale	Hommes	Non manuel	20781	243	1,2		56,9	1,8
820	Services administration provinciale	Femmes	Non manuel	22690	206	0,9		51,8	1,3
830	Services administrations locales	Femmes	Manuel	1 346	287	21,3		44,2	25,8
830	Services administrations locales	Hommes	Manuel	13652	2588	19,0	4,9	36,0	18,7
830	Services administrations locales	Hommes	Mixte	15513	1 153	7,4		34,7	7,1
830	Services administrations locales	Femmes	Mixte	1 849	140	7,6		31,3	6,5
830	Services administrations locales	Hommes	Non manuel	14428	222	1,5		42,3	1,8
830	Services administrations locales	Femmes	Non manuel	14484	157	1,1		52,9	1,6

ANNEXE K — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité- catégories professionnelles - sexe » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (%)
						Freq. ETC Lésions(%)	MP(%)		
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Femmes	Manuel	1 312	138	10,5		54,1	15,6
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Hommes	Manuel	5768	621	10,8	2,9	43,7	12,9
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Hommes	Mixte	1 596	62	3,9		49,2	5,3
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Femmes	Mixte	2080	51	2,5		71,2	4,8
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Femmes	Non manuel	58266	832	1,4		44,5	1,7
851	Enseign. élémentaire et secondaire	Hommes	Non manuel	29642	380	1,3		42,1	1,5
852	Enseignement postsecondaire	Hommes	Manuel	1 328	126	9,5		44,9	11,7
852	Enseignement postsecondaire	Femmes	Non manuel	10367	37	0,4		47,7	0,5
852	Enseignement postsecondaire	Hommes	Non manuel	10672	35	0,3		40,6	0,4
853	Enseignement universitaire	Hommes	Manuel	1 755	151	8,6		39,1	9,2
853	Enseignement universitaire	Femmes	Non manuel	16124	57	0,4		46,1	0,4
861	Centres hospitaliers	Femmes	Manuel	6821	701	10,3	2,5	28,1	7,9
861	Centres hospitaliers	Femmes	Mixte	40411	2440	6,0	0,5	39,9	6,6
861	Centres hospitaliers	Hommes	Manuel	8741	851	9,7	2,2	23,1	6,2
861	Centres hospitaliers	Hommes	Mixte	9943	642	6,5		25,6	4,5
861	Centres hospitaliers	Femmes	Non manuel	33736	437	1,3	0,6	29,4	1,0
861	Centres hospitaliers	Hommes	Non manuel	14768	146	1,0		29,0	0,8
862	Centres d'accueil	Femmes	Mixte	14705	1 795	12,2		48,8	16,3
862	Centres d'accueil	Hommes	Manuel	2695	405	15,0		37,6	15,5
862	Centres d'accueil	Femmes	Manuel	5079	589	11,6	3,7	48,4	15,4
862	Centres d'accueil	Hommes	Mixte	2800	303	10,8		38,2	11,3
862	Centres d'accueil	Hommes	Non manuel	3368	244	7,2		43,7	8,7
862	Centres d'accueil	Femmes	Non manuel	8598	411	4,8		60,6	7,9
863	Services de santé hors institutions	Hommes	Manuel	2812	576	20,5		34,8	19,5
863	Services de santé hors institutions	Femmes	Manuel	1 220	146	11,9		54,5	17,8
863	Services de santé hors institutions	Femmes	Mixte	5120	201	3,9		57,8	6,2
863	Services de santé hors institutions	Femmes	Non manuel	9115	245	2,7		59,5	4,4
863	Services de santé hors institutions	Hommes	Non manuel	3474	60	1,7		53,1	2,5
864	Services sociaux hors institutions	Hommes	Manuel	1 782	227	12,7		42,3	14,7

ANNEXE K — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité- catégories professionnelles - sexe » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (%)
						Freq. ETC Lésions(%)	MP(%)		
864	Services sociaux hors institutions	Femmes	Manuel	3028	138	4,5		75,5	9,4
864	Services sociaux hors institutions	Femmes	Non manuel	14443	447	3,1		64,9	5,5
864	Services sociaux hors institutions	Hommes	Non manuel	4963	41	0,8		60,8	1,4
864	Services sociaux hors institutions	Femmes	Mixte	17215	77	0,4		104,1	1,3
865	Cabinets médecins et dentistes	Femmes	Non manuel	15864	72	0,5	1,2	155,4	1,9
869	Associations domaines de la santé	Femmes	Non manuel	3026	57	1,9		101,9	5,2
911	Hôtels, motels et camps	Femmes	Manuel	5969	586	9,8	3,4	64,7	17,4
911	Hôtels, motels et camps	Hommes	Manuel	4726	403	8,5		41,7	9,7
911	Hôtels, motels et camps	Hommes	Mixte	1 499	76	5,1		45,3	6,3
911	Hôtels, motels et camps	Femmes	Mixte	1 379	41	3,0		65,1	5,4
911	Hôtels, motels et camps	Femmes	Non manuel	4162	38	0,9		96,6	2,4
921	Services de restauration	Femmes	Manuel	37132	1 878	5,1	2,3	60,6	8,4
921	Services de restauration	Hommes	Manuel	33617	2124	6,3	1,0	33,0	5,7
921	Services de restauration	Femmes	Mixte	5516	182	3,3		55,9	5,0
921	Services de restauration	Hommes	Mixte	6802	130	1,9		59,3	3,1
921	Services de restauration	Femmes	Non manuel	11 754	244	2,1		43,1	2,5
922	Tavernes et bars	Hommes	Manuel	1 404	82	5,8		59,1	9,5
922	Tavernes et bars	Femmes	Manuel	1 904	57	3,0		85,6	7,0
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Femmes	Manuel	1 429	64	4,5		66,0	8,1
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Hommes	Mixte	1 888	72	3,8		68,5	7,2
965	Clubs sportifs et services de loisirs	Hommes	Manuel	3939	215	5,4		47,9	7,2
969	Autres services de divertissements	Hommes	Manuel	1 722	121	7,0		55,8	10,8
969	Autres services de divertissements	Hommes	Mixte	1 174	46	3,9		80,6	8,6
969	Autres services de divertissements	Femmes	Manuel	926	44	4,8		49,7	6,5
971	Salons de coiffure et de beauté	Femmes	Mixte	18551	96	0,5	1,9	144,3	2,0
972	Services blanchissage et nettoyage à sec	Femmes	Manuel	2647	141	5,3		86,9	12,7
972	Services blanchissage et nettoyage à sec	Hommes	Manuel	2786	170	6,1		57,6	9,7
981	Organisations religieuses	Femmes	Mixte	1 276	173	13,6		65,5	24,3
981	Organisations religieuses	Hommes	Manuel	1 520	133	8,8		52,6	12,6

ANNEXE K — Classement des groupes de travailleurs « sous-secteurs d'activité- catégories professionnelles - sexe » par ordre de l'activité économique, Québec, 1995-1997

UNITÉ Code	CAEQ Description	Sexe	Catégorie Profess.	Pop. active occupée ETC	Nombre annuel moyen	Indicateurs		Durée (jours)	Prév. ETC (%)
						Freq. ETC Lésions(%)	MP (‰)		
981	Organisations religieuses	Femmes	Manuel	2152	127	5,9		60,1	9,7
991	Services de location de machines	Hommes	Manuel	1 555	215	13,8		49,1	18,6
994	Autres services de réparation	Hommes	Manuel	4970	272	5,5		55,4	8,3
995	Services relatifs aux bâtiments	Femmes	Manuel	4113	271	6,6		75,9	13,7
995	Services relatifs aux bâtiments	Hommes	Manuel	11 804	813	6,9	1,5	67,4	12,7
995	Services relatifs aux bâtiments	Hommes	Mixte	1 836	68	3,7		51,6	5,3
999	Autres services, nca	Hommes	Manuel	1 407	57	4,0		62,9	6,9
Sous-total				1 583 906	102558	6,5	2,2	51,1	9,1
Autres sous-secteurs				910385	17226	1,9	2,6	86,7	4,5
Total				2 494 291	119784	4,8	2,4	56,2	7,4